

LA GRANDE
CHRISTOLOGIE

PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE

OU

JÉSUS-CHRIST

AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS

PAR

M. l'Abbé MAISTRE

Chanoine h^{is}, Doyen de Dampierre, au diocèse de Troyes (Aube);
précédemment Professeur d'Écriture-Sainte et de Théologie; — Examineur général
des Conférences Ecclésiastiques diocésaines, etc.

TOME HUITIÈME

LA DESCENTE DU CHRIST AUX LIMBES

SA RÉSURRECTION

ACCOMPAGNÉE DE CELLE DES PATRIARCHES ET DES ANCIENS JUSTES

LA RÉDEMPTION QU'IL PROCURE AU MONDE ENTIER

SA GLORIEUSE ASCENSION

SA ROYALE SÉANCE A LA DROITE DE DIEU, SON PÈRE

SA PUISSANCE JUDICIAIRE

UNIVERSELLE ET SOUVERAINE

PARIS

F. WATTELIER ET C^{ie}, LIBRAIRES

5, RUE DU CERCUE-MOÏ, 5.

1876



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

GRANDE CHRISTOLOGIE

PREMIÈRE PARTIE

OU

LES PREUVES DU CHRIST

LIVRE HUITIÈME ET TOME HUITIÈME

LA DESCENTE DU CHRIST AUX ENFERS

SA RÉSURRECTION

LA RÉDEMPTION QU'IL PROUVE AU GENRE HUMAIN

SON ASCENSION

SA GLORIEUSE SÉANCE A LA DROITE DE DIEU LE PÈRE

SA PUISSANCE JUDICIAIRE, UNIVERSELLE ET SOUVERAINE

CHAUMONT. — IMPRIMERIE CH. GAVANIOL

LA GRANDE
CHRISTOLOGIE

PROPHÉTIQUE ET HISTORIQUE

PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE, ARCHÉOLOGIQUE
TRADITIONNELLE, ETC.

OU

JÉSUS-CHRIST

AVEC SES PREUVES ET SES TÉMOINS

PREMIÈRE PARTIE, DIVISÉE EN ONZE LIVRES

LES PREUVES DU CHRIST

OU L'ON DÉMONTRE

LA VÉRITÉ ET LA DIVINITÉ DES FAITS DE JÉSUS
DE LA VIERGE ET DES APÔTRES

D'abord en général, par une multitude d'autres faits positifs, incontestables, perpétuellement vivants, — par les plus grands faits humanitaires, qui pénètrent, embrassent et vivifient le monde entier ;

Spécialement, ensuite, par six, huit, neuf différentes sortes de *Témoignages*, cités avec la phrase originale, comparés, discutés, mis en parallèle, et en forme d'*hexaples*, savoir :

I. — TÉMOIGNAGES ANTÉRIEURS A L'AVÈNEMENT DE J.-C.

1^{re} Colonne. — Les anciens *Oracles des Prophètes*, en regard des événements et des faits qui les accomplissent ;

II^e Colonne. — Les *Traditions* et les *Interprétations de la Synagogue* Ancienne et Moderne, en harmonie avec celles des *Pères* et des *Docteurs de l'Église*. — Les *Traditions* des *Philosophes païens* et des *Anciens peuples*.

II. — TÉMOIGNAGES CONTEMPORAINS OU VOISINS DE LA VENUE DE J.-C.

III^e Colonne. — Les *Histoires canoniques* ou *sacrées* des quatre *Évangélistes* et les autres *Écrits* des *Apôtres* ;

IV^e Colonne. — La *Tradition* des *premiers Témoins*, des *premiers Pères* et *Ecrivains ecclésiastiques* ; — Les *Monuments primitifs* de l'*Église* ;

V^e Colonne. — Les témoignages tirés des *Écrits non-canoniques* ; ceux des *Hérétiques* ; les *aveux* des *Anciens auteurs Juifs*, restés *infidèles* et *opposés* à J.-C. ;

VI^e Colonne. — Les récits des *Ecrivains païens*, et des *ennemis* mêmes du nom chrétien ; — Les divers *Monuments* et *Traditions* des *Peuples* de cette époque, etc., etc.

LES TÉMOINS DU CHRIST

OU L'ON DÉMONTRE SEMBLABLEMENT

LA VÉRITÉ ET LA DIVINITÉ DES FAITS DE JÉSUS

ET DES APÔTRES

En général, par une multitude d'autres faits positifs, incontestés, perpétuellement vivants, — par les plus grands faits humanitaires, — qui saisissent, pénètrent et vivifient le monde entier ;

Spécialement, par six, huit et neuf principales classes de *Témoins* irrécusables, tant des Âges antiques que des siècles nouveaux, savoir :

I. — TÉMOINS ANTÉ-MESSIANIQUES.

I^{re} Classe. — Les *Personnages Typiques* de l'Ancien Testament, qui, durant quarante siècles, ont prophétiquement préfiguré le Messie dans leurs *Personnes* et dans leurs *Actes* ;

II. — TÉMOINS POST-MESSIANIQUES OU CONTEMPORAINS DE J.-C.

ET DE SES APÔTRES,

II^e Classe. — Les *Personnes Divines* ; — les *Puissances Angéliques* et les *Ames Célestes* ; — la *Nature Terrestre* ; — les *Puissances Infernales* ;

III^e Classe. — Les *Douze Apôtres* ;

IV^e Classe. — Les *Soixante-Douze Disciples de Jésus* ;

V^e Classe. — Les *Gentils* et les *Hebreux*, convertis, qui s'associèrent au ministère des Apôtres et des Soixante-Douze Disciples, ou qui rendirent à J.-C. le *Témoignage du sang* ;

VI^e Classe. — Les *Saintes Femmes*, les plus illustres de la primitive Eglise, qui rendirent témoignage à J.-C., par leur vie chrétienne, par leurs discours, par leur martyre ;

VII^e Classe. — Les *Témoins, pris en dehors de l'Eglise*, ou dans le *parti opposé au Christ*.

Par M. l'Abbé MAISTRE.

OUVRAGE QUI MET AU GRAND JOUR

LA PREUVE MIRACULEUSE ET LA PREUVE RATIONNELLE DU CHRISTIANISME

*Mihi.... confitebitur omnis
lingua :*

*Toute langue, dit le Christ,
me rendra témoignage.*

(ISAÏE, XLV, 24 ; S. PAUL,
Rom. XIV, 11.)

VIVIFICABIT NOS. . . IN DIE TERTIA SUSCITABIT
NOS. . .

*Il nous rendra la vie. . . . et il nous res-
suscitera avec lui le troisième jour. . . .*

(Paroles des anciens Justes,
dans Osée, vi, 3.)

Jésus dit à ses Disciples, *qu'il fallait qu'il
souffrit beaucoup ; qu'il fût mis à mort, et
qu'il ressuscitât le troisième jour.*

(S. Matth., xvi, 21.)

*Il (Le Messie) rompra les liens par les-
quels l'Ennemi tenait enchaînées toutes les
nations de la terre. .*

(Isaïe, xxv, 7.)

*Le Christ, qui était descendu dans les
parties les plus basses de la terre, est
monté au-dessus de tous les cieus, emme-
nant avec lui la multitude de ceux qui
avaient été captifs.*

(Ephes., iv, 8, 9, 10 ; Psalm.,
LXVII, 19.)

*Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
Asseyez-vous à ma droite et réglez avec
un souverain empire. . . .*

(Ps. cix, 1, 2.)

*O Dieu, le Seigneur qui est à votre
droite, exercera son jugement redoutable
sur toutes les nations. . . DOMINUS A DEXTERIS
TUIS. . . JUDICABIT IN NATIONIBUS. . . .*

(Ibid., v, 5, 6.)

AVEC APPROBATION

ET AVEC LA BÉNÉDICTION SPÉCIALE DU SOUVERAIN PONTIFE
N. S. P. LE PAPE PIE IX.

LIVRE VIII

DE L'HEUREUX ACHÈVEMENT DE LA RÉDEMPTION
PAR LA VICTOIRE DU CHRIST
SUR LES ENFERS ET SUR LA MORT.

AVANT-PROPOS.

Nous arrivons aux faits les plus importants de l'humanité. Jésus n'a pas seulement connu d'avance et prédit ces événements, les circonstances de sa Mort, sa Descente aux Enfers, sa Résurrection, son Ascension dans les cieux, sa Séance à la droite de Dieu, sa Royale et Sacerdotale Investiture ; mais il les avait encore fait annoncer dans les siècles précédents, par les Prophètes Hébreux, dont les oracles authentiques étaient dès lors et depuis longtemps dans les mains de tous.

C'est pourquoi il n'a point voulu prendre de précautions contre la mort prochaine qui le menaçait, ni aucune mesure de sûreté contre ses ennemis qui avaient résolu de le perdre ; il savait que, pour accomplir ces oracles, il lui fallait passer par la mort : que, pour procurer la rédemption des Patriarches détenus aux enfers, il lui fallait descendre en personne dans les demeures inférieures où séjournait le monde ancien ; que, pour ressusciter victorieux du tombeau, il lui fallait auparavant endurer les douleurs du trépas ; et enfin que, pour parvenir à ce comble de gloire dont son

front divin est maintenant couronné au plus haut des cieux, il lui fallait boire au torrent des souffrances et des humiliations. Il était donc résolu à tout cela parce qu'il était en même temps assuré des avantages immenses qu'il en retirerait; il envisageait le fruit de sa mort et de sa résurrection, qui était notre justification, d'abord, et ensuite l'élévation de sa sainte humanité, et par là même de toute notre nature, à la possession de la gloire éternelle de Dieu même. Il voyait d'avance le chemin de la vie immortelle et bienheureuse ouvert à tous les hommes, — la conversion de la multitude des Gentils déterminée par le spectacle de son miraculeux triomphe sur la mort, — la félicité et l'honneur qui résulteraient de ces mystères pour lui et pour l'humanité reconquise, — l'encouragement qu'il allait donner à ses Disciples d'alors et à ceux des âges futurs. *Jetez les yeux*, devaient-ils se dire à eux-mêmes, *sur Jésus, l'Auteur et le Consommateur de la foi, qui, ayant en vue la joie dont il devait jouir, a souffert la croix en méprisant l'ignominie; et maintenant est assis à la droite du trône de Dieu. Songez donc à celui qui supporta une telle contradiction de la part des pécheurs révoltés contre lui, afin que vous ne vous fatigiez point dans l'épreuve, et que vous ne laissiez point défaillir votre courage.* (Hébr., XII, 2-3.) Qui a jamais rencontré quelque chose d'aussi utile et d'aussi grand, d'aussi consolant, et d'aussi glorieux, que le Christ ressuscité, se présentant ainsi à nous?

Donc, pour ne plus rester indifférents à l'égard d'un si grand événement, examinons en les démonstrations. Ce n'est pas d'un roman fascinateur par sa magique poésie qu'il s'agit ici; c'est du plus réel et du plus authentique des événements. Les preuves de ce fait si important et si joyeux, ne sont point en petit nombre; elles sont sans nombre. Elles ne sont point faibles et légères; elles sont pleines de force par elles-mêmes, et elles sont confirmées par une

foule d'autres. Ce fait de la Résurrection et de l'Ascension de notre Rédempteur et de notre Juge suprême, est parfaitement établi par les quatre Évangélistes et par une infinité d'autres témoins contemporains. Quelques différences peu importantes, des contradictions apparentes dans des circonstances accessoires, démontrent la sincérité des divers récits et prouvent clairement que la narration des quatre Évangélistes et des auteurs contemporains n'est pas concertée. Les Apôtres se sont d'abord montrés opiniâtres dans leur incrédulité, afin que, dans tous les Âges, le monde crût cet événement avec d'autant plus d'assurance et de fermeté.

CHAPITRE I^{er}

DESCENTE DU CHRIST AUX ENFERS.

I^{re} COLONNE.

PROPHÉTIES.

SOMMAIRE.

- I. — *Future descente du Verbe dans les Limbes. — Eccl.*
- II. — Les Patriarches seront visités par le Messie, et ressuscités par lui et avec lui. — *Osée.*
- III. — Les anciens captifs sortiront des Limbes par le mérite du sang du Sauveur. — *Zach.*
- IV. — Ils rompront leurs chaînes, sortiront des ombres de la mort, monteront au ciel à la suite du Messie libérateur.
- V. — Le Christ les tirera de prison. — *Joie des Justes dans l'attente de cette heureuse délivrance. — Par sa Passion, le Christ dépouillera les Puissances Infernales. — Isaïe.*

I. — *Future descente du Verbe aux Enfers.*

Ce sera, un jour, l'une des principales fonctions du Messie, d'aller éclairer et délivrer les âmes des Justes détenus dans les Limbes.

Eccli., xxiv, 45. Dans l'Écclésiastique, le Verbe de Dieu, avant son incarnation, annonce qu'il opérera cette délivrance.

Je pénétrerai, dit-il, dans toutes les parties les plus basses de la terre ; et je visiterai tous ceux qui dorment : et j'éclairerai tous ceux qui espèrent dans le Seigneur.

Penetrabo omnes inferiores partes terræ, et inspiciam omnes dormientes, et illuminabo omnes sperantes in Domino.

Voir 2 col., I. — Comp. 4 col., II.

II. — *Les Patriarches seront visités par le Messie et ressuscités par lui et avec lui. — (Osée.)*

1^o Le prophète Osée, VI, 3, 4, parlant au nom de tous les anciens Justes, annonce ainsi cet événement :

2 .. *Percutiet, et sanabit nos.*

3 *Vivificabit nos post duos dies; in die tertiâ suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. Sciemus, sequemurque ut cognoscamus Dominum :*

Quasi diluculum præparatus est egressus ejus, et veniet quasi imber nobis temporaneus et serotinus terræ.

Il nous frappera et il nous guérira.

Il nous rendra la vie dans deux jours; le troisième jour il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence. Nous entrerons dans la connaissance du Seigneur, et nous le suivrons, en sorte que nous le reconnâtrons parfaitement. Son lever se prépare comme celui de l'aurore, c'est-à-dire, sa sortie du sein de la mort sera aussi matinale et aussi brillante que le lever ou l'apparition de l'aurore.

Et il descendra sur nous, comme les pluies de l'automne et du printemps viennent sur la terre.

Doct Calmet, ce savant commentateur, cherchant dans l'histoire des Hébreux quelque événement prochain, qui ait au moins servi de signe prophétique et figuratif, à ce qu'annonce ici le prophète Osée, assure qu'on y chercherait en vain un fait quelconque qui en eût été l'accomplissement littéral. Il dit qu'il y a ici une prophétie positive et très-manifeste de la Résurrection du Sauveur, en même temps (devons-nous ajouter) que de la résurrection ou délivrance des anciens Justes, selon que le marque le Prophète, non-seulement en cet endroit, mais encore au chap. XIII, 14.

Tous les Pères et les Interprètes, à très-peu d'exceptions, ont ainsi expliqué cet oracle. Origène, Tertullien, S. Cyprien, Théodoret, Théophylacte, S. Bernard, etc., dans Calmet. — Noël Alexandre, Huet, Galatinus, le R. Haccados, etc., y voient l'annonce de la Délivrance des anciens Justes, qui, durant leur vie sur la terre, auront mérité ce bienfait. V. 2 col., II.

2° Dans le même Osée (XIII, 14), le Seigneur prédit qu'il perdra les Israélites à cause de leur idolâtrie, et en même temps il leur promet, toutefois, mais pour un temps éloigné, qu'il les délivrera de la mort et des enfers, s'ils font pénitence :

De manu mortis liberabo eos, de morte relinam eos : ero mors tua, ô mors ; morsus tuus ero, ô Inferne !...

Je les délivrerai de la puissance de la mort ; je les rachèterai de la mort (ou de l'Enfer)... O mort, je serai ta mort ! ô Enfer, je serai ta ruine ! Mais jusqu'à présent, je ne vois rien qui me console.

Voir 2 col., II, 2° et III.

III. — *Les anciens Captifs sortiront des Limbes par le mérite du sang du Sauveur.*

Zacharie (IX, 11, 12), immédiatement après avoir annoncé le Juste-Sauveur, roi de Sion, arrivant monté sur une ânesse, rappelle, à cette occasion, ce qui sera un sujet de joie principalement pour les Justes, morts sous l'ancienne Alliance, je veux dire, leur délivrance du sein des enfers :

Tu quoque in sanguine Testamenti tui emisisti Vincos tuos de Lacu, in quo non est aqua.

C'est vous, dit le Prophète au Messie, c'est vous aussi qui, par le sang de votre (nouvelle) alliance, avez fait sortir vos captifs, du fond du lac, qui est sans eau.

Tous les Pères grecs et latins entendent ces paroles de

la liberté rendue aux détenus des Limbes, de leur joie, de leur gloire future, conquises par le sang du Christ.

Le verset qui suit, s'applique encore à eux, d'après S. Jérôme, Hugues, Tirinus, Emmanuel Sà :

Revenez à vos places fortes, vous, Captifs, qui n'étiez point sans espérance ; je vous comblerai des grands biens que je vous annonce aujourd'hui, c'est-à-dire des biens dont jouiront les Elus dans le Paradis. (Ibid. — Voir 2 col., iv.)

IV. — *Le Messie, remontant au Ciel, emmènera avec lui les Ames saintes qu'il aura délivrées des Limbes. — David.*

Ps. LXVII, 5, 6, 19. — *Chantez des hymnes à Dieu, dit le Prophète royal ; célébrez son nom par des cantiques : relevez par vos louanges, Celui qui a les nues pour char, et pour nom, Celui qui est :*

Qui educit vincetos in fortitudine, similiter eos, qui exasperant, qui habitant in sepulchris :

C'est lui qui a tiré avec puissance des liens ceux qui y étaient captifs, qui délivre même les rebelles (3 col., iv), qui habitent dans les tombeaux.

Ascendisti in altum ; cepisti captivitatem...

Vous êtes monté en haut ; vous avez emmené vos captifs ; vous avez reçu des dons pour les distribuer aux hommes.

Ce psaume sera expliqué dans son entier, lorsqu'il s'agira de l'Ascension du Christ, à laquelle il a spécialement rapport. Les versets précités sont communément appliqués à la délivrance des âmes des Justes, qui attendaient le Sauveur. (Génébrard, Emmanuel Sà, Huot, Berthier, etc.)

Par ces *rebelles* dont parle le Psalmiste, les Interprètes entendent les incrédules du temps de Noë, dont parle S. Pierre (1 *Pet.*, iv, 6.)

Ps. XLVIII, 16. — Après avoir parlé des Sages, qui, semblables aux autres hommes, restent, après leur mort, dans les liens de l'Enfer et du trépas, le Christ dit :

Pour moi, le Seigneur me retirera du sein de l'Enfer, lorsqu'il m'aura pris, c'est-à-dire, lorsqu'il aura reçu mon âme ; il ne me laissera pas dans les Limbes, aussi longtemps que les autres. (Voir 2 col., v, et 5 col. 1.)

Ps. xv, 10, il est dit également que *Dieu ne laissera pas l'âme du Messie dans l'Enfer, c'est-à-dire dans les Limbes :*

Non derelinques animam meam in Inferno ; mais qu'il lui montrera le retour à la vie, avant que sa chair n'ait éprouvé la corruption du sépulcre.

Ps. xxix, 4, 5, 6, 7, le Prophète prédit et développe la même idée. Le Christ ne restera que peu de temps dans l'Enfer. Les Saints sont invités à se réjouir dans cette circonstance.

Ps. cvi, 10. Il est fort probable, qu'avec le savant Huet, l'on doit étendre le sens du psaume cent sixième, jusqu'à y remarquer aussi la délivrance des Ames justes, qui étaient dans les Limbes ; car il y est dit :

Dieu a envoyé son Verbe, pour retirer ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans les ombres de la mort ; ceux qui étaient dépourvus de tout, et enchaînés par le fer.

13. *Ils ont crié vers le Seigneur...*

14. *Et il les a tirés des ténèbres et des ombres de la mort, et il a rompu leurs liens ;*

Quoique ceci ait son accomplissement dans les œuvres miraculeuses du Christ, Verbe de Dieu, on peut croire néanmoins que le Prophète avait également en vue la rédemption des Ames captives dans les Enfers, lorsqu'il ajoute au même endroit.

15. *Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux enfants des hommes.*

16. *Parce qu'il a brisé les portes d'airain, et qu'il a mis en pièces les barres de fer.*

17. *Il les a tirés de leurs iniquités.*

18. *Ils étaient aux portes de la mort.*

19. *Ils ont crié .. et il les a délivrés de leurs misères.*

20. *Dieu a envoyé son Verbe, et il les a guéris, il les a retirés des lieux horribles de la mort.*

Ps. cxli, 7, 10, il est dit :

J'ai crié vers vous, Seigneur, vous êtes mon espérance et mon partage dans la terre des Vivants ; portio mea in terra viventium...

Educ de custodia animam meam... Me expectant Justi, donec retribuas mihi.

Tirez mon âme de la prison, afin que je glorifie votre Nom.

Les Justes n'attendent, jusqu'à ce que vous m'ayez accordé cette faveur. (Voir 2 col., v.)

V. — *Le Messie fera sortir de prison ceux qui étaient assis dans les ténèbres. — Joie des Justes, dans l'attente de cette heureuse délivrance. — Par sa Passion, le Christ dépouillera les Puissances ennemies. (Isaïe.)*

1° Is. xlii, 6, 7. — S'il n'est pas certain, il est, du moins, très-probable que les deux prophéties suivantes d'Isaïe, concernant le Christ, ont une portée, une signification qui s'étend non-seulement à la lumière et à la délivrance que le Christ doit apporter aux hommes par sa doctrine, mais aussi à la délivrance et à la lumière, qui furent constamment l'objet des plus vifs désirs des Saints détenus dans les Enfers.

Je vous ai établi pour être le Médiateur de l'alliance du peuple et la Lumière des Nations ;

Pour ouvrir les yeux aux aveugles ;

Pour tirer des fers ceux qui sont enchaînés ;

Et pour faire sortir des ténèbres de la prison, ceux qui sont assis dans les ombres :

Ut educeres de conclusionem vinctum et de Domo carceris sedentes in tenebris.

2° Is. XLIX, 8, 9. — Dieu dit de même à son Christ :

Je vous ai établi pour être le Médiateur de l'alliance du peuple ;

Pour réparer la terre ;

Pour prendre possession des héritages désolés ;

Pour dire à ceux qui sont dans les chaînes : Sortez de prison !

Et à ceux qui sont dans les ténèbres : Voyez la lumière !

Ut diceres his qui vinciti sunt : Exite ! et his qui in tenebris : Revelamini ! (Voir 7 col., à la fin.)

On voit que cette délivrance sera générale, et elle ne paraît pas devoir admettre d'exception. Elle doit donc s'étendre jusqu'aux Ames des Limbes.

3° Is. xxv, 7, 8. — C'est pourquoi les Patriarches, se livrant à la joie, dans cette espérance, quoique lointaine, disaient du Messie, par la bouche du prophète Isaïe :

Il brisera sur cette montagne la chaîne qui tenait liés tous les peuples ;

Il rompra la toile, que l'ennemi avait ourdie, et qui enveloppait toutes les nations.

Il précipitera la Mort pour jamais ;

Et le Seigneur Dieu séchera les larmes de tous les yeux, et il effacera de dessus la terre l'opprobre de son peuple ; car c'est le Seigneur qui a parlé.

Son Peuple dira alors :

C'est là vraiment Celui qui est notre Dieu ; nous l'avons attendu, et il nous sauvera : expectavimus eum et salvabit nos.

C'est lui qui est le Seigneur ; nous l'avons attendu long-temps, et nous serons remplis d'allégresse, et nous serons ravis de joie dans le salut qu'il nous donnera : Sustinuimus eum : et exultabimus, et lætabimur in salutari ejus.

4° Is. LIII, 12. — *Ideo disperitiam ei plurimos, et fortium spolia dividet pro eo quod tradidit in mortem animam*

suam .. — C'est-à-dire : *C'est pourquoi je lui donnerai une grande multitude de personnes, et il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort...*

Le fruit de la Passion et de la Mort du Messie, sera la spoliation des forts, des puissants. Qui sont ces forts ? Ne sont-ce pas ces forts-armés, dont parle l'Évangile (*Luc, xi, 21*) ? Ne sont-ce pas ces Puissances de ténèbres, les Princes de ce monde, en un mot, les Démon, qui sont aussi les Princes des Enfers ? Ne sera-ce point eux que le Christ dépouillera par suite et lors de sa mort ? Tout nous porte à croire qu'il s'agit ici de ces Puissances Infernales, qui dominaient sur la multitude des hommes, avant la Passion du Christ. (Voyez ce que disait à ce sujet, S. Paul, 4 col., II, III, l'Évangile et Nicodème, 7 col., XXII, XXIII, etc.)

2^e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS DES DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

SOMMAIRE.

- I. — Sur le passage de l'Écclésiastique, 1 col., I.
- II. — Tradition et interprétation de l'ancienne Synagogue.
- III. — Autre tradition des Hébreux, relative à la future délivrance des anciens Justes. — De l'ange Kippod, gardien des Enfers.
- IV. — La Synagogue, sur l'oracle de Zacharie.
- V. — Interprétations des psaumes par la Synagogue et par l'Église.
- VI. — Des oracles d'Isaïe.
- VII. — Par sa Passion, le Messie délivrera tous ceux qui sont morts depuis Adam. — Les Hébreux.

VIII. — Enoch. — Les Sibylles.

IX. — Du Purgatoire.

I. — *Sur le passage de l'Ecclésiastique* (cité I col., 1).

La Sagesse du Père marque ici sa future Descente aux Limbes, où elle doit un jour réjouir les Patriarches, qui depuis longtemps l'auront attendue comme leur libératrice. — Estius, Emmanuel Sà, Sacy, Tirinus, Bellarmin, etc. — S. Irénée explique ce passage avec beaucoup d'exactitude et d'élégance. (L. IV.)

II. — *Tradition et interprétation de l'ancienne Synagogue.*

1° Le Rabban Haccados, qui vivait avant Jésus Christ, dit, in *Mechkar Hassaloth* :

« L'âme du Messie descendra aux Enfers, où elle demeurera trois jours, pour en retirer les âmes de nos Pères et des Justes, comme il est dit (*Gen.*, 47) :

« *Je descendrai avec vous en Égypte, et je vous en retirerai.*

« Le Dieu saint et béni les fera entrer ensuite dans le Paradis, et ils y seront comblés de joie dans la gloire de Dieu, suivant cette parole d'Osée, c. 6 :

« *Il nous visitera après deux jours, et il nous ressuscitera le troisième jour, et nous vivrons devant sa face.*

Telle est la tradition d'Haccados (*apud Galatinum*, l. VIII, 21. — V. I col., II, 1°.)

2° Interprétation du second oracle d'Osée, par les Docteurs chrétiens. — *O mort, je serai ta mort !* L'Apôtre rapporte ces paroles à la victoire que le Christ doit remporter sur la mort et sur l'Enfer. (1 *Cor.*, XVI, 54.) C'est là le sens littéral et principal de la prophétie, bien qu'elle ait pu avoir aussi pour but secondaire et figuratif, quelque autre événement prochain, telle qu'une délivrance des Juifs par Cyrus. Ce qui néanmoins ne pourrait jamais être un accomplissement littéral et complet de la prophétie. (Calmet, Tirinus.)

Ce dernier cite, à l'appui de cette explication, Eusèbe, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire, Théodoret, de Castro, Haimon, Hugues, Rupert, Lyranus, Vatable, Arias, Ribéra, et d'anciens Rabbins ¹.

III. — *Autre tradition des Hébreux, relative à la future délivrance des Anciens Justes par le Christ.*

Dans le commentaire *Béressith Rabba*, sur le vingt quatrième chapitre de la Genèse, voici mot pour mot ce que le Rabbin Josué, fils de Lévi, dit au sujet de la Descente du Messie aux Limbes, et de la joie des captifs, lorsqu'ils l'aperçurent :

« J'allai, dit-il, avec l'Ange de la mort, nommé *Kippod*,
« jusqu'aux portes de l'Enfer. Je lui dis aussitôt de mesurer
« l'Enfer depuis le haut jusqu'en bas. Mais cet Ange, qui est

¹ *Je les délivrerai de la main de la mort. Je les rachèterai de la mort. O mort, je serai ta mort! O Enfer, je serai ta destruction et ta perte!*

Ces paroles d'Osée, XIII, 14, dit le savant Dugnet, marquent le triomphe du Messie, sur celui que les Ecritures appellent le Prince de la mort. « — Tu as cru, lui dit son vainqueur en lui insultant, mettre un obstacle invincible à mes desseins, en m'ôtant la vie ; et c'est au contraire par ma mort que je les accomplirai. Tu as espéré retenir mon corps dans le tombeau et mon âme dans les sombres Retraites, où sont retenus les autres Esprits ; mais c'est parce que j'y serai descendu, que j'en briserai les portes. Tu penses m'avoir dévoré, et tu ne sais pas que je suis l'immortalité et la vie. Ce n'est pas moi que tu as englouti : c'est toi qui es trompé et qui es pris à l'hameçon même que tu m'as préparé. *Deglutiens mortem ; ut vitæ æternæ hæredes efficieremur* (1 Petr., III, 22). Ma mort d'un moment est ta mort éternelle. Tu ne saurais me retenir, et je te te dépouille de tout. »

Voilà le sens de ces paroles : *ô mort, je serai ta mort! ô Enfer, je serai ta perte!* Mais si le Messie ne doit point délivrer ses Elus en mourant, ni les racheter en descendant lui même dans leur prison, on ne sait plus ce qu'elles signifient : on ne voit plus en quoi consiste le triomphe et l'insulte : on ne voit plus de merveille dans la victoire : on ne voit plus comment la mort est tuée, ni comment l'Enfer est dépouillé et détruit.

« préposé à la garde de l'Enfer, n'eut pas alors le temps de
« mesurer, parce qu'on venait de mettre à mort le Rabban
« Siméon, fils de Gamaliel; je voulus toutefois y aller, mais
« je ne le pus. Or, après ceci, j'allai avec l'Ange Kippod,
« et le Messie, fils de David, m'accompagnait, jusqu'à ce
« que je fus parvenu aux portes de la Gehenne. »

« Lorsque les captifs, qui étaient dans l'Enfer, virent la
« lumière du Messie, ils furent transportés de joie; dans
« l'espoir de le recevoir, ils disaient :

« C'est Celui-ci, qui nous fera sortir de nos ténèbres!
« *Hic elucet nos de his tenebris*, comme il est dit au trei-
« zième chapitre d'Osée :

« *Je les rachèterai de l'Enfer, je les délivrerai de la mort.*
(1 col., II, 2°.)

« Isaïe a dit aussi au trente cinquième chapitre :

« *Et ceux qui auront été rachetés par Dieu, reviendront*
« *dans Syon*, et le reste jusqu'à ces paroles :

« *Et il n'y aura plus ni douleurs, ni gémissements.*

« Or le nom de Syon, en cet endroit, ne désigne rien
« autre chose que l'Eden ou le Paradis. » — Telle est la
tradition des Rabbins.

Toute singulière qu'elle soit, cette narration, ou, si l'on
veut, cette espèce de récit parabolique, est bien fondée sur
les prophéties d'Osée et d'Isaïe; et elle est un monument
de la croyance des anciens Hébreux à la future délivrance
des Patriarches, par le Messie. C'était là, du reste, pour
tous ceux qui ont précédé la venue du Christ, un dogme
aussi nécessaire que consolant. (*Galat.*, l. 8, c. 21, et
Jérôme de Sainte-Foi, l. 1, c. 7, p. 77.)

Avant la venue du Messie toutes les âmes du genre hu-
main, à cause du péché de notre premier père, descen-
daient en Enfer, et après la Passion et la Mort du Christ,
les âmes des justes qui étaient morts avant lui, ont été ra-

chétées et délivrées de l'Enfer, ensuite placées dans la vie et la gloire éternelles.

Le premier point est enseigné dans la *Midras Ruth*, où le Rabbi Barachias s'exprime ainsi :

« Après qu'Adam eut péché, tout a été souillé et frappé
« d'imperfection et d'impuissance à revenir au premier
« état, jusqu'à ce que vienne le Messie de la race de Pha-
« rès, qui ôtera au Démon la puissance qu'il a sur les créa-
« tures, et ce sera alors une régénération » (*Hier. de S. Fide*, l. 1, c. 7, p. 73.)

La *Midras Thillim*, in ps. 48, dit pareillement que « les
« enfants d'Adam et les enfants des hommes, le pauvre et
« le riche, l'ignorant et le docteur, descendent tous égale-
« ment dans l'Enfer. »

Le R. Elyazar, au livre *Hajiga*, dit néanmoins que
« le feu de l'Enfer n'a pas de prise sur les sages du Talmud »,
et il prouve cela par l'exemple d'un animal appelé sala-
mandre, qui, étant né du feu, n'est point consumé par le
feu. Or, ajoute-t-il, les sages ou ceux qui savent le Talmud,
étant tous devenus des âmes de feu, seront encore moins
assujettis à l'action du feu. (*Ibid.* p. 74.)

Les docteurs juifs enseignent donc que tous descendent
dans le feu de l'Enfer, mais que les sages et les justes y
marcheront intacts comme la salamandre, tandis que les
pêcheurs y seront brûlés.

« Lorsque David dit, ps LXXXV : *Votre bonté est grande
envers moi : vous avez délivré mon âme du fond de l'Enfer*, il
a voulu dire :

« Seigneur, c'est là le supplice des adultères, et vous
m'en avez délivré. » (Sic R. Ioda.)

« Il paraît, en effet, vraisemblable, ajoute le R. Salo-
« mon, que David devait aller en Enfer, dans le lieu des
« supplices. »

Selon les mêmes docteurs, et notamment, R. Salomon,

R. Rahmon, les *Midras Coheleth*, etc., Jacob, Joseph, Abraham, Moïse et tous les saints patriarches descendirent dans les Enfers, par suite du péché originel : ce qu'ils expliquent par l'exemple suivant :

Une femme enceinte fut mise en prison par suite d'un crime, et elle mit au monde un fils dans les fers. Elle mourut, et son fils resta dans la prison après avoir été déjà élevé. Le roi étant venu à passer près de la porte de la prison, le jeune homme s'écria : « O roi, j'ai été mis au monde et élevé dans ce lieu, lorsque je n'ai point péché : « Pour quel crime suis-je ici ? » — Le roi lui répondit : « Pour le crime de ta mère. » (Hier. de S. Fide, l. I, c. 7, p. 77.)

Que le Messie ait eu à délivrer les âmes des saints patriarches descendus dans les Enfers, Jérôme de Sainte-Foi le démontre par les mêmes autorités talmudiques que citent Galatinus et les autres hébraïsants.

IV. — Tradition de la Synagogue, relative à l'oracle de Zacharie (ch. ix, 12, 1 col., III.)

On lit dans la préface de l'*Echa Rabbeti*, c'est-à-dire *Explication des Lamentations de Jérémie*, les paroles suivantes :

« Le Dieu saint et béni nous a promis qu'il nous retirerait de l'Enfer ; *quod nos eriperet a Gehenna per meritum Circumcisionis.* » Et où a-t-il dit cela ?

— « C'est dans Zacharie, où il s'est ainsi exprimé :

« *C'est vous aussi, qui, par le sang de votre Alliance, avez fait sortir vos Captifs du Puits, qui est sans eau.* »

Telle est la tradition hébraïque.

Les Rabbins ne se sont trompés ici, qu'en ce qu'ils ont cru que le sang de ce Nouveau Testament, fondé par le Messie, ne serait que le sang de la Circoncision, au lieu que ce sera le sang même du Messie.

Le R. Sélomoth croyait qu'il s'agissait ici du sang de l'Alliance du Sinaï, renouvelée par le Messie. Mais le sang des animaux peut-il effacer les iniquités ?

Pour vous, ô Sion, j'ai fait sortir vos Captifs du puits et de l'abîme sans eau, où ils étaient retenus, et je les en ai tirés, à cause du sang dont votre alliance est scellée.

Tu quoque, o Sion, in sanguine Testamenti tui emisisti.
(Hebr.: *emisi*) *vinctos tuos de lacu in quo non est aqua.*
(Zach. ix.)

Ce sang n'est point certainement celui des victimes prescrites par la Loi. Jamais l'Écriture n'a attribué à ce sang aucune vertu, bien loin de le regarder comme le prix de la rédemption des Captifs de Sion. Ce puits, ou cet abîme sans eau, n'est pas une servitude ordinaire. Ces captifs, dont le sang est la rançon, ne sont pas ceux de Babylone. Cette alliance, dont il est parlé, n'est pas l'Ancienne, puisqu'elle suit immédiatement la venue du Messie, annoncée au même endroit, en ces termes : *Ecce Rex tuus veniet tibi Justus et Salvator.* Il faut donc nécessairement que le sang de cette nouvelle Alliance soit celui du Roi Juste et Sauveur ; autrement l'oracle est inexplicable. (Voir Duguet, t. 1, p. 430.)

V. — *Interprétations des Psaumes par les docteurs de la Synagogue et de l'Église.*

Au livre *Siphre*, le R. José dit que « le Messie, par ses « souffrances et par son mérite, procurera la délivrance et « la récompense à tous les Justes qui ont vécu depuis « Adam et à toutes les générations futures. *Rex igitur,* « *Messias afflictus et humiliatus jejuniis, pœnisque affectus,* « *meritum et præmium omnibus retribuet...* » (Apud Galatinum, l. viii, 20.)

Les Hébreux, *in ps. xv, 10*, disent que ces paroles du Christ : *O Dieu, vous retirerez mon âme du fond de l'Enfer,*

aussitôt après ma mort, marquent le purgatoire. C'est leur constante opinion. Mais le R. Moïse Hadarsan ne s'y est pas mépris : il dit que « le Messie mourra pour délivrer les « Patriarches, mais que sa mort et son séjour dans l'Enfer « ne seront pas si longs que ceux des autres, qui sont « morts aussi. »

« *Hic textus dictus est de Rege Messia, qui morietur pro-
« pter redimendos Patres, et postmodum vivet in sempiternum,
« nec videbit infernum, quemadmodum sapientes, qui moriun-
« tur. »*

(Ita S. Basil., et Genebrard., in eundem Psalmum.)

— Sur le Ps. cxli, (1 col., iv.)

S. Jérôme, S. Augustin, S. Hilaire, Cassiodore, appliquent ce psaume à Jésus-Christ dans le tombeau. « Il est « hors de doute, dit S. Hilaire, que David priant dans la « caverne, prophétise le Christ : il en est et la prophétie et « la figure. » Houbigant fait sur le dixième verset une observation que loue le P. Berthier ; c'est que David, n'ayant jamais été enfermé dans une prison, il faut entendre que ce prophète adapte tout ce psaume à Jésus-Christ renfermé dans le sépulchre (Genebrard.) D'après ce principe, on voit pourquoi les Justes, qui se réunissent à leur chef, attendent et désirent que son Père lui accorde sa délivrance, puisqu'elle doit être suivie de leur propre rédemption.

Tirez mon âme de la prison, dit le Christ ; les Justes m'attendent, jusqu'à ce que vous m'ayez accordé cette faveur.

— Le Rabbi Moïse *Predicator* (in *Beressit Rabba*), sur ces paroles du ps. xlv, *Dominus solvit compeditos*, c'est-à-dire, *le Seigneur délivre ceux qui sont dans les chaînes*, dit :

« Que veulent dire ces paroles : *Le Seigneur délivre ceux
« qui sont dans les liens* ? — Elles désignent ceux qui sont
« les captifs de l'Enfer et la proie de la mort. » (Apud Hieron. de *Sancta fide*, *adv. Judæos*, l. 1, c. 9, p. 93.)

VI. — *Sur les oracles d'Isaïe, relatifs aux âmes captives dans les Enfers.*

Il a été souvent prédit du Messie, qu'il fera sortir de prison ceux qui y sont détenus ; qu'il leur dira : *Sortez ! Voyez la lumière : Revelamini !* Cela paraît devoir s'entendre principalement des Captifs des Limbes. Car, pourquoi ne voudrait-on pas que Dieu eût pensé à ceux qui y étaient en fort grand nombre, puisqu'il s'agit de tous les Justes qui parurent sur la terre dans l'espace de quatre mille ans ? Aussi S. Pierre, S. Paul, S. Justin, S. Irénée, et la plupart des premiers Pères, les Rabbins, les hérétiques eux-mêmes, tels que Marcion, les Valentiniens, pensaient-ils qu'une des plus importantes fonctions du Messie devait être de tirer de prison et des Enfers des millions de Captifs qui soupiraient après lui, qui criaient vers lui du fond des abîmes, *de profundis clamavi* ; qui disaient avec David : *Notre âme attend l'effet de ses promesses, sustinuit anima mea in verbo ejus ; speravit anima mea in Domino ;*

Que depuis le matin jusqu'au soir Israël espère dans le Seigneur ;

Car il y a un trésor de miséricorde dans le Seigneur ; et la Rédemption qu'il nous a préparée, est abondante : et copiosa apud eum redemptio.

C'est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités. Et ipse redimet Israël ex omnibus iniquitatibus ejus. (Ps. cxxix.)

S. Clément d'Alexandrie, *Strom. l. vi, 6*, Huet, etc., appliquent aussi à ce sujet les prophéties d'Isaïe.

VII. — *Par sa Passion, le Messie délivrera tous ceux qui sont morts depuis Adam. — Tradition des Hébreux.*

Dans l'exposition du Livre de la Genèse, par le Rabbin Moÿse Hadarsan, voici, entre autres choses, ce que les

Rabbins disent du fruit des souffrances volontaires du Messie :

“ Le Dieu saint et béni demanda au Messie :

“ Christ, mon Juste, acceptez-vous ces tourments ? ”

— “ Souverain Roi du monde, répondit le Messie, je
“ prends volontiers sur moi toutes ces tribulations, à cette
“ condition néanmoins, que, dans mon temps, vous accor-
“ derez la vie aux morts, et à ceux qui sont morts depuis
“ le premier Adam (ou premier homme), jusqu'à ce jour ;
“ et que vous sauverez, non-seulement ceux-ci, mais ceux
“ mêmes qui ont été dévorés par les loups et par les lions,
“ et ceux qui ont été submergés dans les mers et dans les
“ fleuves ; et non-seulement ceux-ci, mais encore ceux qui
“ sont nés avortés ; et non-seulement ceux-ci, mais de plus
“ tous ceux dont votre prescience connaît l'existence future,
“ *verum illos quoque qui ascenderunt in præscientia tua*
“ *creandi, in diebus meis salves.*

“ Le Dieu saint et béni lui dit :

“ Je vous accorde toutes ces choses. ”

“ Aussitôt donc le Messie accepta tous ces tourments et
“ ces tribulations, selon qu'il est écrit (*Is. LIII*) : *Il s'est*
“ *offert, et il a été affligé.* ” (Talmud. — Galat., l. VIII,
c. 11.)

Bien que cette doctrine paraisse exagérée en certains points, elle montre néanmoins que les Hébreux ont compris le sens des prophéties et qu'ils ont attendu un Sauveur qui les délivrerait de la mort et des Enfers.

VIII. — *Le Livre d'Enoch. — Celui des Sibylles.*

“ Gardez les commandements de Dieu, jusqu'à ce que le
“ Seigneur manifeste le Sauveur à toutes les nations.
“ Alors vous verrez Enoch, Noë, Sem, Abraham, Isaac
“ et Jacob ressusciter à sa droite, au milieu de la joie.
“ Alors nous ressusciterons, chacun sur notre sceptre,

« adorant le Roi des Cieux qui aura apparu sur la terre
« sous la forme de l'humaine faiblesse. Tous ceux qui
« auront cru en lui sur la terre, se réjouiront alors avec
« lui. » (xii *Test. Benjamin.*— *Biblioth. P. P. t. 1, p. 188.*)

Et ailleurs :

« Le salut du Seigneur naîtra pour vous de la tribu de
« Juda et de Lévi. Il livrera un combat contre Béliar,
« et il donnera la victoire à nos petits-fils qui seront
« vengés ainsi par lui. Il délivrera les âmes des saints,
« que Béliar tenait captives ; il convertira au Seigneur vos
« cœurs incrédules ; il donnera à ceux qui l'invoqueront
« une paix éternelle, et les Saints se reposeront en lui, et
« les Justes se réjouiront dans la nouvelle Hiérusalem, la-
« quelle sera comblée de gloire et ne sera plus captive, parce
« que le Saint d'Israël, qui aura conversé avec les hommes,
« sera grand et régnera au milieu d'elle... » (vii *Test. Dan,*
p. 182 ; vide et Test. iv, Judæ ; vi, Zabulon, etc. — Bibl.
vet. P. P. ibid.)

— La Sibylle annonça pareillement au monde païen, la
Descente du Christ dans le Tartare, et la délivrance qu'il
procurera aux Elus :

Devenietque, Lonam spem portans omnibus, Orcum,
Et tridui somno peraget mortalia fata.

Tum demum linquet manes lucemque reviset.

Prima resurgendi lectis vestigia monstrans,

Qui laticis culpas abluti fonte perennis

Præteritas, rursum geniti pleneque renati,

Jam non infandis parebunt moribus, orbis.

(*Biblioth. vet. PP.; Sibylli orac., l. 8, p. 203.*)

Et ailleurs (*ibid. p. 192, la Sibylle de Tibur*) :

Nox tenebrosa die medio monstrosa que fiet :

Tunc hominum generi magnum Solomonia signum

Templa dabunt, Ditis cum tecla profunda subibit,

Nunciet in vitam reditum quo morte preemptis.

IX. — *Doctrine des anciens Hébreux sur les Limbes ou le Purgatoire des Patriarches. — Passage remarquable d'un docteur juif sur ce point.*

Les Juifs reconnaissaient deux *Limbes* ou *Schéol*, correspondant à un double paradis. Le plus profond de ces Limbes avait sept abîmes, gouvernés chacun par un mauvais Ange. C'est là que devaient être précipités les Gentils, ou les soixante-dix peuples de la terre, pour y être enveloppés dans une nuit éternelle, et y être brûlés par un feu inextinguible. Ce lieu était également destiné aux Israélites impies qui avaient négligé les prescriptions mosaïques. Mais avant d'y descendre, les marques de la circoncision devaient disparaître chez eux, parce que, dans les desseins de Dieu, aucun circoncis ne pouvait tomber en Enfer. Dans le *Schéol*, ou l'*Enfer supérieur*, devaient être bannis tous les Israélites coupables de quelque péché, et quelques justes Gentils, mais en petit nombre, jusqu'à ce qu'ils se fussent purifiés de toutes leurs souillures dans le fleuve de feu appelé *Dinur*. C'est alors seulement qu'ils pourront entrer dans le Paradis inférieur, qui n'était séparé de l'Enfer supérieur que par un mur très-mince. Là, délivrés de toute souffrance, ils attendaient avec d'ardents désirs la venue du Royaume de Dieu. C'est là que le bon larron retrouva le Christ après sa mort, comme l'enseignent les plus anciens Pères de l'Eglise.

On croyait toutefois que ceux qui étaient encore dans le Purgatoire ou dans l'Enfer supérieur recevaient quelques soulagements les jours de sabbat, comme aussi aux néoménies, aux fêtes de Pâques, aux années jubilaires, et enfin trois fois par jour pendant la prière, qui se faisait le matin, à midi et le soir. De plus, chacun rachetait ses parents défunts en priant sur leur tombe, et pouvait secourir les autres membres de sa famille par une prière nommée *za'lik-Hadin*, qu'on regardait comme très-efficace. C'est pour

cela que Barsilaï dit : « Je veux mourir dans ma ville, parce
« qu'il est avantageux aux défunts que leurs amis viennent
« visiter leur tombe, afin d'implorer pour leur âme la mi-
« séricorde divine. » Les âmes purifiées par le feu du
Purgatoire peuvent prier et intercéder très-utilement pour
les défunts qui souffrent encore et même pour les vivants.
C'est pour cela que le mauvais riche s'adressait à Abraham
du fond de l'Enfer.

Les païens eux mêmes avaient à peu près une croyance
semblable, et Plutarque dit que la Divinité ne prescrit tant
de sacrifices pour les défunts, qu'à cause de l'immortalité de
l'âme qui, après la mort, reçoit des récompenses ou des
châtiments. Ils plaçaient la demeure des morts dans l'inté-
rieur de la terre, où ils expiaient leurs fautes par des
peines temporaires. Platon, dans sa philosophie, admet
pareillement entre le Tartare et les Champs-Elysées,
c'est-à-dire entre l'Enfer et le Paradis, un état intermé-
diaire ou un Purgatoire, qu'il nomme *Adès*, où les âmes
qui n'ont pas été entièrement purifiées sur cette terre, sont
délivrées et nettoyées de toutes les convoitises sensibles et
de toute souillure, et se préparent ainsi à la gloire des
Esprits bienheureux. Virgile a exprimé ces idées avec le
charme qui lui est propre, dans un passage remarquable de
son *Énéide*, l. vi, v. 743, que S. Augustin invoque lui-
même dans la *Cité de Dieu*, 71, 13.

C'est à propos de ce lieu intermédiaire que les docteurs
juifs enseignent que l'âme est purifiée dans le feu, lors-
qu'elle en sort avec le secours de Michel, le Grand-Prêtre
d'en haut, qui présente à Dieu les âmes justes. « Tous les
« hommes, dit Maimonides, se partagent en trois classes :
« ceux qui sont parfaitement bons, et ceux qui sont entiè-
« rement mauvais, et enfin ceux qui sont entre les deux.
« Cette loi gouverne l'univers tout entier. » Ainsi nous re-
trouvons dans l'Ancien, comme dans le Nouveau Testa-

ment, la foi constante au Ciel, à l'Enfer et au Purgatoire. C'est dans le Purgatoire qu'étaient les Patriarches qui attendaient depuis de longs siècles la venue du Messie. Ils y étaient exempts de souffrances, et c'est pour cela que le lieu de leur demeure était aussi appelé le *Paradis inférieur*; ou plutôt, leur seule souffrance était l'ardeur, l'impatience avec laquelle ils désiraient le Royaume de Dieu.

C'est ce que nous trouvons très-bien exprimé dans le Livre *Colbo*, fol. 136, 4 : « Tous les deux jours, est-il dit, « à chaque jour de sabbat et de fête, les Patriarches et les « Dix Tribus, Moïse, Aaron, David, et Salomon, avec « tous les rois d'Israël et de la Maison de David, se « présentent devant le Messie et pleurent avec lui, en lui « disant :

— « Gardez le silence, et appuyez-vous sur votre Créateur, car la fin approche....

« Coré vient aussi à lui avec Dathan et Abiron, et ils lui « disent :

— « Quand viendra la fin des merveilles ? Quand nous « réveillerez-vous, et nous tirerez-vous des abîmes de « l'Enfer ?

« Mais il leur répond :

— « Allez trouver vos pères, et interrogez-les.

« Ils se sentent comme foudroyés par ces paroles, et « n'interrogent point leurs pères. Mais le Rabbin Josua-
« ben-Lévi (qui était contemporain du Christ), étant venu « aussi après sa mort vers le Messie, celui-ci lui de-
« manda :

— « Que font les hommes dans le monde d'où tu viens ?

« Et il lui répondit :

— « Ils vous attendent tous les jours.

« Il se mit alors à pleurer tout haut. »

Ceci nous rappelle le passage de S. Pierre, où l'apôtre insiste sur cette doctrine, que le Christ s'est manifesté

comme Rédempteur dans le monde inférieur¹ à ceux qui avaient expié leur incrédulité dans les eaux du déluge. Le bienfait de la Rédemption devait s'étendre sur tous ceux qui avaient vécu dans la justice, et sur ceux mêmes qui n'avaient péché que véniellement.

¹ Voici en quels termes il est fait mention de ce *monde inférieur* (*inferior, infernus*), dans l'ancien *Zohar*, 2^e partie, livre de *l'Exode*, folio 212 :

« Instruit des souffrances d'Israël dans la dispersion et de ces péchés qui sont sur eux (Israélites), et qu'ils ne se soucient pas de confesser à leur Maître, le Messie élève la voix, et pleure sur les péchés qui sont en eux. C'est ce qui est écrit (*Isaïe*, 53, v) : *Il a été navré pour nos iniquités, brisé pour nos péchés*. Dans le jardin d'Eden, il y a un palais nommé *le Palais des Enfants des Infirmités*. Alors le Messie entra dans ce palais, et il invita à tomber sur lui toutes les infirmités, toutes les douleurs, toutes les souffrances d'Israël, et toutes vinrent sur lui. Et s'il ne s'en était pas chargé pour soulager Israël, nul homme n'aurait pu endurer les souffrances d'Israël, à cause des punitions qu'entraîne la transgression de la Loi. C'est ce que dit l'Écriture (*Ibid.*, v. 4) : *En vérité, il s'est chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs*.

Ce *palais des enfants des langueurs* n'est pas une fable des Rabbins, dit M. Drach ; c'est au contraire un des mystères messianiques les plus précieux, et qui appartient à la bonne tradition. Ce palais, placé dans le *Jardin d'Eden* ou entre le Messie, est le lieu appelé par les Rabbins, *le Jardin d'Eden inférieur*, et par les Théologiens catholiques, *le Limbe des anciens Pères*, *Limbus Patrum*. Les saints Patriarches y étaient détenus jusqu'au moment où Jésus-Christ y vint en personne les délivrer, après avoir pris sur lui même leurs infirmités. Et sic est limbus Patrum, dit S. Thomas, in quo detinebantur Patres a consecutione glorie propter reatum humanæ naturæ, qui nondum poterat expiari. Quant à la dénomination du *Jardin d'Eden inférieur*, elle est également justifiée par les Théologiens catholiques : Quia enim ante Christi adventum, dit encore S. Thomas (*Suppl.*, q. 69, a. 4) Sanctorum requies habebat defectum requiei adjunctum, dicebatur idem *Infernus* et *sinus Abrahæ*, unde ibi non videbatur Deus. Sed quia post Christi adventum Sanctorum requies est completa, cum Deum videant, talis requies dicitur *Sinus Abrahæ*, et nullo modo *Infernus* : et ad hunc *sinum Abrahæ* Ecclesia orat fideles perducere.

X. — *La Grèce a connu la future délivrance des hommes captifs dans les Enfers.*

Les traditions antiques, contenues dans la célèbre tragédie d'Eschyle, disent que Prométhée, le représentant ou la personnification de l'humanité, *devait souffrir jusqu'à ce que Dieu voulût se charger de ses maux et prendre sa place ; jusqu'à ce qu'il voulût ensuite descendre dans les profondeurs des Enfers.* A cette époque, le Prince des Puissances Infernales, le premier des faux dieux de la Gentilité, qui se faisait adorer sous le nom de *Jupiter*, *devait tomber sans gloire, être dépouillé de son sceptre, par un Libérateur né de la femme, etc.*

Ces paroles sont étonnantes dans la bouche du poète païen : elles feraient croire que cet Athénien n'avait pas seulement connu les paroles de la tradition, mais encore celles des Livres Hébreux. Car il n'y a qu'un Dieu qui doive briser les portes de l'Enfer : Celui attendu par les Patriarches, Celui que nous appelons le Christ. (*Voir M. Bonnetty, annal., n. III, p. 183 ; et le Livre VIII, c. 3, col. 2, n. XI.*)

3^e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

- I. — Les Patriarches et les anciens Justes ont été visités dans les Enfers par Jésus. — Plusieurs Saints sont ressuscités avec lui et par lui.
- II. — Conformité des oracles avec les faits.
- III. — Jésus dans le sein de la terre et dans les Limbes.
- IV. — Témoignage de S. Pierre, sur cet événement. — Jésus évangélise dans les Limbes.
- V. — Le témoignage apostolique, sur la descente de Jésus aux Enfers.

I. — *Les Patriarches et les anciens Justes ont été visités par Jésus descendu aux Enfers. — Plusieurs saints ont ressuscité avec lui et par lui.*

La Descente du Christ aux Enfers est un événement majeur ; car c'est la rédemption de toute l'antiquité, c'est-à-dire de tous les Justes qui parurent dans le monde durant plus de quatre mille ans.

Or, si dans l'histoire de Jésus nous n'avions aucun fait historique et extérieur, qui prouvât la descente du Christ aux Limbes, et la délivrance qu'il a procurée aux âmes des Justes, on pourrait peut-être penser que nous appliquons sans motif à notre Sauveur les prophéties des Hébreux et les traditions de leurs Docteurs. Mais il n'en est point ainsi ; car nous avons une forte preuve de cette délivrance des anciens Justes, dans un fait extérieur et historique que rapporte S. Matthieu. Très-probablement, en faisant ce récit, cet évangéliste pensait moins à la délivrance générale des anciens Justes, captifs des Limbes, qu'aux autres grands événements qui se passèrent alors. Voici ce fait très-intéressant :

S. Matth., xxvii, 52, 53. — *Multa corpora Sanctorum qui dormierunt, resurrexerunt ; et exeuntes de monumentis. . , venerunt in Sanctam civitatem, et apparuerunt multis.*

Les sépulcres s'ouvrirent et plusieurs corps de Saints, qui étaient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent. Ils sortirent de leurs tombeaux après sa Résurrection, vinrent en la Ville Sainte, et furent vus d'un grand nombre de personnes.

Tatien et Ammonius d'Alexandrie, rapportent ainsi le même fait dans leurs *Harmonies Évangéliques* :

« *Petræ dissiliunt, et monumenta aperiuntur, prodeuntibus*
« *indè quibusdam perspectæ sanctitatis hominibus. — Quæ*
« *res Centurioni qui tunc aderat aliisque compluribus fidem de*
« *Christo faciebant. . . . (Ammonius. Harm.)*

D'où viennent ces Saints ? Pourquoi sortent-ils des sépul-

eres? Qui a brisé pour eux les liens de la mort? Qui a rompu en leur faveur les barrières d'airain des Enfers, et les portes de fer des tombeaux?

— C'est Jésus, qui a ainsi éveillé leurs corps de la poussière des monuments, qui a fait sortir leurs âmes des Limbes souterrains, afin qu'ils attestassent hautement, que les Saints étaient délivrés de la mort et des Enfers; et qu'ils étaient délivrés par Jésus, par la vertu de son sang et de sa mort. Voilà, certes, un événement qui montre à tout l'univers que Jésus est le maître des Enfers, le vainqueur de la mort, le libérateur des anciens Justes et des Patriarches, comme il est le Sauveur du genre humain. (Eusèbe, S. Jérôme, — Tirinus.) Car sa puissance s'est fait sentir efficacement dans les Enfers en faveur des Patriarches, comme elle s'était manifestée du haut de la croix par des prodiges éclatants, afin de confondre les incrédules et les déicides.

II. — *Conformité des Oracles et des faits.*

Remarquons le rapport de la prophétie d'Osée avec la narration évangélique. *Dans les deux jours, les Justes sont visités et éclairés par le Christ, et, le troisième jour, le Messie Jésus les ressuscite avec lui.*

L'Enfer ou le Limbe des Pères est dépouillé, ruiné; les possessions des *forts*, les richesses des Puissances des ténèbres leur sont enlevées de force : le règne de la mort est détruit par Jésus-Christ; le *Lac qui est sans eau*, c'est-à-dire le *Puits* de l'abîme, voit ses captifs lui échapper. (Zach. 9.)

Le psaume prophétique LXVII est accompli. Car *ceux qui étaient captifs, sont tirés de leurs liens avec puissance*; le Christ, remontant dans le plus haut des cieux, ascendens in altum, emmènera à sa suite ces captifs délivrés et sauvés.

Les Saints de l'Ancien Testament soupiraient depuis longtemps après son arrivée. *Abraham, disait Jésus, a désiré voir mon jour (ou ma lumière); il l'a vu et il en a été com-*

blé de joie. Mon avènement a été pour lui un signe de prochaine rédemption. On doit croire qu'Adam, Eve, Noë, Sem, Isaac, Jacob, Joseph, etc., peut-être aussi Siméon, Zacharie, Jean-Baptiste, attendaient aussi cette heureuse visite de délivrance. Or, notre Seigneur Jésus est descendu dans les parties basses de la terre : il a visité ces anciens Justes qui, détenus dans les Limbes, l'attendaient avec de vifs désirs, semblables à des captifs qui soupirent après Celui qui leur ouvrira les barrières de leur prison; il leur a dit : Maintenant *sortez* de prison. *Exite!* — Vous qui êtes assis dans les ténèbres, *voyez la lumière!* « Revelamini! » C'est là en effet, ce qui est historiquement arrivé, lors de la Descente de Jésus dans le Sépulcre et dans les Enfers. Le peuple des Justes a dû tenir alors le langage que longtemps d'avance le Prophète Isaïe leur mettait dans la bouche :

C'est là vraiment Celui qui est notre Dieu ; nous l'avons attendu et il nous a sauvés !

C'est lui qui est le Seigneur ; nous l'avons attendu longtemps, et nous tressaillerons dans le salut qu'il nous apportera, et exultabimus et lactabimus in salutari ejus. (Is. xxv, 7.) C'est bien là l'expression de leurs sentiments de gratitude et de joie, à la vue de Jésus, leur désiré Libérateur. Un ancien évangile ou mémoire, non-canonique, le marque expressément. (7 col., xxiv.)

III. — *Jésus dans le sein de la terre et dans les Limbes.*

S. Matth., XII, v. 39 et suiv. — Aux Juifs qui lui demandaient un signe céleste, Jésus répondit :

Cette race méchante et adultère, demande un prodige, et il ne lui en sera pas donné d'autre que celui du Prophète Jonas ; car, comme Jonas a été trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, ainsi le Fils de l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre : sic erit Filius Hominis in corde terræ.

Or, Jonas était vivant dans le ventre du poisson, qui lui servait de tombeau. De même, Jésus, dont le corps était enseveli dans le sépulcre, se trouvait vivant, quant à l'âme, dans les profondeurs des Limbes. C'est l'explication de Tertullien, de S. Irénée, de S. Jérôme, de S. Chrysostôme, de Théophylacte, etc.

Durant ces deux jours, que fit Jésus dans les Enfers ?

— Il apparaissait, comme il a été dit, à tous les Justes : il leur annonçait la bonne nouvelle de l'Évangile, leur délivrance : il les comblait de joie et de consolation. Il faisait aussi en même temps, dit un Interprète, des reproches aux réprouvés, qui n'avaient point espéré en lui, ni cru aux promesses divines. Il donnait des louanges aux âmes pieuses, destinées à la gloire. Enfin, il les tira de ce lieu ; il attira tout à lui, par le mérite de son Sacrifice offert sur la croix, selon qu'il l'avait lui-même prédit : *cum exaltatus fuero, omnia traham ad meipsum.* (Jean, XII, 32.) Il les introduisit sans doute dans l'Eden ou le Paradis, en même temps qu'il y fit entrer le bon larron. (Voyez S. Luc, XXIII, 43) : *Aujourd'hui vous serez avec moi dans le Paradis* ; et l'Évangile de Nicodème, xxvi. et 7 col., 26.)

IV. — *Témoignage de S. Pierre sur ce fait. — Jésus évangélise dans les Limbes.*

Les Évangélistes sacrés ne nous ayant transmis que les faits extérieurs et sensibles qui s'accomplirent sous les yeux de tout le peuple, ne nous ont pas raconté ce que fit l'Âme de Jésus dans les Enfers. L'apôtre S. Pierre va suppléer à ce défaut, par un récit doctrinal que nous trouvons dans sa première épître :

1. S. Pierre, III, v. 18 et suiv. — *Jésus-Christ, dit ce premier témoin des faits évangéliques, a souffert la mort pour nos péchés, le Juste pour les injustes, afin qu'il pût nous*

offrir à Dieu, étant mort en sa chair, mais étant demeuré vivant quant à l'esprit ;

19. *Par lequel aussi il alla prêcher aux Esprits, qui étaient retenus en prison ;*

20. *A ces Esprits, qui autrefois avaient été incrédules, lorsque, du temps de Noë, Dieu les attendait avec patience, tandis qu'on bâtissait l'arche.*

21. *Ce qui était la figure à laquelle répond maintenant le Baptême qui.... vous sauve par la résurrection de Jésus-Christ ;*

In quo et his qui in carcere erant, Spiritibus veniens prædicavit ; qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noë, cum fabricaretur arca.

22. *Ayant détruit, englouti la mort, afin que nous devinions les héritiers de la vie éternelle, et s'étant assujetti les Anges, les Puissances et les Dominations, tant celles du Ciel que celles des Enfers, il est parti pour le Ciel.*

Deglutiens mortem (1 col., v., 3^o) ; profectus in cœlum, subjectis sibi Angelis et potestatibus et Virtutibus.

La prison dont il s'agit ici, c'est le Purgatoire ou le Limbe ; ces Esprits, ce sont les âmes des défunts ; Jésus y vint, dans l'intervalle des trois jours de sa mort ; selon S. Thomas et tous les Théologiens, ces lieux souterrains, où descendit le Christ, étaient le Limbe des Pères, appelé aussi le sein d'Abraham, et le Purgatoire. Les Incrédules, contemporains de Noë, qui sont sauvés ici par Jésus-Christ, sont ceux qui, voyant les menaces de Dieu s'accomplir et le déluge arriver, avaient cru, s'étaient repentis, et qui, étant morts dans l'acte de leur conversion, avaient été placés avec les Justes dans les Limbes d'Abraham.

Plus loin, (*ibid.* iv, 6), S. Pierre expose encore ainsi le même sujet :

Propter hoc enim et mortuis evangelizatum est, ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivunt autem secundum Deum in Spiritu.

L'Évangile a été aussi prêché aux morts, afin qu'ayant été punis devant les hommes selon la chair, il reçussent devant Dieu la vie de l'Esprit.

Jésus-Christ a voulu descendre aux Enfers, et annoncer la bonne nouvelle de la Rédemption aux Patriarches et aux Justes, qui y étaient détenus, afin que les mondains et les athées sussent que les Justes, qu'ils regardent comme anéantis après la mort, sont néanmoins vivants devant Dieu et qu'ils sont destinés à d'immortelles récompenses. (Ménochius, Tirinus.)

Dans cette circonstance, *Jésus arrêta*, dit le même Apôtre (Act. II, 24), *les douleurs de l'Enfer*, solutis doloribus Inferni, *étant impossible qu'il y fût retenu* ; c'est-à-dire qu'il rompit les liens de la mort. Car, ajoute ici S. Augustin avec le Psalmiste, *le Christ était libre parmi les morts : inter mortuos liber*. Il n'a donc pas souffert les tourments de l'Enfer, comme le disait l'hérésiarque Calvin. Une âme, exempte de péché, dit S. Fulgence, ne devait pas être soumise au supplice ; et un corps, pur de toute souillure, ne devait point éprouver la corruption.

V. — *Le témoignage apostolique sur la Descente de Jésus aux Enfers.*

Les Apôtres ont résumé la doctrine évangélique, relative à ce fait, dans le cinquième article du Symbole, qui porte leur nom : *Sepultus descendit ad Inferos : Il a été enseveli et il est descendu aux Enfers.*

Ces paroles signifient que *le corps* du Christ Jésus fut *enseveli* dans le tombeau, et que *son âme* est *descendue* dans les *Limbes*. Elles ont désigné à la fois la place du corps et celle de l'âme. (Génébrard, in ps. 15.)

Que maintenant les Protestants expliquent cet article du Symbole de la simple sépulture du corps de Jésus-Christ, outre qu'ils violentent la lettre du texte, ils ont encore contre eux le sentiment de toute l'antiquité et de toute l'Eglise, — comme nous allons le voir dans la colonne suivante.

4^e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PREMIERS CHRÉTIENS.

SOMMAIRE.

- I. — Descente de Jésus aux Enfers. — *S. Paul.*
- II. — Délivrance des Justes, captifs aux Limbes — *Id.*
- III. — Jésus a dépouillé les Enfers des millions d'âmes qu'ils tenaient captives et comme en prison. — *Id.*
- IV. — Jésus introduit les anciens Justes dans le Paradis. — *S. Ignace. — S. Polycarpe.*
- V. — Prédication de Jésus dans les Limbes. — *S. Hermas. — S. Clément.*
- VI. — Réveil des morts. — Rupture des portes d'airain. — Triomphe de Jésus-Christ sur les puissances de ténèbres.
- VII. — Du Paradis où entrèrent les Patriarches, au sortir des Limbes.

I. — *Descente de Jésus aux Enfers.* — *S. Paul.*

L'apôtre S. Paul que Jésus-Christ même instruisit du mystère de la Rédemption, fait d'abord allusion à la descente du Christ aux Enfers dans les paroles suivantes, (*Rom.*, x, 6, 7) :

Ne dites point en votre cœur : Qui pourra monter au ciel? C'est-à-dire pour en faire descendre Jésus-Christ?

Où qui pourra descendre au fond de la terre? C'est-à-dire pour appeler Jésus-Christ d'entre les morts. « Quis descendet in abyssum? Hoc est, Christum à mortuis revocare. » Cet

abîme, c'est-à-dire les parties souterraines, désignent les Enfers ou Limbes, séjour des morts, d'où est sorti le Christ, notre Sauveur.

Cet Apôtre nous parle très-clairement de cette descente de Jésus aux Enfers, dans son épître aux Ephésiens.

II. — *Délivrance des Justes, captifs aux Limbes.*

Ephés., iv, 8, 9. — *Etant monté en haut, dit S. Paul, il a emmené captive une multitude de captifs, et il a répandu ses dons sur les hommes.*

D'où Jésus avait-il tiré ces captifs nombreux qu'il emmène avec lui? L'Apôtre va nous le faire comprendre par ce qu'il dit ensuite. Il ajoute :

Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre, lesquelles ne sauraient être autres que les Limbes. Celui qui est descendu est le même qui est monté au-dessus de tous les Cieux, afin de remplir toutes choses.

C'est ainsi que S. Paul, expliquant le mystère de Jésus-Christ, nous indique, en passant, l'accomplissement partiel du psaume LXXVII^e dans la délivrance des anciens Pères, captifs des Limbes. — S. Chrysost., S. Jérôme, S. Ambroise, Théophylacte, S. Anselme, cités dans Tirinus. — (Cfr I col., 1.)

III. — *Jésus a dépouillé les Enfers des millions d'âmes qu'ils tenaient captives et comme en prison. — Tirinus. — Il a détruit la puissance et les droits des Démons sur les hommes.*

Épître aux Coloss., II, 14, 15. — S. Paul s'exprime sur ce point en des termes remarquables :

Delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, et ipsum tulit de medio, affigens illud cruci.

Et expolians Principatus et Potestates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso.

Jésus-Christ a effacé la cédula de mort qui s'élevait contre nous par les décrets de Dieu ; il l'a abolie entièrement, en l'attachant à la croix, c'est-à-dire par la vertu de sa mort volontaire.

Et ayant dépouillé (expolians) les Principautés et les Puissances, il les a menées hautement en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincues par lui-même.

Par là fut accompli ce qui était prédit de lui par le nom significatif que lui avait donné Isaïe (VIII, 1, 3) :

Donnez-lui nom : Chasbas, c'est-à-dire : Hâte-toi de ravir les dépouilles : Prends vite le butin.

Voca nomen ejus : Accelera spolia detrahere : festina prædari.

Épître aux Hébreux, II, 14. S. Paul dit encore à ce sujet :

Il a pris notre nature, passible et mortelle, afin de détruire par sa mort Celui qui avait l'empire de la mort éternelle, c'est-à-dire le Diable, et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort éternelle tenait dans une continuelle servitude pendant leur vie. Ut per mortem destrueret eum qui habebat mortis imperium, id est, Diabolum : et liberaret eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti. (Comp. I col., II, 2°.)

Ainsi, l'on voit que le Christ Jésus a enchaîné le Prince de la mort ; qu'il a ravi au Démon sa proie, en même temps que son empire et ses droits sur les hommes, de sorte que, à dater du jour de la mort de Jésus, les hommes ne seront plus, malgré eux, sous l'empire du Prince des ténèbres, sinon qu'ils veuillent eux-mêmes s'y rengager.

Les Docteurs de l'Église reconnaissent généralement dans ces paroles de S. Paul la doctrine de la délivrance des anciens Pères, et celle de la spoliation des Puissances Infernales, par Jésus-Christ.

IV. — *Jésus a visité les Limbes. — Il a ressuscité les anciens Justes, et les a introduits dans le Paradis.*

S. Ignace (an 25-70) : « Il est le Pontife Suprême. A lui a été ouvert le Saint des Saints ; à lui seul sont confiés les secrets de Dieu. Il est la Porte du Père, par laquelle sont entrés Abraham, Isaac et Jacob, les Prophètes, les Apôtres et l'Eglise. » (*Ad. Philadelph.*, n. 9.)

Et ailleurs :

« Les Prophètes étaient en esprit les Disciples de Jésus-Christ, et ils l'attendaient comme leur Docteur. Et parce qu'ils avaient mis leur espérance en lui, il les a visités et les a ressuscités d'entre les morts. »

« *Και διὰ τουτο, ον δικαίως ἀνέμενον, παρῶν ηγειρεν αυτους εκ νεκρων.* »

« *Et propter hoc, is quem juste præstolabantur, adveniens suscitavit ipsos ex mortuis.* » (*Epist. auth. Ignat ad Magnes.* n. 9.)

Voilà, certainement, un fort beau témoignage, que ce disciple des Apôtres rend sur le sujet présent. (*Comp.* 3 col., 1.)

S. Polycarpe, qui vivait à la même époque, dit que « Notre-Seigneur Jésus-Christ est descendu jusqu'à la mort pour nos péchés ; mais que Dieu l'a ressuscité, après avoir rompu les liens et les douleurs de l'Enfer, *λυσας τας ωδινας του Αδου.* » (N° 1, *ad Philipp.*)

V. — *L'Evangile annoncé dans les Limbes. — Croyance de toute l'Antiquité.*

S. Hermas (an 40-80), au livre troisième du *Pasteur*, similitude VIII, n° 16, demande à l'Ange :

« Pourquoi ces pierres ont-elles été tirées d'un Lieu profond, et posées ensuite dans la structure de cette tour (de l'Eglise du ciel), puisqu'elles étaient déjà animées de l'Esprit-Saint ?

“ L’Ange répond :

“ Il était nécessaire qu’elles fussent purifiées par l’eau (baptismale) pour être tirées de ce lieu et pour entrer dans le lieu du repos. Elles ne pouvaient, par aucun autre moyen, entrer dans le Royaume de Dieu. Ces défunts ont donc été marqués du sceau du Fils de Dieu, et sont entrés dans le Royaume de Dieu. Car avant que l’homme ait reçu le nom du Fils de Dieu, il est destiné à la mort ; mais dès qu’il reçoit ce sceau, il est délivré de la mort et rendu à la vie. Or, ce sceau, c’est l’eau (baptismale), dans laquelle descendent les hommes destinés à la mort ; mais ils remontent rendus à la vie. Ce sceau a donc été prêché aux morts, qui le reçurent afin d’entrer dans le Royaume de Dieu.

“ Alors je dis :

“ Pourquoi donc, Seigneur, ces quarante pierres remontèrent-elles avec eux du fond de l’abîme, lorsque déjà elles étaient marquées de ce sceau ?

“ Il me dit :

“ Ce sont les Apôtres et les Docteurs, qui ont prêché le nom du Fils de Dieu à ceux qui étaient morts avant eux, et qui leur ont donné ce signe. Ils descendirent donc avec eux dans l’eau (mystique du baptême) et ils remontèrent vivants. Or, ils y étaient descendus vivants ; quant à ceux qui étaient morts avant eux, ils y descendirent morts, mais ils remontèrent vivants. Ils reçurent donc la vie par les Apôtres et connurent par eux le Fils de Dieu ; c’est pour cela qu’ils remontèrent avec eux, et qu’ils entrèrent dans la construction de la tour ; car ils avaient vécu dans la justice et ils étaient morts dans la sainteté. Or, il ne leur manquait que ce sceau. ”

S. *Clément d’Alexandrie* (an 180), l. VI, 6, *strom.*, cite et approuve ce que dit S. Hermas, de la descente de Jésus-Christ aux Enfers, ainsi que de la prédication que les

Apôtres ont portée aux Limbes, à l'exemple du Seigneur.

Le même Docteur (*ibid.*), consacre une partie d'un long chapitre à parler de la descente de Jésus Christ aux Enfers. Il dit que l'Évangile a été annoncé et aux Hébreux et aux Gentils qui se trouvaient dans les Enfers. Il cite une Ecriture où il est dit :

L'Enfer dit à l'Abîme :

Nous n'avons point vu sa face ; mais nous avons entendu sa voix.

S. Clément enseigne que tous ceux qui ont cru et qui ont confessé Jésus-Christ, dans ce séjour, ont été sauvés. Il parle d'un grand nombre de morts, qui, brisant la tombe sous laquelle ils dormaient, se relevèrent, sans aucun doute, pour être transportés dans un lieu meilleur. — Que dirai-je, ajoute-t-il ? A la présence du Sauveur, il s'est fait un mouvement général et une translation universelle. — C'est ainsi que les Anciens Pères avaient de hautes idées de la Descente de Jésus-Christ aux Limbes.

VI. — Réveil des morts. — Rupture des portes d'airain. — Triomphe du Christ sur les Puissances de ténèbres. — S. Justin, S. Irénée, Tertullien, S. Ambroise.

S. Justin (an 150) : « N'oublions pas cet autre endroit de Jérémie que les Juifs ont également supprimé :

« Le Seigneur s'est ressouvenu de ses morts d'Israël, qui sont endormis dans la terre des tombeaux, et il est descendu vers eux pour leur évangéliser son salut. » (Dial., n. 72.)

S. Justin rappelle ici deux choses : la prophétie et son accomplissement.

S. Irénée, l. iv, c. 33, insiste sur ce point important, et, dans plusieurs endroits de son livre, il dit que « Jésus-Christ est descendu vers les morts pour les rendre à la vie et les délivrer de la mort. »

« Sa Passion, dit ce vénérable Docteur, devait être le

« signal de ceux qui dorment dans les ombres de la mort,
« et qu'il allait bientôt descendre dans les entrailles de la
« terre, pour se faire voir ensuite à eux. C'est ce qu'il vou-
« lait exprimer, quand il disait à ses Disciples : *En vérité,*
« *je vous dis que beaucoup de Prophètes et de Justes ont désiré*
« *voir ce que vous voyez, et ne l'ont pas vu, et entendre ce*
« *que vous entendez, et ne l'ont point entendu.* Il est donc
« certain que ce n'est pas seulement pour le salut de ceux
« qui vivaient alors, c'est-à-dire au temps de César Ti-
« bère, et qui croyaient en lui, que le Christ est venu sur
« la terre, mais encore pour le salut de tous ceux qui ont
« cru en lui dans les temps antérieurs, qui ont désiré de le
« voir et d'entendre sa voix, et pour tous ceux qui croi-
« raient en lui dans les temps à venir. (*Comp. 2 col., VII.*)
« Et de même que les Anciens Justes étaient la figure de
« l'Eglise future et du Nouveau Testament; de même
« l'Eglise, ainsi que nous qui vivons sous sa loi, nous
« sommes la figure et comme le reflet des Justes et des
« Patriarches des anciens temps, qui reçoivent maintenant
« dans le Ciel la récompense de leurs travaux.» (*S. Irén.,*
l. IV, c. 22.)

Tertullien dit que « Jésus a brisé les portes de diamant
« du tombeau et les verroux d'airain des Enfers : *Portas*
« *adamantinas mortis et aeneas seras Inferorum infregit.* »
(*L. de Résurr., p. 52, a.*)

Il enseigne ailleurs que le Christ est descendu aux
Enfers vers les âmes des Patriarches. (*L. de animâ,*
p. 329.)

S. Ambroise : « Pourquoi le Christ, qui est exempt de
« tout péché, descend-il au fond des Enfers ? — C'est pour
« en briser les serrures et les portes, pour détruire la do-
« mination de la mort, pour arracher de la gueule du
« Démon, les âmes que le péché originel avait livrées à
« ce cruel tyran, et pour écrire ainsi jusqu'au fond de l'a-

« bime, en caractères éternels, son divin triomphe. »
(*De pasch.*, c. 4.)

Tous les Pères ont parlé pareillement de la Descente de Jésus-Christ aux Enfers. Il serait trop long de rapporter les paroles de chacun.

VII. — *Du Paradis, ou entrèrent les Patriarches, au sortir des Limbes.*

L'opinion dominante parmi les anciens chrétiens, et qui paraît la plus vraisemblable, est que Jésus-Christ, après avoir tiré les Patriarches et les Prophètes du sein des Enfers, les introduisit immédiatement avec le bon larron, non dans le Ciel, mais dans le Paradis, d'où Adam avait été chassé, et où l'on place Hénoc et Elie. Il ne devait les faire entrer dans le Ciel, qu'au jour de son Ascension. Tel est le sentiment de beaucoup de Pères grecs et latins, ainsi que de plusieurs Théologiens anciens et modernes. (Voyez S. Cyrille de Jérusalem, XIII, catéch. 31 ; et XIV, 10) : « C'est au printemps, dit ce Père, que la désobéissance de l'homme l'a fait chasser du Paradis ; c'est au printemps, à l'apparition des fleurs, que la foi et l'obéissance lui en ont rouvert les portes. »

L'ancien auteur des *Explications* attribuées à S. Justin, dit que « la résurrection des corps nombreux de saints qui furent éveillés d'entre les morts, était une preuve que la mort du Christ a été la vie des hommes, tant pour ceux qui vivent présentement que pour ceux qui sont dans les Enfers ; ces derniers n'ont plus cessé de vivre, mais sont restés immortels, comme Enoch et Elie, et furent placés ensemble avec eux dans le Paradis, attendant la résurrection du Christ... » (S. Justin, *Quest.* 85.)

Dans le livre VII, 6, des *Historiæ Apostolicæ*, S. Matthieu s'exprime ainsi :

« Le Christ a ouvert le Paradis à toutes les âmes saintes,

« sorties de leurs corps. Il a même ouvert les Royaumes
« célestes à celles qui ressuscitent dans le dernier jour.
« Désormais donc, celui qui le désire, peut rentrer dans la
« vie et le Paradis, d'où fut chassé Adam, notre père selon
« la chair. Le Seigneur Jésus nous a ouvert les portes du
« Paradis, afin que nous retournions dans cette patrie, où
« la mort n'a point d'empire, et où l'on jouit d'une joie per-
« pétuelle. »

S. Barthélemy, *ibid.*, l. VIII, 5, force le Démon à confes-
ser que « le Roi de l'Enfer, Satan, et que la Reine du Tar-
« tare, la Mort, ont été enchaînés avec des liens de feu,
« par les Anges de Jésus-Christ crucifié... »

S. Thomas, *ibid.*, l. IX, 19, priaît ainsi Jésus Christ :
« Seigneur, vous qui êtes la résurrection des morts, la ré-
« demption des pécheurs, vous avez pénétré le domicile de
« la mort, les lieux même de l'Enfer, afin de nous délivrer
« des liens de la mort ; les Princes de la mort furent sur-
« pris de votre arrivée, ne purent vous retenir captif, ni
« vous empêcher de sortir : bien plus, ils se virent dépouil-
« lés de leur antique proie, et eurent la douleur de vous
« voir partir avec le trophée de votre victoire... »

Voyez encore S. Ignace, *ad Trall.* 9 ; S. Marcaire, évêq.
de Jérusalem, *Act. Concil. Nic.* apud Gelas, Ciz. l. I, 24 ;
Constit. Apost., l. V, c. 14 ; S. Thaddée, apôtre, *apud*
Euseb., *hist.*, l. I, c. ult. ; S. Cyr. Jérusol., *catéch.* XIV.

Quant à la prédication de Jésus Christ dans les Enfers,
voyez une foule de témoignages anciens, cités par Cotelier,
in Pastorem Hermæ, l. III, *similit.* IX, n. 16.

5° COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

SOMMAIRE.

- I. — Jésus a prédit que Dieu le ferait sortir des Enfers
- II. — Objection des Rabbins. — Futilité de ces objections. — Elles ont été puisées dans les livres des Hérésiarques, tels que Marcion — Pères qui les ont réfutées.
- III. — Autre objection des Juifs Infidèles sur le même fait. — Comment il faut entendre l'oracle du prophète Michée, c. 2, v. 13 pour qu'il se puisse appliquer à la délivrance opérée par Jésus.

I. — *Jésus a prédit que Dieu le ferait sortir des Enfers.*
Les Juifs Infidèles ont écrit que, sur le point de mourir, Jésus leur avait dit :

Quoniam accipiet me Selah !

C'est le seizième verset du psaume quarante-huitième, où il est dit :

Le Seigneur me rachètera (me retirera) du sein de l'Enfer, lorsqu'il aura pris (reçu) mon âme.

Or, d'après les Hébreux, l'Enfer, dont il s'agit dans ce verset, est le Purgatoire, où vont les Justes après cette vie, pour y être purifiés des restes de leurs péchés. Donc, Jésus, en prédisant, selon les Juifs, qu'il n'irait que peu de temps en Enfer, a annoncé sa descente aux Limbes, suivie presque immédiatement de sa résurrection. (Sepher-Toldos, p. 19 ; Wagensel., *Tela ignea Satanæ.*)

II. — *Objections des Rabbins. — Futilité de ces objections.*
Dans l'ancien *Nizzachon*, ou Livre rabbinique, intitulé

Victoire, sur ces mots : *A cause de mon serviteur Jacob et d'Israël, mon élu* (Isaï. XLII), les Juifs Infidèles prétendent établir cette doctrine, savoir : que Dieu ne doit envoyer de Sauveur que pour eux seuls. — Voici textuellement ce qu'ils disent contre nous : « De telles paroles convainquent
« d'erreur les livres des Nazaréens (c'est-à-dire des Chré-
« tiens), dans lesquels on enseigne que Jésus est venu
« pour racheter les âmes qui étaient descendues et demeu-
« rées dans l'Enfer jusqu'à ce jour ; qu'il les a toutes ra-
« chetées, soit celles des bons, soit celles des méchants ;
« qu'il a racheté tant les âmes des Enfants de Jacob, que
« celles des Edomites, des Ismaélites, des Philistins, des
« Cédaréniens, des Moabites, des Lydiens, des Hagaré-
« niens, des Ethiopiens, et de toutes les autres nations,
« comme s'il fût venu pour tous ces peuples. Or, l'Écriture
« témoigne ici, au contraire, qu'il n'est venu que *pour Jacob*
« *seulement*. Que si le sentiment des Chrétiens est conforme
« à la vérité, l'opposé de ce qu'a dit l'Écriture a lieu ; et il
« y a deux souveraines Puissances, le Père et le Fils. »
Voilà ce qu'allèguent les Rabbins.

Or, pour détruire toute cette objection, il n'y a qu'un mot à répondre, c'est que le Sauveur que Dieu promet de susciter ici *à cause de Jacob et du peuple d'Israël*, est nommé le roi *Cyrus*. Voici, en effet, comment cet oracle commence :

Le Seigneur a dit à Cyrus, mon Christ, que j'ai pris par la main, etc....

Dans le sens littéral, il est donc vrai de dire que le Sauveur, ici promis, c'est-à-dire *Cyrus*, n'a été donné que pour la postérité naturelle *de Jacob*.

Mais il est un autre sens principal et plus relevé, que Dieu avait en vue dans cette prédiction du chapitre quarante-deuxième d'Isaïe, ça été de figurer le Grand Sauveur du Peuple de Dieu, le Rédempteur universel, le Vainqueur

des portes d'airain des Enfers, le Souverain Roi des nations ; c'était de le représenter prophétiquement dans Cyrus, à qui, dans ce dessein, *Dieu donna tous les royaumes de la terre, et devant qui il brisa les portes d'airain, rompit les verroux et les barres de fer de Babylone, ville ennemie, où le Peuple de Dieu était réduit en captivité.* C'est pourquoi, Dieu disait au roi Cyrus :

Je t'ai donné en figure de mon véritable Christ, et tu ne m'as point connu. Si donc, suivant la déclaration de Dieu même, Cyrus, vainqueur de toutes les nations, et sauveur du Peuple de Dieu, a été donné, en cette circonstance, comme figure prophétique du Christ, véritable Dominateur des nations et Libérateur du vrai peuple de Dieu, de ce grand peuple composé de tous les Justes, à quelque nation qu'ils appartiennent, il est évident que Jésus-Christ a dû venir, pour sauver non-seulement les âmes des Hébreux et des Patriarches, descendants de Jacob, mais encore celles des Justes, qui, comme Job, vécurent parmi la Gentilité. Car le Seigneur n'est pas le Dieu des Juifs seulement, il est également le Dieu de toutes les nations qu'il a créées.

Quant à ce que disent les Juifs Infidèles, que *Jésus-Christ aurait racheté des Enfers les méchants comme les bons*, c'est une erreur qui tombe d'elle-même devant le récit évangélique, qui ne parle que de *la résurrection des saints*, et devant la doctrine des Pères, qui affirment que Jésus-Christ délivra seulement *les âmes des Justes et des saints Patriarches.*

Si S. Pierre parle aussi du salut des Incrédules du temps de Noë, cela doit s'entendre de ceux qui alors avaient été incrédules à la voix de Dieu, mais qui crurent ensuite, se repentirent avant de mourir et même lorsqu'ils périssaient dans les eaux du Déluge.

— Peut-être les Juifs Infidèles ont-ils puisé ces opinions

hétérodoxes dans les écrits de Marcion et d'autres hérétiques semblables. Car voici ce qu'on y lisait :

L'hérésiarque Marcion (an 130), se voyant excommunié, prit le parti de se venger, en blasphémant, en dénaturant la doctrine des Apôtres. Cependant, il n'osa nier la Descente de Jésus-Christ aux Enfers, mais il voulut du moins, la plier à son avantage, en disant, que « Caïn et tous ceux
« qui lui ressemblent ; que les Sodomites et les Egyptiens,
« toutes les nations enfin, qui se sont souillées de crimes,
« ont été sauvées par le Seigneur, au moment de sa Des-
« cente aux Enfers, lorsqu'elles vinrent à sa rencontre.
« Elles ont part maintenant à son Royaume. Mais Abel,
« Enoch, Noë, et tous les Justes qui ont été agréables à
« Dieu, n'ont pas été sauvés. Car sachant, ajoute Marcion,
« que Dieu les éprouvait sans cesse et que peut-être l'arri-
« vée de Jésus était une nouvelle épreuve, ils ne vinrent
« pas à lui, et ne crurent pas à sa prédication ; aussi l'En-
« fer les retint-il dans son sein ténébreux. » (Dans S. Irén.,
l. 1, c. 27 ; dans S. Epiphane, *hér. 42, c. 4.*)

D'autres hérétiques ont enseigné que Jésus-Christ avait délivré des Enfers tous les hommes défunts depuis Adam, sans aucune exception. (Voir Philastre, *parte 3, hæresi 75* ; S. Augustin, *hær. 79: et epist. 98, 99* ; S. Grég. pape, *l. vi, epist. 15* ; Prædestinatus, *hær. 79, ubi Αδης ερδιταζι nuncupantur, propter lucrum salutis in Inferno.* Ces hérétiques ont été réfutés par S. Justin, S. Irénée, S. Grégoire de Naziance, *orat. 42* ; S. Jean Damascène, *orat. de fidelibus defunctis* ; Œcuménius, *in 1, Petri III, 18* ; Origène, S. Epiphane, etc... Apud Coteler. *SS. P. P, t. 1, p. 117.*)

Nul imposteur, dit S. Irénée, en parlant de Marcion, n'a osé altérer, mutiler avec tant d'impudence la Parole Sainte. — Néanmoins, tous les hérétiques proclamaient les effets prodigieux de la puissance de Jésus-Christ dans les Enfers.

III. — *Autre objection des Juifs sur le même fait.*

On lit dans le même *Nizzachon*, p. 113, un chapitre où les Juifs ne veulent pas que nous appliquions à la Descente de Jésus aux Enfers, le treizième verset du chapitre II du Prophète Michée, ainsi conçu :

« Ascendet effractor in conspectu eorum ; perruperunt
« transeuntes portam qua egrediuntur ; transibitque Rex
« eorum ante ipsos, et Deus in principiis eorum.

Il montera devant eux en leur ouvrant le chemin ; ils passeront en troupe à la porte, et y entreront : leur Roi marchera devant eux : le Seigneur sera à leur tête.

« Les Infidèles, disent les Juifs, expliquent ceci de Jésus, « savoir, en ce qu'il a brisé les portes de l'Enfer, qu'il en a « retiré les âmes, et qu'il les a précédées en marchant de- « vant elles. » — La réponse est à côté. Car, considérez ce qui précède et ce qui suit ce texte. Voici ce qui précède :

« *Cependant je vous rassemblerai tout entier, ô Jacob ! Je « réunirai les restes d'Israël, je mettrai mon peuple tout en- « semble, comme un troupeau dans la bergerie, comme des « brebis au milieu de leur parc ; et la foule des hommes y sera « si grande, qu'elle y causera même de la confusion et du « trouble.* »

Puis, vient le texte précité :

Ascendet effractor... Car Celui qui brise montera devant eux pour leur ouvrir le chemin : ils briseront la porte par où ils sortiront : Et leur Roi passera devant eux et leur Dieu sera à leur tête. C'est là le dernier verset du chapitre.

« Ce contexte, continuent les Juifs, montre que cet « homme qui brise n'a eu en vue que le rassemblement du « peuple d'Israël. Or, depuis l'époque de Jésus, ce peuple « de Dieu a toujours été dispersé, sans jamais avoir « été réuni depuis. Donc... »

— Il y aurait bien des choses à répondre aux Juifs qui

nous font ces objections. Bornons-nous à quelques points généraux.

1° Les Rabbins commencent, à l'occasion de cet oracle, par en contester l'application à la délivrance des âmes captives aux Enfers, que Jésus a effectivement tirées de ces lieux ; mais ces Juifs, comme on le voit, finissent par objecter que Notre Sauveur n'a pas réuni les restes d'Israël, puisqu'ils sont dispersés par toute la terre. Ils ont donc perdu de vue l'état de la question, telle qu'ils l'avaient posée dans le principe.

2° Les Juifs Infidèles, quoique rejetés de Dieu et dispersés en tout lieu, voudraient néanmoins se considérer encore comme les seuls vrais enfants d'Abraham et de Jacob, comme le seul vrai peuple de Dieu ; mais il y a 1800 ans que Dieu les a répudiés, et qu'il a réuni dans Jésus-Christ les restes d'Israël, c'est-à-dire tous les Justes qui restaient dans Israël, et qu'il en a fait un seul grand peuple ou troupeau avec ce qu'il y avait de Justes dans la Gentilité ; c'est ce nouveau peuple qu'il a appelé *son peuple*, le véritable *Israël* ; et les Juifs, son ancien héritage, devenus infidèles, n'ont plus été son peuple. (Osée, I, II, III.)

3° Que les Juifs nous citent un temps où, avec leur Chef, ils ont brisé les portes de leurs prisons, leur Dieu étant alors à leur tête ; qu'ils nous assignent une époque où, après un fait aussi éclatant, ils furent réunis en telle multitude, qu'il y avait trouble et confusion. S'il y a eu quelque retour de captivité, il n'a jamais été tel que ce qui est annoncé ici ; et la sortie de Babylone et de l'Assyrie a été, comme nous l'avons dit plus haut, une figure et un gage de cette autre grande délivrance, de cette sortie extraordinaire de tous les anciens Justes tirés des Limbes, et rassemblés, par Jésus le Sauveur du monde, en un seul grand peuple d'élus. — Au reste, le texte précédent, que contestent les Rabbins, est rarement cité par les Docteurs de

l'Eglise, à l'appui du fait dogmatique que nous établissons dans ce chapitre.

Comme ce texte présente quelque obscurité, nos Interprètes sont divisés sur le sens littéral et précis de cet oracle. Pour ce motif, nous ne donnons à notre interprétation qu'un degré de *probabilité* ; nous pourrions, sans inconvénient abandonner ce passage, d'autant que nous en avons assez d'autres très-certains, avoués des Hébreux comme des Chrétiens. Mais néanmoins il doit être maintenu.

Ces objections des Juifs sont, du reste, si faibles, qu'elles font vivement ressortir la force irrésistible de nos preuves précédentes. Elles n'atteignent nullement ce qui est clairement et certainement prophétique, concernant notre dogme.

6° COLONNE.

AVEUX DES PAIENS, ENNEMIS DU CHRIST.

SOMMAIRE.

- I. — Monument des peuples de Syrie, relatif à la multitude immense des Justes que le Christ Jésus tira des prisons infernales.
- II. — Tradition des Tartares, touchant la délivrance des âmes détenues aux Enfers.
- III. — Monument de l'Inde.
- IV. — Relation de Ponce-Pilate sur les prodiges qui signalèrent ce grand événement.
- V. — Comment Celse attaque la descente de Jésus-Christ aux Enfers et la délivrance des anciens Justes.

I. — *Monument des peuples de Syrie, relatif à la multitude innombrable de personnes que Jésus crucifié fit sortir des Enfers.*

Les archives de la ville d'Edesse, en Syrie, rapportent sommairement quels furent les points historiques de la vie de Jésus, que développa, en présence de tout le peuple, Thaddée, l'un des Septante Disciples.

« Rassemblez-moi demain tous vos citoyens, dit cet
« Homme Apostolique au prince Abgare, et je vous expo-
« serai devant eux ce qui concerne l'avènement de Jésus le
« Christ...., sa prédication nouvelle, son pouvoir miracu-
« leux, l'extérieur bas et abject de son humanité. (Je vous
« dirai) comment il s'abaissa lui-même, subit la mort, voila
« l'éclat de sa divinité; quelles nombreuses et cruelles
« souffrances il eut à supporter de la part des Juifs; la
« manière dont il fut crucifié; comment il descendit aux
« Enfers, rompit les barrières qui, dans tous les siècles
« précédents, avaient été inexpugnables; comment il res-
« suscita, et fit sortir des sépulcres, en même temps que
« lui-même, les morts qui, depuis plusieurs siècles anté-
« rieurs, gisaient dans les tombeaux; comment, étant des-
« cendu seul du haut des cieux, il remonta vers son Père,
« accompagné d'une multitude immense, et s'assit avec
« honneur à la droite de Dieu son Père..... *Qualiter... ad*
« *Inferos descenderit, claustrumque ab omni ævo intactum*
« *disruperit; quo pacto resurrexerit; et mortuos qui multis*
« *retro sæculis sepulti jacebant secum una suscitaverit: utque*
« *solus quidem e caelo descenderit, ascenderit vero ad Patrem*
« *cum maximo comitatu, et ad ejus dexteram honorifice sedeat*
« *in caelo.... » (Apud Euseb., hist., l. I, c. ult.)*

Cela est parfaitement d'accord avec tous les anciens monuments de l'Antiquité chrétienne. (Voir 4 col., VII.)

II. — *Monuments de l'Inde.*

Chez les Indiens de Coromandel, dans les livres de leurs Brachmanes, on trouve quelques points du Christianisme et notamment celui que nous traitons, qu'ils auront appris

soit de S. Thomas, apôtre de ces pays, soit de S. Barthélemy ou de S. Panténus, ou de quelque autre saint prédicateur.

« Ils font de Brama un fils de Dieu, un médiateur entre Dieu et les hommes, et lui attribuent tout ce que les Chrétiens rapportent de Jésus-Christ. Ils disent que Dieu est venu sur la terre ; qu'il a pris le nom de Christ ; qu'il a vaincu le Démon, vainqueur du monde, et arraché à ses fers seize mille vierges, que cet auteur du mal tenait captives ; et qu'épris de leur beauté il les épousa toutes. » Ce qui fait allusion à la délivrance des âmes et à la victoire de Jésus-Christ sur les Puissances de l'Enfer.

Ils ajoutent que « Gayazore a effacé les péchés du monde, et que Dieu l'a ensuite condamné à mourir, mais en accordant toutefois le privilège de délivrer leurs âmes de l'Enfer à tous ceux qui placeraient un pain sur son corps. » — Ce dernier trait est également une allusion au Sacrifice Eucharistique, qui est offert pour les âmes des fidèles trépassés, et spécialement au corps du Fils de Dieu, caché sous les apparences du pain. (Extrait des mémoires historiques de l'Orient. Voir la iv^e Prop., n. 2, de la Dém. év. d'Huet.)

III. — Traditions des Tartares, sur la délivrance des âmes détenues aux Enfers.

Dans la théologie mongole « le Dieu Fô, né de la Vierge Maia, appelé aussi *Sammonocodom*, après avoir exercé l'état de prédicateur du genre humain, voyant que les hommes ne cessaient pas de commettre des crimes et de souffrir toutes sortes de misères, et que les passions dérégées étaient un obstacle qui les empêchaient de connaître la véritable religion, se chargea de leurs misères pour les sauver. — Il les souffrit volontairement pour leur amour. Et, à l'égard de ceux qui étaient détenus aux Enfers et dans des corps de bêtes, il devint leur caution en se livrant pour eux en

otage... Il délivra et sauva les malheureux qu'il avait rachetés... Fô est la Sagesse même... Il sait tout, il connaît parfaitement tout ce qui se passe dans les mondes. Il est Maître des cieus et des hommes... »

Extrait des livres Tartares, par Deshauterayes, et publié dans le *Journal Asiatique*, tomes VII et VIII. M. Klaproth, analysant les livres de la théologie mongole ; *Asie polyglotte*. — (M. de Jessé, *Vie de Jésus-Christ*, t. I, p. 68.)

Les Indiens, dans les Puranas, disent pareillement, que Chrishna, ou *Salivahana* (*Dieu crucifié*), étant déposé de la croix, descendit aux Enfers, triompha de la mort, racheta les âmes, et renouvela le Monde. — (Sepp., t. I, p. 29.)

Ces traditions orientales nous font voir que la nouvelle des morts, miraculeusement ressuscités, lors de la Descente de Jésus-Christ aux Limbes, et que la doctrine de la délivrance des saintes âmes captives aux Enfers, se sont rapidement propagées par tout l'Orient, soit que les Apôtres y eussent eux-mêmes porté cette annonce, soit que ces peuples en aient été instruits au moyen de leurs relations commerciales avec quelques Chrétiens Perses, Juifs, Egyptiens, et autres.

IV. — *Relation de P. Pilate* (ex codice Colbertino 2493.)

Dans la Relation écrite en grec et adressée par P. Pilate à l'Empereur Tibère, on lit ce qui suit :

« Au milieu de cet effroi, des morts, sortis des
« sépulcres, se firent voir (dans Jérusalem), comme l'ont
« affirmé les Juifs qui furent témoins de ce spectacle.
« Parmi ces (morts ressuscités) se trouvaient Abraham,
« Isaac, Jacob, les Douze Patriarches, Moïse et Jean, les-
« quels, en partie, sont morts depuis 3500 ans ; et plusieurs
« autres personnes que les Juifs avaient connues durant
« leur vie. Ces morts déploraient déjà la guerre qui menace

« d'éclater à cause de l'impiété de cette nation ; ils profé-
« raient des paroles plaintives sur la ruine des Juifs et la
« destruction de leur Loi. . . . Le troisième jour, appa-
« rurent des hommes, vêtus de robes éclatantes, brillants
« comme des éclairs, accompagnés d'une multitude innom-
« brable d'autres personnes qui criaient d'une commune
« voix et disaient : *Le Christ qui a été crucifié est ressuscité !*
« En même temps, ceux qui avaient subi le joug de la ser-
« vitude dans les Enfers, sortirent de ces lieux souterrains
« de l'Enfer ; la terre était entr'ouverte de telle sorte,
« qu'elle paraissait n'avoir plus de fondement, et qu'elle
« laissait entrevoir les eaux de l'abîme, pendant que les
« Esprits Célestes, revêtus de formes corporelles, venaient
« au-devant de la multitude des morts ressuscités. Or,
« Celui qui avait ressuscité les morts, et qui avait enchaîné
« les Puissances Infernales, Jésus commanda d'annoncer à
« ses Disciples qu'il les précéderait en Galilée ; et qu'il se
« ferait voir à eux. Cette lumière, qui était apparue, ne
« cessa point de briller toute la nuit. Plusieurs Juifs, du
« nombre de ceux qui avaient maudit le Christ, furent en-
« gloutis dans la terre et ne reparurent point le lendemain.
« D'autres virent des apparitions telles que n'en vit jamais
« aucun de nous. . . . »

Ἐφθησαν δε εν αυτω τω φοβω νεκροῖ ανασταντες, ως αυτοι
Ιουδαῖοι μαρτυρησαντες εἶπον, εν οἷς Αβραάμ, και Ισαάκ.....

Ανηλθον τε εξ αδου οι δεδουλωμένοι εν τοις καταχθονίοις του
αδου, των εν τοις ουρανοις καιπερ υπαντουντων εν
σωματι εν μεσω του πληθους των ανασταντων νεκρων. Ὁ δε
αναστησας παντας τους νεκρους και συνδησας τον αδην, ελεγεν·
Ειπατε τοις μαθηταις.

(Apud Fabricium, *codex novi Test.*, t. III, p. 456.)

V. — *Comment Celse attaque la Descente de Jésus-Christ aux Enfers et la délivrance des anciens Justes.*

Ce philosophe païen, ne trouvant point de sérieuses raisons à opposer à ce fait, veut l'attaquer du moins par la raillerie, persuadé qu'on peut, faute de bonnes preuves, payer de mauvaises plaisanteries les esprits légers qui n'approfondissent pas les questions. Il dit donc, à ce sujet, que « Jésus n'ayant pu se faire de sectateurs dans ce monde, « est allé dans l'autre tâcher d'en gagner les habitants. » (Dans Orig., *contre Celse*, l. II, p. 101.)

Quoique le premier membre de phrase fut évidemment faux, il le fallait néanmoins pour donner quelque chose de piquant au second membre de phrase ; Celse n'a point pour cela fait difficulté de l'employer. Aussi, Origène lui répond-il sérieusement et solidement de la manière qui suit :

« Nous disons, malgré qu'il en ait, que, pendant que « Jésus fut sur la terre revêtu de son corps, il se fit non « quelques sectateurs seulement, mais tant de sectateurs, que « ce fut la cause même des embûches qu'on lui dressa. » En effet, les Pharisiens le voyant suivi d'un très-grand nombre de disciples, et se considérant eux-mêmes délaissés du peuple, devinrent jaloux, et finirent par se concerter entre eux et à se dire : *Que faisons-nous ? Voilà que tout le monde va après lui ; Ecce mundus totus post eum abiit.* (Jean XII, 19.) *Et dès lors ils cherchèrent à lui dresser des embûches pour le faire mourir.*

« Et nous dirons aussi, ajoute Origène, que son âme « étant dépouillée de son corps, alla vers les âmes qui « étaient dans le même état ; elle y alla, dis-je, afin de convertir celles qui voudraient recevoir ses enseignements, « ou Celles qu'Elle-même, par les raisons dont elle avait « connaissance, verrait les plus propres à ce qu'elle se « proposait. » (*Ibid.*)

7^e COLONNE.

TRADITION PROPHÉTIQUE DES ANCIENS HÉBREUX.

SOMMAIRE.

- Récit historico-apocalyptique, touchant les circonstances de la descente de Jésus aux Enfers. — Extrait de l'Évangile de Nicodème.
- Chap. XVII. — Les deux fils du B. Siméon, ressuscités d'entre les morts, avec le Christ, révèlent ce qui eut lieu dans les Enfers, lorsque Jésus-Christ y apparut après sa mort.
- XVIII. — Joie des Prophètes à la vue de la lumière de Jésus-Christ qui resplendit tout à coup dans les Limbes.
- XIX. — Récit de Seth.
- XX. — Colloque de Satan avec le Prince des Enfers. — Effroi de ce dernier.
- XXI. — Le cri subit : *Princes, ouvrez vos portes!* est suivi de l'entrée de Jésus-Christ dans les Enfers, dont il brise les barrières.
- XXII. — Se voyant vaincues, sans ressources, les Puissances Infernales s'humilient sous la main du Christ.
- XXIII. — Elles font des reproches à Satan, auteur de leur mal.
- XXIV. — Jésus-Christ appelle à lui les Saints. — Joie de ceux-ci.
- XXV. — S. Michel les introduit dans le Paradis.
- XXVI. — Entrée du bon larron
- XXVII. — Charinus et Lenthius terminent ici leur révélation, qu'ils remettent entre les mains des principaux Juifs. — Témoignages.
- Réflexions sur cette histoire primitive.

« XVII. — Joseph (d'Arimatee) dit à Anne et à Caïphe :

— Vous avez un juste motif d'être étonnés, puisque vous avez appris que Jésus est ressuscité et qu'il est monté au ciel. C'est là en effet une chose fort étonnante, car non-

seulement il est ressuscité d'entre les morts, mais il a même fait sortir de leurs sépulcres beaucoup d'autres morts, que plusieurs personnes ont vus dans Jérusalem. Or maintenant, écoutez ce que je vais dire : Nous avons tous connu le bienheureux Siméon, le grand-prêtre, qui prit dans ses bras (Jésus-Enfant qu'on présentait) dans le Temple. Siméon eut deux fils, qui sont morts, comme vous le savez ; nous tous, nous avons assisté à leurs funérailles, et nous sommes allés au lieu de leur sépulture. Présentement donc, allez, et voyez leurs monuments : vous les trouverez ouverts, parce que ces deux frères sont ressuscités ; ils sont dans la ville d'Arimathie, où ils vivent ensemble dans la prière. Quelques-uns les entendent jeter des cris, quoiqu'ils ne parlent avec personne, et qu'ils gardent le silence, semblables à des personnes mortes. Or venez, allons les trouver en leur donnant des marques d'honneur et de respect, et amenons-les au milieu de nous. Et si alors nous les en conjurons, peut-être nous révéleront-ils quelques-unes des circonstances mystérieuses de leur résurrection. »

« Entendant ces choses, les Juifs furent tous ravis de joie ; alors même, Anne et Caïphe, Nicodème et Joseph, et Gamaliel se transportèrent au lieu de la sépulture des deux frères ; n'y ayant point trouvé leurs corps, ils se rendirent dans la ville d'Arimathie, et ils les y trouvèrent tous deux à genoux, appliqués à la prière. Après les avoir salués et embrassés respectueusement et religieusement, ils les amenèrent à Jérusalem dans la Synagogue. Alors, les portes étant closes, ils prirent la Loi du Seigneur, et, la leur mettant dans les mains, ils les adjurèrent au nom du Dieu Adonai et du Dieu d'Israël, qui a parlé à nos Pères par la Loi et par les Prophètes, et leur dirent :

— « Si vous croyez que c'est Jésus lui-même qui vous a ressuscités d'entre les morts, dites-nous ce que vous avez vu,

et comment vous avez été ressuscités d'entre les morts. »

« Ayant entendu cette adjuration, Charinus et Lenthius sentirent trembler leurs membres, et leur cœur troublé poussa un soupir. Levant en même temps les yeux au ciel, ils firent avec leurs doigts le signe de la croix sur leur bouche, et aussitôt ils parlèrent, disant :

— Donnez-nous à chacun des tablettes, et nous vous écrirons tout ce que nous avons vu.

On leur donna ce qu'ils demandaient.

Alors, ils s'assirent l'un et l'autre, et ils écrivirent des paroles dont voici la teneur :

XVIII. Seigneur Jésus, ô Dieu notre Père, vous la résurrection et la vie de ceux qui sont morts, permettez-nous de révéler vos mystères, de dire ce que nous avons vu après la mort que vous avez soufferte sur votre croix ; car nous avons été adjurés en votre nom. Vous avez en effet défendu à vos serviteurs de raconter les secrets de votre divine Majesté, et les choses que vous avez accomplies dans les Enfers.

Or, lorsque nous étions placés avec nos Pères dans la profondeur de l'Enfer, dans l'ombre des ténèbres, tout à coup, une vive lumière, semblable à celle de l'aurore, brilla à nos yeux, et fut suivie d'une splendeur éclatante. Aussitôt, le Père de tout le genre humain, Adam, et avec lui tous les Patriarches et les Prophètes, tressaillirent de joie et dirent :

— Cette clarté provient de l'Auteur de la Lumière éternelle, de Celui qui nous a promis de nous faire entrer dans la splendeur de l'éternité.

Alors le prophète Isaïe s'écria et dit :

— C'est la lumière du Père et du Fils de Dieu ; (elle arrive) conformément à ce que j'ai prédit, lorsque je vivais sur la terre :

Le pays de Zabulon et le pays de Nephtali, le pays qui est au-delà du Jourdain¹ ; le peuple qui marchait dans les ténèbres, a vu une grande lumière. Et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient placés dans la région de l'ombre de la mort. (Esaï., ix, 12, Matth., iv, 15.)

« La voici maintenant arrivée au milieu de nous, elle a brillé aux yeux de ceux qui sont assis dans la mort². »

Lorsque nous nous réjouissions tous à la vue de cette lumière qui était venue luire sur nous, notre père Siméon arriva près de nous, et, transporté d'une vive allégresse, il dit à tous :

— Glorifiez le Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, que j'ai tenu dans mes bras, lorsqu'étant enfant, il fut présenté au Temple. Inspiré alors par l'Esprit-Saint, je lui dis en glorifiant Dieu :

Maintenant, mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous destinez pour être exposé à la vue de tous les peuples, comme la Lumière qui éclairera les nations et la gloire d'Israël, votre peuple.

Tous les Saints, qui étaient dans la profondeur de l'Enfer, entendant ces paroles, furent transportés d'une nouvelle joie.

Il survient ensuite un homme qui portait l'extérieur d'un ermite.

Tous lui demandent :

— Qui êtes-vous ?

Il leur répondit :

¹ Voir le chap. xvii, où il est dit que plusieurs de ceux qui ressuscitèrent d'entre les morts pour rendre témoignage à la résurrection du Christ, occupaient un lieu fertile et délicieux, situé au-delà du Jourdain.

² Tertullien enseigne que le *Limbe des Patriarches*, appelé aussi le *Sein d'Abraham*, était un lieu de rafraîchissement, situé dans les Enfers. (*Adv. Marcion.*, t. III, p. 183).

— Je suis la Voix de celui qui crie dans le désert, Jean-Baptiste, le Prophète du Très-Haut ; c'est moi qui ai marché devant sa face, lors de son avènement, afin de préparer ses voies et de donner à son peuple la connaissance du salut, pour qu'il obtint la rémission de ses péchés. Moi, Jean, lorsque je vis Jésus venir à moi, je fus inspiré par l'Esprit-Saint et je dis : *Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui ôte les péchés du monde !* Alors, je le baptisai dans le fleuve du Jourdain, et je vis l'Esprit-Saint descendre sur lui sous la forme d'une colombe, et j'entendis une voix venant du ciel, qui disait :

— *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances : écoutez-le !*

Et maintenant encore, remplissant ma fonction de Précurseur devant lui, je suis descendu vous annoncer que le Fils de Dieu lui-même étant descendu d'en haut comme un soleil levant, est venu prochainement nous visiter, et qu'il vient à nous qui sommes assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort.

XIX. Lorsque le premier homme, Adam, notre père, eut entendu dire que Jésus a été baptisé dans le Jourdain, il s'écria et dit à son fils Seth :

— Racontez à vos enfants les Patriarches et les Prophètes tout ce que vous avez appris de Michel l'Archange, lorsque je vous envoyai vers les portes du Paradis, afin de supplier Dieu d'oindre ma tête dans ma maladie ¹.

Alors Seth, s'approchant des saints Patriarches et des Prophètes, il leur dit :

Moi, Seth, lorsque je priais le Seigneur aux portes du

¹ Voyez à ce sujet les diverses traditions de l'antiquité, que nous avons rapportées en parlant de l'*Extrême-Onction*. (Liv. v, *Christol.*, t. v. p. 478.)

Paradis, l'Ange du Seigneur, Michel, m'apparut et me dit :

— J'ai été envoyé vers vous de la part du Seigneur. C'est moi qui suis établi à la garde du corps humain. Je vous le dis, ô Seth : ne priez point Dieu avec larmes, et ne le suppliez point au sujet de l'huile de miséricorde, qui provient du bois de l'Arbre de vie, dont vous souhaitez oindre Adam votre père, qui souffre d'une douleur de la tête ; car vous ne pourrez aucunement la recevoir, cette onction salutaire, si ce n'est dans les derniers jours, à une époque lointaine, si ce n'est, lorsqu'après 5500 ans révolus, le bien-aimé Fils de Dieu sera venu sur la terre, ressusciter le corps mortel d'Adam et ressusciter en même temps les corps des morts, et que lui-même sera baptisé dans l'eau du Jourdain. Et, lorsqu'il sera sorti de l'eau du Jourdain, il oindra de l'huile de sa miséricorde tous ceux qui croiront en lui, et cette huile de sa miséricorde durera d'âge en âge pour oindre ceux qui naîtront (et qui seront régénérés) par l'eau et par le Saint-Esprit pour la vie éternelle. C'est alors qu'étant descendu sur la terre, le bien-aimé Fils de Dieu, le Christ Jésus, introduira notre père Adam dans le Paradis, près de l'Arbre de miséricorde.

Or, après avoir entendu toutes ces choses de la bouche de Seth, tous les Patriarches et les Prophètes furent transportés d'une joie plus vive.

XX. Alors, comme tous les Saints étaient ravis d'allégresse, voici que Satan, le prince et le chef de la mort, dit au Prince des Enfers :

— Je m'appête à recevoir Jésus de Nazareth, qui s'est glorifié d'être le Fils de Dieu, et qui n'est simplement qu'un homme, à qui la crainte de la mort faisait dire : *Mon âme est triste jusqu'à la mort*¹. Il m'a causé bien des maux, à

¹ Ces paroles sont reproduites presque trait pour trait dans le

moi et à plusieurs autres (de nos compagnons); ceux que j'avais rendus aveugles et estropiés, ceux mêmes que je tourmentais par divers démons, il les a guéris d'une parole. Les morts que je vous avais amenés, il vous les a enlevés de force ¹.

Or, le Prince des Enfers, prenant la parole, dit à Satan :

— Quel est ce prince si puissant, bien qu'il soit un homme qui craint la mort? Tous les hommes puissants de la terre sont soumis à mon pouvoir et sont retenus ici; vous les avez assujettis par votre puissance et vous me les

discours d'Ensébe d'Alexandrie, ainsi que le remarquent M. Maury et d'autres auteurs. Voici la traduction du texte grecque d'Ensébe :

« Le Diable ayant entendu dire au Seigneur : *Mon âme est triste jusqu'à la mort, s'imagina qu'il craignait la mort et qu'il avait peur de la croix. Courant donc vers Hadès (l'Enfer, ou Prince de l'Enfer) : — Frère, lui dit-il, tenons-nous prêts, toi et moi, pour le mauvais jour. Fortifions ce lieu pour pouvoir y retenir prisonnier le nommé Jésus, qui, au dire de Jean et des Prophètes, doit venir nous expulser d'ici .. Cet homme m'a causé bien des maux sur la terre ; il m'a poussé à bout, il m'a dépouillé de bien des ressources. Ceux que j'avais tués, il leur rend la vie ; ceux dont j'avais comme désarticulé les membres, il les leur renoue par sa seule parole, et leur ordonne de porter leur lit sur leurs épaules. Il y en a d'autres que j'ai rendus aveugles et privés de la lumière, et je me réjouissais de les voir aller se frapper la tête contre les murs, se jeter à l'eau et tomber à la renverse dans les bourbiers, et voilà que cet homme venu de je ne sais où et prenant le contrepied de ce que je fais, leur rend le jour par ses paroles. Il ordonne à un aveugle-né de se laver les yeux avec de l'eau et de la boue à la fontaine de Siloë, et cet aveugle recouvre la vue. Et ne sachant en quel autre lieu me retirer, je pris avec moi mes serviteurs, et je m'éloignai de lui (Jésus), et ayant rencontré un beau jeune homme, j'entraî en lui et je fis ma demeure de son corps. J'ignore comment Jésus vint à le savoir, mais il arriva où j'étais et m'intima l'ordre de sortir. Et étant sorti, et ne sachant où me rendre, je lui demandai la permission d'entrer dans des pourceaux, ce que je fis, et je les étrangleai. »*

¹ On trouve dans Thilo, p. 700, l'indication de passages d'an-

avez amenés. Si donc celui-ci est puissant dans son humanité (c'est-à-dire selon la nature humaine), je le dis avec vérité, il est tout-puissant dans sa divinité, et nul ne saurait résister à sa puissance. Lorsqu'il dit qu'il craint la mort, il veut te surprendre, et le malheur sera sur toi pour l'éternité.

Satan reprit la parole et dit au Prince de l'Enfer :

— Pourquoi avez-vous hésité et avez-vous craint de recevoir ce Jésus de Nazareth, qui est votre ennemi comme le mien? Je l'ai tenté, j'ai excité contre lui la haine et la colère des Juifs, mon ancien peuple. J'ai aiguisé une lance pour sa passion, je lui ai préparé le fiel et le vinaigre, et j'ai commandé de les lui donner en breuvage, j'ai encore préparé un bois pour le crucifier, des clous pour lui transpercer les pieds et les mains, et il est maintenant sur le point de mourir ; je vais vous l'amener, assujetti à vous et à moi.

ciens auteurs dont le langage rappelle celui de ce chapitre, savoir :

S. Proclus, *homil.* II, *in dominic. Passion.* (in *Anctuario novo Biblioth.* PP., t. I, p. 414);

S. André de Crète, *hom.* I, *in dormitionem Mariæ* ;
Fulbert de Chartres, *in hymno Paschali* :

Quam devorarat Improbus
Prædam refudit Tartarus ;
Captivitate libera
Jesum sequuntur agmina.

Victorinus, *in carmine de Christo Deo et homine* :

« A sedibus imis Tartarus evomuit Proceres ; patres beati consurgunt, etc. » Beatus prædicatur venter Mariæ quod Christianum ventrem Inferni evacuantem capere dignata sit...

S. Pierre Chrysologue, qui s'écrie, *in Serm.* 37 *de Jonæ Prophetæ signo* :

« (Adest) bellua, (adest) imago horrida et crudelis Inferni : quæ dum fertur avidis faucibus in Prophetam, vigorem sui sensit et degustavit auctoris : incurrit namque jejunium devorando. »

Le même, *hom.* 37 :

« Infernus vita dirumpitur deglutita. »

Le Prince du Tartare lui répondit en ces termes :

— Tu m'as dit que c'est lui qui a enlevé de force plusieurs morts. — Ceux qui furent détenus ici, m'ont été enlevés, non par la force de leur propre puissance, mais par la vertu des prières divines, et c'est leur Dieu tout-puissant qui me les a enlevés de force. Quel est donc ce Jésus de Nazareth¹, qui sans employer de prières, par sa seule parole, m'a enlevé des morts? Peut-être est-ce celui même qui, par son commandement, fit revivre et m'arracha Lazare, mort depuis quatre jours, sentant déjà mauvais, étant déjà en décomposition, et que je tenais parmi les morts?

Satan répondit au Prince des Enfers et lui dit :

— C'est lui-même, ce Jésus de Nazareth !

A cette réponse, le Prince des Enfers lui dit :

— Je t'adjure, par mes forces et par ta propre puissance, ne l'amènes point vers moi. Car quand j'entendis alors le commandement de sa parole, je tremblai, saisi d'effroi, et mes ministres impies furent troublés tous ensemble avec moi; nous ne pûmes retenir Lazare; mais il secoua notre joug, et se délivrant de nos mains avec promptitude et avec un air de dédain, il est sorti sain et sauf, la terre elle-même, qui retenait le corps mort de Lazare, le rendit vivant à l'heure même. Or, je sais maintenant que cela n'a pu être ainsi fait que par le Dieu fort, qui est tout-puissant dans son commandement, tout-puissant dans son humanité, et qui est aussi le Sauveur du genre humain. Ne l'amènes donc point vers moi; car tous ceux que je retiens ici en prison, dans l'incredulité et dans les liens de leurs

¹ Plusieurs des anciens ont cru que le démon ignora qui était le Christ et quelle était sa puissance. C'est dans ce sens qu'ils ont interprété les paroles de S. Paul, (*Eph. III, 9 et I Cor. II, 8. Voyez Cotelier, in epist. Ignatii ad Magnes., n. 19 et ad Philipp., n. 8.*)

péchés, il les délivrera et il les emmènera pour (les faire participer à) la vie éternelle de sa divinité¹.

XXI. Lorsque Satan et le prince de l'Enfer s'entrete-

¹ Les dialogues des Puissances Infernales, de même que les idées, les expressions qu'offrent ce chapitre et les suivants, se retrouvent dans les écrits de plusieurs Pères de l'Eglise; nous allons en donner quelques exemples que nous fournissons les recherches de M. Maury. — L'évêque de Ptolémaïs, Synésius, dans une de ses hymnes, retrace la frayeur de Hadès, en ces termes :

« Tu es descendu vers les sombres rivages, aux lieux où la
« mort retenait enchainés des milliers d'âmes. Alors, l'antique
« Souverain de l'Enfer frissonna d'horreur, et le chien vorace
« s'éloigna du seuil. »

S. Cyrille fait de la mort un monstre qui dévorait les hommes jusqu'à l'arrivée de Jésus-Christ. (*Cath.* 19, c. 10, p. 310). Voici quelques-unes des expressions de ce Père :

« Le Christ est descendu au seuil de la mort, et il a réveillé les
« corps de plusieurs Saints qui dormaient du sommeil de la
« tombe. La Mort, à la voix de cet étranger qui descendait dans
« l'Enfer, et n'était pas retenu par ses chaînes, fut saisie de
« crainte. »

« Pourquoi avez-vous frémi à sa vue, ô portion de l'Enfer ?
« Quelle crainte inaccoutumée s'est emparée de vous ? »

Citons aussi S. Ambroise (*de Incarnatione Domini*, c. 5.)

« Denique etiam in Inferno positus vitæ lumen fundebat æter-
« næ. Radiabat etiam illic lux vera Sapientiæ, illuminabat Infer-
« num, sed inferno non claudebatur. »

Prudence dit en parlant de la Descente du Sauveur aux Enfers (*Enchirid.*, c. 43, v. 170.)

Mors illi devicta jacet, calcavit abyssum.

Théodulphe, évêque d'Orléans, se sert d'une figure semblable (*Carm.* 6, *de resurrectione Dei*):

*Expulit inde Probos, reprobos dimisit ibidem,
Calcatoque hoste, expulit inde Probos.*

Ces expressions se retrouvent dans le Rituel grec, notamment dans une oraison de l'office des morts (*Vide Rituale Græcorum*, apud Goar, p. 424)

S. Gaudence, évêque de Brescia, disait de son côté :

« Jadis, avant l'arrivée du Sauveur, la Mort se faisait craindre
« de tous, même des saints, et ceux qui pleuraient une personne

naient de la sorte, tout à coup il se fit entendre une voix semblable au bruit du tonnerre, et un cri qui retentit comme le vent des tempêtes :

*O Princes, ouvrez vos portes! ô portes éternelles, exhaussez-vous! et le Roi de gloire fera son entrée: attollite portas, Principes vestras... (Ps. xxiii.)*¹.

Lorsque le Prince de l'Enfer eut entendu ces paroles, il dit à Satan :

— Retire-toi d'ici, sors de ma demeure; si tu es un guerrier puissant, combats contre le Roi de gloire.

Et en même temps, il fit sortir Satan hors de ses demeures. Ensuite, le Prince dit à ses impies satellites :

« défunte, la pleuraient comme si elle avait péri; mais une fois que le Christ fut ressuscité d'entre les morts, la mort a cessé d'être terrible. »

S. André de Crète personnifie la Mort et l'Enfer, et place ces mots dans leur bouche au moment où Jésus arrive dans le séjour infernal

« Hélas! s'écrie Hadès en s'adressant à Thanatos, je suis perdu : voilà le Seigneur qui ébranle les lieux infernaux, qui perce le flanc, et qui ressuscite un mort par sa voix. » — (*In Lazar.*, p. 304.)

S. Ephrem nous fournit un long tableau où, avec l'emploi de la prosopopée et de l'éthopéc, est décrit ce dépouillement des Puissances Infernales.

Jean Scot, les divers auteurs et les hymnographes, ont, après les Pères, dépeint la Descente de Jésus-Christ aux Enfers, et mis dans la bouche des Démones des dialogues, tels que ceux dont nous fournissent ces anciens mémoires du Christianisme, et la poésie suivante :

Sic nobis aufert animas
Quæ facerunt placentia.
Postquam surgens a mortuis,
Heu! pro dolor! nos superans,
Imperium comminuit,
Nostrumque decus abstulit.

¹ S. Epiphane, traitant de la Descente de Jésus-Christ aux Enfers, attribue ces paroles aux Anges et aux Archanges. (*Tom. II, p. 270. Seq.*)

— Fermez les portes redoutables, les portes d'airain, placez les verroux de fer, et résistez fortement, de peur que, faits prisonniers, nous ne soyons emmenés en captivité¹.

Toute la multitude des Saints, entendant ces paroles, éleva la voix, et tous, adressant des reproches au Prince des Enfers, lui dirent :

— Ouvre tes portes, afin que le Roi de gloire fasse son entrée.

Alors David, ce divin prophète, s'écria en disant :

— Lorsque j'étais vivant sur la terre, ne vous l'ai-je pas bien prédit, en ces termes :

Que les miséricordes du Seigneur, que ses merveilles annoncent sa gloire aux Enfants des hommes, parce qu'il a brisé les portes d'airain, et qu'il a mis en pièces les barres de fer, quia contrivit portas æreas et vectes ferreos confregit. Il les a pris sous sa protection en les tirant de la route de leur iniquité; car ils avaient été humiliés à cause de leurs injustices. — (Il les a tirés des ténèbres et des ombres de la mort, et il a rompu leurs liens.) — (Voir le ps. CVI, v. 14 et suiv.)

Ensuite, un autre saint Prophète, qui était Isaïe, dit pareillement à tous les Justes :

¹ Le sujet de la Descente aux Limbes a été fréquemment reproduit dans les siècles de foi. On voit dans une dyptique d'ivoire de Pistoie, Jésus descendant dans les Enfers. Ceux-ci sont représentés par une caverne fermée par une porte garnie de ferrements. (Gori, *Thes. vet. Dipt.*, t. III, 14 et 33.)

Les Chrétiens ont communément représenté l'Enfer sous la figure d'une vaste prison, ayant des portes, des verroux et des clefs. Du reste, ces images sont empruntées aux auteurs sacrés, comme on le voit dans les nombreux passages recueillis par Wetstein et par Vindet, par exemple : *Job*, XVII, 13, 16; XXXVIII, 17; *Psal.*, IX, 14; *Isai*, XXXVIII, 10; *Sap.*, XVI, 13; *Matth.*, XVI, 18; *Apocalyps.*, I, 18; XX, 1, *habeo claves mortis et Inferni... Vidi Angelum descendentem de caelo, habentem clavem abyssi, et catenam magnam in manu sua.*

— Lorsque j'étais vivant sur la terre, ne vous ai-je pas fait cette prédiction ?

Les morts se lèveront, et ceux qui habitent dans les sépulcres ressusciteront : ceux qui sont dans la terre tressailleront de joie ; parce que la rosée de la lumière qui vient du Seigneur, sera leur guérison et leur salut, et que le Seigneur ruinera le règne des géants.

J'ai dit encore : *O mort ! où est ta victoire ? ô mort, où est ton aiguillon ?*

Or, tous les Saints ayant entendu ces paroles de la bouche d'Isaïe, dirent au Prince des Enfers .

— Ouvre maintenant tes portes, et enlève les barres de fer ; car tu seras enchaîné, et ta puissance sera anéantie.

Alors on entendit une grande voix, pareille au bruit du tonnerre, qui disait :

-- *O Princes, ouvrez vos portes ; Portes Infernales, exhaussez-vous, et le Roi de gloire entrera ¹.*

Or, le Prince des Enfers, voyant que la voix avait répété ces paroles par deux fois différentes, dit, comme s'il l'eût ignoré :

— *Quel est ce Roi de gloire ?*

Aussitôt David prit la parole et dit au Prince des Enfers :

— Je connais les paroles de la voix qui a retenti ; car je les ai moi-même dites prophétiquement par le mouvement de l'Esprit de Dieu. Maintenant, je répéterai celles que j'ai dites un peu avant :

C'est le Seigneur fort et puissant. Le Seigneur puissant dans le combat, est lui-même ce Roi de gloire ; il est le Sei-

¹ Le Missel Romain paraît avoir voulu rappeler les paroles de cet Évangile lorsqu'il dit dans l'Offertoire : *Seigneur Jésus-Christ Roi de gloire, rex gloriæ, délivrez les âmes de tous les fidèles défunts des peines de l'Enfer et des profondeurs de l'abîme...*

gneur au ciel et sur la terre : il a daigné abaisser ses regards, pour écouter les gémissements des captifs ; pour tirer des liens ceux qui étaient dans la mort : ut audiret gemitus compeditorum et solveret filios interemptorum. (Ps. ci.)

Maintenant donc, ô le plus immonde des Princes de l'Enfer, ouvre tes portes et que le Roi de gloire fasse son entrée ; car il est lui-même le Souverain Seigneur du ciel et de la terre.

Pendant que David disait ces choses au Prince des Enfers, le Seigneur de majesté apparut dans la forme de l'homme, fit resplendir sa lumière dans les éternelles ténèbres, rompit les chaînes qui ne peuvent être rompues, et, armé d'une invincible force, il visita ceux qui étaient assis dans les profondes ténèbres et dans l'ombre de la mort où les avaient réduits leurs péchés.

XXII. Ayant entendu ces paroles et vu cette clarté de lumière, la Mort¹ impie, ainsi que ses cruels ministres, furent saisis d'épouvante dans leurs propres royaumes. Lorsqu'ils virent que le Christ s'était tout-à-coup établi en roi victorieux dans leurs demeures, ils s'écrièrent et dirent :

— Nous sommes enfin vaincus par vous, vous allez conduire en triomphe notre confusion vers le Seigneur. Qui êtes-vous donc, ô vous qui, dans une forme corruptible, avez, tout en les dédaignant, les rayons et les marques incorruptibles de la divine Majesté ? Qui êtes-vous, pour être un athlète à la fois si puissant et si faible, si grand et si petit, si bas et si élevé, qui peut commander dans la forme d'un esclave, sous l'extérieur d'un guerrier impuissant ? Un roi de gloire mort et vivant, suspendu et tué sur une croix,

¹ Les divers chefs ou Puissances des Enfers paraissent porter différents noms en conformité avec leurs ministères. L'un s'appelle le *Prince des Enfers* ; un autre *Satan* ; un autre la *Mort* ; un autre *Béelzébub*, etc., etc.

étendu mort dans un sépulcre, et descendu vivant jusqu'à nous ; à la mort duquel toute créature a été saisie d'effroi ¹ et tous les astres ont été ébranlés ; qui maintenant êtes libres parmi les morts et qui jetez le trouble parmi nos légions. Qui êtes-vous, qui délivrez les captifs retenus ici par les liens du péché originel ², et qui les rendez à leur ancienne liberté? Qui êtes-vous, qui répandez sur des hommes ensevelis dans les ténèbres de leurs péchés, une céleste, une splendide, une éclatante lumière !

Toutes les légions ³ des Démons, frappées d'une semblable terreur, et se soumettant en tremblant, s'écrièrent pareillement et dirent unanimement :

— Comment se fait-il, et d'où vient, ô Jésus le Christ, que vous êtes un homme si puissant et si beau dans votre majesté, si resplendissant par votre exemption de toute tache et de tout crime? Car ce monde terrestre, qui jusqu'à

¹ Voir S. Matth., xxxv, 43 et 51 et suiv.

² Priminus, auteur du huitième siècle, qui a fait des extraits de tous les livres canoniques, donnés par le P. Mabillon dans le tome iv de ses *Analecta*, p. 574, dit à ce sujet :

« *Deinde corpus Christi jacuit in Sepulcro, et dum illud sacrum corpus in Sepulchro jaceret, anima Christi descendit ad infernum. Idem eripuit Adam primum hominem et omnes Patriarchas et Prophetas, et Justos, qui propter originalia peccata ibidem detinebantur, unde Dominus dicit : ero mors tua ô mors ; ero morsus tuus, o inferne ! Deinde alligavit Diabolum, et expoliavit Infernum.* »

Ce même dogme, touchant les fidèles et les Saints de l'Ancien Testament que le Christ a délivrés des Enfers, se trouve enseigné de toute part dans les écrits des anciens Pères, bien qu'ils ne mentionnent pas toujours le péché originel comme cause de leur captivité. On peut consulter sur ce point les passages des Pères, qu'a choisis Pearson, p. 425 et 443, *in symb*, *édit. lat.*, ceux qu'ont recueillis Allatius, Vossius, Petau, *de incarnatione*, l. xiii, c. 18, et plusieurs autres auteurs.

³ La multitude des mauvais Démons, comme celle des Anges, se compte par *légions*. S. Matthieu fait mention des légions des Anges, xxvi, 53 ; et S. Marc, vi, 9, parle de celles des Démons.

présent nous a toujours été assujetti¹, qui, à cause des usages corrompus auxquels il servait, nous payait des tributs, ne nous a jamais envoyé un pareil mort, n'a jamais préparé un semblable cadeau aux Princes des Enfers. Qui êtes-vous donc, ô vous qui êtes ainsi entré sans effroi dans nos domaines, et qui non-seulement ne craignez point de nous infliger de grands supplices, mais qui de plus, entreprenez d'enlever de nos fers tous nos captifs? Vous êtes sans doute ce Jésus, de qui tout à l'heure Satan parlait à notre Prince, lui disant que, par votre mort sur la croix, vous deviez enlever à la mort tout son pouvoir!

Alors, le Seigneur de la gloire, foulant à ses pieds la Mort, et, saisissant le Prince des Enfers, le priva de toute sa puissance et attira à sa clarté notre premier père terrestre qui est Adam.

XXIII. En ce même moment, les Princes de l'Enfer, s'en prenant à Satan, lui adressèrent toute sorte de reproches :

— O Prince de la perdition, auteur de notre ruine, Bézébub, toi, la dérision des Anges de Dieu, le vil rebut des Justes, qu'as-tu voulu faire ici? Tu as voulu crucifier le Roi de gloire, tu nous as promis de trouver dans sa perte un immense butin; tu ignorais, comme un insensé, ce que tu faisais? Car voici que ce Jésus de Nazareth dissipe, par l'éclat de sa glorieuse divinité, toutes les noires ténèbres de la mort, a brisé les profondeurs et les hauteurs de nos prisons, en a fait sortir tous les captifs, a délivré tous ceux qui y étaient prisonniers²; de plus, tous ceux que la dou-

¹ Χοσμοκρατορες, *Eph.*, IV, 12; munditeneutes Potestates, (*Tertull.*)

² Plusieurs anciens ont pensé que Jésus-Christ a délivré tous ceux qui crurent à la prédication qu'il fit dans les Enfers, bien

leur des tourments faisait soupirer et gémir, nous insultent maintenant, et nous sommes vaincus par leurs prières. Nos royaumes impies sont conquis ; il ne reste plus rien du genre humain qui soit soumis à notre puissance, nous sommes même fortement menacés par ces hommes superbes, qui maintenant, mis en liberté, se réjouissent de ne plus mourir désormais et de n'être plus nos captifs. Satan, ô toi, le premier de tous les méchants, le père des impies et des apostats, qu'as-tu voulu faire ici ? De tous ceux qui, depuis le commencement jusqu'à ce jour, ont désespéré le salut et la vie, aucun maintenant ne fait entendre de gémissements, aucun ne porte sur son visage le moindre vestige de larmes. Satan, ô toi, la première victime des Enfers, ces richesses que tu avais conquises par le bois de la prévarication et par la perte du Paradis, tu viens de les perdre par le bois de la Croix¹ ; c'en est fait de toute ta

qu'ils eussent été infidèles pendant leur vie. Voir Allatius, p. 243, *seq. de libris ecclesiasticis Græcorum* ; S. Epiphane, t. II, p. 260.

¹ Les idées exposées dans ce chapitre et dans le précédent se retrouvent dans divers auteurs ecclésiastiques et notamment dans S. Césaire d'Arles, qui, dans sa troisième homélie, de *Paschali* (*Biblioth. PP.*, t. VIII, p. 821), s'exprime dans les termes suivants :

« *Confestim igitur æterna nox Inferorum Christo descendente*
« *resplenduit, siluit stridor lugentium ille, soluta sunt onera ca-*
« *tenarum, dirupta ceciderunt vincula damnatorum. Attonitæ*
« *mentis obstupuere tortores. Omnis simul impia officina con-*
« *tremuit, cum Christum repente in suis sedibus vidit. Mox igitur*
« *ferruginei janitores, descendente Christo, talia inter umbrosa*
« *silentia cœci metu incubante submurmurant :*

— « *Quisnam inquit, est iste terribilis et niveo splendore*
« *chorus ? Numquid noster excepit Tartarus ? Numquid in*
« *nostram cavernam talem evomuit mundus ? Invasor est iste,*
« *non debitor ; extractor est, non peccator : Judicem videmus,*
« *non supplicem : venit jubere, non succumbere : erumpere,*
« *non manere. Ubinam, putatis, janitores nostri dormierunt, cum*
« *iste bellator claustra nostra vexabat ? Hic, si reus esset, super-*
« *bus vel audax non esset. Si cum aliqua delicta fuscarent, nun-*
« *quam fulgore suo nostras tenebras dissiparet. Sed si deus est,*

joie, parce que tu as suspendu ce Christ Jésus, le Roi de gloire ; tu as agi en cela contre toi et contre moi ; désormais tu connaîtras, quels tourments, quels supplices éternels tu auras à souffrir. O Satan, l'auteur de tous les maux, la cause de la mort et la source de tout orgueil, tu aurais dû chercher d'abord une cause mauvaise dans ce Jésus de Nazareth, contre qui tu n'as trouvé aucune faute qui méritât la mort. Pourquoi sans sujet as-tu osé le crucifier injustement, l'as-tu amené, juste et innocent, dans notre région, et as-tu ainsi perdu les coupables, les impies et les hommes injustes du monde entier ?

Pendant que le Prince des Enfers parlait de la sorte à Satan, le Roi de gloire dit à ce même Béelzébub, prince des Enfers :

— Satan sera soumis à ton pouvoir durant toute la suite des siècles, et prendra la place d'Adam et celle de ses enfants, qui sont mes justes.

XXIV. Alors Jésus étendit sa main et dit :

— Venez à moi, vous tous qui êtes mes saints, qui avez été créés à mon image, vous qui, par le bois (de l'arbre défendu) et par l'artifice du Démon avez été condamnés à mort. Vivez maintenant par le Bois de ma croix, qui a

« quid in sepulcro facit ? Si homo, quid præsumpsit ? Si deus, ut
« quid venit ? Si homo, quare captivos solvit ? Numqui iam iste
• cum auctore nostro composuit : aut forte ipsum aggressus vicit
« et sic regna no-tra transivit ? Certe mortuus erat, certe victus
• erat. Illusus est præliator noster in mundo. Nescivit quam hic
• stragem procuraret Inferno, crux illa fallens gaudia nostra,
• parturiens damna nostra. Per lignum ditati sumus, per lignum
• evertemur. Perit potestas illa semper populis formidata. Nullus
• huc vivus intravit. Nemo carnifices terruit. Nunquam hoc in
« loco fuligine et nigra semper caligine cæcato injucundum
« lumen apparuit. »

Ces idées sont évidemment les mêmes que celles du Récit Apocryphique de l'*Evangelium Nicodemi*.

condamné le Diable, prince du monde, et détruit la mort.

Alors aussitôt tous les Saints de Dieu se rassemblèrent sous la main du Très-Haut. Or, le Seigneur Jésus, prenant la main d'Adam, lui dit :

— La paix soit avec vous et avec tous vos enfants, qui sont mes Justes !

Or, Adam se prosternant aux pieds du Seigneur Jésus-Christ, répandit des larmes, et lui adressa à haute voix ces humbles et suppliantes paroles :¹

Exaltabo te.... Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez pris sous votre protection et que vous n'avez pas permis que je fusse un sujet de joie pour mes ennemis. Seigneur, mon Dieu, j'ai crié vers vous et vous m'avez guéri ! Seigneur, vous avez retiré mon âme de l'Enfer, vous m'avez retiré du nombre de ceux qui sont descendus dans l'abîme : eduxisti ab inferis animam meam, salvasti me à descendentibus in Lacum. O vous tous, Saints du Seigneur, célébrez ses louanges, et rendez hommage à la mémoire de sa sainteté. Car

¹ Ps. XXIX, 1, 2 et suiv. — Toutes les circonstances marquées dans cet évangile sont ainsi résumées au quatrième répons des ténèbres du Samedi-Saint (*Brev. Rom.*) : « *Recessit pastor nos- ter... et ille captus est, qui captivum tenebat primum hominem: « hodie portas mortis, et seras pariter Salvator noster disruptit. — « Destruxit quidem claustra Inferni, et subvertit potentias Dia- « boli. »*

Tertullien, *l. de fuga in pers. c.*, p. 441 :

« *Et Dominus quidem eripuit (hominem) ab Angelis mundite- « nentibus potestativis, » Spiritualibus nequitiae, a tenebris hujus « ævi, a judicio æterno, a morte perpetua. »*

« *Apud Inferos emancipatio nostra est, et stipulatio nostra in « cœlis : sublevatæ sunt portæ sempiternæ, ut introiret Rex « gloriæ, Dominus Virtutum « hominem de Terris, imo ab Inferis, « mercatus i. cœlos. » — (*Ibid.*)*

Quant à la délivrance d'Adam par Jésus-Christ, S. Augustin et presque toute l'Eglise enseignent qu'il fut tiré des liens de l'Enfer, lors de la Descente de Notre-Seigneur dans ces lieux souterrains.

sa colère vient d'un juste sujet d'indignation ; mais la vie qu'il rend est un pur effet de sa volonté miséricordieuse, etc.

“ Quoniam ira in indignatione ejus, et vita in voluntate
“ ejus. Ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum
“ lætitia. ”

Tous les Saints de Dieu s'étant pareillement prosternés aux genoux du Seigneur Jésus, lui adressèrent ces paroles d'une commune voix :

— *Advenisti, Redemptor mundi !...¹* : Vous êtes arrivé, ô Rédempteur du monde, comme vous l'avez prédit par la Loi et par vos saints Prophètes ; vous avez enfin, par vos faits, justifié et accompli leurs oracles. Vous avez racheté les vivants par votre croix, et par la mort de la croix vous êtes descendu jusqu'à nous, afin, par votre Majesté, de nous tirer des Enfers et de la mort. Cette croix, Seigneur, vous l'avez placée comme le titre de votre gloire dans le ciel ; vous l'avez dressée comme le signe de la Rédemption sur la terre ; placez-la de même, Seigneur, dans les Enfers, comme le signe de votre victoire, afin que la mort n'ait plus d'empire sur nous.

Etendant alors sa main, le Seigneur Jésus fit le signe de la croix sur Adam et sur tous ses Saints, et, prenant en même temps la main droite d'Adam, il sortit des Enfers, et tous les Saints de Dieu le suivirent.

¹ *Omnes Sancti ad pedes Domini Jesu advoluti una voce dixerunt : Advenisti, Redemptor noster, ut nos eriperes ab inferis et morte per majestatem tuam.*

On a remarqué en général l'analogie qui existe entre ce récit évangélique de Nicodème et les paroles qui composent l'office des morts au Bréviaire Romain, et en particulier celle qui se trouve entre ces passages du même évangile et le neuvième répons du même office, ainsi conçu :

Qui portas æreas confregisti, et visitasti infernum et dedisti eis lumen, ut viderent te, qui erant in pennis tenebrarum, clamantes et dicentes : advenisti, Redemptor noster !...

Alors, l'illustre Prophète Royal, S. David, éleva la voix et dit :

1. *Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a opéré des merveilles.*

2. *Il a opéré le salut par lui-même : c'est sa Droite, c'est son Bras Saint qui a sauvé son peuple.*

3. *Le Seigneur a fait connaître le salut qu'il nous avait promis : il a révélé sa justice en présence des nations. (Psaume LXXXVII, 1, 2.)*

Et toute la multitude des Saints répondit en disant :

— *Telle est la gloire destinée à tous les Saints, amis de Dieu. Ainsi soit-il. Louez le Seigneur : Hæc est omnis gloria omnibus Sanctis Dei. Amen. Halleluia ?¹*

Ensuite, le prophète Habacuc s'écria en disant :

Vous êtes sorti pour le salut de votre peuple, pour délivrer vos peuples².

Et tous les Saints répondirent :

— *Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! c'est le Seigneur Dieu, et il a fait luire sa lumière à nos yeux : il nous a éclairés³. Benedictus, qui venit in nomine Domini, Deus Dominus, et illuxit nobis ! Il est notre Dieu pour toujours, pour l'éternité ; c'est lui qui sera notre Roi durant tous les siècles. Amen. Hallelujah !*

C'est ainsi que tous les Prophètes suivaient le Seigneur, en répétant des paroles sacrées de leurs cantiques.

XXV. Or, le Seigneur, tenant la main d'Adam, la remit à l'Archange Michel, et tous les Saints suivaient Michel

¹ Ps. 149, v. 9. .

² Habac., III, 13.

³ Ps. CXVII, v. 24, 25. κύριος ὁ θεὸς καὶ ἐφανη ἡμῖν.

L'Eglise chante de même le cantique *Benedictus*, lorsqu'elle prie pour les fidèles trépassés. Elle dit en leur nom ces paroles

l'Archange, qui les fit entrer dans le Paradis de gloire et de félicité ; et ils virent venir à leur rencontre deux hommes anciens ¹ auxquels ils demandèrent :

— Qui êtes-vous? Vous n'avez point encore été avec nous dans les Enfers, et vous êtes placés avec vos corps dans le Paradis.

L'un d'eux prit la parole et leur répondit :

— Je suis Enoch, qui fut transporté par le Verbe ². Celui qui est ici avec moi, c'est Elie de Thesbis, qui a été enlevé sur un char de feu ³. Jusqu'à présent nous n'avons point éprouvé la mort ; mais, lors de l'avènement du faux Christ, nous devons ⁴ retourner sur la terre, et, munis de la puissance des signes et des prodiges célestes, nous devons combattre contre lui et être mis à mort par lui dans

prophétiques qui concernaient la délivrance des anciens Justes, captifs des Limbes, aussi bien que celle des Justes qui devaient apparaître sur la terre dans le cours des siècles :

Béni soit, dit-elle, le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et racheté son peuple; de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur. . . ., qui comme un Soleil levant, est venu nous visiter d'en haut, ex alto; — pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et nous conduire dans un lieu de paix et de félicité;

— *Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent. . .*
(S. Luc, I, 68-80.)

¹ La plupart des anciens ont pensé qu'Enoch et Elie avaient été transportés en corps et en âme dans le Paradis. Plusieurs ont cru que le Paradis où ils furent d'abord placés avant l'ascension de Jésus-Christ, était un lieu autre que le ciel, séjour éternel des bienheureux.

² Le Targum de Jonathau et celui de Jérusalem (*ad Gen.*, v, 24), disent pareillement qu'Enoch fut transporté par le Verbe dans le Paradis.

³ 4 Reg., II, 2.

⁴ Les Pères ont entendu d'Enoch et d'Elie ce qui est dit dans l'Apocalypse, XI, 3. — Irén., *l. IV, c. 30*. Cette tradition est reçue dans toute l'Eglise.

Jérusalem, et, après trois jours et demi, étant rendus à la vie, nous serons de nouveau enlevés dans les nues¹.

XXVI. Pendant que S. Enoch et Elie disaient ces choses, il survint un autre homme, portant sur son air les traits de la misère, et sur ses épaules le signe de la croix. En le voyant, tous les Saints lui dirent :

— Qui êtes-vous ? car votre aspect est celui d'un larron, et pourquoi portez-vous une croix sur vos épaules ?

Il leur répondit :

— Vous avez bien dit : j'ai été en effet un larron ; sur la terre, j'ai fait toute sorte de maux. Et les Juifs m'ont crucifié avec Jésus ; je fus témoin des miracles qui se firent par la croix du Seigneur Jésus crucifié ; je crus alors qu'il était l'auteur de toutes les créatures et le Roi tout-puis-sant de l'Univers, et je le priai en ces termes : *Souvenez-vous de moi, Seigneur, lorsque vous serez arrivé dans votre Royaume.*

Il me répondit :

— *En vérité, je vous le dis, vous serez aujourd'hui même avec moi dans le Paradis.*

Alors il me donna ce signe de la croix et me dit : Portez-le et allez au Paradis, et, si l'Ange gardien du Paradis ne vous laisse point entrer, montrez-lui le signe de la croix, et dites-lui : Jésus le Christ, le fils de Dieu, qui vient d'être crucifié, m'a envoyé ici vers vous. Je fis ce qui m'avait été dit, et je répétau à l'Ange, gardien du Paradis, toutes ces paroles. Les ayant entendues, il m'ouvrit aussitôt, me fit entrer et me plaça à la droite du Paradis, en me disant : attendez un peu ici, afin que le Père de tout le genre humain, Adam, entre avec tous ses enfants, les Saints et les Justes du Seigneur Jésus-Christ crucifié.

¹ Apoc , xi, 11.

Lorsqu'ils eurent ouï toutes ces paroles du larron, tous les patriarches dirent d'une commune voix :

— Soyez béni, Dieu tout-puissant, Père des biens éternels, et Père des miséricordes, qui avez accordé aux pécheurs une telle faveur, qui les avez fait rentrer dans la félicité du Paradis, et qui les avez introduits dans vos spirituels et excellents pâturages, pour y jouir d'une vie spirituelle et très-pure. Amen.

XXVII. Tels sont les divins et sacrés mystères que nous avons vus et entendus.

Pour moi, Charinus, et pour moi, Lenthius, nous n'avons plus la permission de raconter les autres mystères de Dieu, suivant que nous en avertis Michel l'Archange, lorsqu'il nous a dit :

— Allez avec mes frères dans Jérusalem ; vous y serez dans les prières, pour y rendre témoignage à la Résurrection du Seigneur Jésus-Christ, avec ceux qu'il a ressuscités avec lui d'entre les morts. Vous ne converserez avec personne, vous resterez comme des hommes muets, jusqu'à ce que vienne l'heure où le Seigneur lui-même vous permettra de révéler les secrets de sa divinité.

Pour nous, nous avons reçu ordre de l'Archange d'aller au-delà du Jourdain, dans un lieu excellent et délicieux, où se trouvent plusieurs autres (*multi*), qui sont ressuscités avec nous pour rendre témoignage à la Résurrection du Christ. Car il ne nous a été donné qu'un délai de trois jours, afin qu'étant ressuscités d'entre les morts, nous célébrassions à Jérusalem la Pâque du Seigneur avec nos proches, pour servir de témoignage au Christ, Notre-Seigneur, et que nous fussions baptisés dans le saint fleuve du Jourdain. — Et, dès lors, ils ne furent plus vus de personne.

Telles sont les choses que Dieu nous a commandé de vous révéler. Rendez-lui la gloire et la louange, et faites

pénitence et il vous fera miséricorde. Paix à vous de la part de Jésus-Christ, le Seigneur Dieu et le Sauveur de nous tous ! Amen, amen, amen.

Lorqu'ils eurent fini de tout écrire, il se trouva qu'ils avaient rempli chacun leurs tablettes. Charinus remit ce qu'il avait écrit dans les mains d'Anne, de Caïphe et de Gamaliel. Lenthius remit de même ce qu'il venait d'écrire entre les mains de Nicodème et de Joseph. Et aussitôt, étant transfigurés, ils devinrent extrêmement blancs (et brillants de lumière), et on ne les vit plus.

Or, leurs écrits se trouvèrent absolument semblables, n'ayant pas une lettre de plus ou de moins.

Toute l'Assemblée des Juifs ayant entendu ces paroles admirables de Charinus et de Lenthius, ils se dirent les uns aux autres :

— C'est véritablement Dieu qui a fait toutes ces choses !

— Béni soit le Seigneur Jésus dans les siècles des siècles ! Amen.

Et ils se retirèrent tous avec souci, avec crainte et effroi ; ils frappèrent leurs poitrines, et ils s'en allèrent chacun chez eux.

Joseph et Nicodème racontèrent au Gouverneur tout ce qui avait été dit par les Juifs dans leur Assemblée ; et Pilate écrivit (ou fit écrire) tous ces faits , ainsi que les choses qui avaient été dites par les Juifs touchant Jésus, et il plaça toutes ces paroles dans les Registres publics de son Prétoire.

Voilà ce que nous lisons dans l'*Évangile de Nicodème*, disciple de Jésus, touchant ce qui se passa dans les Enfers

lors de la descente du Christ. Vers la fin de ce même livre, il est dit que, Pilate ayant conjuré les Grands-Prêtres, Anne et Caïphe, de lui faire connaître leur sentiment sur ces événements, ces derniers lui répondirent :

— « Nous avons crucifié Jésus, ignorant qu'il était le
« Fils de Dieu, et pensant que c'était par quelque enchante-
« ment qu'il opérerait des prodiges. Nous avons convoqué
« une grande assemblée dans ce Temple, et, en compa-
« rant entre eux les signes miraculeux qu'avait faits Jésus,
« nous avons trouvé plusieurs témoins de notre nation qui
« ont déclaré l'avoir vu vivant après sa mort, et nous avons
« vu nous-mêmes deux témoins dont Jésus avait ressus-
« cité les corps. Ces deux témoins nous ont annoncé plu-
« sieurs choses merveilleuses que Jésus a faites parmi les
« morts, et leurs écrits sont entre nos mains. *Et duos tes-*
« *tes, quorum corpora Jesus à mortuis resuscitavit, vidimus.*
« *Qui multa mirabilia, quæ fecit Jesus in mortuis, annuncia-*
« *verunt nobis, quæ in manibus nostris scripta habemus. » —*

(C. 28, Ibid.)

— Ce récit, qui est peut-être ce qu'il y a eu de plus critiqué dans l'*Évangile de Nicodème*, mais surtout par les Protestants, n'est cependant pas si invraisemblable ni si improbable qu'ils ont bien voulu le faire entendre. Les pensées des *Princes des ténèbres* (car, suivant les Évangiles sacrés, il y a plusieurs princes de ténèbres dans les Enfers, et Satan n'est pas le seul), les paroles des Patriarches et des Prophètes ont nécessairement dû être analogues à celles exprimées dans ce livre. Il est nécessaire même, que quelque chose de semblable se soit passé aux Enfers, lorsque le Rédempteur y descendit (Voir 4 col., II, III, etc.); la spoliation éclatante des Puissances Infernales n'a pu se faire que dans des circonstances à peu près les mêmes. C'est surtout par de tels faits que la qualité de *Rédempteur* brille dans le Christ. De tels faits sont même indispensa-

bles, pour justifier plusieurs anciens oracles, où il est dit du Christ :

Je vous ai appelé..... pour tirer des liens ceux qui étaient enchaînés, et pour faire sortir de prison ceux qui étaient assis dans les ténèbres : ut educeres de conclusionibus vincetos, de domo carceris sedentes in tenebris. (Is., 42.)

Et ailleurs :

Le Seigneur, dit le Christ, m'a donné l'onction..... pour annoncer la grâce aux captifs, et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes, et clausis apertionem. (Isaïe, 61.)

Et encore :

Je vous ai établi pour être la lumière des nations, et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre, pour réconcilier le peuple, réparer la terre, posséder les héritages dissipés ;

Pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : Sortez ! et à ceux qui étaient dans les ténèbres : Voyez la lumière ! ut diceres his qui vincti sunt : Exite ; et his qui in tenebris : Revelamini ! (Ibid., c. 49, v. 9.)

Ces prophéties n'ont pu avoir leur parfait, leur plein accomplissement, que dans la délivrance de ceux qui étaient ainsi enchaînés dans la mort et dans les ténèbres. Ces oracles marquent quelque chose de plus qu'une délivrance spirituelle du péché : ils annoncent aussi la rédemption effective de ceux qui subissaient les peines du péché et le joug d'une dure captivité. Or, cet ancien Evangile dont nous donnons un extrait, constate que cette dernière rédemption a été accomplie par le Christ Jésus. C'est pourquoi cet antique mémoire, écrit d'abord en hébreu, puis traduit en grec, publié d'abord sous le titre d'*Actes de Pilate*, et plus tard sous celui d'*Evangile de Nicodème*, a été approuvé et admis comme une écriture véridique, quoique non canonique, par plusieurs anciens qui ne le connaissaient que sous son premier titre, et ensuite par plusieurs écrivains ecclésiastiques subséquents, qui lui donnèrent le se-

cond titre¹. On en a publié une version latine attribuée à S. Ambroise, ainsi intitulée : *Passio Domini a Sancto Ambrosio de græco in latinum translata, quæ reperta fuit in Prætorio Pontii Pilati à Theodosio Magno*. On attribue à ce Père une lettre où il fait mention de cet Evangile. Alcuin, S. Grégoire de Tours, les *Ménologes des Grecs et des Orientaux*, Jacques de Voragine, archevêque de Gênes, P. Comestor, Jacques Grynæus, Thilo, Vincent de Beauvais, Gesner, les *Orthodoxographæ*, en ont tiré des extraits qu'ils donnaient comme une histoire édifiante et véritable. Il s'en est fait depuis des traductions dans toutes les langues. Les anciennes églises en ont adopté les divers passages qu'elles ont mis dans leurs liturgies (*le Brév. rom.*), et qu'elles ont fait dessiner sur les murailles ou sur les vitraux des édifices sacrés.

Les objections des critiques du dernier siècle ne doivent pas ici nous servir de règles : elles sont pour la plupart légères, frivoles, nées de l'ignorance des divers faits, et surtout empreintes d'un caractère d'incrédulité déraisonnable, absurde, tendant à nier aussi bien tout l'ordre spirituel et surnaturel, que ces récits apocalyptiques et traditionnels.

Elles sont donc par elles-mêmes incapables de contrebalancer, encore moins de détruire l'autorité de ces pièces, adoptées et crues dans tous les temps de foi, respectables par leur antiquité, et évidemment vraies quant à la substance du fait. Car, lors même qu'on n'aurait pas les preuves certaines de leur authenticité, on est cependant forcé de reconnaître que les choses ont dû se passer à peu près selon le tableau que nous représente cette Révélation ; il est naturel de croire que l'arrivée du Fils de Dieu dans ce ténébreux séjour, a dû produire une semblable impression sur le Prince des Enfers, lequel devait alors enfin être chassé de-

¹ Le second titre d'*Actu Pilati*, dont il était une partie.

hors, conformément à ce qu'avait déclaré Jésus-Christ avant sa Passion : *Princeps hujus mundi ejicietur foras.* (Joan., XII, 31.) *Princeps hujus mundi jam judicatus est.* (*Ibid.*, XVI, 11.) Soit donc que cette révélation soit authentique, comme l'affirme l'*Évangile de Nicodème*; soit qu'on la juge incertaine, il reste constant néanmoins, que la narration en est vraie dans le fond et en partie dans la forme; que, par conséquent, à l'exemple de l'Église catholique qui en a adopté des passages pour composer sa Liturgie sacrée, on peut y puiser de justes idées des diverses circonstances de la Descente de Jésus-Christ aux Limbes; descente importante, qui fait le fonds du cinquième article du Symbole des Apôtres : *Descendit ad Inferos : Il est descendu dans les Enfers.*

Ceux d'entre les critiques protestants qui la rejetèrent, furent insensiblement amenés à nier, non-seulement ces intéressants détails de la Descente aux Limbes, mais aussi le fait même de la Descente, et, de plus, à ne voir désormais dans ces paroles : *Il est descendu aux Enfers....., il est descendu dans les plus basses parties de la terre* (*Ephes.*, IV, 9. col. 2), qu'un sens insignifiant, que le sens hérétique suivant : *Il est descendu dans le sein de la mort ou du tombeau*; et enfin, à force de nier l'un après l'autre les faits surnaturels consignés dans les Écritures, ils arrivèrent à nier aussi, avec Strauss, tous les faits miraculeux de la Révélation.

Voilà quelques-unes des raisons pour lesquelles il semble qu'on peut accorder à cette pièce, une autorité égale, non pas assurément à celle des Évangiles Canoniques, mais au moins à celle des écrits purement humains, ou à celle des différentes révélations de sainte Brigitte, d'Emmeric et d'autres saints personnages.

Cette description de la Descente du Christ aux Enfers et de la Rédemption universelle des Anciens Justes, a paru si pleine de vérité et d'intérêt, dans le cours des différents

siècles, que M. Saint-Marc-Girardin s'écrie à ce sujet, et écrit les lignes remarquables qui suivent :

« Je ne m'étonne pas, que la peinture italienne ait sou-
« vent reproduit cette scène. Cette lueur qui se lève sur
« les tombeaux des Patriarches, ces personnages de l'An-
« cien Testament avec leurs figures et leurs attributs tra-
« ditionnels, remplis tous d'une pieuse attente, quel ta-
« bleau et en même temps quelle admirable invention épi-
« que ! Comme tous les temps se trouvent réunis et per-
« sonnifiés en ce moment suprême !. . . Tant de prophéties,
« tant d'espérances qui vont se vérifier, et surtout l'ac-
« complissement des temps, ce grave et terrible mystère
« qui a pour dénouement le salut de l'humanité, tout est
« grand et beau, sublime et touchant ! »

Voyez au *Livre des Monuments authentiques du premier siècle concernant les faits de Jésus et des Apôtres*, ce que nous devons penser des *Actes de Pilate* et du *Mémoire* ou *Évangélium Nicodemi*, qui était une partie importante de ce monument de la Gentilité.

De graves autorités nous portent à croire que ce mémoire fut rédigé par le Sénateur Nicodème et par Joseph d'Arimateie, d'après l'invitation de Pilate, et joint ensuite par le gouverneur ; ce qui a été appelé les *Acta Pilati* ou la *Relation de Pilate*, ne rapporte que l'exposé véridique et fidèle des faits de la Passion.

CHAPITRE II

DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST

Le Messie doit ressusciter d'entre les morts.

1^{re} COLONNE.

ORACLES PROPHÉTIQUES.

ARGUMENT.

- I. — La Résurrection du Messie a été prophétisée en action par le prophète Jonas.
- II. — Le Christ doit un jour, par sa Résurrection, rendre témoignage à la vérité.
- III. — Le Messie rendra glorieuse sa sépulture, triomphera de la mort et jouira des fruits de sa victoire.
- IV. — Il ressuscitera de grand matin. Avec lui ressusciteront et seront délivrés de la mort, les Anciens Justes, les Prophètes, les Patriarches. (Osée, 800 ans avant J.-C.)
- V. — Psaumes prophétiques — Le Messie restera peu de temps dans le tombeau.
- VI. — En ressuscitant dès l'aurore, il rendra témoignage à la vérité de son Père et réjouira ses Disciples.
- VII. — Le Christ ressuscitera contre le vœu et contre l'attente de ses ennemis.

VIII. — Dieu enverra son Ange, et il retirera le Messie du sein de la mort. — La terre et les montagnes trembleront.

IX. — Même sujet.

X. — Autres oracles sur le même sujet.

XI. — Le Messie, ressuscitant avec éclat, jettera la terreur parmi ses ennemis.

2^e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE. TÉMOIGNAGES DE L'ANTIQUITÉ PAÏENNE.

ARGUMENT.

I. — Le Messie ressuscitera le troisième jour. (*Talmud.*)

II. — Le *Zohar* s'exprime assez clairement sur la future Résurrection du Messie.

III. — Autre passage du *Talmud* sur le même sujet.

IV. Les Hébreux comme les Chrétiens appliquent à la Résurrection du Christ l'oracle du psaume quinzième, 8-10.

V. — Le Messie sortira miraculeusement d'entre les morts. — (*Talmud.*)

VI. — Traditions hébraïques sur ce grand événement ; elles sont tirées du livre *Melkita* et du livre *Gale-Razeya*. — Interprétation d'un passage prophétique du psaume trentième. — Le Messie ressuscitera le troisième jour.

VII. — Celse et son juif attestent que la nation israélite attendait la future Résurrection de son Messie.

VIII. — Prophétie d'Énoch.

IX. — Oracles des Prophétesses de la Gentilité sur le même événement.

3^e COLONNE.

*Jésus est ressuscité d'entre les morts.
Ses apparitions.*

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

ARGUMENT.

- I. — Jésus prédit sa propre Résurrection devant le Peuple hébreu.
- II. — Il la prédit également devant ses Apôtres et ses Disciples.
- III. — Il indique d'avance en quel lieu il leur apparaîtra après sa Résurrection.
- IV. — Jésus ressuscite le troisième jour, dès le grand matin. — Plusieurs Anciens Justes ressuscitent ensemble avec lui.
- V. — Les Anges sont témoins de sa Résurrection. — La terre tremble. — Les gardes sont consternés d'effroi.
- VI. — Jésus apparaît aux siens après sa Résurrection.
- VII. — Le corps de gardes retourne à Jérusalem et fait sa déposition.
- VIII. Les Juifs, ennemis de Jésus, tiennent conseil pour cacher sa Résurrection ; leurs efforts sont vains.
- X. — Jésus-Christ apparaît à ses Apôtres et à ses Disciples, en divers lieux et à différentes reprises.

4^e COLONNE

TRADITION DES PREMIERS AUTEURS CHRÉTIENS.

ARGUMENT.

- I. — S. Matthias et S. Barsabas sont deux témoins immédiats de la Résurrection de Jésus-Christ.

- II. — Ce grand événement est fortement attesté devant les Juifs mêmes qui ont fait mourir leur Messie et garder son corps. — Le résultat de cette attestation est la conversion sincère de ces mêmes Juifs.
- III. — Autre attestation semblable, qui est accompagnée d'un semblable résultat.
- IV. — La Résurrection de Jésus est pareillement attestée devant les corps savants de la nation. — Embarras du Sanhédrin.
- V. — Un autre témoignage apostolique.
- VI. — Un disciple distingué du Rabban Gamaliel, un zélé partisan de la Synagogue, quitte le Sanhédrin, et atteste avec force la Résurrection de Jésus.
- VII. — Autres témoignages subséquents.
- VIII. — Divers monuments primitifs, solennellement consacrés à la mémoire du triomphe de Jésus sur la mort.
- IX. — Très-remarquable et très fort témoignage de S. Ignace disciple de Jésus et des Apôtres, concernant la Résurrection de Notre-Seigneur, et ses diverses circonstances.
- X. — Autres témoignages primitifs.

5° COLONNE.

TRADITION

TIRÉE DES MONUMENTS PRIMITIFS.

ARGUMENT.

PREMIÈRE SECTION.

- I. — Jésus ressuscité apparaît tout d'abord à Marie, sa Bienheureuse mère, puis aux autres saintes femmes.
- II. — Jésus apparaît ensuite à Jacques-le-Mineur, son frère selon la chair.
- III. — Il se montre dans le chemin à Cléophas. — Origine de l'efficacité miraculeuse de la fontaine d'Emmaüs.
- IV. — Le Centenier, qui assista au grand drame du Calvaire, rend témoignage à la Résurrection de Jésus-Christ.
- V. — Plusieurs anciens mémoires ou Livres non canoniques, fournissent un témoignage multiple en l'honneur de ce grand événement.

DEUXIÈME SECTION. — *Autre tradition contemporaine non-canonique.*

VI. — Autres circonstances de la Résurrection de Jésus. — Rapport des Gardes du sépulcre — Leur conversation avec les chefs de la Synagogue. -- Ils se laissent corrompre par argent. — Extrait de l'ancien mémoire, intitulé : *Evangile de Nicodème (chap. XIII et XIX)* — Joseph d'Arimathie raconte aux chefs du Sanhédrin le dénouement de sa réclusion. — Il parle de la résurrection des Justes, et notamment de celle des deux fils de Siméon. — Témoignages de ces derniers ; des Pontifes Juifs. — Enquête de Pilate

6° COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES.

RÉFUTATION DE LEURS OBJECTIONS.

ARGUMENT.

- I. — L'historien juif, Josèphe, donne un témoignage direct et positif touchant la Résurrection de Jésus. — Les Juifs incrédules se confondent eux-mêmes par leurs contradictions et par leurs aveux.
- 1° Ils allèguent que Jésus s'est lui-même ressuscité, par l'art de la nécromancie.
- 2° Ils confessent que Notre-Seigneur avait prédit sa propre Résurrection. — L'une de leurs premières contradictions consiste à dire que Judas a enlevé le corps du Christ.
- 3° Ils disent ensuite que ce n'est plus Judas qui a enlevé le corps, mais que ce sont les Disciples.
- 4° Ce ne sont plus ni les Disciples, ni Judas, qui ont enlevé le corps de Jésus ; c'est un orage.
- 5° Ce ne sont plus ni les eaux d'un orage, ni les Disciples, ni Judas ; ce sont maintenant les Juifs qui l'ont tiré publiquement de son tombeau.
- 6° D'après le rapport de leurs gardes endormis, ils disent de nouveau qu'il a été enlevé durant la nuit.
- 7° Suivant les Juifs postérieurs, Jésus est bien ressuscité, mais non le troisième jour.

8° Ces récits contradictoires des Juifs infidèles prouvent que ce qu'ils ont allégué contre la Résurrection n'est qu'un tissu d'inventions arbitraires, calomnieuses, imaginées par l'ignorance ou la mauvaise foi.

7° COLONNE.

MONUMENTS DES PEUPLES DE LA GENTILITÉ. AVEUX DES PAÏENS, ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST.

ARGUMENT.

PREMIÈRE SECTION.

- I. — Monument contemporain.
- II. — Autres monuments : de l'Orient, de l'Égypte de la Grèce, etc.

DEUXIÈME SECTION.

- III. — Témoignages de Ponce Pilate, touchant la Résurrection de Jésus.
- IV. — Le philosophe Celse (*an 100-113 de J.-C.*), oppose aux Chrétiens des raisons, qui, en dernière analyse, sont en faveur du fait de la Résurrection de Notre-Seigneur.
 - 1° Celse parle des Anges qui apparurent au saint sépulcre.
 - 2° De la prédiction que Notre-Seigneur avait faite de sa future Résurrection.
 - 3° Les suppositions de ce philosophe, qui sont celles de la plupart de nos Incrédules modernes, sont vaines et futiles.
 - 4° Selon Celse, Jésus, quoique ressuscité d'entre les morts, ne doit pas être, pour cela, considéré comme étant Dieu.
- V. — Hérodote, proconsul philosophe, dévoué au paganisme. a suivi en ce dernier point les traces du païen Celse : en confessant que Jésus-Christ s'est ressuscité, comme Aristée, il n'en conclut pas, dit-il, qu'il soit Dieu.
- VI. — La polémique de ces deux païens, ennemis de Jésus-Christ, est un témoignage positif.

8° COLONNE.

PREUVES DE RAISON.

ARGUMENT.

- I. — La Résurrection de Jésus-Christ, centre de vérité. — Considération particulière.
- 1° Jésus-Christ savait avec certitude, qu'il se ressusciterait d'entre les morts ; il l'a prévu et prédit en termes exprès.
- 2° La vérité du fait de la Résurrection de Jésus se démontre encore par plusieurs autres preuves.
- II. — Par les précautions que les Docteurs Juifs prirent pour empêcher qu'on ne dise après sa mort : *il est ressuscité*.
- III. — Par le rapport des gardes qui se contredisent eux-mêmes et par la conduite du Sanhédrin qui ne punit point leur coupable négligence, et qui redoute toute discussion sur cet événement.
- IV. — Par le procédé des Apôtres, qui, dans l'hypothèse d'une imposture concertée, auraient agi contre tous leurs intérêts, temporels et éternels.
- V. — Par la multitude des témoins et des Juifs de Jérusalem, qui se firent Chrétiens quelques semaines après la mort de Jésus, et dans un temps où il était facile de s'éclaircir de la vérité de la Résurrection de Jésus.

9° COLONNE.

RÉCITS APOCALYPTIQUES

RELATIFS A LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

ARGUMENT.

- I. — La nuit de la Résurrection, d'après Anne-Catherine Emmerich. — Secousse de terre. — Jésus apparaît à sa sainte mère. — Les saintes femmes arrivent de Jérusalem.
- II. — Résurrection du Seigneur. — Tremblement de terre. — Apparition des Anges. — Jésus-Christ ressuscité, tout resplendissant de gloire, se rend près de la Sainte Vierge, au Calvaire.
- III. — Les saintes femmes arrivent au tombeau.

1^{re} COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *La Résurrection du Messie a été prophétisée en action par le prophète Jonas.*

Ce fut par un dessein tout particulier de la Providence Divine, que le prophète Jonas fut englouti et retenu trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, comme dans un tombeau, et qu'il en sortit tout vivant, le troisième jour. Jonas n'a prédit le Christ que dans ce qu'il éprouva personnellement en cette circonstance. Voici le fait :

Pour apaiser la colère de Dieu, Jonas (*Jonas, 1, 2 et seq.*) consentit à mourir, à être jeté dans la mer. — *Dieu permit qu'une baleine ou un grand poisson engloutit Jonas (Ibid, 11, 1); et il demeurait trois jours et trois nuits dans le ventre de ce poisson.* — Le Prophète, qui sut alors de qui il était la prophétie et la figure, comprit au même moment que Dieu ne voulait pas le perdre, mais lui faire prédire et préfigurer ce qui un jour arriverait au Messie. C'est pourquoi il ne se crut point perdu ; mais, plein d'une espérance certaine, il s'adressa au Seigneur et lui parla en ces termes :

J'ai crié du fond du tombeau, de ventre Inferi clamavi, et vous avez entendu ma voix. (Ibid., 3.)

Tous vos flots ont passé sur moi. J'ai dit : Je suis rejeté de devant vos yeux ; mais néanmoins je verrai encore votre Temple saint : rursus videbo...

Je suis descendu jusque dans les fentes des montagnes : l'abîme m'a enveloppé de toutes parts ; les barrières de la terre m'ont enfermé.

Et néanmoins vous soustrairez ma vie à la corruption du tombeau, ô Seigneur mon Dieu ; sublevabis de corruptione vitam meam.. (Ibid., 7.)

Alors le Seigneur commanda au poisson : et il jeta Jonas sur le rivage. (*Ibid.*, II.)

« Le prophète Jonas, dit ici S. Jérôme, annonce le Christ, non pas tant par des paroles sorties de sa bouche, que par l'état qu'il éprouve dans sa personne. Mais de cette manière il l'annonce plus clairement que s'il parlait hautement de sa résurrection. »

Jésus-Christ a déclaré positivement que Jonas était la figure prophétique de sa future résurrection. Tous les SS. Pères, après lui, l'ont enseigné. (Voyez S. Augustin, *l. 4 de Symbolo* ; S. Chrysostôme, *hom. 25* ; S. Pierre Chrysologue, *serm. 37* ; S. Cyrille, *14 catéch.*) — Les Anciens Docteurs Hébreux n'ont point ignoré ce sens prophétique de l'action de Jonas. Ils ont reconnu dans la délivrance de ce Prophète le signe du futur triomphe du Messie sur la mort et sur les Puissances de l'Enfer. (Voir 2 col.)

Délivré de l'empire du Léviathan, Jonas prêcha aux Infidèles de la grande ville de Ninive, et il leur disait :

— « Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur :
« *Encore quarante jours, et Ninive sera détruite !* »

Ressuscité d'entre les morts et vainqueur du Prince des Enfers, Jésus prêcha par lui-même et par ses Disciples, et fit annoncer la menace suivante aux Infidèles de la grande ville de Jérusalem :

« *Encore quarante jours* (en prenant chaque jour pour un an, suivant qu'il est écrit au Deutéronome et dans Daniel, IX, 25), *et Jérusalem sera détruite* par les Armées Romaines. »
Ce double oracle s'accomplira littéralement.

Voyez dans la *Figure prophétique* de Jonas plusieurs autres traits qui démontrent également, que ce Prophète fut destiné à représenter le Christ, vainqueur de la mort.

II. — *Le Christ doit un jour, par sa Résurrection, rendre témoignage à la vérité.*

Sophonie (III, 8, d'après les Septante et la Vulgate), dans le chapitre où il annonce évidemment la venue du Christ, prophétise ainsi au nom du Seigneur :

« Quapropter expecta me, dicit Dominus, in die Resurrectionis meæ in martyrium (in futurum) :

C'est pourquoi, attendez-moi, dit le Seigneur, au jour de ma Résurrection, pour rendre témoignage.

Après cette résurrection et ce témoignage rendu, il réunit, dit-il, tous les peuples étrangers aux Justes qui resteront dans Israël et qui seront sauvés. Puis il répandra les effets de sa colère sur tout le pays de la Judée qui aura été sourd à son appel.

Nous avons vu, en traitant de la *Sépulture du Messie*, 1^{re} et 2^e col. 4, que cette prophétie fait entendre qu'il y aura un jour et un lieu, où le Christ rendra témoignage à la vérité par sa mort ; — qu'il sera enseveli et qu'il ressuscitera avec gloire.

III. — *Le Messie rendra glorieuse sa sépulture ; — triomphera de la mort, — et jouira des fruits de sa victoire. (Isaïe.)*

Isaïe, c. XI, v. 7, dans le chapitre qui traite de la gloire du Messie, fils de Jessé et de David, prédit, entre autres choses, ce qui suit :

Le Rejeton (illustre) de Jessé, sera comme un Etendard aux yeux de tous les peuples, et les nations viendront lui offrir leurs prières, et son Sépulcre sera glorieux, et erit sepulcrum ejus gloriosum.

Ce tombeau sera glorieux, parce que le Christ en sortira vainqueur de la mort. Telle est la première raison de cette gloire. La seconde cause consistera en ce que ce sépulcre sera très-visité et très-honoré dans la suite des siècles. (Ménochius, Tirinus, etc. — Le R. Hanina et le R. Aha, appli-

quent comme nous ce passage prophétique au Messie promis. *Ap. P. Galatinum, de Arcanis fidei, l. III, c. 9.*)

Le même Isaïe, xxv, 8, dit encore, en parlant du Messie :

Il engloutira la mort pour jamais : Absorbebit mortem in sempiternum. Le Seigneur notre Dieu séchera les larmes de tous les yeux.... Un peu après : *Son peuple dira alors :*

— *C'est là vraiment notre Dieu ; nous l'avons attendu, et il nous sauvera....*

Les Prophètes et les Anciens Justes attendent un Libérateur qui, pour eux, rompra les liens de la mort, et qui les conduira à sa suite dans un lieu de salut, de paix et de félicité : — *Nous nous réjouirons et nous tressaillerons dans le Salut qu'il nous procurera !*

Exultabimus et lætabimur in salutari ejus ! (Ibid.)

S. Paul fait allusion au précédent oracle, quand il dit du Christ : *Absorpta est mors in victoria : La Mort a été engloutie dans la victoire* qu'il a remportée sur les Enfers, d'où il a retiré les Prophètes et les Justes. Puis il les a conduits à sa suite, et les a placés dans le Paradis de félicité, où s'accompliront éternellement ces paroles : *Il séchera les larmes de tous les yeux....* S. Jean fait pareillement allusion à cette prophétie, lorsqu'il dit, *Apoc. xxi* : — *Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultra non erit, neque luctus...* Tout cela s'est accompli à la lettre en faveur des Anciens Patriarches, lorsque Jésus, ressuscitant, les tira avec lui des Enfers et les introduisit dans le Ciel.

Pour comprendre la justesse de l'application au sujet présent de la précédente prophétie et des suivantes, il est nécessaire de remarquer, que les Anciens Prophètes ne séparaient pas la Résurrection du Messie de leur propre résurrection et délivrance des Enfers. — La Résurrection du Messie eût eu fort peu d'intérêt pour les Anciens Justes

et pour les Prophètes, si elle n'eût dû avoir pour prix et pour conséquence nécessaire leur propre résurrection et leur rédemption. Mais ils devaient sortir du sein de la mort et des Limbes, ensemble avec le Messie. C'est pourquoi, de la Résurrection du Messie et de leur propre délivrance, ils ne font, pour ainsi dire, qu'une seule résurrection simultanée.

C'est avec ces vues qu'il faut étudier Isaïe et Osée, ainsi que les allusions que font S. Paul et S. Jean l'apôtre, à ces importantes prophéties. — Poursuivons.

— Isaïe, au chapitre cinquante troisième, suppose évidemment la Résurrection du Messie. Car, après avoir décrit sa Passion et sa Mort, il ajoute que :

Parce qu'il a livré son âme à la mort, Dieu lui donnera pour partage une grande multitude de personnes ; — qu'il verra sa race durer longtemps, videbit semen longinquum ; — que la volonté de Dieu s'exécutera par sa conduite ; — qu'il verra la récompense de ses souffrances et qu'il en sera rassasié ; videbit et saturabitur.

Or, pour voir tout cela, pour être rassasié de joie en le contemplant, il faut être vivant ; il faut, conséquemment, que l'âme du Messie ne demeure plus dans la mort, à laquelle elle s'est livrée, et qu'elle ne soit plus retranchée de la terre des vivants ; en un mot, il faut que le Messie, qui aura été tué par ses contemporains, soit rendu à la vie.

IV. — *Le Messie ressuscitera de grand matin. — Avec lui ressusciteront et seront délivrés de la mort les Anciens Justes, les Prophètes, les Patriarches. (Osée, 800 ans av. J.-C.)*

Osée, c. iv, 1 et suiv., prophétisant, et parlant au nom de tous les Anciens Justes, disait :

Le Seigneur nous rendra la vie après deux jours ; le troisième jour, il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence :

vificabit nos post duos dies ; in die tertia suscitabit nos.

Nous connaissons le Seigneur, et nous le suivrons, afin de le connaître de plus en plus.

Son lever sera semblable à celui de l'aurore : quasi diluculum præparatus est egressus ejus.

Et il descendra sur nous comme les pluies de l'automne et du printemps viennent sur la terre.

Rappelons-nous ce qui a été dit plus haut, et considérons, en outre, qu'on chercherait en vain, dans l'histoire sacrée, quelque époque où le *Peuple de Dieu* ait été *rappelé à la vie dans deux jours, et ressuscité le troisième jour*. D'après les Hébreux et les Pères, il s'agit en cet oracle d'une rédemption du peuple de Dieu, opérée dans deux jours par le Messie, et d'une résurrection ou délivrance générale achevée le troisième jour. *Le lever* de ce Sauveur Divin, ou bien, *sa sortie*, egressus ejus, c'est-à-dire, *sa Résurrection*, sera comme le *lever de l'aube*, c'est-à-dire, aura lieu *dès le matin, dès le point du jour*. Son apparition dans les Limbes des Patriarches, sera douce et bienfaisante, comme les pluies du printemps, parce qu'il les éclairera, les réjouira, les rachètera, et les rendra à la vie.

Cette prophétie d'Osée concerne la future Résurrection du Christ au troisième jour, — d'après S. Paul, 1 *Cor.* xv, 4 ; d'après presque tous les Interprètes et tous les Pères, et notamment : Tertullien, *adv. Judæos*, c. 13 ; Origène, *hom.* 5, in *Exod.* ; S. Cyrille d'Alexandrie, in 2 *Joann.* ; S. Cyprien, l. II, *adv. Judæos*, c. 24 ; Lactance, l. 4, de *div. Sap.* ; S. Jérôme, Théodoret, S. Augustin, l. 18, de *Trinitate*, c. 28 ; S. Grégoire-le-Grand, *hom.* 20, in *Ezech* ; Théophylacte, in *hunc locum* ; Hervée, n. 1, ad *Corin.* ; S. Bernard, *serm.* 1, in *resurr.* ; Sanchez, n. 9, etc. ; Tirinus, Calmet, première exposition de son Commentaire littéral. — Item, d'après plusieurs anciens Docteurs de la Synagogue, les

RR. Haccados, Hadarsan, Katina, Abaï, au *Traité du Sanhédrin*, c. *Helec*, dans Générard. — Voyez encore 2 col., la Tradition talmudique.

Osée, c. XIII, 14, confirme l'oracle précédent, en annonçant que le Messie vaincra un jour la Mort et qu'il lui enlèvera sa proie. Voici ce que dit ce Prophète au nom du Messie :

Je les délivrerai de la puissance de la Mort : Je les rachèterai de la Mort. O Mort, je serai ta mort ! O Enfer, je serai ta ruine !...

La teneur de cette prophétie prouve évidemment, qu'il s'agit, en tout ceci, de la délivrance générale de ceux qui sont dans les *Enfers*, appelés les *Limbes*, et d'une victoire qui doit être un jour remportée sur la Mort et l'Enfer par le Messie en personne. Nous avons vu précédemment tout ce qui appuie ce sens.

Venons maintenant aux Prophéties tirées des Psaumes.

PSAUMES PROPHÉTIQUES.

V. — *Le Messie restera peu de temps dans le tombeau.*

Au Psaume III, 1-6, il est écrit :

Je me suis couché dans la tombe, et je me suis endormi du sommeil de la mort. Puis, je me suis éveillé, parce que le Seigneur m'a pris, m'a tiré de ce sommeil.

Celui qui parle se trouve environné de tout un peuple d'ennemis, qui demandent sa mort à grands cris, et qui disent :

— *Son Dieu ne l'arrachera pas de nos mains : non est salus ipsi in Deo ejus !*

Mais le Prophète, ou plutôt le Messie, répond à ce peuple impie et sanguinaire :

Je me suis endormi, c'est un commencement de sommeil et

de mort ; je me suis éveillé de ce sommeil de mort, parce que le Seigneur m'a pris aussitôt. — S. Augustin nous fait observer ici que s'il ne s'agissait que d'un sommeil simple et ordinaire, il n'y aurait dans cet oracle rien de merveilleux, ni de digne de l'inspiration du Saint-Esprit. S. Justin, *dialog.* 97 ; S. Clément d'Alexandrie, *l. v*, 14 ; S. Cyprien, *l. II*, des *Témoignages*, c. 24, et la plupart des autres Pères et Interprètes, entendent cet oracle de la future Résurrection du Messie, dont David a été la figure prophétique.

Le Psaume xv^e, v. 8-11, contient, sur la Résurrection du Messie, une prophétie très-positive, très-nette, très-certaine. On ne saurait lui attribuer un autre sens, une autre explication, sans forcer les termes, et sans rejeter le sentiment de tous les Docteurs Chrétiens, et celui même de la plupart des Docteurs Hébreux. (Tirinus, Calmet, Berthier, etc.)

La voici :

Le Seigneur est à ma droite, pour que je ne sois point ébranlé. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui, ma langue s'est répandue en démonstrations de joie ;

De plus, ma chair même, mon corps mort, se reposera en espérance, parce que vous n'abandonnerez pas mon âme dans la mort, dans l'Enfer, et que vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption du sépulcre... Vous me montrerez (aussitôt) le chemin qui ramène à la vie.

(Insper, et caro mea requiescet in spe, quoniam non derelinques animam meam in Inferno ; nec dabis Sanctum tuum videre corruptionem, *Sahath.*) Ce dernier mot signifie *corruption*, d'après le R. Abraham et les Hébreux les plus savants : *Vous ne souffrirez pas*, porte aussi leur interprétation, *que moi, que vous avez sanctifié, j'éprouve la corruption ; que mon corps se corrompe et pourrisse dans le sépulcre.* Or, cela ne convient nullement à David, puisque le cadavre de ce prince a été corrompu dans le sépulcre. Cet oracle ne

convient donc qu'au Christ, qui doit *reprendre le chemin de la vie*, sortir des Limbes et du tombeau, avant d'éprouver cette corruption du sépulcre. (*Voyez* 2 col., iv.) Tout le texte montre clairement, que le corps du Christ doit *sortir du sépulcre*, et que son âme *doit sortir des Enfers* ou des *Limbes*, pour être réunis de nouveau, après avoir été séparés. Il est dit : *Ma chair se reposera dans l'espérance*, savoir, *dans l'espérance de la Résurrection* ; car tout le contexte indique ce sens. *Vous ne laisserez point mon âme dans l'Enfer* : toute l'Eglise entend cela *des Limbes*, où étaient alors les Patriarches. Mais Calvin et Bèze, voulant combattre hérétiquement l'existence des *Limbes*, ont traduit, l'un : *vous ne laisserez pas mon cadavre dans le tombeau* ; ce qui est dénaturer la propriété des termes prophétiques ; et l'autre : *Vous ne laisserez pas mon âme dans les tourments de l'Enfer* ; ce qui est corrompre le sens qu'on a toujours attribué aux paroles du Prophète. Mais si ces contradictions font voir l'embarras où sont les hérésiarques, quand ils veulent détruire le dogme catholique, elles montrent en même temps l'authenticité et l'invariabilité du texte prophétique, relatif à la future Résurrection du Christ, puisque les hérétiques, malgré leurs efforts, ne sauraient le faire plier à un autre sens.

Tout ce texte prophétique suppose, dit Duguet, t. 1, p. 431, une mort et une sépulture réelle, une véritable descente aux Enfers, une exemption de la corruption ordinaire aux morts, une résurrection véritable, un retour à la vie. Sans cela, et la prière, et l'action de grâces du Messie sont couvertes d'épaisses ténèbres.

VI. — *En ressuscitant dès le matin, le Christ rendra témoignage à la vérité de son Père, et réjouira ses Disciples.*

Au Psaume xxix, le Messie s'exprime ainsi sur ce point par la bouche de son Prophète :

Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez relevé (repris, retiré), et que vous n'avez pas permis que je fusse un sujet de joie pour mes ennemis.

Vous avez retiré mon âme de l'Enfer ; vous m'avez séparé de ceux qui sont descendus dans la fosse : eduxisti ab Inferno animam meam.

Sa colère est d'un moment, et la vie est dans sa volonté.

Le soir, on sera dans les pleurs ; mais au lever de l'aurore, on sera dans l'allégresse, parce que celui dont on pleurait encore la mort la veille au soir, sera de retour à la vie, dès le lever de l'aube. (Comp. 2 col., VI.)

Vous avez détourné votre visage un moment, et je suis tombé dans le trouble et dans la mort. Mais je crierai vers vous, Seigneur, je vous dirai :

— *De quelle utilité peut être l'effusion de mon sang, mon anéantissement et mon séjour dans la corruption, dum descendo in corruptionem ?*

La poussière publiera-t-elle vos louanges, annoncera-t-elle votre vérité ?

Le Seigneur a entendu mon cri. — Vous avez changé mon deuil en joie...

Le sens principal de ce psaume vingt-neuvième, se rapporte donc à la Résurrection du Christ, d'après la plupart des Pères et des Interprètes. (Voir Calmet, Berthier, etc.) Quelques Docteurs Hébreux ont pensé de même, et ont dit, sur ces paroles de ce psaume : *Le soir on sera dans les pleurs, mais le matin on sera dans la joie* : « Lorsque le Messie mourra, tous ses Disciples seront attristés de sa mort ; « mais lorsqu'il reviendra à la vie, ils se réjouiront, et ils « chanteront. »

Les Apôtres et les Disciples pleuraient le soir au tombeau de Jésus, comme le rapporte l'évangéliste S. Marc, (xiv, 10) ; *lugentibus et flentibus*. Mais le matin, à la nouvelle de sa résurrection, ils furent transportés de joie. (Sic, S. Ba-

sil., S. Hieron., S. Augustin, apud Tirinum, Berthier, etc.)

— Au Psaume XXIX, il faut joindre le LXXXVII^e, qui contient la même prédiction. Là, après avoir dit qu'il est du nombre de ceux qui sont descendus dans le Sépulcre, qui sont tués, et retranchés de la terre des vivants; après s'être dépeint placé au fond de la fosse, dans les lieux de la mort, mais cependant libre parmi les morts, *inter mortuos liber*, le Messie s'écrie et dit à son Père :

— *Est-ce dans le tombeau qu'on parlera de votre miséricorde? Est-ce dans la destruction qu'on célébrera votre vérité? Je continue, Seigneur, de crier à vous, et, dès le matin, ma prière parviendra à vous. Et je sortirai de cet état de mort.*

On le voit, le Christ sait que dès le matin il ressuscitera, et sortira du tombeau où il a été déposé, comme il le déclare au même endroit : *Posuerunt me in lacu inferiori, in tenebris.*

VII. — *Le Christ ressuscitera contre le vœu et l'attente de ses ennemis.*

Le Psaume XL a déjà été produit comme renfermant une prophétie relative au Traître qui devait livrer le Messie; il contient, de plus, l'annonce de la Résurrection du Sauveur dans les paroles suivantes :

Tous mes ennemis, dit le Christ, ont tenu contre moi un mauvais propos, ils ont dit :

— *Celui qui est étendu mort, pourra-t il se relever, se ressusciter?*

Pour vous, Seigneur, relevez-moi (ressuscitez moi), ressuscitez me, et je rendrai à mes ennemis ce qu'ils méritent. Je sais que vous mettez en moi vos complaisances; la preuve que j'en ai, c'est que mon ennemi ne triomphera pas de moi. — Vous me reprendrez (vous me relèverez, à cause de mon innocence).

Jésus-Christ, et après lui les Pères et les Interprètes, à

l'unanimité, ont fait l'application de ce psaume XL au Messie souffrant, mais devant ressusciter.

— Si les Juifs et quelques interprètes supposent ici, comme le dit Calmet, quelque maladie de David, dont ce Prince a été guéri, on répond qu'il est possible que David ait été divinement inspiré à prophétiser et à représenter sous l'image d'une maladie et à l'occasion de quelque affliction, les tourments et la mort du Christ, suivis de sa résurrection. L'Esprit-Saint se serait servi ainsi d'un petit événement, pour en prophétiser et figurer un grand.

VIII. — *Dieu enverra son Ange, et retirera le Christ du sein de la mort. — La terre et les montagnes trembleront.*

Le Psaume XVII qui, comme nous l'avons vu, annonce la Passion et la mort du Christ, les tremblements de terre et les signes de l'indignation céleste contre ses ennemis, prédit également son triomphe et sa résurrection, en ces termes :

Misit de summo, et accepit me, et assumpsit me de aquis multis...

Les sources des eaux ont paru, les fondements des montagnes ont été découverts, à cause de votre indignation, Seigneur.

La terre a éprouvé une secousse et a tremblé, les assises des monts ont été agitées et ont tremblé, parce que le Seigneur était irrité contre mes ennemis.

Il a envoyé d'en haut ses Anges, et il m'a pris du sein de la mort, et il m'a retiré de l'abîme des eaux, de la profondeur des Enfers; il m'a délivré de mes ennemis très-puissants, il m'a fait passer dans un lieu spacieux, en me dégageant des liens de la mort. — (Comp., 6 col., IV.)

Tels sont, (selon S. Jérôme, S. Augustin, — Calmet, et les divers Interprètes), les oracles éclatants que contient ce Psaume XVII sur les triomphes du Messie, — outre les choses particulières qui regardent David et qui ont donné

lieu à ce Prophète d'y prédire le Christ. — (Voir 3 col., v.)

IX. — *Même sujet.*

Au Psaume XLVIII, 16, le Christ s'exprime ainsi sur sa future Résurrection :

Pour moi, dit-il, Dieu mon Père rachètera mon âme de l'Enfer, lorsqu'il me reprendra : Verumtamen Deus redimet animam meam cum acceperit me. — Selah !

Ces derniers mots se traduisent ainsi :

Quand Dieu m'aura pris, c'est-à-dire, quand je serai mort ; ou bien : quand Dieu me reprendra pour me ressusciter. Selah ! ô Bonté de Dieu !

S. Basile voit ici la descente du Christ aux Enfers, suivie de sa résurrection. (*Apud Genebrard*). — Le R. Moyse Hadarsan, qui entend du Messie une partie de ce Psaume XLVIII, dit dans le même sens, *que la mort du Messie ne sera pas si longue que celle des autres Sages, qui meurent semblablement.* (R. Hadarsan, in *Ps.* XLVIII.)

X. — *Autres oracles. — Même sujet.*

Tous les Interprètes (les Pères, S. Basile, en particulier, — Tirinus, Houbigant, Calmet, Berthier, etc.) conviennent que les quatre psaumes suivants, le LV^e, le LXX^e, le CXIV^e, le CXL^e, regardent le Christ, sinon dans le premier sens littéral, du moins dans le second sens, c'est-à-dire dans le sens figuratif-prophétique.

Outre l'accomplissement partiel que ces psaumes ont déjà trouvé dans les chapitres précédents, ils en ont encore un dans le fait qui nous occupe.

Au Psaume LV, 14, le Christ parle en ces termes :

— *Vous avez retiré mon âme de la mort, et mes pas de la chute dans la tombe, afin que je marche devant le Seigneur dans la lumière des vivants.*

Au Psaume LXX, 20 :

— *Vous m'avez fait sentir beaucoup de grandes afflictions ; mais vous me rendrez de nouveau la vie, et vous me tirerez de nouveau des abîmes de la terre.*

Au Psaume CXIV, 3 et suiv. :

— *Les douleurs de la mort m'ont environné, et les périls de l'Enfer m'ont rencontré.... O mon âme, rentre dans le lieu de ton repos ; car le Seigneur t'a comblée de biens. Oui, il a délivré mon âme de la mort, mes yeux des larmes, mes pieds de la chute. Je serai agréable au Seigneur dans la Région des vivants.*

Au Psaume CXLI, 4-8 :

— *Lorsque mon Esprit se retirait de moi, j'ai dit au Seigneur :*

— *Vous êtes mon espérance, mon partage dans la terre des vivants.... Délivrez-moi de ceux qui me persécutent. Tirez mon âme de sa prison, afin que je publie votre nom. — Les Justes m'attendent jusqu'à ce que vous m'accordiez cette faveur. Educ de custodia (sepulcrali) animam meam ; me expectant Justi, donec retribuas mihi.*

XI. — *Le Messie, en ressuscitant, jettera la terreur parmi ses ennemis.*

Le Psaume LXVII, 1, *Exsurgat*, qui est la prophétique description de l'Ascension du Christ, marque ainsi sa Résurrection au premier verset :

Que le Seigneur se lève (du tombeau) ! Que ses ennemis soient dissipés, et que ceux qui le haïssent fuient à sa présence..... Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus !

Le texte et toutes les versions s'accordent parfaitement dans ce verset. Tout le reste du psaume prophétique s'entendant de l'Ascension du Christ, ce premier verset doit, conséquemment, s'entendre de sa résurrection, ainsi que de la terreur que le Christ, sortant victorieusement du tom-

beau, jettera dans le cœur de ses ennemis, à ce moment solennel de son triomphe. — Telle est l'interprétation d'Arnobe, in *Ps.* LXVII ; de Génébrard, de Berthier, etc.

2^e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS
DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.
TRADITIONS DES PEUPLES PAÏENS.

I. — *Le Messie ressuscitera le troisième jour.* — (Talmud.)

Dans son commentaire sur la Genèse, expliquant ces paroles du chapitre 22 : *Le troisième jour, Abraham ayant levé les yeux, vit de loin le lieu que Dieu lui avait désigné pour immoler son fils Isaac*, le rabbin Moïse Hadarsan ajoute :

— « C'est ce qui est écrit au sixième chapitre d'Osée : *Il nous rendra la vie dans deux jours ; le troisième jour il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence.* »

Le Rabbin semble ensuite considérer comme mystérieux le *troisième jour*. C'est pourquoi il continue en ces termes :

— « C'est le *troisième jour* que Joseph fit sortir de prison ses frères, qui se croyaient condamnés à mourir. » (*Gen.*, XLII, 18.)

« C'est le *troisième jour* que Dieu choisit pour paraître sur le Sinaï, et donner la Loi. » (*Exod.*, XIX.)

« C'est le *troisième jour* que les espions, envoyés dans la terre de promesse, sortirent des cavernes des montagnes. » (*Josué*, II).

« C'est le *troisième jour* que Jonas sortit du ventre du

« Poisson, selon qu'il est écrit : *Jonas fut dans les entrailles du poisson trois jours et trois nuits.* »

« C'est aussi le *troisième* jour que le peuple Hébreu revint de la Captivité. » (*Esdr.*, VIII.)

« C'est enfin le *troisième* jour qu'a lieu la résurrection des morts, suivant cette parole d'Osée : *Il nous ressuscitera le troisième jour, et nous vivrons devant sa Face*, laquelle est le Roi-Messie, comme il est écrit au psaume LXXX : *Dieu des armées, convertissez-nous, montrez-nous votre Face*, c'est-à-dire votre Messie, et nous serons sauvés... »

(Talmud. Dans Jérôme de Sainte-Foi, *adv. Jud.*, l. 1, c. 8; et dans Petrus Galatinus, *de arcanis...*, l. 8, c. 22.)

Cette tradition nous fait voir que, selon les anciens docteurs hébreux, il y avait plusieurs trinités de jours, dans l'une desquelles devaient avoir lieu, et la Résurrection du Messie et la délivrance des Anciens Justes.

La délivrance de Jonas paraît être rappelée ici comme signe prophétique et figuratif de cette Résurrection du Christ.

II. — *Le Zohar, sur la future Résurrection du Messie.*

Ce livre talmudique, partie VIII, fol. 94, col. 376, s'exprime ainsi :

« Le *Vav* complète les deux côtés¹. Il sera besoin de lui quand viendra le Roi-Messie, pour le porter sur la colline supérieure, et le placer sous son aile, afin de le fortifier et de le mettre dans la vie céleste. De là sortira en ce jour (en ce temps-là) le Messie, fils de David. Ce mystère est dans le verset : *Je raconterai à la Loi : Jéhova m'a dit : Tu es mon fils ; je t'ai engendré aujourd'hui.* (Ps. II, 7.) Le sens

¹ C'est-à-dire, le Saint-Esprit complète la Trinité, avec les deux côtés, le Père et le Fils.

est : je suis prêt à le répéter au lieu appelé *la Loi*, et à le lui annoncer. En ce jour-là même, il (le Saint-Esprit) le retirera de dessous son aile, possédant beaucoup de vies, beaucoup de couronnes, beaucoup de bénédictions, ainsi que cela convient. Mais cette Loi ne restera pas seule ; il y aura encore le Messie, *fils de Joseph*, c'est à-dire *le Messie souffrant*. Là il sera fortifié, et non ailleurs. Et comme le Messie (de souffrance) sera la colline inférieure dans laquelle n'est pas la vie, il mourra, sera mis à mort, et restera mort jusqu'à ce qu'il *recueille* la vie de l'autre colline, c'est-à-dire de la colline supérieure, et ressuscitera '..... »

Les Talmudistes reconnaissaient généralement un seul et même Messie, fils de Joseph et fils de David. Lorsqu'ils parlaient *de son état souffrant*, ils le nommaient *fils de Joseph*, et quand il s'agissait *de son état glorieux*, ils l'appelaient constamment *fils de David* ?.

Le Talmud, au traité *Succa*, fol. 52, recto, suppose également la résurrection du Messie, lorsqu'il reconnaît son crucifiement, sa mort, puis sa divinité ; car il lui attribue ces paroles : *Et ils regarderont vers moi qu'ils ont transpercé, et ils s'en affligeront*, etc. (Zacharie, XII, 10). Or, le texte met ces paroles dans la bouche de *Jéhova*, le glorieux Rédempteur d'Israël.

III. — Autre passage du Talmud sur le même sujet.

On lira sans doute avec intérêt les paroles suivantes, extraites du livre talmudique, qui traite du *Sanhédrin*, chap. *Hélec*. Les voici :

« Le R. Nahman dit au R. Ishac :

— « Qui vous a fait comprendre quand doit venir Bar-Niphéli, c'est-à-dire *le fils tombé* ?

¹ *Harmonie de la Synag. et de l'Egl.*, t. 1, p. 418.

² Voir M. Drach, *ibid.*, p. 184.

— « Qui est *Bar-Niphéli*? lui demanda Ishac.

— « Le Messie, lui répondit Nahman.

— « Appelez-vous le Messie *Bar-Niphéli*, c'est-à-dire le
« *fls tombé, filium caducum* ?

— « *Oui, répondit Nahman, conformément à ce qui est écrit dans Amos, ix : En ce jour-là, je relèverai la tente de David, qui est tombée ou renversée.* » (Talmud.)

Ce n'était pas sans motif que ce Talmudiste appelait le Messie le *fls tombé*, puisque le corps du Christ, qui est comme le tabernacle de sa Divinité, devait périr, et être ensuite rétabli ou relevé par sa Résurrection.

Dans la *Midras-Tehillim*, sur le titre du psaume XXI, *super cerva auroræ*, il est dit :

« Ceci est conforme à ce qui est écrit : *Levez-vous, ma gloire ! Levez-vous, ma harpe et ma Lyre ! Je me lèverai dès le matin, surgam diluculo.* »

Et plus bas : « *Levez-vous dans Edom, c'est-à-dire parmi les Romains. Car il doit arriver qu'un jour vous ferez lever, ressusciter le Messie en notre faveur.* » (*Apud Galat., l. VIII, 22.*)

Le psaume LVI, auquel les Juifs font ici allusion, peut, en effet, s'entendre du Messie, qui passe par tous les tourments, et qui enfin, triomphe de ses ennemis et de la mort. — (S. Hilaire, S. Augustin, S. Jérôme, dans D. Calmet.)

IV. — *Les Hébreux et les Chrétiens appliquent à la Résurrection du Christ l'oracle du psaume xv, 8-10. (Voyez 1 col., v, 2°.)*

Dans la *Midras Tehillim*, le R. Isaac, sur ces mots, *etiam caro ejus habitabit tuto, sa chair demeurera en assurance*, dit que « ni la teigne, ni les vers, n'auront aucun pouvoir sur le Messie après sa mort : *non dominabitur in eum scolex aut vermis.*

Le R. Abbaü, dans le même livre, explique ce texte prophétique du Messie, fils de David.

(Apud Genebrard, *in Ps.* xv et Petrum Galatinum, *de Arcanis*, l. VIII, c. 22.)

S. Pierre a fait de cette prophétie une des premières bases du discours qu'il adressa à la ville de Jérusalem, le cinquantième jour après la Résurrection du Christ. Il démontra qu'elle ne pouvait s'entendre de David, puisque le corps de ce roi avait été assujetti à la corruption du sépulcre, lequel se voyait encore à Jérusalem. Cette preuve, jointe à d'autres, convertit alors à la foi, trois mille Jérusolymitains. (*Act.* II, 25.) — S. Paul en fit également usage dans son discours aux Juifs et aux habitants d'Antioche. (*Act.* XIII, 35-36). Toute l'antiquité et tous les Interprètes modernes expliquent littéralement ce passage de la Mort et de la Résurrection du Messie. Le texte ne présente point d'autre sens. Grotius a essayé de découvrir quelque autre sens secondaire, applicable à David. Mais de ses explications embarrassées et forcées, il est résulté un nouveau degré de certitude, qui montre que ce texte ne convient qu'au Christ seul. (Voir Bossuet, *t.* I, p. 603, les auteurs des *Principes discutés*, *t.* X, p. 256.)

V. — *Le Christ sortira miraculeusement d'entre les morts.*
— (Talmud.)

Au livre Sanhédrin, *chap. Helec.*, l'école des anciens docteurs Hébreux, et particulièrement de *Judas-Haccados*, dit :

— « Si le Messie est parmi les vivants, il est comme
« notre saint Maître ; mais s'il est parmi les morts, il est
« comme Daniel, l'homme de désir. »

Sur quoi la glose du rabbin Sélomoth s'exprime ainsi :

— « Si le Messie est parmi ceux qui vivent encore, il
« est véritablement comme notre saint Maître (Judas-

« Haccados). Mais s'il est du nombre de ceux qui sont
« morts, il a été comme Daniel, l'homme de désirs, qui a
« été condamné à des souffrances dans la fosse aux lions,
« et qui a été saint, parfait et prince. »

On voit par là que les Hébreux, anciens et modernes, ont pensé que si le Messie est parmi les morts, il sortira de cet état, comme Daniel est sorti de la fosse aux lions. C'est attendre la Résurrection du Messie. Ces Hébreux, ne la connaissant qu'imparfaitement, ne pouvaient en parler que d'une manière imparfaite.

VI. — *Traditions hébraïques sur le même sujet, tirées du Livre Melchita, et du Livre Gale-Razeya. — Interprétation d'un passage prophétique du psaume xxx^e. (Voir 1 col., vi.) — Le Messie ressuscitera le troisième jour.*

Au Livre *Melchita*, sur ces paroles du psaume xxix^e, *quoniam momentum in ira ejus, et vita in voluntate ejus*, on lit ce qui suit :

— « Le R. Moïse Hadarsan a dit : *Il n'y a qu'un moment dans son indignation ; la vie est dans sa volonté.* Cela
« a été dit du Messie, notre Juste ; car sa mort ne sera
« que d'un moment, et sa vie sera dans sa volonté pour la
« donner aux autres et pour la reprendre (ou recevoir) en
« lui-même. Ces paroles sont dans le même psaume, immédiatement suivies de ces autres : *Ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum cantus* : c'est-à-dire, *le soir on sera encore dans les pleurs ; mais, au lever de l'aurore, on sera dans les chants de joie.* En effet, continue le Docteur hébreu, lorsqu'il donnera à quelqu'un la mort, on pleurera sur lui ; mais lorsqu'il le rendra à la vie, on chantera un cantique. Lui-même (le Messie), lorsqu'il mourra, tous ses Disciples seront attristés de sa mort ; mais lorsqu'il reviendra à la vie, ils se réjouiront et ils chanteront. — Joignez à cela le texte suivant : *Il nous rendra à la vie*

« après deux jours ; le troisième jour, il nous fera ressusciter, « et nous vivrons devant sa face. » (*Talmud*, dans Petrus Galatinus, l. VIII, c. 22.)

Observons, que le psaume cité par Hadarsan, est relatif et réellement applicable à la Résurrection du Messie, et que ce qu'il dit du Messie : *Sa vie sera dans sa volonté pour la donner aux autres et pour la recevoir en lui-même*, est très-conforme à ce que Jésus-Christ dit de lui-même : *Le Fils de l'Homme a la vie en lui-même, et il rend la vie à qui il lui plaît. — Je dépose ma vie et je la reprendrai à ma volonté.*

Selon la tradition du R. Judas-Haccados, tirée de son Livre, intitulé *Galé-Razeya, Révélateur des Secrets* (In libro R. Abraham), le Messie ressuscitera le troisième jour après sa mort.

Ce célèbre et saint Docteur qui, d'après les Hébreux, vivait sous Antiochus, disait :

— « Après trois jours, l'âme du Messie retournera à son corps, et il sortira de la pierre, dans laquelle il aura été enseveli, comme il est écrit, *Exod. xxxiii, 21-22: Ecce locus est apud me, stabis super petram ; cumque transierit gloria mea, ponam te in foramine petræ.* (Voir Petrus Galatinus, *ib.*)

Quelques auteurs ont douté de l'authenticité du *Galé-Razeya* de Judas-Haccados, par la raison même qu'il parle avec trop de clarté et de précision de ce qui a trait au Christ. — Quoi qu'il en soit de ce dernier livre, Galatinus, qui a enregistré ce qu'il a trouvé dans le Talmud, n'élève point de doute sur l'authenticité de ce Livre ; il en cite, au contraire, avec confiance, les témoignages. Au reste, si quelqu'un ne veut pas de ceux-ci, les autres témoignages authentiques de la Synagogue sont assez nombreux.

VII. — *Celse et son Juif, sur la future Résurrection du Messie.*

Le philosophe Celse fait ainsi parler son Juif :

— « Nous avons bien cette espérance, que nous ressusciterons un jour avec nos corps, pour jouir de l'immortalité, — et que Celui que nous attendons, sera le modèle et le premier exemple de cette résurrection, faisant voir en sa personne qu'elle n'est pas impossible à Dieu. » (Celse, dans Origène, *l. II, sur la fin, p. 127.*)

Cette profession de foi, sur la Résurrection du Messie, est très-conforme à l'orthodoxie. Elle jette du jour sur ce que les Hébreux pensaient de ce grand événement futur. Si ces paroles n'étaient pas comme le préambule des invectives de ce philosophe et de ce juif infidèles, contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, on croirait difficilement qu'elles ont été tracées par une plume juive et une plume païenne.

VIII. — *Enoch.*

Il y a tout lieu de croire que cet ancien Prophète a annoncé la Résurrection du Christ ; car le Livre des Testaments des Douze Patriarches, pièce citée par Origène (an 230-252), produit plusieurs prophéties, comme provenant d'Enoch, et annonçant cette circonstance glorieuse de la vie du Messie. (*V. 12 test. ad finem.*) Bibl. PP. p. 177.

IX. — *Les Sibylles.*

Soit d'après les traditions prophétiques des Hébreux, soit par un effet de l'inspiration surnaturelle, les Sibylles ont prédit, au sein de la Gentilité, la future Résurrection du Sauveur Universel :

*Nox tenebrosa die medio, monstrosa que fiet :
Tunc hominum generi magnum Salomonia signum
Templa dabunt, Ditis cum tecta profunda subibit,
Nunciet in vitam reditum quo morte peremptis.
Sed postquam triduo lucem repetiverit, atque
Monstrarit somnum mortalibus, atque docendo
Cuncta illustrarit, cœlestia tecta subibit,
Nubibus invectus,*

Xyste de Sienne attribue ces trois derniers vers à la Sibylle de Tibur (ou Tivoli). (*Bibliot. SS. PP.*, t. 1, p. 192. *Sibyllin. orac. liber. 1, ad fin.*)

La Sibylle d'Erythrée :

*Deveniet que bonam spem portans omnibus, Orcum,
Et tridui somno peraget mortalia fata.
Tum demum linquet Manes, lucemque reviset,
Prima resurgendi lectis vestigia monstrans,
.....
.....
Porro suis primum Dominus patefiet, eritque
Corporeus, sicut fuit ante, manusque pedesque.
Ostendetque impressa suis vestigia membris
Quatuor occasus, ortus, boreamque, notumque :
Nam totidem mundi perpetrant regna patennis.
Infandum nimium facinus, nobisque probrosum
(Ibid., p 208.)*

Lactance a cité en grec ces vers Sibyllins, dans son livre des *Institutions*, l. iv, c. 19 :

*Καὶ θανάτου μοῖραν τελεσεὶ τρίτον ἡμᾶρ ὑπνωσας,
Καὶ τοῦ' ἀπο φθιμένων ἀναδειξας εἰς φῶς ἦξει,
Πρῶτος ἀναστασεως κλητοῖς ἀρχῆν ὑποδειξας.*

C'est-à-dire :

« Il mettra un terme à sa mort, après un sommeil de
« trois jours, et se montrant alors ressuscité d'entre les
« morts, il reviendra à la lumière, étant le premier (exem-
« ple) de la résurrection, et faisant voir aux Elus le com-
« mencement de la Résurrection générale. »

Lactance pense que la Sibylle aura fait cette prédiction d'après la prophétie d'Osée, que nous avons citée, l col., iv.
— S. Clément d'Alexandrie et plusieurs autres Anciens, ont pensé que, comme Balaam, les Sibylles avaient été quelquefois divinement inspirées, pour prophétiser devant

les Gentils le même Christ que les Prophètes Hébreux prophétisaient devant le Peuple d'Israël.

Ainsi cette prophétie peut être produite en ce lieu, soit comme un écho prophétique servant de témoignage ancien à l'authenticité de l'oracle d'Osée, — soit même plus probablement comme une nouvelle prédiction, divinement inspirée aux Prophétesses de la Gentilité.

3° COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus prédit sa Résurrection devant le Peuple Hébreu.*

Le Christ Jésus a publiquement annoncé devant le Peuple de Jérusalem, sa future Résurrection, comme il avait publiquement annoncé sa mort.

S. Matthieu, XII, 39-40, rapporte cette circonstance en ces termes :

Les Scribes et les Pharisiens lui ayant demandé un miracle, Jésus leur répondit :

— *Cette Race méchante et adultère demande un prodige, et il ne lui en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas. Car, comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'Homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre, c'est-à-dire ils auront à méditer le prodige de ma Résurrection. (Voir 1 col., 1.)*

S. Jean, II, 19, rapporte, que Jésus, parlant du temple de son corps en présence des Juifs, ses ennemis, il leur dit :

— *Détruisez ce temple, et je le rebâtirai dans trois jours.*
C'est-à-dire, je me ressusciterai dans trois jours.

Jésus, dans une autre occasion, disait très-clairement au Peuple Israélite et aux Pharisiens :

— *Je quitte ma vie pour la reprendre. Personne ne me la ravit ; mais c'est moi qui la quitte de moi-même ; j'ai le pouvoir de la quitter et j'ai le pouvoir de la reprendre.*

Il ne leur avait pas déguisé, comme on le voit, la certitude où il était au sujet de sa future Résurrection. (S. Jean, x, 17-18.)

Ailleurs, *ibid.* v, 22-26, il leur avait encore dit :

— *Comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Car, comme le Père ressuscite les morts et leur rend la vie, ainsi le Fils rend la vie à qui il veut.* Le Fils avait donc le pouvoir de ressusciter sa chair ou son corps, lorsqu'il serait mort. Il l'avait déclaré en public. Aussi ses ennemis ne l'avaient-ils point oublié, quand, après sa mort, ils dirent à Pilate :

— *Ce séducteur, étant encore vivant, a dit : « Dans trois jours je ressusciterai ! »*

Ils s'étaient pareillement souvenus de cette parole : *Détruisez ce Temple, et je le rebâtirai dans trois jours.*

C'est à cause de ces prédictions qu'ils mirent une garde militaire à son tombeau. Cette garde prouve l'authenticité de ces prédictions réitérées.

II. — *Jésus prédit sa Résurrection devant ses Disciples.*

En S. Matthieu, xvi, 21, il est écrit :

*Dès lors Jésus commença à découvrir à ses Disciples qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem ; — qu'il y souffrit beaucoup de la part des Sénateurs, des Scribes et des Princes des Prêtres ; — qu'il y fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour : et tertia die resurgere ; et *ibid.* xvii, 9-22 : donec filius hominis a mortuis resurgat, et xx, 17-19.*

S. Marc, VIII, 31, IX, 8, X, 34, rapporte les mêmes prédictions :

Jésus leur commanda de ne parler à personne de sa glorieuse Transfiguration, jusqu'à ce que, ajouta-t-il, le Fils de l'Homme fût ressuscité d'entre les morts. Eux s'entre-demandaient ce qu'il voulait dire par ces mots : « Jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts. »

S. Luc, IX, 22 et XVIII, 33, rapporte les mêmes choses : *Après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir et il ressuscitera le troisième jour, et tertia die resurget.*

III. — *Jésus indique en quel lieu il apparaîtra, après sa Résurrection.*

S. Matthieu, XXVI, 32, et S. Marc, XIV, 28, rapportent que, avant sa Passion, Jésus dit à ses Disciples :

— *Après que je serai ressuscité, je me rendrai avec vous dans la Galilée.*

On voit que Jésus était assuré qu'il ressusciterait dans trois jours ; et, bien qu'il en ait prévenu ses ennemis comme ses amis ; qu'il ait donné lieu aux premiers de prendre toutes leurs mesures et toutes leurs précautions, et aux autres une raison de se défier de lui et de ses paroles, s'il venait à rester entre les bras de la mort, il ne craint point d'assurer, hautement et à diverses reprises, qu'il ressuscitera le troisième jour, sans que ses ennemis, qui l'auront mis à mort, l'en puissent empêcher. On sent que Celui qui tient un tel langage, se met au-dessus des règles de la prudence humaine, et qu'il se reconnaît le pouvoir, non pas de déjouer (ce terme indique de la faiblesse), mais de vaincre ouvertement toutes les ressources de la ruse et de la puissance des hommes. On reconnaît ici le cachet de la Divinité.

Les ennemis de Jésus, c'est-à-dire, les Sénateurs, les Scribes et les Pharisiens, prévenus par les prédictions de

Jésus, qu'il devait ressusciter le troisième jour, prirent toutes sortes de mesures et de soins pour empêcher l'enlèvement du corps. Ils se transportèrent au sépulcre avec des soldats, ils l'examinèrent, ils virent le corps posé et embaumé dans le cercueil, lié et enveloppé de linges et du linceul. Après avoir constaté qu'on ne pouvait craindre qu'une chose, qui était qu'on enlevât le corps de ce sépulcre taillé dans le roc, ils posèrent le sceau public sur la grande pierre qui en fermait l'entrée ; et faisant aux soldats toutes les recommandations nécessaires, ils placèrent cette garde militaire dans le vestibule, c'est-à-dire, dans la première grotte du sépulcre, en sorte qu'il était impossible d'enlever le corps et même d'aller à la pierre scellée, sans toucher ces militaires et sans les éveiller, s'ils avaient été endormis. A plus forte raison, n'aurait-on pu toucher à la pierre, la mouvoir, et aller retirer le corps, sans les déplacer et par conséquent sans rompre le sommeil même le plus profond. Qui eût osé passer au milieu d'eux, entreprendre un tel ouvrage à leurs pieds, en touchant ces gardes ? Qui même eût été assez hardi, imprudent, pour s'assurer que chacun de ces militaires était plongé dans le sommeil ? Il était entièrement impossible, que Jésus sortit, ou qu'on le ravit de la grotte intérieure, sans que ces gardes le vissent. — Les mesures étaient bien prises, mais inutilement, comme nous l'allons voir.

IV. — *Jésus ressuscite le troisième jour, dès le grand matin. — Plusieurs Justes ressuscitent avec lui.*

S. Matthieu rapporte cet événement en ces termes, xxvii, 52, etc. :

Les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient dans le sommeil de la mort, ressuscitèrent ; ils sortirent de leurs tombeaux après sa résurrection, et vinrent en la Ville Sainte.

Selon d'anciens Pères, les tombeaux s'étant ouverts, plusieurs morts en sortirent, et errèrent dans les rues. Selon quelques-uns, ces morts apparurent dans le Temple même, pour confesser la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; — et un grand nombre de témoins les virent dans Jérusalem après la Résurrection. (*Vide S. Hieronim., epist. 150.*)

Ce grand événement fut accompli de la sorte par la puissance de Jésus-Christ, afin qu'il fût une preuve que les Justes de l'Ancien Testament venaient d'être par lui et avec lui délivrés des mains de la mort et rendus à la vie véritable. Ainsi, ce que les Anciens Justes avaient dit longtemps d'avance par la bouche du prophète Osée, *il nous ressuscitera le troisième jour*, fut alors accompli avec le reste, très-littéralement.

Ce seul fait suffirait pour prouver la Résurrection de Jésus. Ces Patriarches ressuscités furent de véritables témoins de son triomphe sur la mort. (Ménochius, Tirinus, etc.; *Voyez* 1 col., iv.)

V. — *Les Anges témoins de la Résurrection de Jésus. — Tremblement de terre. — Frayeur des Gardes.*

On lit dans la Concordance des Quatre Evangélistes :

Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé, achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus.

Le premier jour de la semaine, elles sortirent de grand matin, lorsqu'il faisait encore obscur, portant les aromates qu'elles avaient préparés, et arrivèrent au sépulcre, le soleil étant déjà levé.

Elles se disaient l'une à l'autre :

— *Qui nous ôtera la pierre de devant la porte du sépulcre ?*

Car cette pierre était fort grande. — Il se fit tout-à-coup un grand tremblement de terre. (Cfr. 1 col., VIII.) Car un Ange du Seigneur descendit du Ciel, et s'approchant de la pierre, il la

renversa et s'assit dessus. Il avait le visage brillant comme un éclair et son vêtement était blanc comme la neige. Les gardes en furent tellement saisis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts. (Cfr. 1 col., xi.) — Elles trouvèrent donc la pierre ôtée, et étant entrées, elles ne trouvèrent point le corps du Seigneur Jésus.

Voilà des faits éclatants et publics, et, par conséquent, certains, puisqu'ils sont attestés et écrits par les Apôtres et par les Evangélistes devant les gardes mêmes, et devant ceux qui avaient entendu le rapport des gardes ; puisque les Juifs, loin de contredire ces faits, se convertirent, quelques jours après, au nombre de plus de huit mille. Tous avaient pu être témoins du tremblement de terre, et s'assurer de la réalité de ces faits. Les membres du Sanhédrin n'ont point reproché aux Apôtres d'avoir enlevé le corps de Jésus, lorsqu'ils les firent comparaître devant eux. Ils ne leur reprochaient que de faire retomber sur eux (Pharisiens) le sang de cet homme, et de prêcher en ce nom, contre leur défense.

S. Pierre et S. Jean (comme ce dernier Apôtre le rapporte lui-même (Joan., xx, 2), se rendirent alors au sépulcre ; ils y virent les linges et le suaire qu'on avait mis sur la tête de Jésus. Le suaire n'était pas avec les autres linges, mais il était enroulé dans un endroit à part. Tous ces linges et le suaire ainsi laissés dans le Sépulcre prouvent que le corps n'a point été enlevé furtivement, car ceux qui auraient tenté ce vol, se seraient bien gardés de perdre le temps à ôter tous ces linges et ces bandelettes qui environnaient le corps.

VI. — *Apparitions de Jésus ressuscité.*

Or, Jésus étant ressuscité le matin, *αυτοτελες*, surgens autem mane, il apparut premièrement à Marie-Madeleine, qu'il avait délivrée de sept démons. (Marc, xvi, 9.) — Sainte Ma-

deleine, après avoir vu deux anges au Sépulcre, s'était un peu éloignée du monument, pour chercher le corps de Jésus. C'est alors qu'il se fit voir à elle, et qu'il lui commanda d'aller annoncer sa résurrection aux Apôtres.

Pendant que Jésus apparaissait et parlait à Marie-Madeleine, les Anges parlaient aux autres saintes femmes. (S. Luc, xxiv, 4.)

Comme elles étaient dans une grande consternation, voici que les deux Anges parurent auprès d'elles avec des robes brillantes et ils leur dirent :

— *Pour vous, ne craignez point. Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié. Comment cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? Il n'est point ici, car il est ressuscité, comme il l'a dit. Ressouvenez-vous que, lorsqu'il était encore dans la Galilée, il vous a dit : « Il faut que le Fils de l'Homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. Venez et voyez l'endroit où l'on avait mis le Seigneur. Allez promptement dire à ses Disciples et à Pierre qu'il est ressuscité. Voilà qu'il s'en va en Galilée avant vous. Là, vous le verrez (plus souvent), comme il vous l'a dit.*

Aussitôt, elles sortirent du Sépulcre, saisies de crainte et transportées de joie, et coururent pour en donner la nouvelle aux Disciples. Elles n'en dirent rien à personne, tant elles étaient effrayées. Or, lorsqu'elles marchaient ainsi d'un pas précipité, voici que Jésus se présente à elles, et leur dit :

— *Je vous salue !*

Elles s'approchèrent, et, lui embrassant les pieds, elles l'adorèrent.

Alors, Jésus leur dit :

— *Ne craignez point. Allez, dites à mes frères qu'ils se rendent en Galilée, ils me verront là.*

Lorsqu'elles furent de retour, elles annoncèrent toutes ces

choses aux onze Apôtres et à tous les autres Disciples. Ce fut Jeanne, Marie, mère de Jacques, et les autres qui les accompagnaient, qui portèrent ces nouvelles aux Apôtres ; mais ils prirent ce qu'elles disaient pour une réverie et n'ajoutèrent point foi à leurs paroles. Marie-Madeleine n'avait pas eu un succès plus heureux, lorsqu'elle vint dire aux Disciples : J'ai vu le Seigneur, et voilà ce qu'il m'a dit. Eux entendant dire qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu, ne le crurent point.

On voit que les Apôtres et les Disciples étaient des hommes fort peu crédules, et que, pour se déterminer à croire, ils exigeaient de fortes preuves. Tous étaient du caractère de l'apôtre Thomas ; ils voulurent voir pour croire. Ce ne fut qu'après un grand nombre d'apparitions de Notre-Seigneur, qu'ils furent convaincus de la résurrection de Jésus. L'Evangile raconte dix apparitions entre plusieurs autres : *in multis argumentis apparens eis*.

VII. — *Retour des gardes à Jérusalem. — Leur déposition.*

S. Matthieu, xxviii, 11, continue ainsi son récit historique :

Après que les femmes furent parties, quelques-uns des gardes allèrent à la ville, et rapportèrent aux Princes des Prêtres tout ce qui était arrivé.

D'après ceci, il est certain que les gardes furent convaincus, parce qu'ils avaient vu, de leurs propres yeux, que Jésus était ressuscité avec éclat. Il y a tout lieu de croire qu'ils virent en partie ce qui était arrivé à l'égard des saintes Femmes, puisqu'ils n'allèrent à la ville qu'après qu'elles furent revenues du Sépulcre.

VIII. — *Conseil des Juifs au sujet de la Résurrection.*

Après que la garde militaire eut fait son rapport, les Princes des Prêtres s'assemblèrent avec les Sénateurs ; et,

ayant pris une délibération sur ce qu'il y avait à faire, ils donnèrent aux soldats une grosse somme d'argent, en leur disant :

— *Dites ceci : Ses Disciples sont venus la nuit, et l'ont dérobé pendant que nous dormions. Que si cela vient à la connaissance du Gouverneur, nous ferons si bien qu'il nous croira, et que vous ne serez pas inquiétés.*

Les soldats, ayant reçu l'argent, firent comme on leur avait dit : et ce bruit est demeuré répandu jusqu'à présent parmi les Juifs.

S. Augustin, les autres Pères et Docteurs de l'Eglise ont fait sentir la faiblesse de cette excuse de la Synagogue, qui allègue le rapport de témoins endormis.

Un auteur anglais a judicieusement remarqué, dans un *Discours sur la Résurrection*, (p. 126), que l'histoire des gardes portait avec elle son désaveu. *Ses Disciples sont venus de nuit et ont enlevé son corps pendant que nous étions endormis.* De tels hommes, dans cette circonstance, n'eussent jamais fait la déclaration de leur négligence, s'ils n'eussent été assurés par avance de protection et d'impunité.

Mais pourquoi alors le Sanhédrin, pour son honneur et pour la gloire de la vérité, n'a-t-il pas, sur-le-champ, puni la négligence de ces gardes? Il importait qu'elle fût punie publiquement pour détromper ceux qui embrassaient la foi de ce Crucifié, et pour empêcher le penchant qu'avait toute la ville de Jérusalem à croire en sa résurrection. Le Sanhédrin avait en main cette puissance. On sait que plus tard il fit mettre à la question et conduire au supplice les gardes, lorsque S. Pierre fut délivré de la prison par l'Ange. (*Act.*, XII, 19.) — Au reste, l'argent qu'on donna aux soldats, ne les empêcha pas de publier la Résurrection, comme le témoigne P. Pilate lui-même. (*Voir* 7 col., III, 1°.)

Les Disciples de Jésus n'ont pas tiré son corps du tombeau. — 1° Ils n'ont pas osé l'entreprendre; leur timidité

est connue, ils en font eux-mêmes l'aveu ; ils s'enfuirent, lorsque Jésus fut saisi par les Juifs ; S. Pierre, qui le suivit de loin, n'osa se déclarer son disciple ; S. Jean seul osa se montrer sur le Calvaire et se tenir près de sa croix. Pendant les jours suivants, ils s'enfermaient, de peur d'être recherchés et poursuivis par les Juifs. Lorsque Jésus ressuscité se fit voir à eux, ils le prirent pour un fantôme et furent saisis de frayeur. Ce ne sont pas là des hommes capables de vouloir forcer un corps de garde et de tirer par violence un cadavre du tombeau.

2° Quand ils l'auraient osé, ils ne l'ont pas voulu. Pour former ce dessein, il fallait un motif : or, les Apôtres n'en avaient aucun. Une fois convaincus de la mort de leur Maître, ils ont dû le regarder, ou comme un imposteur qui les avait trompés par de fausses promesses, ou comme un esprit faible qui s'était abusé lui-même par de folles espérances. Quel intérêt pouvait donc les engager à braver la haine des Juifs et le danger du supplice, pour soutenir l'honneur de Jésus, pour persuader sa *Résurrection*, pour le faire reconnaître comme Messie ? Ils ne pouvaient espérer, ni de tromper les Juifs, ni d'éviter le châtement, ni de séduire le monde entier. C'eût été de leur part un crime aussi absurde qu'inutile. Ils ne pouvaient pas compter assez les uns sur les autres pour se persuader qu'aucun ne dévoilerait la conspiration et ne découvrirait la vérité. A moins qu'ils n'aient été tous saisis par un accès de démence, le dessein d'enlever le corps de Jésus n'a pas dû leur venir dans l'esprit.

3° Quand ils auraient entrepris de commettre ce crime, ils ne l'auraient pas pu. Le tombeau était gardé par des soldats ; avant d'y placer cette garde, les Juifs avaient eu soin de visiter, de fermer et de cacheter le tombeau (*Matt.*, c. 27, v. 66.) Cette opération ne s'était pas faite la nuit, ni secrètement, mais au grand jour. On ne pouvait lever une

grosse pierre ni emporter un enduit d'aromates sans faire du bruit. Le tombeau était creusé dans le roc ; on le voit encore aujourd'hui ; mille voyageurs l'ont visité.

4° Enfin, quand les Apôtres auraient pu et auraient voulu enlever le corps mort de leur Maître, ils ne l'ont pas fait. Ils ont été justifiés de ce vol par les gardes, lorsque ceux-ci sont allés déclarer aux Juifs ce qui était arrivé. Si ces gardes avaient favorisé les Apôtres pour commettre ce crime, ils auraient été punis, puisque ceux qui gardaient S. Pierre dans la prison furent envoyés au supplice, quoique cet Apôtre eût été délivré par miracle. (Act., c. 12, v. 29.) Au contraire, les Juifs donnèrent de l'argent aux soldats, afin qu'ils publiassent que le corps de Jésus avait été enlevé pendant qu'ils dormaient. Mais ces mêmes Juifs ont encore justifié les Apôtres de ce crime prétendu. Lorsqu'ils firent mettre en prison et battre de verges S. Pierre, S. Jean et les autres, lorsqu'ils mirent à mort S. Etienne, les deux saints Jacques et S. Siméon, ils ne les accusèrent point d'avoir volé le corps de Jésus-Christ, ni d'avoir publié faussement sa *Résurrection*, mais seulement de l'avoir prêchée malgré la défense qu'on leur en avait faite.

Donc les Apôtres sont pleinement absous du crime que les Juifs et les Incrédules veulent aujourd'hui leur imputer. Si donc Jésus-Christ, après avoir été déposé mort dans un tombeau, a reparu vivant et conversant avec ses Apôtres, nous sommes forcés de croire qu'il est ressuscité.

IX. — *Diverses apparitions du Christ Jésus aux Apôtres et aux Disciples.*

1° Jésus apparut à deux Disciples qui allaient à Emmaüs ; il les entretint, leur expliqua les Ecritures prophétiques, se mit à table avec eux, et leur distribua le pain qu'il avait béni en leur présence.

2° Il apparut à Pierre en particulier et le convainquit de la vérité de sa résurrection.

3° Il apparut aux Onze, lorsqu'ils étaient à table ; il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur, de ce qu'ils n'avaient point cru ceux qui l'avaient vu ressuscité :

— *Voyez mes pieds et mes mains, leur dit-il, c'est moi-même ; touchez et voyez ! Après avoir dit cela, il leur montra ses mains, et ses pieds et son côté.* Bien plus, il se mit à table, il mangea et but avec eux. — Il leur donna divers enseignements et leur parla de leur prochaine mission évangélique.

4° Il se manifesta encore à eux, dans le but de convaincre l'apôtre Thomas, qui, malgré tous les témoignages, était resté incrédule. Il lui fit toucher ses pieds et ses mains :

— *Mettez ici votre doigt, lui dit-il, et regardez mes mains ; approchez votre main et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle.*

5° Il leur apparut sur les bords de la mer de Tibériade, lorsqu'ils pêchaient, et il rendit miraculeusement leur pêche très-abondante.

6° Il se montra à eux en Galilée, sur la montagne qu'il leur avait indiquée.

7° Il apparut à Jacques en particulier, à tous les Apôtres assemblés et à plus de cinq cents Disciples.

8° Il les réunit tous sur la montagne des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, et leur ordonna d'enseigner toutes les nations, les baptisant au nom des trois Personnes Divines.

Voilà donc les saintes Femmes, tous les Apôtres et plus de cinq cents Disciples, témoins oculaires de la Résurrection de Jésus. Dieu a permis l'incrédulité des Apôtres, parce qu'elle devait servir à la foi de tous les siècles. On a vu qu'ils n'ont laissé, ni difficultés à faire, ni épreuves à

désirer. Ils les ont épuisées toutes, et la cause de l'incrédulité n'a jamais pu être confiée à des hommes moins crédules. Qu'aurions-nous donc encore à opposer au témoignage qu'ils ont rendu de la Résurrection du Sauveur, nous que l'on peut dire l'avoir vu par leurs yeux et touché par leurs mains?

Nous vous annonçons, dit S. Jean, épît., 1, 1, ce que nous avons vu, ce que nous avons entendu, ce que nous avons touché de nos mains, relativement au Verbe de vie. Ce sont là de meilleurs témoins que les gardes qui attestent ce qu'ils n'ont pas vu, puisqu'ils ont dit qu'ils étaient alors endormis.

4^e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES ANCIENS JUIFS ET PAÏENS CONVERTIS.

I. — *Deux témoins immédiats de la Résurrection : S. Matthias, et S. Barsabas.*

S. Matthias n'a été élu apôtre qu'en qualité de témoin de la Résurrection de Notre-Seigneur. *Il faut, dit S. Pierre, (Act, 1, 21), qu'entre tous ceux qui ont été en notre compagnie pendant tout le temps que Notre-Seigneur Jésus a été parmi nous, on en choisisse un qui soit témoin comme nous de la Résurrection.*

Or Joseph Barsabé, surnommé *le Juste*, de même que S. Matthias, avaient été en tout temps dans la société de Jésus; et, de plus, ils l'avaient vu ressuscité. C'est pour cela que l'Assemblée Chrétienne les présenta comme deux des plus dignes candidats.

II. — *La Résurrection est fortement attestée devant les Juifs*

mêmes, qui ont fait mourir Jésus et garder son corps. — Résultat.

Dix jours après l'Ascension de Jésus, le Chef des Apôtres, quittant la pusillanimité qui jusque là lui avait évité le regard des Juifs, se présente avec confiance devant eux le jour de la Pentecôte, et leur dit :

— *O Israélites, écoutez ce que je vais vous dire..... : Vous avez crucifié et fait mourir Jésus de Nazareth par les mains des Méchants ; mais Dieu l'a ressuscité en le faisant sortir libre des Enfers, où l'avaient conduit les douleurs de la mort, étant impossible qu'il y fût retenu.*

S. Pierre cite ensuite et explique la prophétie du psaume xv (Voir 1 col., v, 2°), et prouve avec évidence qu'elle parlait de la Résurrection du Christ, puis il ajoute :

— *C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, et nous en sommes tous témoins.*

Les Juifs contredirent-ils l'obscur Galiléen qui leur parlait de la sorte ? — Nullement. Dès ce jour-là même, trois mille Juifs se joignirent à lui et se firent baptiser. — Ce fait important devient le plus puissant témoignage de la Résurrection, puisqu'il révèle au grand jour l'intime conviction où étaient les habitants de Jérusalem au sujet de la vérité du triomphe de Jésus sur la mort.

III. — *Autre attestation semblable, accompagnée d'un semblable résultat.*

Dans ces mêmes jours, S. Pierre ayant guéri un homme estropié depuis sa naissance, qu'on mettait journellement à la porte du Temple pour demander l'aumône, tous en furent remplis d'étonnement. S. Pierre prit de là occasion d'annoncer de nouveau aux Juifs le nom de Jésus.

— *Vous avez fait mourir l'Auteur de la vie, leur dit-il ; mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et c'est ce dont nous sommes témoins : cujus nos testes sumus.*

Bien qu'alors même, S. Pierre et S. Jean fussent mis en prison par ordre du Sanhédrin, le nombre des hommes (*virorum*), qui se convertirent, fut de cinq mille. — (*Act.*, III, 15.)

IV. — *La Résurrection attestée devant le Sanhédrin.*

Le lendemain, les Chefs du peuple, les Sénateurs et les Scribes s'assemblèrent dans Jérusalem avec Anne le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale, et ayant fait venir les Apôtres, ils leur dirent :

— Au nom de qui avez-vous fait cette action ?

Pierre leur dit :

— Nous vous déclarons à vous tous et à tout le peuple d'Israël, que cet homme a été guéri par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ de Nazareth, lequel vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, quem Deus suscitavit a mortuis.

Il faut voir ici l'embarras et la faiblesse du Sanhédrin ; il n'ose punir les Apôtres, parce qu'il craint le peuple ; il ne leur dit pas un mot de reproche, parce qu'il craint une nouvelle réplique, en plein Sénat. Le boiteux guéri était là, âgé de plus de quarante ans, et pouvant dire quelque chose qui tournerait à leur désavantage. Il ne leur reproche point de publier faussement la Résurrection ; il redoute une discussion sur ce point. Il se contente de leur défendre d'enseigner au nom de Jésus (*Act.*, IV, 5-10), parce que cette doctrine était autre que celle de Moïse. Mais les Apôtres allèguent, en preuve de la vérité de la Résurrection de Jésus, les grands prodiges que l'Esprit-Saint opère par leurs mains.

Cependant, les Apôtres, dit S. Luc, rendaient témoignage avec une grande force à la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et virtute magna reddebant Apostoli testimonium resurrectionis J. C. D. N. (*Act.*, IV, 33.)

On les emprisonne ; un Ange les délivre ; on les amène devant le Conseil des Sénateurs, qui leur reproche de chercher à faire retomber sur eux le sang de cet homme, et d'avoir enfreint leur défense. Pierre allègue l'ordre de Dieu même, qui leur commande d'annoncer *la Résurrection de ce Jésus que les chefs ont mis à mort.* (Act., v, 28.)

— *Nous en sommes les témoins, ajoute Pierre, et le Saint-Esprit que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent, l'est aussi.* (Act., v, 32.)

Sans doute, les prodiges opérés par le Saint-Esprit sont également d'excellentes preuves et de bons témoignages.

V. — *Autre témoignage apostolique.*

Dans une assemblée d'Hébreux et de Gentils réunis chez le centenier Corneille, S. Pierre disait :

— *Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et il a voulu qu'il se montrât vivant à nous... Nous avons mangé et bu avec lui depuis qu'il est ressuscité d'entre les morts.* Quoi de plus fort que de tels témoignages de la part de celui qui vit tant de fois Jésus après sa Résurrection ! (Act., x, 40-41 ; xvii, 3, et xvi, 23.)

VI. — *Un savant Disciple du rabban Gamaliel, zélé partisan du Sanhédrin, quitte la Synagogue et atteste de la manière suivante la Résurrection de Jésus.* — (1 Cor., xv, v. 3 et suiv.)

Je vous ai premièrement enseigné et comme donné en dépôt, ce que j'avais moi-même reçu, savoir, que Jésus-Christ est mort pour nos péchés ; suivant les Écritures ; — qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les mêmes Écritures ; — qu'il s'est fait voir à Céphas, puis aux onze Apôtres ; — qu'après, il a été vu en une seule fois de plus de cinq cents frères, dont la plupart vivent encore aujourd'hui, et quelques-uns sont déjà morts : (Visus est plus quam quingentis

fratribus simul, ex quibus multi manent usque adhuc, quidam autem dormierunt); — *que ensuite, il s'est fait voir à Jacques, puis à tous les Apôtres; — et qu'enfin, après tous les autres, il s'est fait voir à moi-même, qui ne suis qu'un avorton.*

Si ce fait était faux, et que Paul eût osé en appeler à cinq cents témoins vivants, qu'il dit avoir vu le Christ après sa résurrection, l'assentiment si passif de ses Disciples serait une circonstance des plus inexplicables. Ils avaient à leur portée les premières autorités; ils pouvaient faire la recherche de ces cinq cents disciples, et, s'ils ne les eussent pas trouvés, S. Paul aurait eu alors à répondre de son assertion et à la justifier.

Mais cet Apôtre en a appelé aussi aux miracles qu'il a lui-même opérés parmi eux, et sur cela, il sait qu'il a mérité toute leur confiance.

Mais s'il n'y a point de résurrection, ajoute-t-il, il s'ensuit que Jésus-Christ n'est point ressuscité, nous serons nous-mêmes convaincus d'avoir été de faux témoins à l'égard de Dieu, puisque nous avons rendu témoignage contre Dieu même, qu'il a ressuscité Jésus-Christ, qu'il n'aurait pas néanmoins ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas. Mais au contraire, Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices de ceux qui sont dans le sommeil de la mort. — On voit que la force de cet argument réside dans son témoignage apostolique, dont il leur a d'ailleurs prouvé la véracité par toutes sortes de miracles. S. Paul sent ce qu'il y aurait eu de criminel dans un tel témoignage, s'il eût été faux.

Cet Apôtre atteste et explique la Résurrection de Jésus-Christ en mille endroits de ses Epîtres¹. Il dit que par sa mort et par sa résurrection, Jésus-Christ acquit pleine

¹ Rom., VI, 4-9; VII, 4; VIII, 11 31, et X, 9.

puissance sur les vivants et sur les morts ¹. Ce qui rappelle son triomphe dans les Limbes ². — L'Épître de S. Pierre parle aussi de la Résurrection comme d'un point dont tous les fidèles étaient convaincus ³.

VII. — *Témoins subséquents.*

C'est un fait général que, dans le premier âge de l'Église, les disciples des Apôtres s'appuyaient avec autant de confiance sur la réalité de la Résurrection de Jésus-Christ, en s'adressant aux peuples, que le font les prédicateurs de nos jours ; ou bien, en d'autres termes, qu'ils craignaient aussi peu d'être contredits par l'incrédulité du peuple, dans un temps où l'évidence des faits était accessible à tous, et où les habitudes et les préjugés étaient contre eux, que nous ne craignons nous-mêmes d'être contredits par l'incrédulité d'une multitude illettrée, qui nous écoute avec toute la vénération d'une foi héréditaire.

Toutes les premières sociétés chrétiennes nous fournissent donc sur ce point autant de témoins qu'elles comptaient de membres à l'âge adulte.

VIII. — *Monuments de la Résurrection.*

Le jour du Sabbat ou du Repos a été transféré par les témoins oculaires de la Résurrection, au jour suivant, — et cela pour honorer la Résurrection du Sauveur, qui arriva ce jour-là. C'est un monument établi à la date même de l'événement. Le Dimanche a été substitué au Sabbat des Juifs, pour être désormais le jour du Repos, spécialement consacré au jour du Seigneur. La Pâque a été dès lors cé-

¹ XIV, 9. *Ibid.*

² 1 Cor., VI, 14 ; 2 Cor., V, 13 ; Gal. I, 4 ; Ephes. I, 20 ; Philipp., III, 10 ; Coloss. II, 12 ; 1 Thess., I, 10, et IV, 13 ; — 2 Timoth., I, 10 ; et II, 8.

³ 1 Petr., I, 3-21, et III, 22.

lébrée aussi ce jour-là. Ces institutions sont très-remarquables.

“ Oportet ergo, fratres, ut vos qui pretioso Christi sanguine redempti estis, dies Paschæ accurate et cum omni diligentia celebretis post æquinoctium ; ne bis in anno, passionis unius memoriam peragatis, sed semel quotannis memoriam semel mortui recolatis : non amplius observantes, ut cum Judæis festum agitetis : nulla enim vobis nunc cum eis est societas : nam in ipso etiã calculo falluntur, quem putant se rectè ponere ; ut omni ex parte errent, et a veritate sint disjuncti. Vos autem observate diligenter conversionem æquinoctialem verni temporis quæ contingit vigesima secunda die mensis duodecimi, hoc est Dystri ; notantes usque ad 21 lunam, ne in aliam hebdomadam incidat dies lunæ quartus decimus ; et errore oborto, per ignorantiam bis in anno Pascha peragamus ; aut diem resurrectionis D. N. Jesu in alio die celebremus, præterquam in Dominico solo. ” (Et apud Epiph, *Hær. Audianorum*, sect. 10, 11, 14.) Voir aussi *Constit. Apost.*, l. v, c. 13, 14 et 16, et *passim*.

Adhuc de Apparitione Domini ;
ex eisdem Constitutionibus
Apostolicis ¹.

“ Nam natus quidem est D. N. J. C. ex sancta Virgine Mariã, in Bethleem, secundum Ægyptios Chæac 29 ², Horã decimã noctis ; quod est viii Kalendas Januarii. Baptizatus autem est tricesimo ætatis suæ anno à Johanne, ii. Mensis Tybi, Januarii, 6^a horã, septimã die, in fluvio Jordane. Mansit autem nobiscum in mundo, prædicans evangelium regni cœlorum et curans omnem mor-

¹ L. v, c. 13 et 14.

² Respondet decembris 25, *L. Chron. Alex.*, p. 532, 534.

“ bum et omnem ægritudinem in populo ; donec natus fuit
“ annos xxxii et menses tres. In tricesimo tertio autem
“ ætatis suæ anno crucifixus est Pharmenoth 29 (Martii 25).
“ die sexto, horâ diei sextâ, et xiv lunâ. Resurrexit autem
“ in triduo, mensis Pharmuthi i. (Martii 27) ¹ die primo,
“ horâ sectâ noctis ; ac manifestavit gloriam suam per
“ dies quadraginta, docens nos prædicare in nomine suo
“ pœnitentiam et remissionem peccatorum. Assumptus est
“ autem Pachon decimo (Maii 5.) ² horâ diei nonâ. ”

(Vetus MS. apud Coteler., t. i, p. 197.)

Que le jour de la Résurrection ou du Dimanche ait été dès lors un jour de repos et de fête consacrée à Dieu, c'est ce que nous apprennent S. Paul (1 Cor., xvi, 2) ; S. Jean, l'apôtre (Apoc., i, 10) ; S. Barnabé (épist. cathol., n^o 15) :

— Nous passons dans la joie, dit ce dernier, le huitième jour, qui fut celui auquel Jésus ressuscita d'entre les morts : in lætitiâ diem octavum agimus, in quo et Jesus resurrexit à mortuis.

Et ailleurs (n. 5, Epist. cath.) :

“ Prophetæ ab ipso habentes donum, in illum prophe-
“ taverunt ; ille autem ut vacuam faceret mortem, et de
“ mortuis resurrectionem ostenderet, quia in carne oportebat eum adparere (Discipulis post mortem videlicet, Men. Cotel.) sustinuit (i. e. passus est), ut promissum Parentibus redderet : et ipse, sibi populum parans, resurrectione factâ, in terris judicabat....., magna signa et monstra faciens. ”

S. Justin, martyr, disait :

“ La famille de Noé formait une réunion de huit personnes, qui étaient le symbole de ce huitième jour, où s'accomplit la Résurrection du Christ. (Dialog., n. 138.) ”

¹ Aprili maxima ex parte respondet.

² Maii, 3.

Dans sa première Apologie, n° 67, S. Justin nous dit, que *c'était le jour du Soleil ou Dimanche, que tous ceux qui demeuraient à la ville ou à la campagne, s'assemblaient en un même lieu, pour y lire les Ecrits des Apôtres et pour prier en commun.*

— « Nous nous assemblons le jour du Soleil, dit ce Père, « parce que c'est en ce jour que Jésus-Christ, notre Sau- « veur, est ressuscité d'entre les morts. Car il fut crucifié « la veille du jour de Saturne, et le lendemain de ce même « jour, c'est-à-dire le jour du Soleil, il apparut à ses Apô- « tres et à ses Disciples, et leur enseigna ce que nous ve- « nons de vous exposer... » (1 *Apol.*, nos 67, 21 et 42, et *Dialog.*, 97, 17, 32, 107.)

« Toutes les fois que Jésus apparaissait au milieu des « Apôtres, qu'il appelait ses frères, il se mettait à louer le « Seigneur, cela avait été prédit ps. XXI : *Je raconterai « votre Nom à mes frères, je publierai vos louanges au milieu « de leur assemblée.* » (*Ibid.*, n. 106.)

Il fait remarquer que la Circoncision prescrite au huitième jour, figurait notre véritable circoncision, par la résurrection de Jésus-Christ, arrivée le lendemain du Sabbat, c'est-à-dire le huitième jour. (*Ibid.*, n. 41.)

S. Clément d'Alexandrie dit dans le même sens :

— « Le vrai gnostique (ou fidèle) qui exécute le précepte « de l'Évangile, observe le jour du Seigneur, en glorifiant « la résurrection du Sauveur qui réside en lui. »

IX. — *Très-remarquable et très-fort témoignage de S. Ignace, disciple de Jésus et des Apôtres, concernant la Résurrection de notre Seigneur et ses diverses circonstances.*

Voici ce que disait ce Saint martyr dans le but de prouver la réalité de la chair de Jésus-Christ :

— « Il est véritablement mort, comme il s'est ressuscité « lui-même véritablement et non en apparence, ainsi que

« le disent certains hérétiques, vaines apparences eux-
« mêmes. Leur destinée sera semblable à leur doctrine.
« Ce sont de purs fantômes qui appartiennent à l'Esprit de
« ténèbres.

« Quant à moi, je l'ai connu dans sa chair après sa ré-
« surrection, et je crois à son corps, *ego enim et post resur-*
« *rectionem eum in carne novi* (dans S. Jérôme, il y a :
« *vidi*) *et credo esse.*

Et lorsqu'il vint trouver ceux qui étaient avec Pierre, il leur dit :

— « *Portez là vos mains ; touchez et voyez que je ne suis*
« *pas un pur esprit sans corps.* A l'instant, ils le touchèrent,
« et ils crurent : ils furent convaincus de la réalité de sa
« chair unie à son esprit. C'est pour cela qu'ils ont méprisé
« la mort et qu'ils ont été rendus supérieurs à la mort
« même. En effet, après sa résurrection, il a bu et il a mangé
« avec eux, selon la chair, quoique selon l'Esprit il fût
« toujours uni à son Père. » — Ainsi parle S. Ignace dans
son épître aux Smyrniens.

Ce précieux passage est mentionné dans Eusèbe (*hist.*, l. III, c. 36); — dans le Catalogue de S. Jérôme (c. 16); dans Origène (*Periarch.*, l. 1. Ces mots : *Je l'ai vu dans sa chair après sa résurrection*, ont été dits d'abord par quelque disciple, selon l'Evangile des Hébreux (S. Jérôme), et selon le *Livre de la doctrine de S. Pierre* (Origène, *ibid.*). S. Ignace les aurait répétés. Cela multiplie ce témoignage et en augmente l'authenticité. De plus, cela prouve que les Evangiles non-canoniques rapportaient, touchant la Résurrection de Notre Seigneur, les mêmes faits que ceux que rapportent nos quatre Evangélistes canoniques.

Souvent S. Ignace rappelle et atteste le même fait dans ses sept Epîtres authentiques, épître aux Tralliens, n° IX; aux Philadelphiens, n°s I, VIII, IX; aux Ephésiens, n° XX, etc.

Dans son épître aux Tralliens, n° 9, commentée par les Anciens, on trouve l'heure de la Résurrection désignée de la manière qui suit :

« Le jour du Dimanche commençant à luire, il se leva
« d'entre les morts : επιφωσκουσης κυριακῆς ανεστη εκ τῶν
« νεκρῶν, selon qu'il l'avait dit : *Comme Jonas fut dans le*
« *ventre du Poisson trois jours et trois nuits ; ainsi le Fils de*
« *l'Homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois*
« *nuits.* C'est pourquoi le jour de la veille de Pâques comprend
« sa Passion ; le Sabbat, sa Sépulture ; le jour du Diman-
« che, sa Résurrection. »

X. — *Autres Témoignages primitifs.*

S. Polycarpe rappelle cinq fois le fait de la Résurrection de Jésus, dans sa Lettre authentique aux Philippiens, n^{os} 1 et 9 :

— « Notre Seigneur Jésus-Christ, dit-il, a bien voulu
« souffrir jusqu'à la mort pour nos péchés ; mais Dieu l'a
« ressuscité, en arrêtant les douleurs de la mort. Il est
« mort et il est ressuscité pour nous. »

Nous trouvons dans S. Barnabé, dans S. Clément de Rome, dans S. Ignace, dans S. Polycarpe, dans S. Justin, dans S. Hermas, et dans les premiers Pères en général, les allusions les plus précises et les plus confiantes à ce fait capital. Elles sont presque aussi fréquentes dans leurs écrits que dans les Lettres de S. Paul. Cela montre que les premiers Pères étaient assurés de la ferme conviction des fidèles sur la réalité de ce grand fait. Exemples :

1^o S. Clément de Rome, dans son Epître aux Corinthiens, n° 24, leur dit d'une manière incidente, et sans soupçonner de leur part le moindre doute sur ce point :

— « Considérons, mes bien-aimés, comment le Seigneur
« nous montre sans cesse notre résurrection future, dont
« il a voulu que le Seigneur Jésus-Christ fût les prémices,

“ en le ressuscitant d'entre les morts, *suscitans eum à mortuis.* ”

Et dans une partie de cette même Lettre, il dit en parlant des Apôtres :

— “ Recevant les commandements et étant remplis d'une
“ entière certitude à cause de la Résurrection de Notre
“ Seigneur Jésus-Christ, *et certo persuasi per resurrectionem*
“ *D. N. J. C.*, et affermis dans la foi par la parole de
“ Dieu et par le Saint-Esprit ils allèrent partout annoncer
“ l'approche du Royaume de Dieu. ” — On voit que dès lors
ce fait porte tous les traits d'une vérité reconnue et admise
par tous ceux à qui s'adresse S. Clément. (S. Clém., 1 *cor.*,
n. 42.)

S. Clément, évêque de Rome, écrivant à l'Eglise de Corinthe, d'après la voix unanime de toute l'antiquité, est le même dont il est fait mention dans l'Épître aux Philippiens, où il est représenté comme compagnon des travaux de S. Paul. Elle est écrite au nom de l'Eglise de Rome, et elle a pour objet d'apaiser certaines dissensions qui s'étaient élevées dans l'Eglise de Corinthe. Il n'entrait pas dans son plan de faire un récit formel des faits miraculeux qui se trouvent dans l'histoire évangélique : le sujet de l'épître ne le demande pas ; et d'ailleurs, le nombre et l'autorité des récits déjà publiés rendaient une tentative de ce genre tout-à-fait superflue. Cependant, quoiqu'un miracle ne soit pas formellement énoncé, il peut être rappelé d'une manière incidente ; on peut le supposer et en faire la base d'un argument. Nous en donnerons quelques exemples dans une partie de cette épître. S. Clément explique la doctrine de la résurrection des morts par le changement et la progression des phénomènes naturels ; et voici en quels termes il entre dans cette explication :

“ Considérons, dit-il, mes bien-aimés, comment le Sei-
“ gneur nous montre sans cesse notre résurrection future,

« dont il a voulu que le Seigneur Jésus-Christ fût les pré-
« mices, en le ressuscitant d'entre les morts. »

Cette manière incidente de rappeler le fait de la résurrection de Notre Seigneur, nous paraît être la forme la plus décisive possible, dans laquelle le témoignage de Clément pût descendre jusqu'à nous. Ce fait est avancé de la manière la plus confiante et la moins embarrassée ; l'auteur ne s'arrête pas à le confirmer par aucune affirmation forte et expresse ; et, dans le temps avec lequel il l'énonce, il ne laisse pas le moins du monde soupçonner qu'il dût être révoqué en doute par l'incrédulité de ceux auxquels il s'adressait. Il porte tous les traits d'une vérité reconnue, d'un point entendu et admis par les deux parties intéressées dans cette correspondance. Le récit direct des Evangélistes nous donne leur témoignage original en faveur des miracles de l'Evangile ; les allusions indirectes et sans recherche des Pères apostoliques ne nous donnent pas seulement leur foi en ce témoignage, mais la foi aussi de toutes les sociétés auxquelles ils écrivaient ; elles nous font voir non-seulement qu'un tel témoignage a été donné, mais de plus qu'il était généralement cru, et cela, dans un temps où les faits en question étaient encore gravés dans la mémoire des témoins encore en vie.

2° *S. Denys l'Aréopagite* dit que « Jésus, l'auteur de la
« vie, passa trois jours et trois nuits dans le tombeau après
« sa mort ; — que c'est là une des raisons pour lesquelles
on plonge trois fois dans l'eau les catéchumènes. (*S. Dionys., Hier. eccl. c. 2, 3 part., n. 7.*)

3° *S. Irénée* s'exprime ainsi sur le même point :

— « Nous savons tous, comme une vérité incontes-
« table, que notre Seigneur est ressuscité le troisième
« jour après sa mort ; qu'il s'est montré alors à ses
« Disciples... (*Irén., l. II, c. 32.*) Celui qui était mort
« est sorti du tombeau après trois jours de sépulture.

« On n'avait jamais vu un tel événement. » (*Ibid.*, l. iv, c. 34 et 33.)

4° « Le Maître est ressuscité le troisième jour, dit S. Clément d'Alexandrie. » (*Strom.*, l. v, c. II et 14 et l. vi, c. 6.)

5° Tertullien rapporte toutes les circonstances de la Résurrection, la démarche des femmes portant des aromates dès le point du jour, les témoignages des deux Anges, des Gardes, les diverses apparitions de Jésus à Jérusalem et en Galilée, les preuves par lesquelles il a convaincu ses Disciples de la réalité de sa chair ressuscitée. (*Tertull.*, l. III et l. iv, *adv. Marcion.*, p. 235.)

— « Le troisième jour, dit-il, la terre fut tout-à-coup agitée, et la pierre qui fermait le Sépulcre fut renversée, le corps de garde fut saisi de frayeur, et, sans qu'il y eût là aucun Disciple, on ne trouva plus rien dans le Sépulcre, excepté tout ce qui avait enveloppé le corps enseveli, *præter quàm exuviam sepulti*. Cependant, les principaux d'entre les Juifs, intéressés à supposer un crime pour éloigner de la foi, pour retenir tributaire et dépendant un peuple prêt à leur échapper, répandirent le bruit que le corps du Christ avait été enlevé par ses Disciples. » (*Ibid.*, *Apologet.*, c. 21.)

Ces témoignages de Tertullien et des autres Pères précités, sont fréquemment répétés dans leurs volumineux écrits.

5^e COLONNE.

TRADITION TIRÉE DES MONUMENTS PRIMITIFS.

PREMIÈRE SECTION.

I. — *Jésus ressuscité apparut tout d'abord à Marie, sa bienheureuse Mère, puis aux autres saintes femmes.*

S. Ambroise ¹, de même que le poëte Sédulius, rapportent une tradition, suivant laquelle la Sainte-Vierge fut la première des saintes Femmes qui vit Jésus ressuscité. *Sicut ex mulieribus Mariæ, et aliæ Mariæ Magdalenæ ita ex viris Petro vivus est primo manè.*

Baronius ajoute que l'on ne saurait récuser sur ce point le témoignage de l'Antique tradition. Aussi les Chrétiens l'ont-ils communément adoptée.

— Voici, d'après les Constitutions Apostoliques ², comment s'accomplit la résurrection :

« Le premier (jour) des Sabbats (c'est-à-dire le premier
« jour de la semaine) commençant à luire, Jésus ressuscita
« d'entre les morts, accomplissant ce qu'il nous avait pré-
« dit avant sa Passion ; car il avait dit qu'il fallait que le
« Fils de l'Homme demeurât dans le sein de la terre trois
« jours et trois nuits.

« Lorsqu'il fut ressuscité d'entre les morts, il apparut
« d'abord à Marie-Madeleine, et à Marie (mère) de Jacques ;

¹ S. Ambr. *in Luc.*, l. x, *in cap.* 24 ; Sedulius, *in Carmin.* — Les Mahométans, dans le Coran, et dans l'Évangile, dit de l'apôtre Barnabé.

² *Constit. Ap.*, l. v, 14 ; *et alibi, passim.*

« ensuite à Cléophas dans le chemin ; puis à nous autres,
« ses Disciples, qui fuyions, parce que nous craignons les
« Juifs. Mais nous nous informions secrètement de ce qui le
« concernait. »

La tradition suivante ¹, (dont nous ne garantissons pas l'exactitude), marque ainsi le nombre et les noms des saintes Femmes qui portaient des aromates au tombeau du Christ.

« Les femmes qui portèrent des parfums étaient au nombre de sept, savoir :

« Marie Madeleine, de laquelle Jésus-Christ chassa sept
« démons :

« Et Salomé, l'*obstetrix* ;

« Et la mère des fils de Zébédée (*aussi appelée Salomé*) ;

« Et Marie, mère de Jacques-le-Mineur, et épouse de
« Jude, frère du Seigneur ;

« Et la mère de José, laquelle était fille de Salomé, cousine de la Vierge Marie ; ayant élevé José, elle en était appelée la mère ;

« Et Johanna qui était l'épouse de Pierre ;

« Et Marie de Cléophas, la sœur de la Mère du Seigneur ; elle était la fille de Joseph, et l'épouse de Cléophas, frère de Joseph. »

II. — *Comment Jésus-Christ apparut à Jacques-le-Mineur, son frère selon la chair.*

Les *Historiæ Apostolicæ* ², rapportent ainsi ce fait :

« Jacques-le-Mineur s'étant souvenu avec ses frères que le Seigneur avait prédit qu'il ressusciterait, ne voulut prendre aucune nourriture avant de l'avoir vu ressuscité. C'est pourquoi ce fut à lui le premier, ainsi qu'à Marie-Madeleine et à Pierre, que Jésus voulut apparaître, afin de confirmer

¹ *Apud Cotelierum, in Constit. Apost., l. III, c. 6.*

² *Hist. Ap., l. VI, c. 1.*

son Disciple dans la foi ; et, pour ne pas lui faire prolonger son jeûne, il fit servir un rayon de miel, et invita Jacques à manger. »

Origène, S. Jérôme, Baronius et d'autres graves auteurs, paraissent admettre et approuver ce trait historique, quoique tiré des *Evangiles non-canoniques*.

Ellies Dupin, parlant de l'*Evangile des Hébreux* ou *Nazaréens*, où ce fait est rapporté, dit que « ce livre était très-célèbre parmi les Anciens, et que, quoiqu'il ne fût pas mis au nombre des Livres Saints, il était cependant estimé et souvent cité ¹. »

Or, l'*Evangile des Hébreux*, dont se servait fréquemment Origène et que traduisit S. Jérôme, s'exprime ainsi sur ce point, après avoir fait le récit de la Passion de Notre Seigneur.

« Quand le Seigneur eut donné son suaire au serviteur du prêtre, il se rendit vers Jacques et lui apparut. Car Jacques, depuis l'heure où il avait bu le calice du Seigneur, avait juré de ne pas manger de pain, avant qu'il ne l'eût vu ressuscité d'entre ceux qui dorment. »

Et un peu après, l'*Evangile* ajoute :

— « *Apportez une table et du pain*, dit le Seigneur.

Puis il continue aussitôt :

« Le Seigneur prit le pain, le bénit et le rompit, le donna ensuite à Jacques-le-Juste et lui dit :

— « *Mon frère, mangez votre pain ; car le Fils de l'Homme est ressuscité d'entre les morts* ². »

III. — *Apparition de Jésus à Cléophas. — De la fontaine (miraculeuse) d'Emmaüs. — (Sozomène. — Josèphe.)*

Cléophas était de la ville d'Emmaüs, qui fut prise par les

¹ Dupin, *Biblioth. eccl.*, p. 7.

² Dans S. Jérôme, *in Catalog.*, c. 2.

Romains et appelée depuis Nicopolis. (S. Jérôme, *de locis hebr.*). Lassé d'attendre à Jérusalem, il s'en retournait chez lui avec un autre Disciple, lorsque Jésus, sous l'aspect d'un voyageur, se joignit à eux pour faire ensemble le trajet et s'entretenir durant la route.

Or, après avoir marché avec Cléophas et cet autre Disciple, Jésus arriva devant la ville d'Emmaüs, dans un lieu où coule une fontaine. Il quitta un instant le chemin et alla avec eux à cette fontaine, afin d'y laver ses pieds. C'est là qu'il feignit d'avoir hâte d'aller à un autre village un peu plus éloigné. Or, dit l'historien Sozomène, à compter du jour où Jésus lava ses pieds dans cette fontaine, les eaux de cette source ont une vertu médicale, pour guérir les maladies ; et non seulement les hommes malades qui viennent s'y baigner, y trouvent leur guérison, mais encore tous les animaux qui sont tourmentés de différentes espèces de maux. (Sozomène, *Hist.*, l. v, c. 20.)

Josèphe, auteur Juif, confirme la vérité de cette histoire, lorsqu'il dit (*de Bello Judaico*, l. iv, c. 1) :

« Là (à Emmaüs) se trouve une fontaine qui a la vertu de guérir les infirmités et les maux du corps : *Ibi enim fons est sanandis corporum vitiis idoneus.* »

C'est ainsi que ce prêtre Juif confirme cette tradition, bien qu'il semble attribuer ce phénomène à la vertu naturelle des eaux d'Emmaüs, plutôt qu'à un miracle.

Voyez Baronius, *Annal.*, anno 34, n. 190.

IV. — *Le Centenier, témoin de la résurrection de Jésus.*

D'après les *Actes* de S. Longin, martyr, que Métaphraste a composés avec les monuments de la plus haute antiquité, nous apprenons que ce saint était le Centenier, qui s'écria au moment de la mort de Notre Seigneur :

Cet homme était véritablement le Fils de Dieu !

Quand le corps du Seigneur fut enseveli, Pilate commanda

au centenier Longinus, de placer une garde militaire au lieu du Sépulcre. Il fut témoin, avec les autres soldats, de la résurrection de Jésus et des miracles extraordinaires qui eurent lieu à son tombeau. Les soldats ayant publié ces prodiges et étant allés les raconter aux Princes des Prêtres, aux Scribes et aux Pharisiens, ceux-ci jugèrent qu'il en résultait pour eux de la honte et du déshonneur ; voulant donc étouffer le prodige, ils engagèrent, à force d'argent, les gardes à démentir la résurrection du Christ. — Ceux-ci, étant donc allés trouver Pilate, lui dirent que la Résurrection était fausse. Mais il n'en fut pas de même de Longin ; on ne put le corrompre par argent, et il refusa d'être le ministre d'une telle imposture ; il publia hautement la vérité, fit voir clairement le mensonge des autres gardes, qui avaient dit que le corps de Jésus avait été enlevé ; exprimant librement sa pensée, il déclara que Jésus était véritablement Dieu, et affirma qu'il était ressuscité d'entre les morts *et à mortuis esse excitatum affirmavit*. C'est ce qui fit que les Princes de la Synagogue des Juifs et que Pilate lui-même, déchargèrent sur Longin toute la haine et la colère dont ils étaient animés contre le Christ, et qu'ils en vinrent au point de trouver trop légères toutes les peines qu'on lui ferait subir. La chose fut rapportée aux oreilles de Longin, et on lui fit part de leur fureur. C'est pourquoi, préférant être rejeté avec le Christ, ne voulant plus demeurer dans les tabernacles des Juifs, il quitta l'habit et la marque de sa dignité, ainsi que la milice, et, prenant avec lui deux soldats qui avaient le même zèle pour le Christ et pour la vérité, il abandonna le tumulte du monde pour converser avec Dieu seul et avec lui-même. Peu de temps après il abandonna Jérusalem, et vint en Cappadoce pour y annoncer Jésus-Christ et ses œuvres merveilleuses ; il fit lui-même, avec ses deux compagnons, plusieurs prodiges dignes d'admiration.

Le même auteur raconte au long, comment, à l'instigation

des Juifs, Pilate envoya ordre à ses archers en Cappadoce de se saisir de la personne de Longin, et de lui trancher la tête. Le témoin du Christ s'exposa très-volontiers à la mort, en se faisant connaître aux archers qui le cherchaient et qui portèrent sa tête à Pilate.

La mémoire de ce saint martyr de Cappadoce a été très-célèbre dans l'Eglise ; les Latins mettent sa fête au 15 de mars ; les Cophtes, au 1^{er} novembre ; les Grecs au 16 d'octobre. (Baronius, an 34, c. 170 ; Bollandus, Baillet, Tillemont, Henschenius, Giry, Moréri, Lip., t. 6 ; Surius, t. 2. — S. Grégoire de Nysse dit que le Centurion fut évêque de Cappadoce. (S. Grég., *épist.* 14. Surius et Bollandus, *de hoc.*)

Voyez l'histoire même de S. Longin, que nous avons placée *in extenso* parmi celles des *premiers témoins de Jésus-Christ*.

V. — *Témoignages extraits d'anciens Livres non-canoniques.*

Les quarante-trois écrits non-canoniques, dont nous avons parlé précédemment, composés tant par des chrétiens que par des hérétiques qui y inséraient quelques erreurs de doctrine, rapportent unanimement ou du moins supposent comme absolument certains tous les principaux faits de l'histoire de Jésus, et particulièrement sa résurrection, telle à peu près qu'elle est racontée par nos quatre Evangélistes. On la trouve consignée de la sorte, par exemple :

Dans l'*Evangile des Hébreux*, comme nous l'avons vu en partie ;

Dans l'*Evangile des Ebionites* et des *Judaïsants* ;

Dans le *Livre de la prédication de S. Pierre*, comme on le voit dans les fragments rapportés dans les *Stromates*, l. VI, c. 15, de Clément d'Alexandrie ;

Dans l'*Évangile de Nicodème*, comme nous le verrons ultérieurement ;

Dans le *Livre du Disciple Prochorus*, l. 1, et suiv. ;

Dans l'*Histoire ou Mémoires historiques* de S. Lin ;

Dans le *Livre de S. Martial* ;

Dans les *Actes de Marcellus* ;

Dans le *Questionnaire de S. Justin*, quæst. 117 ;

Dans les *histoires d'Hégésippe*, disciple des Apôtres ;

Dans les divers écrits des premiers hérétiques ;

Dans le *Livre d'Abdias*, de Craton, de Jules-Africain, etc. ;

Dans les *Liturgies primitives ou Apostoliques*, etc. (Voir ce qui a été dit de ces divers écrits, dans l'*Introduction*, chap. v.)

Citons quelques passages de ces derniers ouvrages.

D'abord, les *Histoires Apostoliques*, qui, à chaque page, mentionnent le fait de la Résurrection de Jésus-Christ, s'expriment ainsi au quatrième chapitre du vi^e Livre :

« Judas le livra aux Pharisiens qui le crucifièrent ; il fut
« mis dans le sépulcre et le troisième jour il ressuscita
« d'entre les morts. Il conversa avec nous durant quarante
« jours ; il nous enseigna ce qu'il nous avait appris avant
« sa Passion, nous rappelant tout ce qu'il nous avait dit ;
« et, enfin, après quarante jours, il monta aux Cieux en
« notre présence, et il est maintenant assis à la droite de
« Dieu le Père. »

Secondement, les quatre *Liturgies Apostoliques*, mentionnent fréquemment la Résurrection du Seigneur. — Ainsi, la plus ancienne, celle de S. Jacques de Jérusalem (*Liturgia, S. Jacobi*, pag. 82), s'exprime de la sorte sur ce fait :

« Le Peuple :

— « Nous annonçons, Seigneur, votre mort, et nous
« glorifions votre Résurrection. »

« Le Prêtre :

— « Nous faisons donc mémoire, nous aussi, qui sommes pécheurs, de ses souffrances qui sont la source de notre vie ; de sa Croix, qui nous a procuré le salut ; de sa mort, de sa sépulture, de sa Résurrection d'entre les morts accomplie le troisième jour : — de son Ascension dans les Cieux ; — de sa séance à votre droite, ô Dieu, qui êtes son Père.... »

Μεμνημένοι σου, και ημεις οι αμαρτωλοι, των ζωοποιων αυτου παθηματων, του σωσηριου σταυρου, και του θανατου, και της ταφης, και της τριτημερου εκ νεκρων αναστασεως, και της εις ουρανους ανοδου....

La même mention se trouve faite également dans les Liturgies de S. Matthieu, de S. Marc, de S. Pierre, de S. Jean, etc.

Or, avoir cité le témoignage de l'apôtre S. Jacques de Jérusalem, c'est avoir produit les témoignages imposants de plusieurs milliers d'habitants de cette grande cité, qui suivaient la liturgie de ce vénérable Pontife, et qui vivaient sur les lieux mêmes et dans les temps de la Résurrection.

Produire, en outre, les liturgies des autres Apôtres précités, c'est encore donner les témoignages de plusieurs milliers de Juifs et de Gentils, contemporains, qui servaient Dieu selon le rit établi par ces premiers fondateurs des églises.

DEUXIÈME SECTION.

TRADITION CONTEMPORAINE, NON-CANONIQUE.

VI. — *Autres circonstances de la Résurrection de Jésus. Rapport des Gardes. — Leur conversation avec les chefs de la Synagogue. — Ils se laissent corrompre par argent. — Extrait du livre intitulé Evangelium Nicodemi, — ou Acta Pilati.*

Chapitre XIII. — « Pendant que tous (les membres de la Synagogue) étaient ainsi dans la surprise, l'un des soldats, qui gardaient le sépulcre, dit à l'Assemblée :

— « Lorsque nous gardions le tombeau de Jésus, il s'est fait un tremblement de terre, et nous avons vu l'Ange de Dieu renverser la pierre du monument, et s'asseoir dessus, son visage était brillant comme un éclair, et son vêtement blanc comme la neige. Saisis alors de frayeur, nous sommes devenus comme morts. Nous avons entendu l'Ange dire aux femmes (qui étaient venues) vers le sépulcre de Jésus : — Ne craignez point : je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié ; c'est ici qu'il est ressuscité, comme il l'avait prédit. Venez, et voyez le lieu où il avait été mis, et hâtez-vous d'aller dire à ses Disciples, qu'il est ressuscité. Il ira devant vous en Galilée ; c'est là que vous le verrez, selon qu'il vous l'a dit.

« Alors les Juifs, faisant venir tous les soldats qui gardaient le monument de Jésus, leur dirent :

— « Quelles sont ces femmes, auxquelles un Ange a parlé ? Pourquoi ne les avez-vous point arrêtées ?

« Les soldats, prenant la parole, répondirent :

— « Quant aux femmes, nous ne savons qui elles étaient ; dès que nous sommes devenus comme morts à la vue de l'Ange, comment aurions-nous pu arrêter ces femmes ?

« Les Juifs leur dirent :

— « Vive le Seigneur ! Nous ne vous croyons point :

« Les soldats répondirent aux Juifs, et dirent :

— « Vous avez vu et entendu Jésus, lorsqu'il faisait de si grands miracles, et vous ne l'avez point cru : comment nous croiriez-vous ? Vous avez bien parlé en disant : *Vive le Seigneur !* En effet, le Seigneur est véritablement vivant. — Nous avons appris au sujet de Joseph, qui a enseveli le corps de Jésus, que vous l'avez enfermé

« dans une chambre, en posant le sceau sur la clé, et que,
« venant à ouvrir cette chambre, vous ne l'y avez plus
« trouvé. Rendez-donc vous-mêmes Joseph, que vous avez
« gardé dans la chambre, et nous vous rendrons nous-
« mêmes Jésus, que nous avons gardé dans le sépulcre.

« Les Juifs repartirent :

— « Nous rendrons Joseph ; rendez-nous Jésus. —
« Joseph est dans sa ville d'Arimathie.

« Les soldats répondirent :

— « Si Joseph est à Arimathie, Jésus, de son côté, est
« en Galilée ¹, comme nous l'avons appris par les paroles
« que l'Ange adressa aux femmes.

« Les Juifs entendant ces choses, furent saisis de crainte
« et se dirent entre eux :

— « Assurément, lorsqu'on saura ce qui vient de nous
« être rapporté, tous croiront en Jésus.

¹ S. Grégoire de Tours, au premier livre de son *Histoire des Francs*, c. 21, rapporte tous ces faits et ces récits qu'il résume en ces termes :

« Adprehensus autem et Joseph qui (Dominum) aromatibus conditum in suo monumento recondidit, in cellulam includitur, et ab ipsis sacerdotum Principibus custoditur, majorem in eum habentes sævitiam, ut *Gesta Pilati* ad Tiberium imperatorem missa referunt, quam in ipsum Dominum, ut cum ille a militibus, hic ab ipsis sacerdotibus custodiretur : Sed resurgente Domino, custodibus visione Angelica territis, cum non inveniretur in tumultu, nocte parietes de cellula in qua Joseph tenebatur, suspenduntur in sublimi, ipse vero de custodia, absolvente angelo, liberatur, parietibus restitulis in locum suum.

Cumque Pontifices custodibus exprobrarent et sanctum corpus ab eisdem instanter requirerent, dicunt eis milites :

— Reddite vos Joseph, et nos reddimus Christum ; sed ut verum agnoscimus, neque vos Benefactorem Dei, neque nos filium Dei reddere nunc valemus.

Tunc, illis confusus, milites sub hac excusatione liberantur. »

Voir *ibid.*, l. 1, c. 24 ; — J. Jacq. Grynœus, *præf. ad Orthodoxyographa*. Conrad Gesner, in *Bibliotheca*, et multi alii

Le *Synaxaire de l'Église Grecque* rapporte les mêmes faits d'après les mêmes Actes.

« Alors, réunissant une grosse somme d'argent, ils la
« donnèrent aux soldats, en leur disant :

— « Dites que, pendant que vous dormiez, les Disciples
« de Jésus sont venus la nuit, et ont enlevé son corps. Et
« si le Gouverneur Pilate vient à le savoir, nous parlerons
« pour vous, *nos satisfaciemus pro vobis*, et nous vous met-
« trons en sûreté.

« Les soldats, ayant reçu cet argent, parlèrent confor-
« mément aux instructions des Juifs, et ce bruit se répan-
« dit parmi les Juifs. »

II. — *Joseph d'Arimathie raconte aux chefs du Sanhédrin le dénouement de sa réclusion. — Il parle de la résurrection des Justes et entre autres de celle des deux fils du B. Simeon. — Témoignages de ces derniers, — des Pontifes Juifs. — Enquête de Pilate.*

Chapitre xv. — Les grands Prêtres, ayant prié Joseph d'Arimathie de venir les trouver à Jérusalem, lui dirent :

« Rendez gloire au Dieu d'Israël, et expliquez-nous tous
« les points sur lesquels vous serez interrogé ; car nous
« avons été contristés, de ce que vous avez enseveli le
« corps de Jésus (votre) Maître : après vous avoir enfermé
« dans la chambre, nous ne vous y avons plus trouvé, et
« nous avons été dans une très-grande surprise et dans la
« crainte jusqu'au moment où nous avons accueilli votre
« présence. Sous les yeux de Dieu, par conséquent, décou-
« vrez-nous ce qui s'est passé.

« Or, Joseph, prenant la parole, leur répondit :

— « Vous m'avez parfaitement enfermé sur le soir de
« la veille de Pâques. Lorsque je me tenais en prières le
« jour du Sabbat, vers le milieu de la nuit, la maison fut
« suspendue par quatre Anges, et j'ai vu Jésus (brillant)
« comme l'éclat du jour ; et, saisi de crainte, je tombai à
« terre. Or, Jésus me prit par la main, et, m'ayant enlevé

« de terre, il répandit sur moi une rosée. Alors, après
« m'avoir essuyé le visage, il m'embrassa et me dit :

— « Ne craignez point, Joseph ; regardez-moi et voyez
« que c'est moi-même.

« Je le regardai et je dis :

— « *Rabboni Helias !* Notre Maître Hélié !

« Il me dit :

— « Je ne suis point Elie, mais je suis Jésus de Naza-
« reth, dont vous avez enseveli le corps.

« Or, je lui dis à mon tour :

— « Montrez-moi le monument où je vous ai mis.

« Alors Jésus me prenant par la main, me conduisit au
« lieu où je l'avais mis, et il me montra le linceul, ainsi
« que le suaire dans lequel j'avais enveloppé sa tête.

« C'est alors que je reconnus que c'était Jésus ; je l'ado-
« rai et je lui dis :

— « Béni soit Celui qui est venu au nom du Seigneur !

« Or, Jésus me prenant par la main, me conduisit à
« Arimathie, dans ma maison, et il me dit :

— « La paix soit avec vous ! (de ce moment) jusqu'au
« quarantième jour, ne sortez point de votre maison. Pour
« moi, je m'en vais vers mes Disciples. »

Chapitre xvi. — « Quand les Princes des Prêtres et les
« autres Prêtres et Lévites eurent entendu tout ce récit,
« ils furent frappés d'étonnement, et, devenus comme morts,
« ils tombèrent la face contre terre, et ils s'écrièrent en se
« disant les uns aux autres :

— « Quel est ce prodige qui vient de se passer dans
« Jérusalem ? Nous connaissons le père et la mère de
« Jésus.

« Un Lévite dit aussi :

— « J'ai connu plusieurs personnes de sa parenté : ce
« sont des hommes craignant Dieu, lesquels, en même

• temps qu'ils venaient prier dans le temple, offraient toujours des victimes et des holocaustes au Dieu d'Israël.
• Et, quand le Grand Prêtre Siméon le prit et le tint entre ses mains, il lui dit :

« *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Salut que vous nous donnez, et que vous avez préparé pour être exposé à la vue de tous les peuples ; pour être la Lumière qui éclairera les nations et la gloire d'Israël, votre peuple.* »

• Siméon bénit pareillement Marie, mère de Jésus, et il lui dit :

— « *Je vous annonce que cet Enfant est pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs dans Israël, et pour être en butte à la contradiction ; jusque-là que votre âme sera transpercée d'un glaive, et les pensées cachées dans le cœur de plusieurs seront découvertes.* »

Anne et Caïphe, ayant entendu les rapports d'autres témoins qui avaient vu aussi Jésus ressuscité, étaient tout saisis d'étonnement et se disaient :

— « *La parole de deux ou de trois témoins établit un témoignage certain. Or, Jésus a été livré à Pilate, a été flagellé, couvert de crachats, couronné d'épines, percé de la lance, et crucifié ; il est mort sur le bois et a été enseveli ; un Sénateur honorable, Joseph, a enseveli le corps de Jésus dans un sépulcre neuf, et a témoigné l'avoir vu vivant. Et trois autres hommes ont attesté de même qu'ils l'ont vu parler avec ses Disciples....* »

Chapitre XVII. — « *Alors Joseph se leva et dit à Anne et à Caïphe :*

— « *Vous avez bien lieu, en effet, d'être surpris, puis-*

« que vous avez entendu attester que Jésus a été vu vivant
« après sa mort.... C'est là, véritablement une chose fort
« étonnante ; car non-seulement il est ressuscité d'entre
« les morts, mais il a encore ressuscité de leurs monuments
« des morts qui ont été vus par un grand nombre de per-
« sonnes dans Jérusalem.

« Or, maintenant, écoutez ce que je vais vous dire :
« Nous avons tous connu le Bienheureux Siméon, le Grand-
« Prêtre, celui qui prit dans ses mains Jésus enfant (lors-
« qu'il fut présenté) dans le temple. Siméon eut deux fils
« qui sont morts, comme vous le savez ; nous avons assisté
« à leurs funérailles, et nous nous sommes rendus au lieu
« de leur sépulture. Présentement donc, allez, et voyez
« leurs monuments : vous les trouverez ouverts (et vides),
« parce que ces deux frères sont ressuscités : ils sont dans
« la ville d'Arimathie, où ils vivent ensemble dans la
« prière. Quelques-uns les entendent jeter des cris, quoi-
« qu'ils ne s'entretiennent avec personne, et qu'ils gardent
« le silence comme les morts. »

Sur le conseil de Joseph, les Juifs prièrent Leuthius et Charinus, ces deux fils de Siméon, ressuscités avec le Christ, de venir à Jérusalem dans leur assemblée, et les conjurèrent au nom de Dieu de leur faire connaître comment ils étaient ressuscités d'entre les morts ; si c'était par l'intermédiaire de Jésus ; quelles choses ils avaient vues.

Les deux frères ressuscités, s'étant rendus à cette invitation, leur révélèrent ce qui se passa dans les Enfers, lors de la descente de Jésus vers les morts. (*Voir le chap. précédent*, col. 7), puis ils ajoutèrent :

« L'Archange Michel nous a dit :

— « Allez avec mes frères dans Jérusalem ; vous y
« serez dans les prières, afin d'y annoncer et d'y glorifier
« la Résurrection du Seigneur Jésus-Christ, avec ceux qu'il
« a ressuscités avec lui d'entre les morts. Vous ne conver-

« serez avec personne ; vous resterez comme des hommes
« muets, jusqu'à ce que vienne l'heure où le Seigneur vous
« permettra lui-même de révéler les secrets de sa divi-
« nité.

« Pour nous, nous avons reçu ordre de Michel l'Ar-
« change d'aller, au-delà du Jourdain, dans un endroit
« fertile et excellent, où se trouvent plusieurs de ceux qui
« sont ressuscités avec nous en témoignage de la Résurrec-
« tion du Christ : *ubi sunt multi qui nobiscum resurrexerunt*
« *in testimonium Resurrectionis Christi* ; car il ne nous a été
« donné qu'un délai de trois jours, afin que, étant ressuscités
« d'entre les morts, nous célébrassions à Jérusalem la
« Pâque du Seigneur avec nos parents et nos proches, pour
« rendre ainsi témoignage au Christ, Notre Seigneur, et
« que nous fussions baptisés dans le saint fleuve du Jour-
« dain.

« Et, dès lors, ils ne furent plus vus de personne. »

Chapitre xxviii. — « Après ces événements, Pilate
« étant entré¹ au temple des Juifs, rassembla tous les
« Princes des Prêtres, les Scribes et les Docteurs de la
« Loi, se rendit avec eux dans le sanctuaire du temple ;
« ordonna que toutes les portes fussent fermées, et dit aux
« Juifs :

— « Nous avons appris que vous avez dans ce temple
« une bibliothèque sacrée (ou plusieurs livres sacrés). Je
« vous prie donc de nous les présenter ; et, lorsque cette
« grande bibliothèque ou Bible sacrée, enrichie d'or et de
« pierreries, fut apportée devant lui par quatre ministres,
« il dit à tous (les Docteurs) :

— « Je vous adjure, par Dieu qui est votre Père, qui a
« commandé que ce temple fût bâti, ne me déguisez pas la

¹ C'est-à-dire dans le parvis des Gentils.

« vérité : vous connaissez tout ce qui est écrit dans cette
« bibliothèque (dans cette collection des Livres Sacrés) ;
« or, dites-moi maintenant, si, dans ces Ecritures, vous
« avez trouvé que ce Jésus, que vous avez crucifié, est le
« Fils de Dieu, qui doit venir pour le salut du genre hu-
« main, et indiquez-moi à quelle époque et dans quelles
« années il a dû venir.

« Se voyant ainsi conjurés, Anne et Caïphe firent sortir
« du sanctuaire tous les autres hommes qui étaient avec
« eux, et, après avoir fermé toutes les portes du temple et
« du sanctuaire, ils dirent à Pilate :

— « Vous nous avez conjurés, ô juge, par le Dieu qui
« ordonna que ce temple fût construit, de vous faire con-
« naître la vérité et la supputation des temps.

« Après que nous eûmes crucifié Jésus, ignorant qu'il
« fût le Fils de Dieu, et pensant que c'était par quelque en-
« chantement (magique) qu'il opérerait des miracles, nous
« tinmes une grande assemblée dans ce temple, *fecimus*
« *Synagogam magnam ad Templum istud*. Alors, comparant
« entre eux les signes prodigieux qu'avait opérés Jésus,
« nous avons trouvé plusieurs témoins de notre nation, qui
« ont déclaré l'avoir vu vivant après qu'il eut souffert la
« mort, et nous avons vu nous-mêmes deux témoins, dont
« Jésus avait ressuscité les corps du sein des tombeaux.
« Ces témoins nous ont annoncé les nombreuses merveilles
« que Jésus a opérées parmi les morts, et nous avons leurs
« écrits entre nos mains. Nous avons coutume d'ouvrir,
« chaque année, devant notre Synagogue, cette Bibliothè-
« que sainte, afin d'y chercher le témoignage de Dieu, et
« nous l'avons trouvé au premier des soixante-dix Livres
« sacrés, où l'Archange Michel a parlé au troisième Fils du
« premier homme Adam, de 5,500 ans après lesquels le
« Bien-Aimé Fils de Dieu, le Christ, devait descendre du
« ciel, et nous avons, en outre, considéré qu'il est peut être

« lui-même le Dieu d'Israël, qui a dit à Moïse : *Fais-toi*
« *une Arche d'Alliance, longue de deux coudées et demie,*
« *haute d'une coudée et demie, large d'une coudée et demie.*
« Dans ces cinq coudées et demie qui forment la dimension
« de l'Arche de l'Ancien Testament, nous avons compris et
« reconnu, que dans cinq mille ans et demi Jésus le Christ
« devait venir dans l'Arche de son corps, et c'est ainsi que
« nos Ecritures témoignent qu'il est lui-même le Fils de
« Dieu, et le Seigneur et le Roi d'Israël. Après sa Pas-
« sion, nous autres les Princes des Prêtres, ayant consi-
« déré avec étonnement les prodiges qui arrivaient à cause
« de lui, nous avons ouvert cette bibliothèque, pour recher-
« cher toutes les générations qui se succédèrent jusqu'à la
« génération de Joseph et de Marie, mère de Jésus, et
« pour constater qu'il était de la race de David, et nous
« avons trouvé qu'à compter de l'époque de la création, où
« le Seigneur a fait le ciel et la terre, ainsi que le premier
« homme, Adam, jusqu'au déluge, il se trouve deux mille
« deux cent douze ans. Depuis le Déluge jusqu'à Abraham,
« nous avons compté neuf cent douze ans ; depuis Abra-
« ham jusqu'à Moïse, quatre cent trente ans ; depuis
« Moïse jusqu'au roi David, cinq cent dix ans ; depuis
« David jusqu'à la transmigraton de Babylone, cinq cents
« ans ; et depuis la transmigraton de Babylone jusqu'à
« l'incarnation du Christ, quatre cents ans. Toutes ces
« années réunies font ensemble cinq milliers et demi (ou
« 5,500 ans)¹, et il apparaît ainsi que Jésus que nous
« avons crucifié, est le Christ, Fils de Dieu, Dieu véritable
« et tout puissant. Amen. »

¹ De la création du monde au Déluge.....	2212
De la création du monde à Abraham.....	912
De la création du monde à Moïse.....	430

A reporter..... 3554

Au nom de la Sainte Trinité, ici finissent les Actes du Sauveur Jésus-Christ. — Théodose-le-Grand ¹, empereur, les a trouvés à Jérusalem, dans le prétoire de Ponce Pilate, parmi les Registres publics, composés dans la dix-neuvième année de l'empire de Tibère-César, et d'Hérode, fils d'Hérode, roi de Galilée, l'an dix-septième de sa principauté, le huit des Calendes d'avril, qui est le vingt-troisième jour du mois de mars (*consultatoriæ revelationis*), dans l'an-

	Report.....	3554
De la création du monde à David.....		510
De la création du monde à la Captivité.....		500
De la création du monde à Jésus-Christ		400
	Total.....	<u>4964</u>
	Il manque.....	<u>596</u>

Il se sera glissé quelque erreur de chiffres dans cette supputation, probablement par suite de l'inadvertance des copistes, qui auront mis un nombre pour un autre.

Quoi qu'il en soit de ces interprétations allégoriques, il est certain qu'elles étaient de goût et de mode avant Jésus-Christ, parmi les Docteurs de la Synagogue et dans l'Orient. — Les premiers Chrétiens suivaient cette chronologie. (Voir le livre intitulé *Pénitence* ou *Combat d'Adam*.)

¹ Cette fin du livre n'est pas du même auteur ; car ce dernier n'aurait pu parler de l'empereur Théodose. C'est un écrivain postérieur, qui a ajouté cette fin d'après les registres tirés du Prétoire de Pilate, et qui a attribué à Nicodème une partie des Actes qui, auparavant, étaient généralement attribués à Ponce Pilate, sous le titre d'*Acta Pilati*. Nous démontrerons au livre des *Monuments Apostoliques*, que Joseph d'Arimathie et Nicodème ont composé un mémoire sur la résurrection de Jésus-Christ, d'après le désir du Gouverneur, que ce mémoire a été joint à *la Relation de Pilate* par Pilate lui-même ; ces deux pièces ont formé ce qui a été appelé les *Acta Pilati*, adressés à Tibère.

Bollandus, in *Actis Sanctorum. ad 4 febr.*, p. 450, témoigne que dans un ancien manuscrit, ces *Actes de Pilate*, ou *Evangile de Nicodème*, sont accompagnés immédiatement d'un traité ainsi intitulé : *Incipit notificatio qualiter Tiberius Cæsar pro ipso (Christo) Hierosolymam direxerit. Factum est, Tiberio et Vitellio Coss., cum eodem tempore Tiberius Cæsar gubernaret imperium, necesse fuit ut in partibus Hierosolymorum virum prudentem dirigeret, ut Christum Jesum posset videre Tiberius, etc...*

née de la deux cent deuxième Olympiade ; sous la principauté de Joseph (et) Caïphe en Judée. Après la Passion et le crucifiement du Seigneur ; Nicodème les a ainsi composés en hébreu.

S. Jean Chrysostôme, *Hom. VII in Pascha, tom. V, edit. Savih, p. 942*, avait en vue ces *Actes*, lorsqu'il dit :

— « On n'ignore pas le temps de la Passion du Sauveur, car la Relation composée sous le temps de Pilate, marque le temps de la Pâque qui se célébrait alors. Il est constant, d'après ces *Actes*, que le Sauveur a souffert le VIII des Kalendes d'avril. »

S. Epiphane, *Hær. 50, n° 1*, parle de la même date comme se trouvant dans les *Actes de Pilate*.

6° COLONNE.

AVEUX DES JUIFS INFIDÈLES. — RÉFUTATION DE LEURS OBJECTIONS.

I. — *Témoignage positif de l'historien Josèphe, touchant la Résurrection de Jésus.*

Nous plaçons ici tout d'abord le témoignage de Josèphe, célèbre historien juif, né l'an 36 de Jésus-Christ, et écrivant 40 ans plus tard :

— « En même temps, dit cet écrivain contemporain ¹,
« parut Jésus, homme sage, si toutefois on doit l'appeler
« homme ; car il fit une infinité de prodiges, et il enseigna
« la vérité à tous ceux qui voulurent l'entendre. Il eut plu-
« sieurs Disciples qui embrassèrent sa doctrine, tant des
« Gentils que des Juifs. Il était le Christ ; et Pilate, poussé

¹ Josèphe, *liv. VIII, des Antiquités Judaïques, c. 4.*

« par l'envie des premiers de notre nation, l'ayant crucifié, cela n'empêcha pas que ceux qui avaient été attachés à lui dès le commencement, ne continuassent à l'aimer. Il leur apparut vivant trois jours après sa mort. Les Prophètes avaient prédit et sa résurrection et plusieurs autres choses qui le regardaient. Et encore aujourd'hui la secte des Chrétiens subsiste et porte son nom. »

« Quem a Gentis nostræ primoribus delatum, cum Pilatus crucis supplicio addixisset, hi tamen qui illum dilexerant, eum deinceps colere non destiterunt. Tertio enim die vivus ac spirans eis apparuit, prout Divini Prophetæ hæc et alia quam plurima de illo prædixerant mirifica. Ab hinc porro Christianorum genus qui ab eo nomen sumpsere, ad nostram usque ætatem continuatum manet. »

La critique du dix-huitième siècle a vivement attaqué et vivement défendu l'authenticité de ce passage de l'histoire de Josèphe. La multitude des écrits pour et contre, a amené cette conclusion : c'est qu'il est évident que, dans toutes les pensées et dans tous les termes de ce texte, il n'y a rien que de conforme au style de Josèphe, à sa manière de voir ; et que par conséquent on doit le juger authentique.

Voyez l'*Introduction*, chap. v, § 2.

II. — *Contradictions et aveux des Anciens Juifs incrédules.*

Ceux d'entre les Hébreux qui demeurèrent infidèles au Christ Jésus, ne pouvaient parler avantageusement de sa Résurrection. Il fallait nécessairement, pour expliquer ce fait et excuser leur incrédulité, qu'ils inventassent quelque explication, quelque fable. Cela n'a point manqué. Ils en ont imaginé une foule, toutes contradictoires, toutes opposées les unes aux autres, forgées à plaisir, suivant que

chacun d'eux crût pouvoir établir un doute sur telle ou telle circonstance de cet important événement. Ainsi :

— 1° L'an 150, lorsqu'ils firent mourir à Smyrne S. Polycarpe, S. Pionius et plusieurs autres martyrs, ils disaient ¹ *que Jésus, après avoir été mis en croix, était ressuscité par l'art de la Nécromancie.*

Voilà d'abord un aveu formel de sa Résurrection. Quant au moyen qu'ils supposent, il y a une infinité de raisons qui le détruisent : telles que l'impossibilité physique, — l'absence de tout exemple semblable, — la divinité du caractère et des prodiges de Jésus-Christ, — la sainteté de sa doctrine, etc.

— 2° *Les Juifs confessent que Jésus avait prédit sa propre Résurrection. — L'une de leurs premières contradictions consiste à dire que Judas a enlevé son corps.*

Voici l'endroit du *Toldos* qui traite de ce point :

« Vers minuit, disent les auteurs de ce libelle, ses disciples vinrent à son sépulcre et y pleurèrent avec beaucoup de larmes et de gémissements. Judas voyant cela, prit le cadavre, l'enterra dans son jardin, dans le canal d'un ruisseau, dont il avait détourné l'eau jusqu'à ce que la fosse fût faite et couverte. Le lendemain, ses disciples y étant revenus et continuant de le pleurer, Judas leur dit :

— « Pourquoi pleurez-vous ? ouvrez le tombeau, et voyez celui qu'on y a placé.

« Les Disciples ayant ouvert le Sépulcre, et n'y trouvant pas le corps de leur Maître, cette foule scélérate s'écria :

— « Il n'est pas dans le sépulcre, il est monté au ciel ; car il l'a prédit étant encore vivant ; il s'appliquait le sens de cette parole du Prophète : *Quoniam accipiet me*

¹ Actes de S. Pionius, chap. III, Bolland, *prima die februarii.*

« *Selah!* c'est-à-dire *le Seigneur me reprendra du sein de*
« *la mort.*

Voici la traduction de tout le verset prophétique :

— *Pour moi, dit le Christ, Dieu rachètera mon âme (ou ma vie) de l'Enfer ; car il me reprendra (ou me retirera). — (Voyez 1 col., ix, sur le P's. XLVIII.)*

Tel est, en effet, le vrai sens de cette prophétie. Pendant sa vie temporelle, Jésus a pu la citer, comme tant d'autres, pour prédire aux Juifs sa future résurrection.

« Cependant la Reine, continue le *Sepher Toldos*, avait
« appris toutes les circonstances de cet événement. Elle fit
« venir les Sages, auxquels elle réclama le corps de Celui
« qu'ils appelaient *Séducteur*. Eux, s'étant transportés au
« sépulcre et ne l'ayant trouvé nulle part, reviennent dire à
« la Reine qu'il a été enlevé du sépulcre et qu'ils ne savent
« pas qui l'a enlevé.

« La Reine dit :

— « Il est le Fils de Dieu, et il est remonté à son Père ;
« car il a ainsi prophétisé de lui-même : *Quoniam accipiet*
« *me Selah!* c'est-à-dire, *Dieu me reprendra du sein de la*
« *mort.*

« Les Sages la contredisant, elle les menace de la mort,
« si dans trois jours, ils ne retrouvent pas le corps. Les
« Sages prescrivent un jeûne solennel et se mettent à faire
« des recherches. Les trois jours étaient presque écoulés,
« on fuyait déjà la ville pour éviter la vengeance de la
« Reine, lorsque le R. Tanchuma¹ apprit de Judas, que le
« corps était enterré dans le canal d'un ruisseau. — Alors
« ils retirent le cadavre, l'attachent à la queue d'un che-

¹ Ce nom *tan-cuma* signifie *miracle de la Résurrection*. Cela montre que tout ce récit n'est qu'une fable inventée par les auteurs du *Sepher Toldos*.

« val, et le traînent ainsi devant la Reine et dans toute Jérusalem qui le vit et le reconnut ¹. »

Comment, ô Juifs aveugles, pouvez-vous ajouter aussitôt, que dès-lors dans Jérusalem des milliers d'habitants, après avoir vu de leurs yeux et reconnu le cadavre du séducteur qui n'avait pu se ressusciter, suivant sa prédiction, se rangèrent néanmoins sous sa Loi? — Je n'exagère pas en disant *des milliers de convertis*, car vous dites vous-mêmes qu'il y eut *des milliers et des dix milliers, Nazareni in millenarios et in myriadas conglobati*, et que ce nombre si considérable ne faisait qu'augmenter chaque jour : *In dies invalescebat*. (Ibid.) — Ces conversions seraient inexplicables, si le fait était comme vous le dites ; elles eussent été absolument impossibles ; vous avez donc voulu recourir au mensonge. Mais vous allez vous-mêmes prendre soin de vous démentir.

3^o *Ce n'est plus Judas qui a caché le corps ; ce sont les Disciples de Jésus.*

Les Juifs envoyèrent des émissaires par toute la terre, pour publier « qu'un imposteur, nommé Jésus, avait formé « une secte d'hommes impies et sans Loi ; que ce Jésus « avait été crucifié, et que ses Disciples l'avaient enlevé « pendant la nuit du tombeau où il avait été déposé, après « qu'on l'eut détaché de la croix ; qu'ils trompaient les « hommes en publiant qu'il était ressuscité d'entre les « morts. »

Ces émissaires ajoutaient que « ce Jésus enseignait des « dogmes impies, affreux, exécrables. »

S. Justin ² atteste ce fait par deux fois devant le juif Tryphon ³, sans que celui-ci lui oppose aucune dénégation.

¹ Apud Wagensel., t. II, *Sepher Toldos*, p. 20.

² Vers l'an 140-150.

³ S. Justin, *Dialog.*, nos 17 et 108.

Tertullien fait également mention de ce fait dans ses ouvrages.

Qui sont ceux qui ont dit la vérité? — Les auteurs du *Sepher Toldos*? ou les émissaires de la Synagogue? ou bien les écrivains juifs que nous allons encore citer? — Comme leurs divers écrits sont opposés, pleinement contradictoires, ils ne sauraient avoir tous dit la vérité. Il faut donc que les trois quarts d'entre eux se soient trompés ou qu'ils aient voulu nous tromper, qui répondra maintenant de la sincérité de l'autre quart? Quand même ce quart serait sincère, on ne pourra jamais leur appliquer en bonne part ce mot : *ab uno disce omnes*.

4° Ce ne sont plus ni les Disciples, ni Judas, qui ont enlevé le corps de Jésus ; c'est un orage.

« Une grande pluie qui arriva pendant la nuit, ayant
« fait déborder les eaux d'un aqueduc, près duquel Jésus
« avait été enterré, enlevèrent son corps. Pilate l'ayant fait
« chercher pendant douze mois, sans qu'on pût le trouver,
« fit publier cette loi :

— « Il est évident que ce Jésus que vous avez fait mourir par envie, est ressuscité comme il l'avait promis, puis qu'on ne retrouve point son corps, ni dans le tombeau où vous l'avez placé, ni dans aucun autre endroit. Pour cette raison, je vous commande de l'adorer. Ainsi parlent les Juifs Infidèles. » — Dans Agobard, archevêque de Lyon, qui réfuta leurs calomnies dans son livre de *Insolentia Judæorum*¹.

5° Ce ne sont plus, ni un orage, ni les eaux débordées, ni les Disciples, ni Judas, qui ont enlevé le corps de Jésus, ce sont maintenant les Juifs « qui allèrent tout simplement le tirer du tombeau, où il avait été mis d'abord, et qui ensuite, afin que tous sussent bien qu'il restait mort, et qu'il n'était point

¹ Dans *Bullet. Etabliss. du Christianisme*, p. 12.

ressuscité, le traînèrent par toute la ville de Jérusalem, et le jetèrent ensuite dans un champ. » Ainsi parlent les Juifs dans Amolon, *adv. Judæos* ¹.

6° Dans l'Évangile, en S. Matthieu, xxviii, 2, ces mêmes Juifs disent que le corps de Jésus a été dérobé pendant que tout le corps de garde dormait; et c'est sur le rapport de témoins endormis, qu'ils affirment cela ².

7° Dans le *Vetus Nizzakon*, les Docteurs de la Synagogue infidèle adoptent une autre manière d'attaquer la résurrection de Jésus. Ils allèguent que Jésus-le-Nazaréen n'a pas été réellement trois jours et trois nuits dans la terre, ainsi que Jonas; « car, ajoutent-ils, Jésus a été suspendu « le sixième jour de la semaine, sur le soir, et il est ressuscité le premier jour (de la semaine suivante), vers l'aurore ³. »

8° *Réflexions.* — Que conclure de toutes ces contradictions si formelles? — Qu'en tout cela il n'y a rien de vérifiable? — Ce serait mal juger. Car, au contraire, c'est pour échapper aux conséquences de la réalité de ce fait, que les Juifs infidèles ont cherché ces divers détours. Il est facile de voir qu'ils n'en trouvaient point de favorable, et que, pressés sur un point, ils se sont sentis obligés de se placer sur un autre. Ce qui a donné origine à tous ces récits opposés. Des gens endormis n'étant pas de bons et sûrs témoins pour certifier l'enlèvement du corps, ils ont recours à un autre expédient: ils publient que Jésus est, à la vérité, ressuscité, mais... par l'art de la nécromancie. D'autre part, l'aveu de la réalité de la Résurrection du Christ leur paraissant trop fort, ou bien l'art de la nécromancie leur semblant trop

¹ Voir *Bullet*, *Ibid.*

² Voir 3 col., viii.

³ *Nizzachon*, p. 236, *apud Wagensel. tom. 2, tela ignea Satanæ.*

impuissant, pour opérer un si grand prodige, ils écrivirent que ce fut Judas qui prit et cacha le corps, — qu'il le fit voir ensuite à toute la ville. — Mais la reconnaissance publique de ce cadavre leur paraissant sans doute inconciliable avec les innombrables conversions des Jérôsolymitains, qui l'auraient vu ainsi traîné dans les rues de leur cité, ils *changèrent de système et ils dirent que, du temps de Pilate, le débordement d'un aqueduc avait enlevé ce corps, sans qu'il fût jamais possible de le retrouver, malgré toutes les recherches ordonnées par le gouverneur. — Enfin, ce moyen n'étant pas satisfaisant, ils prirent le parti de dire qu'il ne fut point enlevé, mais qu'on alla simplement le tirer du sépulcre où il avait été mis, et qu'on montra son corps mort aux habitants de Jérusalem, pour les convaincre qu'il n'était pas ressuscité. — Mais cette invention est inconciliable avec l'ardeur que ces mêmes habitants de Jérusalem mirent alors même, de l'aveu des Juifs, à suivre la doctrine de Jésus de Nazareth. — Aussi, aujourd'hui M. Salvador, juif, n'a pas de point fixe auquel il puisse se rattacher. Il balance, il ne sait s'il veut croire que Jésus a survécu à son supplice (nouveau système d'explication que nous avons démontré impossible), ou s'il veut croire ceux des Juifs qui ont affirmé que le corps avait été enlevé; autre système plus ancien, dont nous avons fait voir le néant. (Voir 3 col., VIII.)*

Voilà donc, ô Juifs, vos pièces de conviction : des récits *contradictaires, qui se démentent, qui se détruisent les uns les autres!* Ce que les Incrédules nous présentent sous forme de conjectures, de suppositions, d'objections, vous n'avez pas craint de nous le présenter sous forme de récits historiques. Pour tirer de tant d'histoires ou plutôt de tant de fables contradictoires et opposées une conclusion conforme à la raison, vous devriez nécessairement dire : « Nous ne savons ce qu'est devenu le corps de Jésus, lorsqu'au troi-

sième jour on ne le retrouva plus dans le tombeau où il avait été déposé et où il était surveillé par nos gardes. — Mais cela ne suffit pas à des ennemis acharnés contre le Christ et contre ses Disciples. Par raison, néanmoins, vous ne devez rien affirmer de plus, puisque vous ne savez rien : ce que prouvent parfaitement vos récits. Plût à Dieu que, dans ceux qui les ont ainsi composés, il n'y eût eu que de l'ignorance. Mais vous nous avez donné tout lieu de croire, que un homme doué de la plus saine raison et qui fut autrefois l'un des vôtres, n'a pas eu tort de vous adresser les paroles suivantes :

« Oui, vous savez, à n'en pas douter, qu'il est res-
« suscité d'entre les morts et remonté aux cieux, comme
« les Prophètes l'avaient annoncé, et non-seulement
« vous n'avez pas fait pénitence, mais vous avez en-
« voyé de Jérusalem, par toute la terre, des hommes
« chargés de présenter les chrétiens comme une secte
« impie, qui venait de s'élever et de répandre toutes
« ces calomnies que répètent encore aujourd'hui ceux
« mêmes qui ne vous connaissent pas. Et c'est avec
« raison que Dieu vous crie par la voix de son Pro-
« phète : *Malheur à eux ! ils ont pris parti contre eux-*
« *mêmes, lorsqu'ils ont dit : Enchaînons le Juste ; il nous*
« *est inutile.* Et plus loin : *Malheur à vous qui appelez*
« *mal le bien et bien le mal ; qui changez les ténèbres*
« *en lumière et la lumière en ténèbres !* Il n'est que trop
« vrai que vous avez cherché à répandre les plus odieu-
« ses préventions, les plus sombres nuages, sur la seule
« lumière pure, incorruptible, que Dieu ait fait luire
« aux yeux des hommes. Sa voix vous a paru im-
« portune, ainsi qu'à vos Scribes et à vos Pharisiens,
« lorsqu'elle leur criait : *Malheur à vous, Scribes et Pha-*
« *risiens, qui payez la dime de la menthe et du cumin et qui*

« omettez la justice et les préceptes de l'amour de Dieu ! Sépulchres blanchis....., etc ¹. »

Nous savons bien, ô Juifs, que votre incrédulité ne pouvait pas reconnaître simplement un si grand miracle : cela vous était impossible : vous eussiez vous-mêmes condamné publiquement votre infidélité. Mais nous aimons à produire ici les raisons que vous alléguiez : elles vous convainquent ou d'erreur ou de mensonge, sur le fait dont il s'agit. Vos contradictions sur ce point ne laissent aucun doute. Mais elles valent à nos yeux plus qu'un témoignage positif de votre part. Elles fortifient les Disciples de Jésus dans leur foi, plus même que le beau passage de votre Josèphe, plus que l'affirmation si positive de cet illustre historien. Car elles nous font voir que vous, nos plus irréconciliables ennemis, n'avez jamais eu rien de fondé à alléguer contre la vérité de ce grand fait, et que tout ce que vous avez dit contre, n'a été qu'inventions arbitraires, que calomnies, que fables manifestes. Encore une fois, en effet, il est impossible que les cinq à sept narrations, entièrement contraires, que vos Pères ont forgées au sujet de la Résurrection de Jésus, et qu'ils ont voulu transmettre comme historiques et comme véridiques, le soient réellement ; cela est certainement impossible. — Il est nécessaire que cinq au moins soient fausses ; d'où il suit que vos Pères les ont arbitrairement et mensongèrement inventées. Ils ont donc menti à la face du genre humain. C'est là un fait aussi évident que la lumière du soleil. Conséquemment, tous leurs récits contradictoires ne méritent aucune croyance. Ils se détruisent les uns les autres, sans que nous ayons besoin de les réfuter : car l'un prouve que l'autre est une fausseté, puisqu'il est une affirmation toute opposée et partant, destructive de la première affirmation.

Vous avez vérifié l'oracle divin, plusieurs fois répété par les.

¹ S Justin, *Dialogue avec le juif Tryphon*, n. 17.

Prophètes, annonçant que *vous auriez recours au mensonge ; que vous placeriez votre confiance dans le mensonge ; mais que Dieu détruirait votre espérance, et confondrait vos mensonges.* C'est bien là ce qui vous est arrivé, il vous est impossible de le nier ; vos mensonges sont consignés dans vos propres Ecrits, et ils couvrent de confusion votre infidélité et celle de vos Pères.

Pourquoi persistez-vous à fermer volontairement les yeux à la Vérité Evangélique, laquelle seule reste debout, environnée d'une infinité d'excellents témoignages humains et divins?...

7^e COLONNE.

MONUMENTS DES PEUPLES DE LA GENTILITÉ.

AVEUX DES PAÏENS, ENNEMIS DE JÉSUS-CHRIST.

PREMIÈRE SECTION.

I. — *Monument contemporain.*

Les Archives syriennes, déposées dans la ville d'Edesse, en Mésopotamie, rapportent que Thaddée, l'un des soixante-douze Disciples de Jésus, vint immédiatement après les jours de l'Ascension, évangéliser les habitants de cette ville, au milieu desquels il opérait de nombreux miracles. Cet Homme Apostolique leur raconta, était-il écrit dans ces archives, les diverses circonstances de sa vie, et entre autres, *sa Résurrection glorieuse, accompagnée de celle d'une multitude de Justes, qui, depuis un grand nombre de siècles, étaient demeurés ensevelis dans les sépulcres : quo pacto resurrexerit, et mor-*

tuos qui multis retro sæculis sepulti jacebant secum unà suscitaverit ¹.

II. — *Autres monuments, de l'Orient, de l'Égypte, de la Grèce, de l'Arabie, etc.*

1. On trouve dans les traditions mongoles des traces de notre Histoire Évangélique : « Le Dieu Fô, incarné dans le « sein de la Vierge Maïa, après avoir prêché les hommes, « souffrit pour leur amour, et pour les sauver. Il se livra « pour tous ceux qui étaient détenus dans les Enfers ; il dé- « livra et sauva les malheureux qu'il avait rachetés....., « etc. » Or, on peut dire que cette délivrance suppose que ce Dieu-Sauveur descendit aux Enfers et en revint triomphant ².

2. Sous l'image allégorique d'Osiris, (Dieu honoré sous l'emblème du Soleil), le paganisme égyptien a figuré et caché les circonstances principales de l'histoire de Jésus-Christ :

— « Le Dieu révélé naît sous la forme d'un enfant ; une « Etoile annonce sa naissance ; le Dieu grandit, — se trouve « obligé de prendre la fuite, poursuivi par des animaux « féroces ; succombant enfin à la persécution, il meurt. « Alors commence un deuil solennel ; Osiris, ou le dieu du « soleil, naguère privé de la vie, ressuscite, et l'on célèbre « sa Résurrection ³. »

La vie d'Osiris est différente dans les divers récits. Elle a été, dans la suite, mise en rapport avec le cours du soleil. On lui a attribué dans un temps plusieurs traits, empruntés à l'Histoire de Jésus Christ. Enfin, on a représenté le tout par des caractères hiéroglyphiques et emblématiques pris dans le soleil.

¹ Apud. Euseb, *hist. eccles.*, l. 1, c. 13.

² Extrait des Livres Tartares, par Deshautérayes.

³ Voir Schmitt, *Redempt. Egypt.*, § 9.

3. La Grèce, dans ses récits symboliques, a pareillement laissé des traces de l'histoire et en particulier de la Résurrection de Jésus-Christ ¹.

4. Des historiens arabes ², écho des primitives traditions, rapportent que Jésus, pour consoler Marie, sa mère, qui le pleurait depuis le crucifiement, lui apparut, ainsi qu'à plusieurs de ses Disciples.

5. Les peuples du Zend, les *Bactriens*, les *Mèdes* et les *Perses*, rapportent la tradition suivante dans leur livre sacré, le *Zendavesta* :

« *Mithra* ou *Sosiosch*, dieu souffrant et victorieux, est médiateur entre Ormuzd et Arihman aussi bien qu'entre la Divinité et l'humanité. Quoique la réparation par *Mithra* soit imparfaite, par cela qu'il se confond encore trop avec la nature, et qu'il n'est pas Ormuzd, le Dieu suprême, on y trouve néanmoins une belle réminiscence de la mission du Christ. *Sosiosch* est le héros victorieux qui triomphe des projets du malin Esprit (d'Arihman qui a séduit l'homme sous la forme d'un serpent), il dompte la mort, il est le juge du monde, il réveille les morts par la vertu d'Ormuzd, les abreuve d'une liqueur céleste (*hom*), qui rend l'immortalité à leur corps ressuscité comme à leur âme purifiée, et les dirige vers un lieu de délices et d'éternelle félicité ³ »

DEUXIEME SECTION.

III. — *Témoignages de Ponce-Pilate touchant la Résurrection de Jésus.*

¹ Voir le chap. *Ascension du Christ*, col. 6.

² Ismaël ben-Ali, et l'auteur de l'*Évangile* qui porte le nom de *S. Barnabé*, conservé par les Mahométans.

³ Voir l'*hist. de l'Eglise*, par J. Alzog., t. 1, *introd.*, p. 67.

1° Dans sa *première Epître* à l'empereur Tibère, le gouverneur romain s'exprime ainsi à ce sujet :

..... « Illi autem crucifixerunt eum et sepulto custodes
« adhibuerunt. Ille autem militibus meis custodientibus die
« tertio resurrexit : in tantum autem exarsit nequitia Ju-
« dæorum, ut darent pecuniam (*Sixt.*, magnam pecuniarum
« vim) custodibus et dicerent : Dicite, quia Discipuli ejus
« corpus ipsius rapuerunt.

« Sed, cùm accepissent pecuniam, quod factum fuerat,
« tacere non potuerunt. (*Sixt.* Nihilominus tamen publicè
« ubique professi sunt et testantur se visiones Angelorum
« vidisse). Nam et illum surrexisse testati sunt se vidisse,
« et se a Judæis pecuniam accepisse.

« Hæc ideo ingessi, ne quis aliter mentiatur, et æstimet
« credendum mendaciis Judæorum. » (*Sic apud Marcellum.*)

C'est-à-dire :

« Eux le
« crucifièrent et mirent des gardes à son sépulcre. Or,
« pendant que mes soldats gardaient, il est ressuscité au
« troisième jour : la malice des Juifs se porta alors jusqu'au
« point de donner de l'argent aux gardes et de leur dire :
« *Publiez que ses Disciples ont enlevé son corps.*

« Mais, après avoir reçu l'argent, ils ne purent taire ce
« qui était arrivé. Car ils ont attesté qu'ils l'ont vu ressus-
« citer (et ils témoignent qu'ils ont vu des Anges), et qu'ils
« ont reçu de l'argent de la main des Juifs. »

« J'ai rappelé ces faits, pour que personne n'invente
« d'autre calomnie et ne pense qu'il faille s'en rapporter aux
« mensonges des Juifs. »

Cette lettre de Pilate est consignée, comme il a déjà été dit, dans plusieurs anciens auteurs, et rapportée et citée dans une foule d'écrivains postérieurs. Elle n'est nullement en désaccord avec ce qui est raconté du Centenier (4 col.,

xvi), par Métaphraste, ni avec les autres récits relatifs à ce grand point historique.

2° Voici maintenant ce que nous lisons, sur le même fait, dans la *Relation* du gouverneur Ponce Pilate :

« Or, le premier jour de la semaine, dès le matin,
« un bruit céleste se fit entendre, et le ciel devint sept fois
« plus brillant de lumière qu'il ne l'est les autres jours.
« Vers la troisième heure de la nuit, le soleil apparut plus
« radieux que jamais; en même temps, tels que des éclairs
« qui tout-à-coup sillonnent les nuages d'une tempête, des
« hommes vêtus de robes aériennes et brillants d'un grand
« éclat, apparurent avec une multitude innombrable de
« personnes qui criaient, et qui, d'une voix semblable au bruit
« formidable d'un grand tonnerre, faisaient entendre ces
« paroles : *ὁ σταυρωθεὶς ἀνέστη Χριστός*. Le Christ qui a
« été crucifié, est ressuscité!

« Alors ceux qui avaient subi le joug de la servitude
« dans les Enfers, sortirent de ces lieux souterrains, infer-
« naux; la terre était entr'ouverte de telle sorte, qu'elle sem-
« blait n'avoir plus de fondements, et qu'elle laissait entre-
« voir les eaux de l'abîme, pendant que des Esprits célestes,
« revêtus de formes corporelles, venaient au devant de la
« multitude des morts ressuscités. Or Celui qui avait res-
« suscité les morts et qui avait enchaîné les Puissances In-
« fernales, leur dit : *Annoncez aux Disciples, que* (le
« Christ) *va les précéder dans la Galilée, et que là ils le*
« *verront :*

*Ἐπατε τοῖς μαθηταῖς, ὅτι προαγεί υμᾶς εἰς τὴν Γαλιλαίαν,
ἐκεῖ αὐτὸν ὀψέσθε.*

« Or, la lumière qui était apparue, ne cessa point de bril-
« ler toute la nuit. Plusieurs Juifs du nombre de ceux qui
« avaient maudit le Christ, furent engloutis dans la terre
« et ne reparurent plus le jour suivant. D'autres virent des
« apparitions telles qu'aucun homme n'en vit jamais. Pas

« une seule synagogue ne resta dans Jérusalem, car toutes furent renversées.

« Au reste, les soldats qui gardaient le sépulcre de Jésus furent troublés de la vue de l'Ange, et, saisis d'effroi, hors d'eux-mêmes, et ne pouvant surmonter la crainte qui les agitait, ils allèrent à la renverse. »

« Tels sont les faits que jusqu'à présent j'ai appris ; je les ai écrits pour les envoyer à votre Puissance, et faire connaître, Seigneur, à votre souveraineté tout ce qu'ont fait les Juifs à l'égard de Jésus. »

— « Lorsque ces lettres furent portées et lues à Rome, plusieurs de ceux qui étaient dans la ville étaient surpris de ce que, par l'injustice de Pilate, des ténèbres et un tremblement de terre étaient survenus dans tout l'univers. Rempli alors d'indignation, le César envoya des soldats avec ordre de lui amener Pilate enchaîné. »

L'exécution de cet ordre fut suspendue. Tibère reconnut dès lors la divinité de Jésus-Christ, et pensa à faire part au Sénat du dessein qu'il avait formé de mettre Jésus Christ au rang des dieux de l'empire.

IV. — *Le philosophe Celse (an 100 143 de J.-C.) — Ce qui résulte des raisons qu'il oppose aux Chrétiens relativement au fait de la Résurrection de Jésus.*

Ce fameux philosophe païen peut, à lui seul, nous donner l'histoire presque toute entière de la Résurrection de Notre Seigneur, et de plus, nous fournir l'équivalent d'un témoignage formel, et même quelque chose de plus fort, dans la manière dont il attaque ce grand événement. Car d'un homme aussi instruit et aussi subtil que Celse, on doit nécessairement attendre la destruction ou du moins l'affaiblissement des preuves de la Résurrection, si elles pèchent par quelque endroit. Or, nous allons voir que, après des investigations et un examen hostiles, les preuves demeurent in-

tactes, et fières, en quelque sorte, d'avoir été ainsi approfondies et vainement attaquées par un ennemi Juif-païen, aussi formidable.

1° *Les Anges au Sépulcre.*

Celse s'exprime ainsi au sujet des Anges qui apparurent au tombeau de Notre-Seigneur :

— « A la bonne heure, qu'on le prenne (le Maître des « Chrétiens) pour un vrai Ange. — Mais est-il le premier « et le seul qui soit venu? — Il y en a plusieurs. — Ils « nous racontent que au tombeau même de Celui-ci, il en « vint, les uns disent un, les autres disent deux, qui ap- « prirent aux femmes qu'il était ressuscité. Car il faut croire « que le Fils de Dieu n'eut pas la force d'ouvrir son tom- « beau et qu'il eut besoin que quelqu'un vint ôter la pierre « tumulaire qui le fermait ¹. »

Pour répondre en quelques mots à ces objections qui n'attaquent pas le fond de la question, nous lui dirons avec Origène : *d'abord*, qu'en effet Jésus a été le *Messager* ou *l'Envoyé*, ou *l'Ange de Dieu*, député vers les hommes ; mais c'était *l'Ange du Grand Conseil*, « *Magni Consilii Angelus* ; » c'était *l'Ange du Nouveau Testament*, « *Angelus Testamenti.* »

2° Les récits qui parlent d'un ou de deux Anges au Sépulcre, ne sont point contraires ; car ceux qui ne parlent que d'un, parlent de celui qui renversa la pierre ; et les autres qui parlent de deux, entendent ceux qui se présentèrent aux femmes, près du sépulcre, avec des robes brillantes, ou ces deux qui se firent voir assis dans le Sépulcre et vêtus de blanc.

3° Quant à ce que dit Celse, que Jésus eut donc besoin que quelqu'un vint lui ôter la pierre tumulaire, on lui répond qu'il était de la dignité de Celui qui ressuscitait pour le bien du monde, que ce ne fût pas lui-même qui renversât la pierre, mais que ce fût quelque ministre inférieur

¹ Dans Origène, *contre Celse*, l. v, n. 8.

qui lui rendit cet office, outre qu'il convenait qu'ils annonçassent sa Résurrection, en effrayant les gardes et en rassurant les saintes femmes.

2° *Jésus avait prédit sa Résurrection.*

— « Qu'est-ce donc qui vous a persuadés ? » demande *Celse aux Juifs devenus Chrétiens.* « Est-ce parce qu'il a prédit que, étant mort, il ressusciterait ¹ ? »

Rép. — Cette prescience prouve qu'il conduisait l'avenir vers ses fins ; et elle est, sans doute, pour cela même, un motif de plus, de croire en lui.

Celse fait ensuite une longue diatribe, tendant à assimiler la Résurrection de Jésus aux prétendus voyages dans les Enfers, 1° de *Rapsinite*, qui, ayant joué aux dés avec *Cérès dans les Enfers*, en rapporta un mouchoir de toile d'or, qu'il l'avait forcée de lui donner ; 2° d'*Orphée*, parmi les *Odrysiens* ; 3° de *Protésilas*, dans la *Thessalie* ; 4° d'*Hercule et de Thésée*, à *Ténare*.

Rép. — Les Païens croyaient ces voyages. Celse qui était païen aussi, devait donc pencher à y ajouter foi, et à en parler avec un langage respectueux. Or, il assimile la Résurrection de Jésus aux retours des Enfers, attribués à ces demi-dieux du paganisme, objet de sa vénération publique ; il ne paraît donc pas refuser toute considération pour la résurrection de Jésus.

Mais *Origène* ne s'en tient pas là. Il dit qu'il a été aisé à tous ces héros de se dérober avec adresse, et tant qu'ils ont voulu, aux yeux de tout le monde, et de se laisser ensuite revoir publiquement quand ils l'ont jugé à propos. Mais il n'en est pas ainsi de Jésus, qui convainquit de sa mort toute la nation des Juifs. En mourant publiquement sous leurs yeux, il a voulu par là empêcher qu'on ne pût dire de lui (comme on le peut dire de ces héros), qu'il s'était retiré ex-

¹ Apud *Orig. adv. Cels.*, l. II, p. 110.

près et volontairement de la société des hommes, et qu'il avait feint de mourir, afin que, prenant son temps, pour recommencer à paraître, il pût établir la croyance de sa Résurrection. — De plus, Jésus avait prévenu ses ennemis; en sorte que ceux-ci surveillèrent son sépulcre. Mais on ne peut rien dire de semblable de ces héros fabuleux, dont le retour des Enfers est une fiction inventée à plaisir.

3° *Futilité des hypothèses de Celse, qui sont celles de la plupart de nos Incrédules modernes.*

— « Vous dites, continue Celse ¹, qu'il ressuscita après sa mort, lui qui n'avait pu se garantir durant sa vie; qu'il montra sur son corps les marques de son supplice, et dans ses mains les traces des clous. Mais qui les a vues? — C'est, si l'on vous en croit, une femme fanatique, je ne sais qui encore, quelqu'autre de la même cabale; soit qu'il ait pris des ombres pour des réalités; soit que, ayant l'imagination prévenue, il ait formé lui-même l'objet de son illusion sur le plan de ses désirs; soit enfin, qu'ils aient voulu tromper. » Plus loin, il ajoute que les Chrétiens « soutiennent que leur Jésus est apparu, après sa mort, à ses Disciples les plus affidés. Au reste, quand ils disent que Jésus est apparu à ses Disciples, c'est d'une ombre que cela doit s'entendre ². »

Rép. — Celse donne une qualité offensante à sainte Madeleine et cherche à amoindrir la force du témoignage des autres Apôtres et des Disciples, en les désignant par ces *je ne sais qui encore* et ces *quelques autres de la même cabale*. — Mais 1° ces témoins sont nombreux : c'étaient tous les Apôtres et un grand nombre de Disciples; et plus de cinq cents personnes l'ont vu dans une même occasion. — 2°

¹ *Ibid.*, l. II, p. 111.

² *Ibid.*, liv. III, n. 7.

Nous avons fait remarquer qu'ils étaient eux-mêmes très-incrédules, avant d'avoir vu eux-mêmes Jésus ressuscité, avant d'avoir touché son corps et porté leurs mains sur les cicatrices de ses blessures. — 3^e Celse veut croire que les Apôtres n'ont vu que son ombre ; mais le contraire est nettement prouvé par le récit des diverses apparitions, où Jésus leur commande de le toucher, de porter leurs mains dans la trace des clous et dans son côté. Ils l'entendent converser avec eux, leur donner ses ordres ; ils le voient boire et manger à leur table. — De plus, un fantôme ne saurait faire illusion pendant quarante jours à des hommes éveillés. Car il ne parle pas, il ne se laisse point toucher. *Il n'a ni chair ni os, comme les Disciples virent que Jésus ressuscité en avait : palpat et videte, quia spiritus carnem et ossa non habet, sicut me videtis habere.* Tous ces doutes, tous ces soupçons d'ombre, de fantôme et d'illusion, sont venus à l'esprit des Disciples ; et, pour les dissiper, ils examinèrent attentivement la personne de Jésus. — Ce n'est que lorsqu'ils furent convaincus par eux-mêmes de la réalité de sa chair, qu'ils crurent et qu'ils annoncèrent hardiment sa Résurrection. — 4^e Celse ajoute que si les Apôtres n'ont pas vu que son ombre seule, ils en ont imposé. — Mais quelle vraisemblance y a-t-il que les Disciples se soient exposés aux plus grands dangers, à des mépris et à des souffrances, pour publier une invention qui nécessairement devait être contredite, et enfin démentie de quelque manière que ce fût. Une multitude de témoins oculaires et placés sur les lieux étaient là. Comment les Apôtres, hommes timides et pusillanimes, mais toutefois d'un caractère franc et honnête, eussent-ils espéré fermer la bouche aux Juifs et les tromper par un mensonge, non-seulement inutile et ridicule, mais encore extrêmement pernicieux pour eux-mêmes ? Est-il vraisemblable qu'ils eussent continué toute leur vie à s'exposer aux périls, aux fatigues et à la mort, et à une réprobation certaine, pour

publier une imposture? Est-il naturel que, avec la conviction que Jésus n'était point ressuscité, ils eussent pu la certifier avec une constance si ferme, si chaleureuse, et toutefois si dépouillée de toute affectation? Est-il croyable qu'une foule de Juifs, qui auraient vu le corps de Jésus non ressuscité, ou quelque indice de fausseté dans la prédication de ses Apôtres, les eût crus si vite, eût changé de conduite, se fût soumise à de nouvelles règles, et se fût exposée comme eux, à des dangers et à des souffrances sans nombre? — La supposition de Celse, qui est celle de tous les incrédules, est donc dénuée de toute vraisemblance. Celse et les Juifs n'ont que des objections et des suppositions à nous opposer; mais ils n'ont point de preuve, point de pièce authentique à présenter contre la Résurrection de Jésus.

Toute leur attaque se réduit à dire :

« Ou c'est telle supposition qui combat ce fait et le renverse; ou c'est telle autre hypothèse, ou enfin c'en est une autre, si ce ne sont les précédentes. » En d'autres termes, Celse et les rationalistes modernes raisonnent ainsi :

« Peut-être son corps a-t-il été enlevé; mais, s'il n'a pas été enlevé, peut-être est-ce son ombre qui est apparue à ses Disciples; si ce n'est pas son ombre, peut être serait-ce une illusion formée dans leur imagination; si ce n'est pas une illusion, ils auront probablement voulu nous tromper; s'ils n'ont pas eu ce dessein, il y a apparemment quelque autre cause d'erreur. En un mot, ils ne savent rien de certain; ils n'ont rien d'arrêté, rien de positif; ce sont seulement des doutes, des soupçons, qu'ils essaient d'asseoir sur quelque donnée incertaine, sur telle ou telle possibilité, sur telle ou telle hypothèse, sur tel ou tel point, qui ne leur paraît pas inaccessible aux objections. Un pareil raisonnement a-t-il de la valeur ?

Si dans les premiers temps il y eût eu des pièces ou des preuves réelles contre ce fait, ni Celse, ni les Juifs n'eussent

pas manqué de les produire, ni les Pères de les combattre. — Remarquons ici, que ni Celse, ni son Juif, n'accusent point les Disciples d'avoir dérobé le corps de leur Maître. La raison en est, que cette objection était déjà pulvérisée de leur temps.

4° *Selon notre Philosophe, Jésus, quoique ressuscité d'entre les morts, ne doit pas être pour cela considéré comme Dieu.*

Mais la prétention de Celse à vouloir trouver de l'analogie entre la résurrection de Jésus et les apparitions et disparitions merveilleuses d'Aristée, auxquelles il fait profession de croire dans son écrit, ne montrerait-elle point que ce philosophe ne pouvait pas tout-à-fait résister aux preuves et à la certitude de la Résurrection de Jésus? Car enfin, s'il dit qu'il croit les apparitions d'Aristée, et d'autres semblables, et s'il cherche à placer la Résurrection de Jésus au rang des résurrections qu'il croit, et cela dans l'unique but de combattre la divinité de Jésus, et non le fait en question, il montre qu'il ne serait pas éloigné d'admettre ce dernier fait.

— « Personne, *dit-il* ¹, ne prend pour Dieu l'hyperboréen
« Abaris, quoiqu'il eût le privilège de fendre les airs avec
« la même vitesse que sa flèche. — Aristée le Proconésien,
« après avoir miraculeusement disparu d'entre les hommes,
« s'était depuis clairement fait voir en divers temps et en di-
« vers lieux; Apollon même avait expressément commandé
« aux habitants de Métafonte de le mettre au rang des
« dieux, et cependant personne ne l'y met plus.

« Cléomède d'Astypalée, étant entré dans un coffre,
« s'évada miraculeusement. — L'âme du Claroménién Her-
« montime, sortait souvent de son corps, pour aller faire
« des courses en divers lieux ². »

En comparant le fait de la Résurrection de Jésus à ce

¹ Orig. adv. *Celsum*, *Libr.* III, *n.* 8 et 9.

² Orig. adv. *Celsum*, *Ibid.*, *l.* III, 8 et 9.

récits païens, auxquels il dit croire, et en censurant seulement la déification de ceux qui en ont été les objets, le philosophe païen ne ferait-il pas voir qu'il n'aurait pas une répugnance absolue à admettre l'histoire de la Résurrection de Jésus, si l'on consentait à la placer parmi les résurrections des demi-dieux de la Grèce. — Mais Origène ne veut point de cette assimilation, et cela pour d'excellentes raisons. Les récits de résurrections et d'apparitions que rapporte Celse, ne sont que des fables; ce qu'on prouve de deux manières : 1° en rapportant le récit même, qui ne dit point qu'Aristée, par exemple, fût mort, mais qu'il disparut seulement pour un temps; — 2° en rapportant les autorités de Plutarque et des païens eux-mêmes, qui les reconnaissent pour des fables ¹. — Peut-être Celse aurait-il consenti à admettre Jésus-Christ au rang des divers dieux du paganisme, ainsi que le voulait l'empereur Tibère, et que le fit l'empereur Alexandre-Sévère, l'un de ses successeurs. Quoi qu'il en soit, notre philosophe, après avoir cherché à combattre l'événement de la Résurrection par les mêmes moyens, qui plus tard ont servi aux Incrédules modernes, finit par vouloir le ranger parmi d'autres faits semblables que s'attribuait le paganisme. Assurément, pour un païen, une pareille manière de contester le fait de la Résurrection de Jésus-Christ, montre qu'il n'en saurait nier la réalité et équivaut à un aveu formel.

Hiéroclès a suivi en ce point les traces de Celse, comme nous allons le voir.

V. — *Témoignage d'Hiéroclès, magistrat-philosophe.*

Dans un ouvrage ² qu'il écrivit contre le Christianisme,

¹ Voir Orig., *l. III, n. 8*, et Huet, *dem. évang., prop. IX, c. 142*.

² Voir Bullet, *Hist. du Christianisme*.

ce philosophe païen comparait aussi et opposait les prodiges du paganisme aux miracles de Jésus-Christ.

— « Les chrétiens font grand bruit, *disait-il*, et donnent de grandes louanges à Jésus pour avoir opéré des miracles. Voyons combien nous sommes mieux fondés, lorsque nous en attribuons de semblables aux hommes excellents et que nous portons d'eux un jugement avantageux. »

C'est ici qu'Hiéroclès indique, en passant, Aristée-le-Proconésien, ses apparitions et ses disparitions d'un lieu à un autre. Il en parle à la manière de Celse. Il indique, en outre, Apollonius de Thiane, Pythagore, et autres, puis il ajoute :

— « A quel dessein vous rappelé-je ces merveilles? — C'est pour que vous puissiez comparer le bon jugement que nous portons de chaque chose, avec le peu de solidité d'esprit des Chrétiens, puisque nous ne regardons pas comme un Dieu, mais seulement comme l'ami des dieux, un homme qui a opéré de si grandes merveilles ; et que les Chrétiens, au contraire, publient que Jésus est Dieu, pour quelques petits prodiges qu'il a faits. »

Quoique Hiéroclès s'efforce de mettre les Résurrections d'Aristée et les prestiges d'Apollonius au-dessus des miracles de Notre Seigneur, et au-dessus de sa Résurrection, il n'en conteste cependant pas la réalité. C'est tout ce que nous demandons de ce magistrat-païen pour le moment.

VI. — *La polémique des païens Celse et Hiéroclès, est un témoignage positif.*

Ces deux philosophes ne croyaient probablement pas ou peu les miracles qu'ils nous ont opposés. S'ils les ont vantés de la sorte et s'ils ont fait profession d'y croire, c'était pour les relever, afin d'avoir droit de les mettre sur le même rang historique, où ils voyaient la Résurrection du Christ. Loin

que cela prouve que ces philosophes ne croyaient pas les histoires de la Résurrection de Jésus, que, au contraire, ils ont montré par là l'impossibilité où ils se trouvaient de les nier : et c'est pour cette raison qu'ils affectaient de croire également aux fables qu'ils nous opposaient. On comprend ainsi facilement, que l'on ne doit pas placer Celse et Hiéroclès sur la même ligne où se placent nos Incrédules modernes. Ceux-ci, en effet, font profession de ne croire ni les unes ni les autres, et, s'ils les opposent les unes aux autres, c'est pour les nier toutes également.

Mais il n'en est pas de même de nos deux philosophes païens. S'ils comparent et opposent les récits de leur religion aux récits évangéliques, ce n'est point dans le but de les nier ; c'est pour établir par là une analogie de faits positifs, afin d'en tirer des conclusions analogues. Effectivement, la seule conséquence qu'ils prétendent tirer de cette comparaison, tend à établir que les personnages qui sont l'objet de ces récits, ne doivent pas pour cela être considérés comme des dieux. Il y a donc une différence essentielle entre le sens des comparaisons présentées par les anciens païens, et le but de celles présentées par les Incrédules modernes. Les premiers admettaient la vérité de notre histoire évangélique et soutenaient en même temps que leurs récits mythologiques ou païens étaient également véridiques et qu'il fallait s'y tenir. C'est pourquoi, pour faire embrasser le christianisme, les anciens Pères de l'Église n'avaient qu'une chose à faire ; prouver la fausseté et l'absurdité des récits païens. C'est un fait certain que leurs écrits ne visaient qu'à cette fin. La fausseté des histoires païennes une fois démontrée, ils n'avaient point à prouver les histoires évangéliques, parce que celles-ci étaient toutes récentes, notoires, authentiques et certaines pour tout le monde, pour les Païens, les Juifs et les hérétiques, comme pour les Chrétiens orthodoxes.

Ces considérations jettent un grand jour sur la certitude générale de l'histoire évangélique ; et, en particulier, sur celle de la Résurrection. Les philosophes n'y ont pas pris garde. La polémique des Païens, qu'ils avaient prise pour un témoignage négatif, devient ainsi un témoignage positif en faveur de la réalité évangélique. (*Voir note IV.*)

DES OBJECTIONS DE CELSE.

Contre la résurrection du Sauveur, ce philosophe objecte que plusieurs autres imposteurs avaient promis de ressusciter, ou avaient prétendu être revenus des Enfers ; que Jésus ressuscité, n'avait été vu de personne, excepté d'une femme et de quelques Disciples ; qu'ils avaient rêvé, n'avaient vu qu'un fantôme, ou avaient forgé un mensonge. Si Jésus, ajoutait-il, était ressuscité, il devait se montrer à ses ennemis, à ses juges, à tout le monde. Il eût encore mieux valu qu'il ne se laissât pas crucifier, ou qu'il descendit de la croix en présence des Juifs. — *Livre II, n° 54 et suiv.*

Rép. — Mais Celse pouvait-il citer l'exemple d'un imposteur, duquel un grand nombre d'hommes eussent jamais dit : Nous l'avons vu mourir, une ville entière l'a vu comme nous. Ensuite nous l'avons vu vivant, nous l'avons touché ; nous avons bu et mangé avec lui, après sa résurrection, pendant quarante jours. Où est l'homme, excepté Jésus, duquel on ait jamais rendu un pareil témoignage ?

Il devait ne pas se laisser crucifier ou descendre de la croix ; ou se montrer à tout le monde ! Pourquoi le devait-il ? Où sont les raisons qui prouvent ce devoir prétendu ! Nous soutenons qu'il ne le devait pas ; que quand il l'aurait fait, les incrédules n'en seraient pas plus touchés que du miracle de sa résurrection, prouvé comme il l'est.

Cette résurrection a été publiée, crue et professée par des milliers de Juifs, cinquante jours après, sur le lieu même où elle est arrivée ; Celse n'a pas osé en disconvenir : donc ses Disciples ont solidement prouvé qu'ils n'avaient ni rêvé ni menti.

Rien n'est plus absurde que de rejeter un miracle, parce que Dieu pouvait en faire un autre, et de contester une preuve, parce que Dieu pouvait en donner d'autres. Quoique Dieu fasse, les incrédules sont bien résolus de n'avouer jamais qu'il a bien fait ; et quelque preuves qu'on leur allègue, elles ne suffiront jamais pour vaincre leur opiniâtreté. Plusieurs ont déclaré que quand ils verraient de leurs yeux un mort sortir du tombeau, ils ne le croiraient pas.

Au reste, le miracle de la Résurrection est infiniment plus frappant que celui qui eût consisté à descendre de la croix : celui-ci aurait pu être attribué à quelque cause naturelle ; l'autre ne peut être opéré que par une puissance divine.

Ceux qui désireraient voir la fausseté des faits mythologiques que nous opposaient Celse et Hiéroclès, peuvent consulter le chapitre cXLII^e de la ix^e Proposition, *Dém. Evang.*, par Huet. (Voir 7 col., vi.)

Si l'on veut avoir les preuves de la *Résurrection de Jésus-Christ* plus développées, et toutes les autres objections résolues, on peut consulter les ouvrages suivants :

La Démonstration évangélique de Duvoisin ;

La Religion chrétienne démontrée par la Résurrection de Jésus-Christ, par Dilton ;

Les témoins de la Résurrection de Jésus-Christ, examinés et jugés selon les règles du barreau, par Sherlock ;

Les Observations de Gilbert West, *sur l'Histoire et sur les preuves de la Résurrection de Jésus-Christ* ;

Les Observations sur la Conversion et l'Apostolat de S. Paul, par Lytton.

Le Traité de la vérité de la Religion Chrétienne, par Abbadie, tom. II, 2, p. 111, Section c 3.

8^e COLONNE.

PREUVES DE RAISON.

I. — *La Résurrection de Jésus-Christ est un centre de vérité.*

Après les miracles de Jésus-Christ, vient sa Résurrection, qu'il faut considérer dans l'enchaînement qu'elle a avec ces miracles. Car si cette Résurrection est véritable, il est incontestable que ces miracles le sont ; et si ces miracles sont vrais, il ne sera pas possible de douter de la vérité de sa Résurrection.

Or, pour ne point conserver de doute sur la vérité de la Résurrection de Jésus-Christ, il ne faut que faire des réflexions sur *Jésus Christ*, sur *les Docteurs Juifs*, qui prennent des précautions pour empêcher qu'on ne dise après sa mort, qu'il est ressuscité ; sur *le rapport des gardes* qu'on met auprès de son tombeau ; sur *le procédé des Apôtres*, — sur le langage des Disciples en général, et sur *la disposition de ce grand nombre de Juifs*, qui se font Chrétiens à Jérusalem quelques semaines après la mort de Jésus-Christ. et dans un temps où il était facile de s'éclaircir de la vérité de sa Résurrection.

1° *A l'égard de Jésus-Christ*, les Evangélistes nous apprennent unanimement, qu'il avait plusieurs fois prédit à ses Disciples sa mort et sa résurrection. Il est même remarquable, que ces prédictions se trouvent assez souvent mêlées ou de circonstances qui ne viennent pas facilement dans l'esprit, ou de circonstances qui ne semblaient point se rapporter les unes avec les autres, et qui par là-même paraissent sensiblement n'être point le jeu d'une imagination qui invente des fables composées à plaisir. Il n'y a pas beaucoup d'apparence que les Evangélistes aient supposé l'entretien que Jésus-Christ eut avec S. Pierre sur le sujet de ses souffrances en montant à Jérusalem, Il est bon de remarquer que S. Pierre venait de faire une admirable confession de Jésus-Christ, en présence des autres Disciples, lui disant : *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant !* et que Jésus-Christ avait couronné cette belle confession par cette magnifique promesse : *Tu es bienheureux, Simon, fils de Jona ; car la chair et le sang ne t'ont point révélé ces choses, mais mon Père qui est aux Cieux. Aussi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise....* Immédiatement après Jésus-Christ prédit la mort qu'il doit souffrir de la part des principaux Sacrificateurs et des Scribes ; mais il ajoute qu'il doit ressusciter au troisième

jour. S. Pierre l'arrête et lui dit : *Seigneur, ceci ne vous arrivera point ; ayez soin de vous-même !* Et, Jésus-Christ, loin d'approuver cette prétendue marque d'amour en son Disciple, foudroie son indiscretion par ces paroles : *Va, Satan, arrière de moi ! Tu m'es en scandale ! Car tu ne comprends point, etc.* Cette histoire a un air naturel et sincère. Cet assortiment de circonstances qui ont si peu de rapport, ne vient point dans l'esprit... il semble d'abord que Jésus-Christ censure trop fortement le bon zèle que Pierre lui fait paraître pour sa personne, et il n'est pas naturel que celui qui lui a dit : *Tu es bienheureux, fils de Jona !* et qui lui a promis de le rendre une colonne de son Eglise, lui dise un peu après : *Va, Satan, arrière de moi !* On sent bien, malgré qu'on en ait, que c'est la force de la vérité, et non le rapport naturel de ces circonstances, qui a obligé l'Evangeliste à les joindre dans un même récit. Ce qui nous donne nécessairement cette pensée, que Jésus-Christ a véritablement prédit sa mort et sa résurrection avant qu'il ait souffert l'une, et que l'autre soit arrivée.

Jésus-Christ a prévu sa mort, et les suites heureuses et salutaires qu'elle devait avoir. L'institution de l'Eucharistie, prouve qu'il s'y est préparé, et qu'il pouvait l'éviter, en se retirant dans un autre lieu, et là-dessus, je raisonne ainsi :

Si Jésus-Christ a prévu qu'il mourrait, et s'il s'est lui-même offert à la mort, ou il a prévu qu'il ressusciterait, ou il ne l'a pas prévu. S'il ne l'a point prévu, de quelle espérance a-t-il consolé ses Disciples ? Que leur a-t-il promis ? Que s'est-il proposé lui-même ? Pourquoi n'a-t-il point fui la mort, le pouvant encore lorsqu'il soupaît avec ses Disciples ? Que veut-il dire en instituant le mémorial de son corps mort, si ce corps mort devait demeurer sous le pouvoir de la mort, être présent aux regards de ses Disciples, et pourrir à leurs yeux ?

Que si Jésus-Christ a cru ressusciter après sa mort, je dis qu'il n'a pu le croire que sur l'expérience qu'il avait déjà faite de cette puissance qui avait rendu la vue aux aveugles, la santé aux malades, et la vie aux morts. Jésus-Christ n'a pu croire ses miracles, et s'imaginer qu'il ressusciterait véritablement. S'il a cru ressusciter, il a cru ses miracles véritables ; et s'il a cru ses miracles véritables, il faut que ses miracles aient été véritables en effet ; parce qu'ils sont d'une nature à ne pouvoir point être susceptibles d'illusion, du moins à l'égard de ceux qui les font. Jésus-Christ n'a point cru avoir nourri cinq mille hommes une fois, trois mille une autre fois, avoir ressuscité le fils de la veuve de Naïm, la fille de Jaïrus, Lazare de Bethanie, avoir fait marcher S. Pierre sur les eaux, etc., si tout cela n'a point été véritable.

II. — *Précautions prises par les Pharisiens.*

Certainement on ne doutera point que Jésus-Christ n'ait prédit qu'il ressusciterait, si l'on considère que ce n'est que sur ce fondement que les Docteurs Juifs mettent des gardes auprès de son tombeau, et qu'ils en font sceller la pierre. *Seigneur*, disent ils à Pilate, *il nous souvient que ce séducteur étant encore vivant, a dit : Dans trois jours, je ressusciterai...* C'est là un fait que les Disciples n'auraient ni pu, ni osé supposer contre la notoriété publique, et qui, d'ailleurs, s'accorde très-bien avec les suites de cet événement. Car, comment le bruit se répand-il à Jérusalem, que les gardes dormaient lorsque les Disciples enlevèrent le corps de Jésus, si l'on n'y avait point mis de gardes, en effet ? Et pourquoi était-il nécessaire qu'on y mit des gardes, si ce n'est pour empêcher ses Disciples de faire courir le bruit qu'il était ressuscité ?

Que si Jésus-Christ a cru ressusciter, il n'a pu le croire que sur la vérité de ses miracles, ni croire ses miracles vé-

ritables, à moins que ses miracles n'aient été véritables en effet. Ainsi, l'enchaînement de ces circonstances, quand on le considère de près, forme une espèce de démonstration morale dont il est impossible à un esprit raisonnable de n'être pas convaincu.

Mais ne passons pas si légèrement sur ce fait, et, après avoir vu la disposition de Jésus-Christ, voyons celle des Scribes et des Pharisiens, et le rapport des soldats qui ont été mis autour du tombeau de Jésus-Christ pour le garder, car la considération de ces circonstances est bien capable de nous éclairer dans la découverte de ce fait le plus essentiel et le plus important qui ait été et qui sera jamais.

1° Les Scribes et les Pharisiens, et généralement ceux qui composent le Grand Conseil, poussés par le même esprit qui les a portés à faire mourir Jésus-Christ, appréhendent que ses Disciples n'enlèvent son corps, et qu'ils ne disent ensuite qu'il est ressuscité des morts. Il faut juger de l'intérêt qu'ils croient avoir à l'empêcher, par les efforts qu'ils ont déjà faits pour faire mourir Jésus-Christ. Il y a de l'apparence que comme ce n'est que pendant trois jours qu'il faut garder le tombeau de Jésus-Christ, ils prendront des précautions pour ne pas permettre que les gardes, par négligence ou autrement, laissent emporter ce corps qu'il leur importe souverainement de conserver.

III. — *Rapport des Gardes.*

Mais, voyons ce qui en arrive. Les Gardes ne peuvent empêcher que ce corps sorte hors de son tombeau. Est-ce que ces gardes ont eu peur ? Ou, est ce qu'on les a obligés à se taire à force d'argent ? Si les Gardes ont été gagnés, on peut croire que ce n'est pas en faveur des Disciples ; ils risquaient de perdre la tête pour expier le crime de leur négligence ou de leur trahison. Sont-ils timides ? Mais

comment les Gardes deviendront-ils timides, lorsque les Disciples deviennent tout d'un coup courageux, et qu'ils ont la hardiesse d'entreprendre d'enlever le corps mort de Celui dont ils avaient abandonné la personne vivante ? D'ailleurs, comment des Gardes peuvent-ils faire le rapport qu'ils font sans se contredire ? Car, s'ils dormaient, comment savent-ils que ce sont les Disciples de Jésus-Christ qui ont enlevé son corps ? Mais, pourquoi le Sanhédrin, pour son honneur et pour la gloire de la vérité, ne fait-il point mettre ces Gardes à la question ? Si cela ne leur vient point dans la pensée sur-le-champ, n'est-il pas naturel qu'ils le fassent, lorsque, quelque temps après, ils voient toute la ville de Jérusalem dans le penchant d'embrasser la foi de ce Crucifié, et qu'il se trouve jusqu'à six mille personnes qui croient en un jour en ce Crucifié, cinquante jours après sa mort ? Certainement les Gardes étaient encore à Jérusalem. Le Grand Conseil avait la même puissance et la même autorité. Il importait de punir la négligence de ces Gardes, ou de leur arracher le secret de leur perfidie, et de leur faire dire qui est-ce qui les avait subornés. Il importait, dis-je, de faire cet examen, et pour justifier la conduite du Sanhédrin, et pour empêcher la perte d'une infinité de personnes qui se rangeaient du parti des Disciples de ce prétendu imposteur. Je dis bien davantage ; lorsque le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire cinquante jours après la mort de Jésus-Christ, les Apôtres paraissent dans la ville de Jérusalem pour témoigner qu'ils ont vu Jésus-Christ relevé de son tombeau, et qu'après leur être apparu diverses fois et être monté au Ciel, il a répandu sur eux les dons extraordinaires et miraculeux du Saint-Esprit, pourquoi le Sanhédrin, qui a un si puissant intérêt à découvrir qui sont les auteurs de cet enlèvement du corps de Jésus-Christ, ne saisit-il les Apôtres pour leur faire dire les choses comme elles se sont passées ? Que ne les confronte-t-on avec les Gardes ? Que ne

mettent-ils Joseph d'Arimatee et ces hommes en prison, jusqu'à ce qu'ils leur aient fait avouer ce qu'ils ont fait de ce corps, avec toutes les autres circonstances de leur imposture ?

Déjà il n'y a guère d'apparence que si les Disciples de Jésus-Christ sont venus de nuit, et ont emporté ce corps, ils osent se montrer et paraître hardiment devant tout le peuple, et confesser sans façon qu'ils sont ses Disciples. Il est bien plus croyable qu'ils se cacheront après avoir fait ce coup, et que, s'ils prêchent, ce sera à des peuples bien éloignés, et non pas dans les lieux où les choses se sont passées, à Jérusalem, sous les yeux de ce Sanhédrin qu'ils ont tant craint et tant offensé.

Mais, que ce Sanhédrin ne fait-il les diligences qu'on a accoutumé de faire pour découvrir les criminels ? On veut bien obliger les Apôtres par les tourments et par les menaces à ne point parler en ce nom ; mais ils ne les accusent point d'avoir enlevé le corps de leur Maître pendant que les Gardes dormaient. Ils n'osaient entrer dans cette discussion. Ils savent ce que les Gardes leur ont rapporté, et c'est là ce qui fait leur juste appréhension.

On sait bien de quelle manière les hommes agissent dans ces circonstances. Si la chose s'était passée comme les Gardes le rapportèrent dans la suite, ces Gardes n'auraient pas manqué eux-mêmes de chercher par toute la ville de Jérusalem quelqu'un des Disciples de Jésus-Christ, pour lui faire confesser la vérité par la force des tourments ; les Scribes et les Pharisiens, et les Docteurs de la Loi auraient fait une recherche très-exacte, et l'on aurait trouvé enfin ou des témoins, ou des indices de cet enlèvement. Cela ne leur aurait pas été difficile, puisque c'étaient là les jours de fête solennelle ; que le peuple de Jérusalem n'avait jamais été plus attentif à aucun spectacle qu'à celui des souffrances de Jésus-Christ ; et que ce qui venait de se passer au sujet

d'un homme si extraordinaire, avait rempli tout le monde d'étonnement, témoin ce que l'Évangéliste fait dire à un Disciple sur le chemin d'Emmaüs, lorsqu'il s'entretient avec Jésus-Christ sans le connaître : *Es-tu le seul étranger à Jérusalem qui ne saches point ce qui s'est passé au sujet, etc.?* Comme d'ailleurs, ceux qui avaient donné ordre aux Gardes de se tenir autour du tombeau de Jésus-Christ, leur avaient sans doute très-fortement recommandé d'empêcher que ses Disciples ne vinssent de nuit, et n'emportassent son corps hors du sépulcre : il est contre toute raison et contre toute apparence, de supposer, que la seconde nuit que les Gardes ont été là, ils se soient tellement plongés dans le sommeil, qu'on ait osé se hasarder à faire cet enlèvement, et qu'on ait pu rouler la pierre du sépulcre, rompre le sceau, et qu'on ait eu le temps, le loisir, et assez de liberté et assez peu de crainte pour délier Jésus-Christ, ôter le linceul et le suaire, et tous les linges dont il était enveloppé. Car les Évangélistes rapportent unanimement que le sépulcre fut trouvé en cet état.

IV. — *Procédé des Apôtres.*

Cependant, ce ne sont pas là les plus fortes preuves que l'on puisse donner de la vérité de ce fait. Il faut passer de la considération des Gardes à celle des Apôtres de Jésus-Christ. Si les Apôtres témoignent qu'ils ont vu Jésus-Christ ressuscité faussement, et sans que cela soit véritable, ou c'est avec concert, ou c'est sans aucun concert qu'ils rendent ce témoignage. Ce n'est pas sans concert : car l'erreur qui n'est pas concertée, ne saurait subsister ; et il arriverait que l'un dirait que Jésus-Christ est ressuscité, l'autre, qu'il n'est point ressuscité ; l'un dirait qu'il est apparu à plusieurs, et l'autre qu'il n'est apparu qu'à un seul, et l'autre qu'il n'est apparu à personne ; l'un dirait la chose d'une manière, et l'autre d'une autre, et les plus

sincères avoueraient franchement qu'il n'y a rien de tout cela.

Que si c'est une imposture concertée, il faut donc qu'il y ait ici plusieurs personnes qui conviennent de rapporter constamment et unanimement un fait qu'elles savent et qu'elles conviennent unanimement être faux. Or, cela est tout-à-fait impossible.

1° Il ne tombe point dans le sens commun, qu'un homme veuille s'exposer aux supplices et à la mort, pour rendre témoignage à un fait qu'il saura très-distinctement être faux.

2° Quand il y aurait une seule personne, qui, par un prodige surprenant, fût dans cette disposition, on ne peut sans extravagance s'imaginer qu'il y ait un grand nombre de personnes qui prennent tout d'un coup cette dangereuse résolution, surtout après avoir agi d'une manière tout opposée à celle-là, et avoir marqué non-seulement de la prudence, mais même de la timidité dans les autres rencontres.

3° Quand une multitude de personnes pourrait s'accorder à rendre ce faux témoignage, on ne pourrait point le penser de ceux qui regardent le mensonge et la trahison comme des crimes incompatibles avec le salut, de ceux qui ne peuvent convenir que la Résurrection de Jésus-Christ est une fiction, sans demeurer d'accord qu'ils n'ont suivi qu'un fantôme de Messie, sans convenir de leur mutuelle extravagance.

4° Ce concert ne peut se faire sans qu'il y en ait quelqu'un, qui, pour éviter le supplice, découvre l'imposture aux Juifs avec toute ses circonstances ; car il n'y a aucun doute, que, si Jésus-Christ vivant a été trahi, Jésus-Christ mort le serait encore plutôt. En effet, on pouvait attendre quelque chose de Jésus-Christ vivant ; mais on ne peut rien attendre de Jésus-Christ mort, que la misère et les suppli-

ces, avec la honte et le remords d'avoir suivi un imposteur.

5^e Enfin, il n'y a point de doute que les mêmes principes qui avaient rompu le concert de leur fidélité, rompraient à plus forte raison le concert de leur perfidie. Si l'amour qu'ils avaient pour leur Maître, soutenu de la persuasion qu'ils avaient qu'il était véritablement le Messie, ne peut soutenir ce concert de leur fidélité, qui leur faisait dire quelque temps auparavant : *Allons-y aussi, afin que nous mourrions avec lui* ; de sorte qu'ils s'enfuirent et l'abandonnèrent à ses ennemis ; pourrait-on bien se persuader, que, désabusés de l'opinion qu'ils avaient de leur Messie, leur honte, leur crainte, et leur abattement, pussent à présent soutenir ce concert de perfidie et d'imposture, qui leur fait soutenir un mensonge horrible pour flétrir leur nation par un crime imaginé ; jusques-là qu'aucun ne se dédit, ne se coupe, et que tous unanimement souffrent l'extrémité des tourments, pour soutenir qu'ils ont vu ce qu'ils n'ont point vu réellement.

Au reste, il est infiniment remarquable, que ce n'est pas un concert entre douze Apôtres, mais entre les Disciples de Jésus-Christ en général, qui sont en fort grand nombre. Jésus-Christ, après sa Résurrection, apparaît, tantôt à des femmes, à qui il ordonne de rapporter à ses frères qu'il va devant eux en Galilée, tantôt à Pierre seul, tantôt aux Douze. Tantôt il va les trouver lorsqu'ils pêchent sur la mer, et rend leur pêche très-abondante. Tantôt il se trouve dans leur assemblée, lorsqu'ils se réunissent pour prier Dieu. Tantôt il se met à table, et mange et boit avec eux. Tantôt il leur donne divers enseignements, et leur fait souvenir des choses qu'il leur enseignait avant sa mort. Tantôt il se manifeste à une assemblée de plus de cinq cents Disciples. Tantôt il convainc un Disciple incrédule, en lui faisant toucher ses pieds et ses mains : *Mets ton doigt ici,*

vois mes mains, etc., et ne sois point incrédule, mais fidèle. Tantôt il apparaît à deux Disciples, qui allaient à Emmaüs, les entretient et leur explique les Ecritures. Tantôt il les assemble, et leur ordonne d'enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

V. — *Multitude des Témoins.*

Il est bon de considérer la multitude des Disciples qui viennent témoigner que Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts. S. Paul dit que Jésus-Christ est apparu à cinq cents frères à la fois, et il ajoute que de ce nombre la plupart sont vivants, et que quelques-uns dorment. Il est certain que S. Paul n'aurait ni osé, ni pu, ni voulu parler de la sorte, s'il n'y avait eu un très-grand nombre de Disciples qui témoignaient avoir vu Jésus-Christ depuis sa Résurrection. Or, je demande s'il est possible qu'un si grand nombre de personnes concertent une imposture aussi énorme que serait celle-ci, si ce fait qu'on met en avant n'était point véritable ? Cela n'est ni humain, ni possible, ni imaginable.

Afin que tant de Disciples aient rendu ce témoignage au mensonge, en soutenant contre la vérité qu'ils avaient vu Jésus-Christ ressuscité, il faut faire une supposition la plus violente qui fût jamais. Il faut supposer que ce grand nombre d'hommes n'étaient point des hommes, et qu'après l'avoir été pendant toute leur vie, ils ont cessé de l'être immédiatement après la mort de Jésus-Christ. — Je dis qu'ils avaient été des hommes jusqu'alors. Leur conduite fait voir qu'ils avaient des sentiments assez conformes à ceux que l'amour de nous-mêmes et de notre conservation nous inspire ordinairement. Ils espéraient et ils attendaient quelque chose. Ils ne s'attachent à Jésus-Christ, que parce qu'ils attendent de lui ce que les Juifs en général

attendaient de leur Messie en idée. Ils craignaient la mort. Ils redoutent le Sanhédrin. Ils se flattent de l'espérance de se voir rétablis. Ils demandent à Jésus-Christ de les délivrer du péril qui les menace, lorsqu'ils sont en danger, ou exposés à quelque tempête.

Mais depuis la mort de Jésus-Christ, ils ne sont plus des hommes. Leur esprit et leur cœur ne sont plus faits comme ceux des autres. Ils n'attendent et n'espèrent plus rien. Car qu'attendaient-ils de la profession qu'ils font d'être Disciples de Jésus-Christ, s'ils savent que Jésus-Christ n'est point ressuscité, comme il le leur avait promis ? Qu'espéreraient-ils, si Celui qui leur avait promis la vie éternelle, et qui s'était dit la résurrection et la vie, est demeuré sous le pouvoir de la mort ? Ils craignaient lorsqu'ils espéraient en Jésus-Christ, et maintenant qu'ils n'espèrent plus en lui, ils cessent de craindre. N'ayant plus rien à espérer de l'autre vie, ils commencent à ne s'intéresser plus de ce qui regarde celle-ci. Quel est ce renversement ? Lorsqu'ils croyaient rendre un service à Dieu, en souffrant pour Jésus-Christ, qu'ils croyaient leur Messie, ils se trouvaient et lâches et timides : et à présent qu'ils savent bien qu'ils ne rendent aucun service à Dieu en s'attachant à l'Evangile, et qu'au contraire ils ne font que se déshonorer par une véritable imposture, les voilà constants, courageux, intrépides dans les plus grands dangers, invincibles au milieu des plus violentes tentations. Qui le comprendra ?

Ils n'ont pas une étincelle de sens commun, s'ils ne voient point qu'une imposture sur un fait aussi palpable et aussi sensible, ne peut être concertée entre plusieurs centaines et plusieurs milliers de personnes, parce que si l'un est d'humeur à mentir, l'autre sera d'humeur à dire la vérité ; vu surtout qu'à mentir on ne gagne que les prisons, les tourments et la mort ; et qu'à dire la vérité, on peut se concilier du crédit, de l'appui, et acquérir du bien, en plaisant

à ceux qui sont les mattres des richesses et des charges de l'Etat. S'il y en a un qui ait cette pensée que les autres se démentiront, il n'est pas en état par là même d'entrer dans ce concert. et il est naturellement impossible que cette pensée ne naisse dans l'esprit de tous ; et par conséquent il ne se peut qu'il y ait jamais un pareil accord ou un pareil concert, à moins que toute cette multitude ne perde le sens tout d'un coup, par un même genre de folie, qui les saisisse à point nommé lorsque Jésus-Christ a rendu l'esprit.

Encore faut-il qu'ils soient sans affection naturelle, qu'ils soient devenus insensibles aux coups de fouet dont on les déchire, et aux maux dont on les accable ; et il faut non-seulement que cette insensibilité et cette extravagance soient générales, il faut qu'elles soient les plus longues et les plus soutenues qui furent jamais ¹.

9^e COLONNE.

RÉCITS APOCALYPTIQUES

RELATIFS A LA RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR.

I. — *La nuit de la Résurrection, d'après Catherine Emmé-
rich* ². — *Secousse et tremblement de terre. — Jésus apparaît
à sa sainte Mère. — Les saintes Femmes arrivent.*

• Bientôt après je vis le tombeau du Seigneur ; tout était
calme et tranquille alentour : il y avait six à sept gardes

¹ Abbadie, *Traité de la vraie Religion*, 11^e partie, 3^e section, chap. 3, p. 175, tom. 2.

² *La douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, d'après Anne Catherine Emmerich, traduite par M. de Cazalès, vice-caire-général de Montauban, c. 63, p. 446.

assis ou debout. Cassius était toujours en contemplation. Le saint corps, enveloppé dans son linceul et entouré de lumière, reposait entre deux Anges que j'avais vus constamment en adoration à la tête et aux pieds du Sauveur, depuis la mise au tombeau. Ces Anges avaient l'air de prêtres ; leur posture et leurs bras croisés sur la poitrine me firent souvenir des Chérubins de l'Arche d'alliance. Du reste, le saint Sépulcre tout entier me rappela souvent l'Arche d'alliance à différentes époques de son histoire...

Je vis l'âme du Seigneur, suivie des âmes délivrées des Patriarches, entrer dans le tombeau à travers le rocher et leur montrer toutes les blessures de son corps sacré. Tous les voiles semblaient enlevés : le corps apparut couvert de plaies ; c'était comme si la Divinité qui y habitait eût fait voir à ces âmes d'une façon mystérieuse toute l'étendue de son martyre. Il me parut transparent et on pouvait voir jusqu'au fond de ses blessures. Les âmes étaient pénétrées d'un respect mêlé de terreur et d'une vive compassion.

Il me sembla que l'âme de Jésus, sans être encore complètement unie à son corps, sortait pourtant du sépulcre en lui et avec lui... Il y eut en ce moment une secousse dans le rocher : quatre des gardes étaient allés chercher quelque chose à la ville, les trois autres tombèrent presque sans connaissance. Ils attribuèrent cela à un tremblement de terre. Cassius fut très-ému : car il voyait quelque chose de ce qui se passait, quoique cela ne fût pas très-clair pour lui. Mais il resta à sa place, attendant ce qui allait arriver. Pendant ce temps les soldats absents revinrent.

Je revis de nouveau les saintes Femmes : elles avaient fini de préparer leurs aromates et s'étaient retirées dans leurs cellules, attendant le moment de se rendre au sépulcre.

Il était à peu près onze heures de la nuit lorsque la Sainte-Vierge, poussée par l'amour et par un désir irrésistible, se

leva, s'enveloppa dans un manteau gris, et quitta seule la maison... Elle alla à la maison de Caïphe, puis au palais de Pilate, et elle parcourut ainsi tout le chemin de la Croix à travers les rues désertes, s'arrêtant aux endroits où le Sauveur avait éprouvé les douleurs les plus vives, et essuyé le plus de mauvais traitements... Elle alla ainsi jusqu'au Calvaire, et comme elle en approchait, elle s'arrêta tout d'un coup. — Je vis Jésus avec son corps sacré apparaître devant la Sainte-Vierge, précédé d'un Ange, ayant à ses côtés les deux Anges du tombeau, et suivi d'une troupe nombreuse d'âmes délivrées. Le corps de Jésus était resplendissant : je ne voyais en lui aucun mouvement, mais il en sortit une voix qui annonça à sa mère ce qu'il avait fait dans les Limbes, et qui lui dit qu'il allait ressusciter, et venir à elle avec son corps transfiguré ; qu'elle devait l'attendre près de la pierre où il était tombé au Calvaire.

Il me sembla ensuite que le corps du Seigneur reposait de nouveau dans le tombeau... Lorsque le ciel commença à blanchir à l'orient, je vis Madeleine, Marie, fille de Cléophas, Jeanne Chusa et Salomé quitter le Cénacle, enveloppées dans leurs manteaux. Elles portaient des aromates empaquetés, et l'une d'elle avait une lumière allumée, mais cachée sous ses vêtements. Je les vis se diriger timidement vers la petite porte de Nicodème.

II. — *Résurrection du Seigneur* ¹. — *Tremblement de terre. — Apparition des Anges. — Jésus-Christ se rend près de sa Mère sur le Calvaire.*

“ Je vis comme une gloire resplendissante entre deux Anges en habit de guerre : c'était l'âme de Jésus qui, pénétrant à travers le rocher, vint se reposer sur son corps très-saint et se confondit tout d'un coup avec lui. Je vis alors les

¹ *Ibid.*, chap. 64, p. 451.

membres se remuer, et le corps du Seigneur, uni à son âme et à sa divinité, se dégager du linceul. Tout était éblouissant de lumière.

Au même instant le Sauveur écrasa la tête d'un dragon monstrueux. Je ne vis plus de tombeau, mais Jésus resplendissant s'élever à travers le rocher. La terre trembla : un Ange, semblable à un guerrier, se précipita comme un éclair du ciel dans le tombeau, mit la pierre à droite et s'assit dessus. Les gardes étaient tombés comme atteints de paralysie, et ils étaient étendus par terre, ne donnant plus signe de vie. Cassius voyant la lumière briller dans le tombeau, s'en approcha, toucha les linges vides et se retira dans le dessein d'annoncer à Pilate ce qui était arrivé. Toutefois il attendit encore un peu, car il avait senti le tremblement de terre, il avait vu l'Ange jeter la pierre de côté et le tombeau vide, mais il n'avait pas aperçu Jésus.

Au moment où l'Ange entra dans le tombeau et où la terre trembla, le Sauveur ressuscité apparut à sa Mère sur le Calvaire. Il était merveilleusement beau et radieux. Son vêtement, semblable à un manteau, flottait derrière lui, et semblait d'un blanc bleuâtre, comme la fumée vue au soleil. Ses blessures étaient larges et resplendissantes ; on pouvait passer le doigt dans celles des mains. Des rayons allaient du milieu des mains au bout des doigts. Les âmes des Patriarches s'inclinèrent devant la Mère de Jésus. Il lui montra ses blessures, et, comme elle se prosternait à terre, pour baiser ses pieds, il la prit par la main, la releva et disparut. Les lanternes brillaient près du tombeau dans le lointain, et l'horizon blanchissait à l'orient au-dessus de Jérusalem.

III. — *Les saintes Femmes au tombeau* ¹.

Les saintes Femmes étaient près de la petite porte de Nicodème, lorsque Notre Seigneur ressuscita; mais elles ne virent rien des prodiges qui eurent lieu au tombeau...

¹ *Ibid.* chap. 63, p. 465.

CHAPITRE III

LA RÉDEMPTION DU CHRIST

La future Rédemption du Messie sera, non temporelle, mais spirituelle. — Le Rédempteur effacera, par ses propres souffrances, les péchés des hommes, et délivrera les pécheurs des liens de l'iniquité, — de la mort, — et de l'esclavage de Satan.

1^{re} COLONNE.

PROPHÉTIES.

ARGUMENT.

- I. — Le Messie doit venir délivrer tous les hommes de la tyrannie du péché, — et combattre, non pas leurs ennemis temporels, mais leurs ennemis spirituels. — (*Moyse, — Isaïe, — Job.*)
- II. — La future Rédemption se fera par la rémission des péchés. — (*David, Isaïe*).
- III. — Le Christ doit procurer à ceux qui seront sauvés dans Israël, la rémission des péchés et la justification.
- IV. — Le Christ sera clément envers les pécheurs; il les délivrera de leurs liens. — Il sera envoyé pour établir la justice sur la terre. — (*Isaïe*).

V. Dieu effacera les péchés des hommes par le Médiateur de la Nouvelle Alliance.

VI. — Le Christ Rédempteur rachètera les hommes du péché et des peines dues au péché. — Il opérera cette Rédemption par ses propres souffrances et même par sa mort.

VII. — Le Messie annoncera un nouveau Jubilé ou temps d'expiation, dans lequel seront remises toutes les dettes du péché — seront fermées toutes les plaies, — seront brisées toutes les chaînes de l'iniquité et de l'esclavage du Démon.

VIII. — Promesse du salut et de la rémission des péchés, qu'obtiendront les Croyants sous la nouvelle et éternelle Alliance du Christ. — (*Jérémie.*)

IX. — Ezéchiel annonce aussi la Rédemption spirituelle.

X. — Dieu effacera les iniquités de son peuple, lorsqu'il enverra le Messie promis.

2^e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS DES DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE

ET DE L'ÉGLISE.

TRADITION DES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ PAÏENNE.

ARGUMENT.

I. — Le Messie Rédempteur délivrera ceux qui espéreront en lui.

II. — Les hommes seront un jour sauvés par le Messie et délivrés par lui du péché et des embûches du Serpent. — (*Talmud de Jérusalem.*)

III. — Le Messie doit réparer l'Univers que le péché d'Adam a perdu, et détruire la mort elle-même. — (*Midras Ruth.*)

IV. — La Rédemption devant s'étendre sur toutes les nations sera spirituelle.

V. — La Rédemption, d'après le Talmud, doit être spirituelle.

VI. Le péché et la peine du péché cesseront au temps du Messie.

VII. — Le Messie a fait avec Dieu un pacte par lequel il s'engage à supporter les plus grandes souffrances pour effacer les pé-

chés de ceux qui sont dans les chaînes. — (*Livres Talmudiques.*)

VIII. — C'est en considération du Messie, Fils de Dieu, que la rémission des transgressions sera accordée au peuple.

IX. — Extrait du livre *Machkar Hassadoth* du R. Siméon-ben-Johai, sur l'abolition des péchés et la Rédemption des hommes, au temps du Messie. — (150 ans avant J.-C.)

X. — Tradition des Païens sur ce point. — (*Virgile*).

XI. — Autres traditions prophétiques, contenues dans le Prométhée d'Eschyle, sur la délivrance future de l'humanité déchue, par un Dieu, fils d'une vierge, — et sur la destruction du règne des Démones et de l'idolâtrie.

XII. — Interprétation de l'Oracle du 53^e chapitre d'Isaïe par les docteurs Hébreux.

XIII. — Epoque et jour de la future Rédemption.

Jésus le Christ a racheté les hommes de la servitude du Démon et de la mort éternelle, en effaçant par son immolation volontaire les péchés du monde.

3^e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

ARGUMENT.

I. — Accomplissement historique et évangélique.

II. Jésus s'annonce comme le Libérateur spirituel des hommes. — (*S. Jean*).

III. Jésus remet aux hommes leurs péchés. — Il prouve par ses œuvres miraculeuses qu'il en a le droit et le pouvoir.

IV. — Jésus s'est montré clément, plein de douceur et d'indulgence envers les pécheurs humiliés et repentants.

V. Jésus est le Rédempteur. — Il rachète les hommes de leurs péchés, par l'oblation et l'effusion de son propre sang.

VI. — Jésus, dans le miséricordieux dessein de propager par

toutes les nations le bienfait de la Rédemption, c'est-à-dire la rémission des péchés, a conféré à ses ministres la charge de les remettre en son nom, avec commandement d'aller exercer ce ministère au milieu des divers peuples. — (S. Matthieu, — S. Luc, — S. Jean)

VII. — Tous les premiers ministres de l'Évangile témoignent que c'est par Jésus qu'on est racheté et qu'on reçoit la rémission des péchés. — (S. Pierre, — S. Jean, — S. Paul, — S. Jean-Baptiste.)

4^e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES ANCIENS JUIFS ET PAÏENS CONVERTIS.

PROUVANT L'ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE.

ARGUMENT.

I. — Témoignages et enseignements historiques et doctrinaux des premiers Pères de l'Église, savoir :

1^o de S. Barnabé (*Épître catholique*) ;

2^o De S. Clément de Rome, — (*Épître aux Corinthiens*) ;

3^o De S. Hermas, — (*le Pasteur*) ;

4^o De l'Auteur des *Constitutions Apostoliques* ;

5^o De S. Ignace, martyr, évêque d'Antioche ;

6^o De S. Polycarpe, martyr, évêque de Smyrne ;

7^o De S. Justin, martyr ;

8^o De S. André, apôtre, enseignant aux peuples comment Jésus-Christ, le second Adam, a réparé la chute du genre humain causée par le premier Adam ; — *Théologie des anciens Pères sur la Rédemption* ;

9^o De S. Irénée, — (*adv. hær.*) ;

10^o De S. Clément d'Alexandrie, — (*in Pædagog.*)

5^e COLONNE.

TÉMOIGNAGE DES JUIFS INFIDÈLES. LEUR DIFFICULTÉ PAR RAPPORT A LA RÉDEMPTION.

ARGUMENT.

- I. — Les Juifs infidèles et ennemis de Jésus-Christ, rapportent que, suivant la doctrine primitive des Apôtres, Jésus avait souffert et était mort pour nous racheter du péché et de l'Enfer. — (*Sepher Toldos, Vetus Nizzachon, — Talmud.*)
- II. — Nature de la grande objection que font les Juifs par rapport à la Rédemption. — Preuves qui en démontrent la futilité.

6^e COLONNE.

MONUMENTS OU TÉMOIGNAGES DES DIVERS PEUPLES PAÏENS AU SUJET DE LA RÉDEMPTION DU SAUVEUR.

ARGUMENT.

- I. — Plusieurs peuples anciens, chez lesquels les premiers Disciples de Jésus-Christ portèrent l'Évangile et la connaissance des divines Prophéties, ont retenu, dans leurs traditions historiques et sacrées, l'idée de la Rédemption universelle du monde, opérée par un Dieu-Sauveur, qui est Jésus, notre Messie.

Parmi ces nations, on cite particulièrement :

- 1^o La Perse, (livre *Zendavesta*).
- 2^o Les Indes, (extraits des *Vedas*, — du *Bagavadam*, — du *Barta-Chastram*, — des *Pouranas*.)
- 3^o La Chine, — (extraits des *Kings*);
- 4^o L'Égypte, — (Livres d'*Hermès*).

1^{re} COLONNE

PROPHÉTIES.

Le Rédempteur effacera les péchés du monde.

I. — *Le Messie doit venir délivrer tous les hommes de la tyrannie du péché, et combattre leurs ennemis, non pas les temporels, mais les spirituels.*

Gen., III, 15. Ce premier oracle fut clairement annoncé devant Adam et Eve déçus. Dieu menaçant le Serpent, qui venait de séduire nos premiers parents, lui prédit qu'il mettra entre lui et les descendants de la femme des inimitiés éternelles, et que le descendant de la femme lui brisera la tête. Or, ce Serpent n'était pas seulement l'ennemi du bonheur temporel d'Adam et d'Eve, il était surtout l'ennemi de leur félicité spirituelle et éternelle. (*Statler.*) Le Rédempteur doit donc racheter l'homme de ce péché et de cette ruine spirituelle causée par Satan, et détruire même l'empire de Satan sur l'homme ainsi tombé. Cette délivrance que Dieu annonce est donc toute spirituelle. (*2 col., II, 1^o.*)

Isaïe xxv, 7, renouvela cette même promesse spirituelle dans les termes suivants :

Il brisera sur cette montagne la chaîne qui tenait liés tous les peuples ; il rompra la toile que l'ennemi avait ourdie, et qui enveloppait toutes les nations. Il précipitera la mort pour jamais ; « et præcipitabit faciem vinculi colligati super omnes populos, et telam quam orditus est super omnes nationes. Præcipitabit mortem in sempiternum. » Ce grand lien, cette mort éternelle, cette trame funeste ourdie par le Démon, cet

ennemi du genre humain, n'est pas autre chose que le péché originel et actuel, qui depuis Adam enveloppe toutes les générations et cause leur malheur temporel et éternel. (Tirinus, Foreiro.) La Rédemption du Messie doit donc consister en ce que toutes les nations soient un jour affranchies du règne du péché. La mort éternelle doit être engloutie par la victoire du Christ. (*S. Paul, 1, Cor., xv, 2 col., III.*)

Job, XIX, 25, n'attendait pas un Rédempteur, qui fût un conquérant, mais un *Rédempteur qui vivait dès lors, et qui devait à la fin des temps le ressusciter de la poussière*. Le rachat que le Messie doit procurer au monde déchu, aura donc pour fin la vie éternelle. Ce rachat aura lieu par la rémission des péchés, comme nous allons le voir.

II. — *La Rédemption se fera par la rémission des péchés.*

Ps. LXXI, 15. Ce psaume parle ainsi du Christ, dont Salomon a été la figure : *Il rachètera leurs âmes de l'usure et de l'iniquité*. S. Augustin et plusieurs Interprètes concluent de là que le Messie remettra les péchés avec les peines éternelles qui y sont attachées, et qui sont entre les mains du Démon comme une usure qu'il exerce sur les pécheurs. (*Tirinus, Menoch.*)

Ps. CXXIX, 7, 8. David priant pour être délivré de ses péchés, prévoit et prédit la future rédemption des péchés, que le Seigneur fera *lui-même* par son Christ, et non par le moyen des hommes : *qu'Israël espère dans le Seigneur*, dit-il, *car dans le Seigneur il y aura miséricorde et une abondante Rédemption. Lui-même il rachètera Israël de toutes ses iniquités*. C'est dans le Christ que nous aurons cette rédemption des péchés. (*Ephes., 1, 7; Génébr., Bellarmin, Tirinus, Menochius.*) Du reste, David assure que c'est sur la promesse, sur la parole de Dieu, qu'il attend cette rédemption, *sustinuit anima mea in verbo ejus*.

Le prophète Isaïe annonçant la Rédemption qui aura lieu sous la Nouvelle-Alliance, dit que le nouveau peuple de Dieu sera délivré de l'esclavage du péché en vertu d'une satisfaction juste et rigoureuse :

Is. I, 18, 27. *Quand vos péchés seraient comme l'écarlate, ils deviendront blancs comme la neige, et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils seront comme la laine la plus blanche... Sion sera rachetée par un juste jugement, et elle sera rétablie par la justice. La rédemption de Sion ne sera donc rien autre chose que sa justification. (2 col., II, 2°.)*

III. — *Le Christ doit procurer à ceux qui seront sauvés dans Israël, la rémission des péchés et la justification.*

Isaïe IV, 2 et suiv. *En ce temps le Germe du Seigneur (le Christ), sera dans la magnificence et dans la gloire ; ceux d'Israël qui auront été sauvés, seront comblés de joie... et seront appelés Saints tous ceux qui auront été écrits en Jérusalem au rang de ceux que le Seigneur a réservés.*

Après que le Seigneur aura purifié les souillures des filles de Sion, abluera les sordes, et qu'il aura lavé Jérusalem du sang qui est au milieu d'elle, par un esprit de justice et par un esprit d'ardeur, et sanguinem, id est, peccatum, laverit de medio ejus, in spiritu judicii et ardoris. Ce sera l'œuvre du Messie. (Le Paraphraste Chaldéen, R. Kimki, etc., et tous les Interprètes chrétiens.) Les souillures des péchés seront effacées sous lui. C'est là l'interprétation commune, dit Ménochius.

IV. — *Le Christ sera clément envers les pécheurs : il les délivrera de leurs liens : il sera envoyé pour établir la justice sur la terre.*

Isaïe, XLII, 1 et suiv. *Voici mon Serviteur, mon Elu, en qui je me complais... Il annoncera la justice aux nations, judicium gentibus proferet. Il n'aura point égard à la personne.*

Il ne brisera point le roseau cassé, et il n'éteindra point la mèche qui fume encore : il rendra justice selon la vérité. Il ne sera point triste, ni emporté contre les pécheurs, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre (l'hébr.), donc ponam in terra justitiam. Voilà donc ce que doit faire le Rédempteur : établir la justice, la sainteté, la justification sur la terre. Or il est constant que c'est bien le Rédempteur ; car c'est à lui-même que Dieu adresse les paroles suivantes, v. 6 : C'est moi le Seigneur qui vous ai appelé dans la justice, et qui vous ai établi pour être l'alliance du peuple et la lumière des nations ; pour ouvrir les yeux des aveugles, pour tirer des fers ceux qui étaient enchainés, et pour faire sortir de prison ceux qui étaient assis dans les ténèbres... Les nations attendront sa loi.

Cet oracle et la suite montrent que le Christ ne doit pas venir fouler aux pieds les nations pour enrichir de butin les Juifs, mais pour éclairer les peuples, leur apporter la réconciliation, l'alliance avec Dieu, les promesses, la justice ou justification, la délivrance des liens du péché et du démon, lequel se faisait adorer dans les idoles et tyrannisait les peuples. (*Voy. les w. suiv.*)

Telle est la véritable idée de la rédemption promise. (Telle est l'interprétation générale.) *Voy. Foreiro, Ménoch., Tirinus.*

Isaïe, XLIX, 6 et suiv., renouvelle la même prophétie dans les mêmes termes, et il ajoute que le *Christ, qui aura été dans le dernier mépris et l'esclave de ceux qui dominant, sera destiné à convertir et à éclairer non-seulement les restes d'Israël et de Jacob, mais encore toutes les nations jusqu'aux extrémités de la terre ;* il y marque clairement la réconciliation et les biens spirituels du Christ, la gloire réservée au Rédempteur, qui aura été méprisé et traité en esclave. Cette gloire sera le prix de ces ignominies et des souffrances qu'il aura endurées. (*Voy. aussi Isaïe, xxvii, 9 ; et lxi, 1 et suiv.*)

V. — *Dieu effacera les péchés par le Médiateur de la Nouvelle Alliance.*

Isaïe, XLIII, 24, 25. Dieu annonçant la future Rédemption et conversion d'Israël et des nations, prédit qu'alors il remettra les péchés par miséricorde, et non à cause des œuvres, ni des sacrifices des Juifs. (Orig., Lactance, S. Jér., S. Cyril., Procope, Léon de Castro, Alvarez, Corn. à lapide, Forer., Ménoch., Tirinus.)

Vous m'avez assujetti à vos péchés ; vous m'avez causé de la peine par vos iniquités.

C'est moi néanmoins, c'est moi-même qui efface vos iniquités, pour l'amour de moi ; et je ne me souviendrai plus de vos péchés, « et peccatorum tuorum non recordabor. » Et Isaïe, XLIV, 22. (Ménoch., Huet...)

VI. — *Le Christ Rédempteur rachètera les hommes du péché et des peines dues au péché. Il opérera cette rédemption par ses propres souffrances et même par sa mort.*

Nous prouvons cette proposition par deux prophéties, très-formelles et très-fortes, d'Isaïe et de Daniel.

Isaïe, LII, 15, venait d'annoncer en termes généraux que le Messie purifierait par l'aspersion la multitude des nations. Mais au chapitre suivant il explique au long comment se fera cette purification des péchés, et la réconciliation tant prédite des Israélites et des autres peuples de la terre avec Dieu.

Isaïe, LIII. *Il a été percé de plaies pour nos iniquités ; il a été brisé pour nos crimes. Le châtement qui nous devait procurer la paix est tombé sur lui : nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis errantes ; chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie, et Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de nous tous. Il portera sur lui les iniquités d'un grand nombre d'hommes ; il a porté les péchés de plusieurs, et il a prié pour les violateurs de la loi.*

Je l'ai frappé, dit le Seigneur, pour effacer les péchés du peuple... Il a pris véritablement sur lui nos langueurs, et il s'est chargé de nos douleurs. Il livrera sa vie pour le péché... Mon Juste justifiera un grand nombre d'hommes. Il est certain que tout ce chapitre prophétique regarde littéralement le Messie, et qu'ainsi ce Rédempteur doit sauver le genre humain par l'abolition du péché. (Voir 2 col., XII.)

Daniel, IX, 24, dans sa célèbre prophétie où il précise l'époque de la venue du Christ, n'indique point une autre espèce de délivrance :

Dieu, dit l'ange Gabriel à ce Prophète, a abrégé et fixé les temps à soixante-dix semaines, en faveur de votre peuple et de votre ville sainte, afin que les prévarications soient abolies; que le péché trouve sa fin; que l'iniquité soit effacée; que la Justice éternelle vienne sur la terre, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna; que les prophéties soient accomplies et que le Saint des Saints soit oint de l'onction sacrée. Voilà donc le grand but de la venue du Christ : la fin et l'expiation du péché. Or le même Daniel n'oublie pas de marquer ici un point essentiel : c'est que le Christ sera immolé comme un Agneau pour cette abolition du péché, suivant ce qui est dit ensuite : *et après soixante-neuf semaines le Christ sera mis à mort.* Ce qui est très-conforme à la précédente prophétie d'Isaïe.

VII. — *Le Christ annoncera un nouveau jubilé, au temps d'expiation, dans lequel seront remises toutes les dettes du péché, seront fermées toutes les plaies, seront brisées toutes les chaînes de l'iniquité et de l'esclavage du Démon.* — *Foreiro et les autres interprètes.*

Is., LXI et suiv. *L'Esprit du Seigneur est sur moi; car le Seigneur m'a donné l'onction; il m'a envoyé pour annoncer l'heureuse nouvelle à ceux qui sont doux et humbles, pour gué-*

rir ceux qui ont le cœur brisé, pour prêcher la grâce aux captifs, et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes.

Pour publier l'année de la réconciliation du Seigneur, et le jour de la vengeance de notre Dieu... Et il y aura alors dans la nouvelle Sion, des hommes puissants en justice, fortes justitiæ, qui seront des plantes du Seigneur pour lui rendre gloire. En faisant ainsi allusion à ce qui se pratiquait l'année du jubilé ou de la propitiation (Lévit., 25), l'oracle marque une amnistie générale, une rédemption universelle par la rémission des péchés.

VIII. — *Promesse du salut et de la rémission des péchés, qu'obtiendront les croyants sous la nouvelle et éternelle Alliance du Christ futur.*

Jér., xxxi, 31 et suiv. Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une Nouvelle-Alliance avec la Maison d'Israël et la Maison de Juda... J'imprimerai ma Loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur... Tous me connaîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit le Seigneur : car je leur pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, " quia propitiabor iniquitati eorum et peccati eorum non memorabor amplius. " Tous les interprètes, S. Paul, Estius, Munster, Vatable, etc., entendent ces paroles de la rémission des péchés qui sera accordée par la vertu de la future rédemption.

Jér., xxxiii, 6 et suiv. Dieu promet que, dans des temps postérieurs à la captivité de Babylone, il purifiera les vrais Israélites de toutes les iniquités qu'ils ont commises contre lui ; qu'il leur pardonnera tous les péchés par lesquels ils l'ont offensé et l'ont méprisé ; qu'il leur enverra alors pour les sauver, le fils de David, le Germe de justice, c'est-à-dire le Messie, qui établira la justice sur la terre : et voici le nom qu'ils lui donneront : le Seigneur qui est notre Justice, ou l'Auteur de notre justification, " la source de toute justice, " dit le P. Chal-

déen. (Vatable, Estius, Calmet, Ménoch., Tirinus, etc.) Le Christ doit donc justifier tous les Croyants par la rémission des péchés et par la justice ou la sainteté dont il les revêtira. Nous trouvons encore la même promesse dans le même Prophète.

Jér., L, 20. *En ce temps-là, et en ces jours-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Israël, et elle ne sera plus; on cherchera le péché de Juda, et il ne se trouvera point, parce que je me rendrai favorable à ceux que je me serai réservés.* Les Juifs même entendent ceci du Messie. Si Dieu avait en vue quelque délivrance temporelle des Juifs, il annonçait plus spécialement encore la délivrance spirituelle du Peuple fidèle, c'est-à-dire la réconciliation générale des hommes qui aura lieu par la mort de Celui qui doit laver toutes nos iniquités et tous nos péchés dans les eaux sacrées du Baptême. (Grotius, Vatab., de Sacy.)

IX. — *Exéchiel annonce aussi la Rédemption spirituelle.*

Ezech., XI, 17 et suiv. *Voici ce que dit le Seigneur Dieu : Un jour lorsque j'aurai rétabli les Israélites dans leur pays, je leur donnerai un même cœur, et je répandrai dans leurs entrailles un esprit nouveau, j'ôterai de leur chair le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair afin qu'ils marchent dans la voie de mes préceptes... On ôtera tout ce qui est un sujet de chute et de péché, et toutes ses abominations.*

Et xxxvi, 25 et suiv. Ce Prophète développe ainsi la même idée : *Je répandrai sur vous de l'eau pure et vous serez purifiés de toutes vos souillures; et je vous purifierai des impuretés de toutes vos idoles.*

Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai un esprit nouveau au milieu de vous... et je vous délivrerai de toutes vos souillures, « et salvabo vos ex universis inquinamentis vestris. » Ces oracles, qui eurent un commencement d'accomplissement après le retour de la captivité, ne doivent s'accomplir

parfaitement qu'à la venue du Messie. (Paraphraste Chaldéen, R. David — S. Aug., S. Cyprien, S. Paulin, apud Tirinum, etc.)

Dan., IX, 24. *V. plus haut.*

X. — *Dieu effacera les iniquités de son peuple, lorsqu'il enverra le Messie promis.*

Mich., VII, 18, 19, 20. *O Dieu, qui est semblable à vous, qui effacez l'iniquité et qui oubliez les péchés du reste de votre héritage? La colère du Seigneur ne sera pas éternelle, parce qu'il se plaît à faire miséricorde. Il aura encore compassion de nous; il détruira nos iniquités; et il jettera tous nos péchés au fond de la mer, deponet iniquitates nostras, et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra. Vous accomplirez vos promesses faites avec serment à Abraham et à nos pères, touchant le Messie. (S. Irénée, l. III, c. 20, Tirinus, Calmet, Ménoch., Huet, etc.)*

Zach., III, 8. *Je vais faire venir l'Orient, mon serviteur.*

Car voici la Pierre que j'ai mise devant Jésus. Il y a sept yeux sur cette unique Pierre. Je la taillerai et graverai moi-même avec le ciseau, dit le Seigneur des armées.

Et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre, et auferam iniquitatem terræ illius in die unâ.

Les anciens Hébreux et les Chrétiens reconnaissent ici la promesse fort distincte du Messie. On voit donc que c'est à l'époque de son arrivée, au seul jour de sa Passion, où le Christ sera taillé comme le marbre, que l'iniquité du Peuple sera abolie, effacée. (Calmet, 2 exp.; Menoch., Tirinus, 1 expl.)

Zach., XIII, 1, annonçant encore la Passion du grand et divin Pasteur et la dispersion de ses brebis ou de ses disciples, prédit de nouveau qu'à cette même époque il y aura une fontaine ouverte à la Maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme

impure, « in ablutionem peccatoris. » En parlant du Baptême du Christ, nous avons eu occasion de constater la justesse de l'application de cette prophétie.

Le traité du Baptême prouve également, du reste, le point qui nous occupe. Nous avons vu que le Christ devait l'instituer pour la rémission des péchés. Tout concourt donc à démontrer que la Rédemption future du Messie devait avoir pour fin principale cette rémission des péchés.

2^e COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE.

1. — *Le Messie Rédempteur délivrera ceux qui espéreront en lui.*

Voici la teneur du xix^e article du symbole des Juifs. Il n'est relatif qu'au Messie :

12. *Mittet (Deus) ad extremum dierum Messiam nostrum, ut redimat eos, qui expectant finem salutis, quam ipse afferet.* C'est-à-dire Dieu enverra dans les derniers jours notre Christ, afin de racheter ceux qui attendent le salut, qu'il doit apporter. Le savant rabbin Maimonides expliquant cet article de la croyance générale de sa nation, dit que l'office du Messie consistera, non pas seulement à sauver Israël et à le rétablir dans son premier état religieux et politique, mais encore à sauver toutes les nations par les œuvres de la pénitence et par la pratique de la Doctrine véritable ; et à porter les Israélites à l'observation exacte de la Loi. D'après les Juifs le Messie doit donc procurer un salut, non tempo-

tel seulement, mais principalement spirituel. (*Apud Genebr., Chron., ad fin. p. 65, 48 et 49; Drach, etc.*)

II. — *Les hommes seront un jour sauvés par le Messie et délivrés par lui du péché et des embûches du Serpent.*

1° *Targum de Jérusalem sur cet oracle : Il t'écrasera la tête et tu chercheras à lui mordre le talon :*

« Lorsque les enfants de la femme seront attentifs à la
« Loi et observeront les commandements, ils te dresseront
« des pièges, te frapperont la tête et te tueront. Mais, lors-
« que les fils de la femme abandonneront les préceptes de
« la loi, et n'obéiront point aux commandements, tu leur
« tendras des pièges, tu les mordras au talon, et tu leur
« causeras un grand mal. Néanmoins il y aura un salut et
« une guérison pour les enfants de la femme; mais il n'y
« aura aucun salut pour toi, ô Serpent. Pour eux, à la fin
« des temps, ils te fouleront sous leurs pieds par le secours
« ou la puissance du Roi Messie : *Per Regem Christum.* »
(*Apud Genebr., ibid., p. 53.*) Cela signifie que le Christ et
les fidèles triompheront du Démon et de ses pièges, mais
que les impies seront blessés par lui. C'est aussi le sens
qu'attachent à ce texte les SS. Pères, S. Aug., S. Chrys.,
S. Amb., S. Grég., S. Bernard, Rupert, etc., Philon, le
P. Chaldéen, Corn. à Lapede, etc.

(1 col., II.) « D'après la doctrine du rabbin Ula, Jérusa-
« lem ne doit être rachetée que par la justice, parce qu'il
« est écrit dans Isaïe : *Sion sera rachetée par un juste juge-
« ment et elle sera rétablie par la justice.* Ex R. Papha, si
« desinant inflati et superbi ex Israël, desinent magi. Nam
« in Esaia scriptum est : *et excoquam in camino scoriam
« tuam.* Si desinant judices, desinent Myrrhanni gentium
« quod Zacharias scripsit : *abstulit Dominus judicia tua,
« evertit inimicos tuos.* » (*Talmud, tract. Sanhédrin, c. He-
lec, Apud Genebr., ibid., p. 56.*)

Les Hébreux, comme on le voit, ont compris que par cette rédemption le peuple de Dieu serait renouvelé et purifié de ses péchés. C'est pourquoi, selon l'oracle, on l'appellera la *Cité sainte et fidèle*. (Is., I, 26.)

Nous avons vu, en parlant de la destruction de l'empire de Satan, que, suivant les anciens Hébreux, la *Sagesse Divine*, appelée « *Atta*, » devait triompher de l'Ange de la mort et ruiner sa puissance. Ce n'était point là simplement une délivrance temporelle et particulière.

III. — *Le Messie doit réparer l'univers que le péché d'Adam a perdu, et détruire la mort elle-même.*

Les Livres *Midras Ruth* et *Welle Semoth rabba* ou *explication de l'Exode*, rapportant les traditions des anciens Docteurs de la Synagogue, disent que l'Ange de la mort ne se trouve point dans le monde que Dieu a créé ; qu'après qu'Adam et Eve eurent péché, les générations furent diminuées ; que cependant le Messie doit en sortir et que dans son temps le Dieu saint et béni engloutira ou détruira la mort, suivant qu'il est écrit, Isaïe, c. 25, « *il a englouti ou détruit la mort pour toujours ;* » et qu'alors les générations seront séparées. Ainsi le Messie doit réparer le monde, détruire la mort et l'Ange de la mort, entrés dans le monde par suite du péché. (*Galat.*, l. VI, c. 2.)

IV. — *La Rédemption, devant s'étendre sur toutes les nations, sera spirituelle.*

En effet, si cette rédemption tant prédite était temporelle et pour l'avantage du seul Israël, comme les Juifs charnels se le figurent, les autres nations ne seraient point rachetées, comme il est prédit ; et par conséquent tous les oracles qui annoncent positivement que les nations invoqueront et serviront le vrai Dieu, comme le servent les Israélites, seraient fausses ; de plus, les diverses traditions de l'ancienne

synagogue, qui enseignaient que le futur Rédempteur ne ferait aucune acception de personnes, pas plus des Israélites que des Gentils, et qu'il serait le Sauveur de tous ceux, indistinctement, qui l'invoqueraient, seraient également erronées et fausses. Or cependant les prophéties et les traditions qui annoncent cette rédemption des peuples, sont très-nombreuses et expresses, comme on peut le voir au chapitre qui traite de la *Conversion des nations*.

V. — *La Rédemption du genre humain sera spirituelle.* —
(An 50 av. J.-C.)

Le R. Jonathas-ben-Uziel dit que le Messie apportera au monde une doctrine nouvelle : ce qui est prédit par cet oracle d'Isaïe, XL, *vous puiserez des eaux aux fontaines du Sauveur*. Le Traité sanhédrin dit que le peuple du Messie sera composé de tous les justes. Le rabbi Néhumias, fils d'Haccanas, au commencement d'*Ighereth hassodoth*, de la lettre qu'il écrivit à son fils Haccanas, 50 ans avant Jésus-Christ, s'exprime de la sorte :

Cùm considerarem humani generis finem et perfectionem, cujus anima nostra avida est, beatitudinem atque felicitatem esse ; ut ipsa fasciculo vitæ cum Domino Deo nostro colligetur. Hoc autem in adventu Messiz nostri consistit, sine quo haudquâquam pervenire possumus ad illam immensam et inæstimabilem perfectionem, quæ non potest comparari tinctis Indiæ coloribus, nec lapidi sardonico pretiosissimo atque sapphiro. Il reconnaît que l'arrivée seule du Messie conduira le genre humain à sa fin et à la perfection souveraine, et par là à la félicité et au bonheur suprême. (Apud Gal., l. VI, c. 4.) Job, c. 28.

VI. — *Le péché et la peine du péché d'Adam cesseront au temps du Messie.*

Voici ce que dit à ce sujet l'enseignement des Juifs :

« Adam a vécu 930 ans, et il mourut à cause de ses pé-
« chés ; mais s'il n'eût péché, il aurait vécu beaucoup plus
« longtemps, et peut être éternellement. Les Juifs et les
« Chrétiens sont d'accord sur un point : ils reconnaissent
« unanimement que le péché d'Adam et que la peine qui a
« été infligée à son péché, cesseront au jour du Messie. »
(*Apud Wagensei., Disput., R. Nachmanid., p. 36.*) Or cette
abolition du péché originel et de ses funestes suites sera une
délivrance spirituelle. .

Cette rédemption doit être opérée par le Messie le 14 du
mois de Nisan (c'est-à-dire à Pâques), selon la tradition des
Hébreux.

C'était le 14 du mois de Nisan, qu'Israël avait été
racheté du joug de Pharaon, figure de la Puissance des té-
nèbres ; c'était aussi en ce jour qu'il espérait être délivré par
le Christ. En souvenir de cette première délivrance, et
comme figure de celle qu'ils attendaient, les Hébreux avaient
coutume de mettre en liberté au saint temps de Pâques une
partie des prisonniers.

VII. — *Le Messie a fait avec Dieu un pacte par lequel il
consent à supporter les plus grandes souffrances, pour effacer les
péchés de ceux qui sont enchaînés.*

On lit dans le *Bereschit Rabba*, sur ces paroles de Daniel,
2, et la Lumière sera avec lui :

« Le rabli Abba dit : C'est la Lumière du Roi-Messie ;
« Dieu tient cette Lumière en réserve sous le trône de sa
« gloire pour la génération du Messie. Satan dit en pré-
« sence de Dieu :

— « Souverain Maître du monde, cette lumière cachée
« sous le trône de votre gloire, pour qui est-elle ?

« Dieu lui dit :

— « Pour le Messie et pour sa génération.

« Satan lui dit :

— « Souverain Maître du monde, permettez-moi de le tenter, Lui et sa génération.

— « Tu n'aurais aucun pouvoir contre Lui, lui répondit Dieu.

— « Satan répliqua : permettez-moi de le tenter, et j'aurai pouvoir contre lui.

« Alors Dieu lui dit :

— « Si tu es si désireux de cela, je t'exterminerai du monde, avant qu'aucune âme de sa génération ne soit perdue.

« Et à l'heure même Dieu fit un pacte avec le Messie, lui disant :

— « Les péchés de ceux qui sont renfermés captifs, vont être la cause que vous serez soumis à des souffrances et à des peines très-graves, *parata sunt peccata istorum qui sunt inclusi, ut te in labore terribili ponant.*

« Et après lui avoir dépeint tous les genres de peines qu'il aurait à subir, Dieu ajouta :

— « Si vous consentez à endurer tous ces maux, ils seront sauvés ; sinon je les chasserai de devant moi.

« Le Messie lui répondit :

— « Souverain Maître du monde, je prends volontiers sur moi toutes ces souffrances, à cette condition que vous sauverez tous les hommes qui ont existé depuis Adam, tous ceux qui existeront de mon temps et tous ceux qui viendront au monde dans la suite.

« Dieu lui dit :

— « Je vous accorde toutes ces choses.

« Et aussitôt par amour pour ceux qui devaient être ainsi rachetés, le Messie se chargea de toutes ces souffrances. Et c'est cela même qui est marqué (*Isaïe, LIII*), « et il a été immolé parce qu'il l'a voulu, et il n'a pas même ouvert sa bouche pour se défendre. » (Dans Jérôme de Sainte-Foi, l. 1, 7, Petrus Galatinus, Vigenère, etc.) Les Hébreux

ont eu raison d'expliquer ainsi le LIII^e chapitre d'Isaïe ; car le futur sacrifice du Messie pour le rachat du genre humain a dû être consenti d'avance avant qu'il fût révélé aux Prophètes et annoncé au monde.

La même idée se trouve dans la *Midras Cohélet*, sur ces mots de l'Ecclésiaste, 7, *considera opera Dei* :

« Dieu, après avoir montré à l'homme la beauté de ses ouvrages, lui dit :

« Prends donc garde de pécher, de peur d'être cause de la destruction du monde; car si tu tombes dans le péché, il n'y aura personne capable de réparer ta chute, et néanmoins tu serais cause de la mort de ce Juste dont parle Zacharie, IX : *Ton Roi viendra ; ce Roi Juste et Sauveur.* » (Jérôme de Sainte-Foi, *ibid.*) Il résulte donc de ces Traditions hébraïques que la mort du Messie n'aura lieu que pour expier le péché, racheter le genre humain et le délivrer du péché et de la mort éternelle. Les Traditions suivantes tendent à prouver la même chose.

Le commentaire du R. Cahana sur le XLIX^e chapitre de la Genèse dit que « de même qu'une bête de somme porte les fardeaux et les vêtements des voyageurs, de même le Roi-Messie portera sur lui les péchés de tout l'univers, suivant cette parole du LIII^e chapitre d'Isaïe : *Dieu a réuni sur lui les péchés de nous tous.* »

On voit par le livre *Siphre* que c'est après beaucoup de souffrances et de douleurs que le Messie méritera le bonheur à ses élus. On lit dans le *Zohar*, qu'il est nécessaire que le Messie souffre pour le peuple d'Israël, parce que lui seul peut satisfaire dignement à la justice de Dieu. Les Talmudistes enseignent que les péchés ne seront expiés que par l'effusion du sang (*in Joma*). Il faudra donc que le Messie, lorsqu'il sera venu, souffre et répande son sang pour effacer le péché.

VIII. — *C'est en considération du Messie, Fils de Dieu, que la rémission des transgressions sera accordée au peuple.*

On lit dans la *Midras Tillim* :

« Un rabbin ou docteur a dit : Que signifie ce mot du
« psaume, *apprehendite disciplinam* (ou bien : *honorate filium*
« *meum*, comme plusieurs Hébreux et Chrétiens, S. Jérôme,
« etc., ont lu autrefois); c'est-à-dire *honorez mon fils*? Cela
« est semblable à un roi, qui s'indigna contre le peuple
« d'une même ville. Ce peuple se rendit auprès du fils du
« roi, et ils le supplièrent humblement d'intervenir pour
« eux, auprès du roi son père. Le fils du roi s'étant rendu
« à leurs prières, le roi fut apaisé. Or comme le peuple
« voulait en rendre des actions de grâces au roi, celui-ci
« leur dit : Vous me rendez des actions de grâces ; ce n'est
« point à moi qu'il les faut rendre ; c'est plutôt à mon fils.
« Car sans les égards que j'ai eus pour lui, toute la ville se-
« rait déjà détruite. Voilà pour quelle raison Dieu dit : *ap-*
« *prehendite disciplinam*, ou plutôt : *honorate filium meum*,
« c'est-à-dire *honorez mon fils !* » (Dans Jérôme de Sainte-
Foi, l. 1, c. 5.) Considérons principalement ici l'antique
tradition qui a suggéré aux Talmudistes ce commentaire
fort remarquable sur la filiation divine du Messie et sur le
mode de la future réconciliation des hommes avec Dieu le
Père.

IX. — *Extrait du livre Machkar Hassadoth du R. Siméon-
ben-Johaï, sur l'abolition des péchés et la Rédemption des
hommes, au temps du Messie.* — Gale razeia R. Haccados
(150 ans av. J.-C.).

« La Verge, dont se servaient Moïse et Aharon pour faire
« des prodiges en Egypte, qui fleurit ensuite dans le désert,
« fut cueillie à l'arbre que Dieu montra à Moïse dans le
« désert, afin de rendre douces les eaux amères. Cet arbre
« fut détaché de l'arbre de vie, situé dans le Paradis. Des

« Anges l'envoyèrent à Adam, lorsque celui-ci eut envoyé
« Seth son fils dans le Paradis, afin d'y implorer la miséri-
« corde de Dieu pour son péché; ces Anges dirent à Seth
« de planter cet arbre, parce qu'aussitôt qu'il aurait pro-
« duit du fruit, les miséricordes de Dieu descendraient sur
« lui, et les portes du ciel, qui étaient fermées, s'ouvriraient.
« Or Seth prit cet arbre ou plutôt ce rameau, et le planta
« dans le désert. Plus tard Moïse le trouva, et en cueillit
« sa verge qui fut appelée Verge de Dieu. Or Israël étant
« venu à *Mara*, et n'ayant pu boire de ses eaux, parce
« qu'elles étaient amères, Dieu montra à Moïse cet arbre,
« qui devait les rendre douces. Cet arbre est celui-là même
« sur lequel Moïse plaça le Serpent, et par lequel Dieu ré-
« solut de sauver tout l'univers, et d'envoyer sa miséricorde
« sur Adam, au temps où doit venir le Messie. Car c'est
« alors que cet arbre portera des fruits qui, une seconde
« fois, rendront douces les eaux amères; et elles effaceront
« le péché primitif, et tous les péchés que les hommes ont
« commis et qu'ils commettront, selon cette parole de Za-
« charie (c. 13) : *En ce temps-là, il y aura une fontaine ouverte*
« *à la Maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y*
« *laver les souillures du pécheur...* Et parce que cet arbre
« aura été cueilli sur l'arbre de vie, ses fruits procureront
« la vie au monde. » Voilà, dit Galatinus (*l. VII, c. 17*), ce
que rapporte touchant la Rédemption du genre humain et le
mystère de la croix, un docteur hébreu que les Juifs ap-
pellent notre saint Maître, et qui a parlé prophétiquement
du Christ, longtemps avant sa venue.

Les Juifs, dit Huet, reconnaissent avec nous que le Mes-
sie portera le péché des hommes. C'est ce que nous attestent
le R. Samuel (*in libro Sanctorum*) et le R. Abraham Scha-
lom (*in Naveh Scallom*). C'est pourquoi les Juifs ont donné
au Messie le nom de l'Homme de l'Expiation. (*In Midras
sir Assirim.*)

Voici le texte du R. Abraham-ben-Isak (1, 9, c. 5) :

« La purification accomplie par le Christ, effacera toutes
« les fautes, tous les méfaits, et arrêtera le péché dont le
« genre humain est l'esclave. Car, de même que c'est le
« premier homme qui a péché, ainsi le Messie, comme un
« homme nouveau, détruira complètement le péché. »

Le R. Isaac (*in munimen fidei*, c. IV, p. 47), intitule ainsi une thèse :

« Dans les temps du Roi-Messie, les péchés ni les crimes
« ne règneront plus dans l'univers, et principalement dans
« la nation Israélite. » Ensuite ce savant Rabbin prouve
sa proposition par plusieurs prophéties, dont nous en avons
cité quelques-unes.

X. — *Les Païens.*

Les Perses étaient dans l'attente d'un rédempteur, qui détruirait le règne d'Ahriman, l'auteur du mal physique et moral ; qui ramènerait l'âge d'or et l'état d'innocence et de justice, où se trouva le premier homme qu'ils nommaient Dschemschid. Les autres peuples de l'Orient parlaient également d'un Sauveur qui purgerait la terre de ses iniquités. (Voyez sur ce sujet Schmitt, *la rédempt. annoncée par les traditions.*)

Les Romains semblent avoir eu aussi l'idée d'un dieu qui devait venir expier les crimes des peuples, et réconcilier les nations avec le ciel.

*Cui dabit partus scelus expiandi
Jupiter? Tandem venias precamur
Nube candentes humeros amictus
Aujur Apollo.
Neve te nostris vitiis iniquum
Ocior aura
Tollat.*

(Horatius, *Oda*, II.)

Et dans la IV^e églogue de Virgile, où est annoncée la

prochaine naissance du *grand fils de Jupiter*, d'un dieu descendu du ciel, auteur d'une nouvelle ère, d'une restauration et pacification universelles, prédit par les Sibylles, comme devant détruire le Serpent antique et sa puissance funeste, il est dit aussi qu'il effacera les péchés et la tache originelle, et qu'il délivrera ainsi la terre.

*Occidet et Serpens, et fallax herba veneni
Occidet.
Hoc duce, si qua manent, sceleris vestigia nostri.
Irrita perpetua solvent formidine terras.
Pauca tamen supererunt Priscæ vestigia fraudis.*

S. Augustin et les Docteurs entendent généralement de l'ancienne tromperie et séduction de Satan, ainsi que de notre péché primitif, ces mots du poète : *Vestigia Priscæ fraudis et sceleris nostri*. (Voir *introduc.*, ch. II, § x.)

Les Traditions antiques, que nous rapporterons ultérieurement (6 col., 1), feront mention des oracles anciens qui auront annoncé le Rédempteur universel, en même temps qu'elles attesteront le fait historique de leur accomplissement. — Voyez M. Drach, *Harm.*, t. II, p. 263 ; — M. Bonnetty, *Annal. de Philosoph. Chrét.*, n. 7, p. 59.

XI. — *Autres Traditions prophétiques, contenues dans le Prométhée d'Eschyle, sur la Délivrance de l'humanité déchue par un Dieu, fils d'une Vierge, et sur la destruction du règne des Démon et de l'idolâtrie.*

Plusieurs savants ont cherché le sens théologique et traditionnel caché dans le *Prométhée* d'Eschyle. Voici le résultat de leur étude. L'œuvre d'Eschyle est un poème humanitaire qui renferme le souvenir de la promesse d'un Rédempteur faite à nos premiers parents.

Prométhée, auteur de la race humaine, c'est Adam ou l'humanité souffrante et déchue, qui exhale ses plaintes, et exprime l'espérance de se voir un jour délivré de la tyrannie

de Jupiter, dont la couronne et l'honneur passeront sur la tête d'un nouveau Dieu. Ce Jupiter, le premier des Démon et l'auteur de l'idolâtrie, irrité contre Prométhée, donna à Pandore, femme formée par Prométhée, ou de lui, une boîte fatale, d'où les maladies et toutes les calamités se répandirent sur le genre humain ; il ne lui resta plus que l'espérance qui se trouvait au fond.

Ce fut alors que l'infortunée *Io* (ou *Isis*), appelée par la théologie païenne « *Mater magna*, » la Mère universelle, c'est-à-dire Eve, la première mère des hommes, se mit à errer partout, chassée, poursuivie par la colère céleste, maudite, baignant la terre de ses larmes, puis s'adressant dans sa douleur au malheureux Prométhée, puni aussi pour avoir tenté de dérober à Dieu sa science et ses secrets, et lui disant :

— « Dis-moi donc la fin de mes maux !

— « Si tu te désolés maintenant, ô fille, » lui dit Prométhée, « que sera-ce donc lorsque tu sauras les malheurs dont tu connais à peine le commencement ? Ta vie, c'est une mer épouvantablement orageuse. »

Eschyle met ici dans la bouche de Prométhée une réponse qui marque nettement le désir et l'attente de la Délivrance promise, révélée à Adam et bien connue des peuples, et en particulier de la Grèce :

« Grave, dit encore Prométhée à l'infortunée créature, » grave profondément dans ton esprit les paroles que va te dire un infortuné, dont les douleurs n'auront de terme qu'à la chute de Jupiter.

« Quelle joie ! s'écrie *Io* ; car c'est par lui que je suis malheureuse.

— « Sois-en sûre, continue le Titan, il sera dépouillé de son sceptre royal ; une femme enfantera un fils, qui le détruira. Alors tu auras vu le dernier fleuve du monde, frémi devant les monstres, entendu le mugissement des mers.

« *Io.* — Cette révolution est-elle donc inévitable ?

« *Prométhée.* — Jupiter ne l'évitera pas. Il faut que je sois délivré.

« *Io.* — Qui donc te délivrera malgré lui ?

« *Prométhée.* — Femme, un fils de ta race.

« *Io.* — Que dis-tu, mon fils te délivrera ?

« *Prométhée.* — Il est une terre promise par les destins à toi et à tes descendants pour de longues années ; c'est là, dans cette région triangulaire que baigne le Nil sacré, que doit s'accomplir la parole prodigieuse de l'oracle, qui naguère t'appela franchement future épouse de Dieu. C'est là qu'une main divine te touchera seulement, et tu deviendras mère sans avoir connu l'homme, ô vierge d'Inachus ! Alors enfin ton âme aura trouvé la paix ; puis de ta race naîtra un Fort qui sera mon Libérateur. C'est ma mère, l'antique Justice qui m'a dit cet oracle. »

Or ce Fort, le désir d'Io, l'attente de Prométhée, l'espérance du Chœur, c'est-à-dire de tous ; ce fils d'une race royale, issu d'une vierge visitée par un Dieu, doit avoir la puissance divine, et dominer sur la terre et dans les cieux ; « car Jupiter tombera ; sa chute est inévitable et sans honneur. C'est écrit dans les destins. » (Il ne sera debout que jusqu'au Messie.) Il ne triomphera pas du futur prodige ; le fils de la jeune fille trouvera une flamme plus puissante que la foudre, une voix plus forte que le tonnerre ; il brisera le trident de Neptune, qui fait trembler la terre. « Voilà ce que je désire, dit Prométhée, et ce qui s'accomplira. »

Eschyle ne pouvait pas être plus clair, plus précis, plus énergique. Qui ne voit dans ces paroles le *Lion de Juda*, le *Fort* de la Bible, le *Dominateur de la terre* que les Juifs attendaient, qu'ils appelaient eux-mêmes le *Désiré* et l'*Attendu des nations*, et dont il est dit : *Commoveatur a facie ejus omnis terra, quia venit.* C'est devant lui que se sont éteints les carreaux de Jupiter, que s'est brisé le trident de *Poséïdon*,

et que toutes les idoles sont tombées ; c'est lui qui a mis d'accord la justice et la miséricorde, lui qui est le Roi de la Palingénésie, pour emprunter une expression de S. Matthieu, lui qui est le *Dieu avec nous*, l'*Emmanuel* d'Isaïe, le fils d'une Vierge de race royale, dont les pères avaient formé une colonie sur les bords du Nil, qui occupaient encore la Terre Promise, qui avaient dans leurs sanctuaires et jusqu'au foyer domestique le dogme de l'attente et l'époque de l'accomplissement. « Oui, » répétait Prométhée, père du genre humain, cet Adam, prophète de la rédemption, « le Fort naîtra qui me délivrera ; il y aura réconciliation et amitié entre l'homme et le Dieu souverain, « comme ils le désirent l'un et l'autre. Et Jupiter (ou le « Prince des Esprits mauvais) sera détrôné ! »

Or, le monde païen, voyant que l'accomplissement n'avait pas eu lieu jusqu'alors, supposa un dénoûment dans Hercule, qui, à peine né, étouffa le Serpent, nommé *Kalyva* ; ce dieu accomplira divers travaux, descendra aux Enfers, délivrera deux ou trois personnes et enchaînera le monstre des Enfers. Mais Eschyle, qui savait qu'aucun des quarante Hercules n'a été historique, s'est contenté d'exprimer dans sa pièce la tradition prophétique et l'attente d'une Délivrance universelle. — Jésus-Christ, seul, l'a réalisée, en détronant Jupiter, en détruisant le règne de l'idolâtrie par toute la terre, en se chargeant des péchés du monde, en délivrant Adam et les Patriarches des Enfers, en réconciliant le monde avec le vrai Dieu.

(Voir sur ce sujet le travail de M. Rossignol, dans les *Annal. de Ph. Chr.*, nos 107 et 111, p. 183, etc. ; les réflexions du D^r Sepp. *Vie de J.-C.*)

XII. — *Interprétation de l'Oracle du LIII^e chapitre d'Isaïe, par les Docteurs Hébreux.*

Hulsius démontre contre les rabbins Abarvanel, Kimki,

Lipmann, etc., que le Messie devait, d'après les Prophètes, et notamment d'après Isaïe (c. LIII), satisfaire pour le péché, p. 454-496; il cite Jonathan-ben-Uziel, le paraphraste Chaldéen, et les autres anciens docteurs Hébreux, qui ont expliqué l'oracle d'Isaïe dans le sens catholique. (De ce nombre sont les rabbins anciens : *Aggada Samuel*, les auteurs des livres *Siphre*, *Pesikta*, *Tankuma*, le R. *Siméon*, auteur du livre *Jalkuth*, qui a été fondu dans l'ouvrage de *Constantin l'empereur*; *Moïse Alschech*, auteur récent, et d'autres, p. 318. Tous ces écrivains appliquent au Christ la prophétie d'Isaïe. « Le Messie porte les péchés d'Israël » dit le *Jalkuth Rubeni*, fol. 30, 4. — « Le Messie, fils de Joseph, » disent d'autres docteurs Hébreux, « s'offrira lui-même, et « livrera son âme à la mort; et son sang réconciliera le « peuple de Dieu. » (Dans *Sepp.*, *Vie de Jésus-Christ*, t. II, p. 203.)

« Nos ancêtres, dit *Aben-Erra*, ont expliqué des douleurs du Messie le LIII^e chapitre du Messie. » Pour lui, il s'efforça d'en détourner le sens sur un autre objet, parce qu'il voit que cet oracle leur est trop contraire. Les autres rabbins modernes l'imitent maintenant en ce point. Mais leur explication intéressée n'a plus de valeur aujourd'hui.

Gaon, sur ces paroles de *Taniel*, *multi ex dormientibus expergiscentur...* dit que les Justes qui meurent ou qui sont morts dans l'état de servitude, seront délivrés à l'avènement du Messie. (*Ibid.*, p. 169.)

On lit dans le *Zohar* (3 fol. 100) :

« La mort du Juste expie les péchés du monde. »

Et dans un autre passage du même livre (fol. 85, col. 346) :

« Lorsque Israël demeurait encore dans la Terre-Sainte, « l'immolation des victimes dans le temple éloignait des « hommes toute souffrance. Mais maintenant c'est le Messie « qui détourne ces maux des enfants des hommes. » —

Tous ces enseignements doctrinaux de l'ancienne Synagogue sont, comme on le voit, conformes à l'oracle d'Isaïe, et y font allusion.

XIII. — *Époque et jour de la future rédemption.*

Ce n'est pas sans étonnement que nous reconnaissons que les anciens docteurs Hébreux ont pressenti et prévu le jour où la rédemption d'Israël s'accomplirait. Nous trouvons dans le Talmud et dans les autres livres, soit anciens, soit modernes, des auteurs Juifs, les passages suivants :

On lit dans le traité intitulé *Rosch-Haschana*, fol. 11, 2 :

« La rédemption future sera égale à la première. C'est
« pour cela que nos Sages de bienheureuse mémoire ont
« dit : « Israël fut délivré autrefois au mois de Nisan ; Is-
« raël sera délivré de nouveau au mois de Nisan. » C'est
« pour cela que les Juifs adressent à Dieu dans une de leurs
« prières les paroles suivantes :

« Délivrez-nous (de la Chrétienté) au premier mois de
« l'année, c'est-à-dire au mois de Nisan, où votre commu-
« nauté doit être délivrée. »

Et dans le commentaire qui accompagne cette pièce, on lit :

« Délivrez les Israélites du peuple impie au premier mois
« de l'année, c'est-à-dire au mois de Nisan, où ils doivent
« être rachetés. »

Nous lisons, de plus, dans un livre du R. Nephtali, intitulé *Emeck-Hammeleck* (*ch. 32, fol. 141, 2*) :

« Nous avons une tradition précise qui nous enseigne que
« la Rédemption aura lieu à l'entrée du sabbat, c'est-à-dire
« la veille de la Pâque. »

XIV. — *La Rédemption du Messie délivrera le monde du péché.*

C'est dans ce sens que les Docteurs hébreux entendent cette prophétie Messianique :

Et voici le nom dont on l'appellera : Jéhova notre Justice. (Jérémie, xxiii, 6. — Voyez sur ce texte le R. Samuel Edels, sur l'*agadtha* du Talmud ; — M. Drach., t. II, p. 89.) Ce dernier Rabbïn, converti à la foi de Jésus-Christ, nous rapporte (*ibid.*, p. 311 et suivantes), un grand nombre de passages talmudiques, desquels il résulte que, selon les rabbins anciens et modernes, nos premiers parents nous ont transmis avec leur sang le péché originel, et que les hommes n'en pourront être rachetés et délivrés que par le Christ, futur vainqueur de Sammaël ou Satan, le Serpent antique.

On lit à ce sujet dans le *Midras-Jalkut* :

— « Dites au Juste, maître du monde, qu'il est bon en ce qu'il fait pour vous ; car il est écrit : *En ce jour-là il fait expiation pour vous.* (Lévit., xvi, 30.) C'est pour cette raison que, à la fête des Tabernacles, on prend à la main des palmes, et l'on chante : *Louez Jéhova ; car il est bon !* (Ps. cxvi.)

Le *Zohar* contient ces paroles du R. Siméon-ben-Johaï, expliquant ce verset des proverbes, x, 1 :

Le fils sage fait la joie de son père, et le fils insensé est l'affliction de sa mère.

« *Le fils sage*, dit ce Docteur, c'est la personne divine par voie de procession ; et le fils insensé, c'est l'homme de la création ; l'homme dont la mère fut astreinte à expier le péché. C'est ce que veut dire ce verset (Isaïe, L, 1) : *Vos crimes ont fait répudier votre mère.* »

Ainsi, d'après l'explication accommodatrice de Siméon qui a voulu attacher à ce verset une idée dogmatique, *le fils sage qui fait la joie de son père*, représente non point un homme créé, mais celui qui est *le fils par voie de procession ou de génération éternelle*, à qui son Père éternel dit : *Tu es mon*

Als bien-aimé, en toi j'ai mis mes complaisances. Le fils insensé, au contraire, c'est l'homme créé qui a follement offensé son père, et qui par là a causé l'affliction du Verbe, appelé la Mère dans le langage juif, traditionnel. Cette Mère sera obligée par suite du péché de ce fils insensé de se faire péché elle-même, de se rendre malédiction pour lui, d'endurer les douleurs de la répudiation, de l'anéantissement.

Petrus Galatinus consacre un chapitre à ce même sujet. Il montre également par les docteurs hébreux, que le Messie sera le Rédempteur des hommes ; — qu'il les délivrera du péché, et qu'il accordera le pardon à leur repentir : *Si eos pœnituerit, ignoscens ignoscam eis.* (R. Jonathas.)

C'est en citant ces divers monuments doctrinaux de l'ancienne Synagogue, que le célèbre Pic de la Mirandole a démontré solidement, invinciblement, les trois propositions suivantes, c'est-à-dire la 24^e, la 25^e et la 26^e de ses thèses.

La 24^e est ainsi conçue :

« Per responsionem kabbalistarum (seu traditionalistarum) ad quæstionem quare in libro Numerorum conjuncta est particula (le chapitre) mortis Mariæ particulæ vitulæ rufæ, et per expositionem eorum super eo passu, ubi Moses in peccato vituli dixit ; *Dele me*, et per dicta in Libro Zohar super eo textu : *et ejus livore sanati sumus*, redarguuntur inevitabiliter Ebræi dicentes, non fuisse conveniens, ut mors Christi satisfaceret pro peccato humani generis. »

25. « Quilibet kabbalista habet concedere quod Messias eos à captivitate Diabolicâ, et non temporali, erat liberaturus. »

26. « Quilibet kabbalista habet concedere ex dictis doctorum hujus scientiæ hoc manifeste dicentium, quod peccatum originale in adventu Messiæ expiabitur : « C'est à-dire « tout Hébreu, qui tient aux Traditions de ses Pères, est « contraint d'accorder que le Messie doit satisfaire par sa « mort pour les péchés du genre humain ; et qu'il doit le

« délivrer de la servitude du Démon et non d'une servitude
« temporelle. »

3^e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus est venu racheter les hommes du péché et de la tyrannie de Satan.*

S. Luc, I, 68 et suiv. Zacharie, père de S. Jean-Baptiste, parlant du fils de Marie, dit qu'il est venu racheter son Peuple, nous sauver des mains de nos ennemis, afin qu'étant délivrés des mains de ces ennemis, nous le servions sans crainte; que ce Sauveur vient d'en haut pour nous visiter, et nous tirer des ténèbres et des ombres de la mort; que cette rédemption consistera en partie à donner au peuple la science du salut, afin qu'il obtienne la rémission de ses péchés.

II. — *Jésus s'annonce comme le Libérateur spirituel des hommes.*

S. Jean, VIII, 31 et suiv. *Jésus dit aux Juifs qui croyaient en lui :*

Si vous demeurez attachés à ma parole, vous serez véritablement mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres, et veritas liberabit vos.

Ils lui répondirent :

Nous sommes de la race d'Abraham et nous n'avons jamais été esclaves de personne; comment dites-vous que nous deviendrons libres?

Jésus leur répartit :

En vérité, en vérité, je vous le dis : quiconque commet le pé-

ché est esclave du péché. Or l'esclave ne demeure pas pour toujours dans la maison de son maître, mais le fils y demeure pour toujours. Si donc le fils vous met en liberté, alors vous serez véritablement libres. Tous ceux qui ne sont pas délivrés par Jésus-Christ, restent soumis au péché, au démon, et à la mort éternelle. Ils seront exclus de la famille de Dieu.

Jésus a été nommé Sauveur, parce que ce devait être lui qui sauverait son peuple en le délivrant de ses péchés. (Matth., 1, 21.)

Le but principal de l'avènement de Jésus-Christ était donc la rémission des péchés.

III. — *Jésus remet aux hommes leurs péchés. — Il prouve par ses œuvres miraculeuses qu'il en a le droit et le pouvoir.*

S. Matth., ix, 2 et suiv. On lui présenta un paralytique étendu sur un lit, et voyant leur foi, il dit à ce parlytique :

Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis, remittuntur tibi peccata tua. Aussitôt quelques-uns des Scribes dirent en eux-mêmes :

Cet homme blasphème.

Mais Jésus voyant ce qu'ils pensaient, leur dit :

Pourquoi donnez-vous entrée dans votre cœur à de mauvaises pensées? Lequel est le plus aisé ou de dire : vos péchés vous sont remis ; ou de dire : levez-vous et marchez ; or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés, levez-vous, dit-il au paralytique, emportez votre lit, et vous en allez en votre maison. Il se leva aussitôt et s'en alla dans sa maison. (S. Marc, II, 1 ; S. Luc. v, 18.) Tout le monde ayant vu le paralytique se lever, prendre son lit et partir chez lui, était dans l'admiration et glorifiait Dieu en disant :

Jamais nous n'avons rien vu de semblable.

C'est là une preuve évidente que les péchés sont remis.

par Jésus. Dieu apposa par là son sceau infallible sur cette vérité.

S. Luc, VII, 44. Madeleine la pécheresse vint répandre un vase de parfum sur les pieds de Jésus.

Se tournant vers la femme, Jésus dit à Simon :

Voyez-vous cette femme?... Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé... Alors il dit à cette femme :

Vos péchés vous sont remis.

Et ceux qui étaient à table avec lui, disaient en eux-mêmes :

Qui est celui qui remet même les péchés?

Jésus regardait plus la charité et l'humilité qui étaient dans le cœur de la pécheresse, que la réception magnifique du pharisien orgueilleux.

Jésus a déclaré et démontré par ses œuvres surnaturelles, que les anciens oracles d'Isaïe (c. XLIX et c. LIII, etc.), qui annonçaient la délivrance spirituelle des hommes, le temps de la grâce, le grand jubilé, et la rémission plénière et générale des péchés par le Messie, avaient leur accomplissement dans sa rédemption.

IV. — *Jésus s'est montré clément, plein de douceur et d'indulgence envers les pécheurs humiliés et repentants.*

Il justifia le pécheur publicain qui priait dans le temple avec le pharisien, et, sans avoir égard à la dignité et aux œuvres d'éclat de ce dernier, il le condamna pour son orgueil (Luc, xviii). Lorsque tout le monde l'admirait et se pressait pour le voir, il alla loger dans la maison de Zachée, qu'on regardait comme un pécheur, un publicain. (*Ibid*, xix.) Il pardonna à la femme adultère qu'on avait amenée devant lui, pour qu'il l'a condamnât. (*Jean*, VIII, v. 3.) Il disait qu'il y avait plus de joie dans le ciel au sujet de la conversion d'un seul pécheur, que sur la conservation ou persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de faire

pénitence. (*Luc*, xv.) Ses soins étaient surtout pour les brebis égarées d'Israël. (*V. 1 col.*, iv.)

S. Matth., ix, 10 et suiv. Jésus ne faisait pas difficulté de prendre son repas avec les pécheurs. *Etant un jour à table dans la maison d'un financier, de Matthieu, il y vint beaucoup de publicains et de gens de mauvaise vie, qui se mirent à table avec Jésus et ses Disciples.*

Ce que les Pharisiens ayant vu, ils dirent à ses Disciples : Pourquoi votre Maître mange-t-il avec des publicains et des gens de mauvaise vie !

Mais Jésus les ayant entendus, leur dit :

Ce ne sont pas ceux qui se portent bien, mais les malades qui ont besoin de médecin. C'est pourquoi allez apprendre ce que veut dire cette parole : c'est la miséricorde que j'aime et non le sacrifice ; car ce ne sont pas les justes, mais les pécheurs que je suis venu appeler.

*Le Fils de l'homme, disait-il encore, est venu sauver ce qui était perdu. Jésus montra aux Pharisiens, que ce qu'il faisait était non-seulement permis, mais encore autorisé et prédit par la Loi et les Prophètes. (*Voy. Osée*, vi, 6.)*

V. — *Jésus est le Rédempteur. Il rachète les hommes de leurs péchés par l'oblation et l'effusion de son propre sang.*

S. Matth., xx, 28. *Le Fils de l'homme, dit-il, n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour la Rédemption de plusieurs. Et S. Marc*, x, 45, *Redemptionem pro multis.*

S. Matth., xxvi, 26 ; *S. Luc*, xxii, 19 ; *S. Marc*, xiv, 29 ; *S. Paul*, i ; *Cor.*, xi, 23. Jésus établit dans le sacrifice de son corps et de son sang, l'alliance nouvelle qui ne doit pas finir, et qui seule doit procurer aux hommes la rémission des péchés, et par là le salut :

Jésus prit du pain, rendit des actions de grâces, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples, en disant :

Prenez et mangez ; ceci est mon corps qui est donné pour vous. Faites ceci en mémoire de moi.

Il prit de même le calice après avoir soupé, et rendit des actions de grâces, et le leur donna, en disant :

Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la Nouvelle-Alliance, qui sera répandu pour vous et pour plusieurs, pour la rémission des péchés, effundetur in remissionem peccatorum.

Nous savons que Jésus ne tarda pas ensuite à offrir volontairement sur la croix ce sacrifice de son sang, qui avait pour fin la rémission ou l'expiation générale des péchés, et l'affranchissement du genre humain par la destruction de l'empire de Satan et de la mort.

VI. — *Jésus, dans le miséricordieux dessein de propager par toutes les nations le bienfait de la Rédemption, c'est-à-dire la rémission des péchés, a conféré à ses ministres la charge de les remettre en son nom, avec commandement d'aller exercer ce ministère chez tous les peuples.*

S. Matth., xviii, 18. Après avoir expliqué à ses Disciples qu'il était venu pour les pécheurs et que Dieu ne veut pas qu'aucun d'eux périsse, Jésus leur fit cette déclaration :

Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié aussi dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre en fait de péchés, sera aussi délié dans le ciel. Et xvi, 19.

S. Jean, xx, 22, 23. *Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie de même. Ayant dit cela, il souffla sur eux, et leur dit :*

Recevez le Saint-Esprit, pour pouvoir exercer un grand-ministère :

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Tous ceux donc que les ministres de Jésus-Christ jugent dignes de la rémission des péchés, leurs péchés sont déliés et remis sur

la terre et dans le ciel. C'est un tribunal de miséricorde érigé dans l'Eglise par Jésus-Christ, pour juger tous les péchés des hommes, absoudre et effacer les péchés mortels de tous ceux qui se convertissent et font pénitence.

S. Luc, xxiv, 45, 46. *Dans ce même temps, Jésus leur ouvrit l'esprit, afin qu'ils entendissent les Ecritures, et il leur dit :*

C'est là ce qui est écrit : il fallait que le Christ souffrit de la sorte (c'est-à-dire selon que l'a prédit Isaïe, etc.), et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, « remissionem peccatorum in omnes gentes. » Toutes les nations doivent donc participer aux fruits de la Passion de Jésus, c'est-à-dire à la Rédemption par la rémission des péchés.

VII. — *Tous les premiers ministres de l'Evangile témoignent que c'est par Jésus qu'on est racheté, et qu'on reçoit la rémission des péchés.*

Act. x, 43. *S. Pierre applique à Jésus tout ce que les Prophètes ont dit du Messie et de sa mort :*

Tous les Prophètes lui rendent ce témoignage, que tous ceux qui croiront en lui, recevront par son nom la rémission de leurs péchés.

Il disait aux Juifs :

Act., v, 30, 31. *Le Dieu de nos pères a ressuscité ce Jésus que vous avez fait mourir en l'attachant à la croix. C'est lui qui est le Chef et le Sauveur que la droite de Dieu a élevé pour donner à Israël la pénitence et la rémission des péchés. — Il dit à ceux qui se convertissent, que la rémission de leurs péchés leur sera accordée par deux moyens : la pénitence et le baptême de Jésus (Act., ii, 38). Nous avons vu en effet que Jésus a institué un baptême pour effacer les péchés et que ce baptême tire son efficace de la mort de Jésus-Christ et de la vertu du Saint-Esprit. — S. Pierre*

rendit témoignage en présence du Sanhédrin (Act. iv, 12), qu'il n'y a point de salut par aucun autre ; car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel nous devons être sauvés. Jésus est donc le Rédempteur unique.

1. S. Pier., II, 24. *C'est lui-même, dit encore cet Apôtre, qui a porté nos péchés dans son corps sur la croix, afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice. C'est par ses meurtrissures et par ses plaies que vous avez été guéris.*

1. S. Pierre, I, 2, dit que les Chrétiens sont sanctifiés par l'aspersion du sang de Jésus-Christ ; et (III, 18) que *Jésus-Christ a souffert une fois la mort pour nos péchés, le Juste pour les injustes, afin qu'il pût nous offrir à Dieu, et voulant faire sentir la grandeur de cette Rédemption, il en parle de la sorte :*

Sachant que ce n'a point été par des choses corruptibles comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de la vanité de votre première vie, où vous suiviez les traditions de vos pères, mais par le précieux sang de Jésus-Christ, comme de l'Agneau sans tache et sans défaut. (I, S. Pierre, 18, 19.)

S. Jean l'Apôtre, s'exprime de même : (I, Jean, IV, 10), *Dieu a envoyé son fils, afin qu'il fût la victime de propitiation pour nos péchés (et I Jean, II, 2). C'est Jésus-Christ le Juste qui est la victime de propitiation pour nos péchés, et non-seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde. La Rédemption a été universelle : elle embrasse toutes les nations. (I, Jean, I, 7, 9.) C'est le sang de Jésus-Christ qui nous purifie de tout péché. (Apoc., I, 5.) Il nous a aimés et lavés de nos péchés dans son sang. (I, Jean, III, 5.) Il s'est rendu visible pour se charger de nos péchés, et il n'y a point en lui de péché. Tout ce qu'il y a d'élus parmi les différentes nations du monde a été purifié par le sang expiateur de Jésus-Christ, et sauvé par sa rédemption. S. Jean dans son Apocalypse (VII, 14), vit les Elus qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.*

Heureux, dit cet Apôtre (apoc. . xxii, 14), ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau, afin qu'ils aient droit à l'Arbre de vie, et qu'ils entrent dans la Ville par les portes.

Tous chantaient un cantique nouveau, en disant :

Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir le Livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que vous avez été mis à mort, et que par votre sang vous nous avez rachetés pour Dieu de toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation. (Apoc., v, 9.)

S. Paul, apôtre, enseigne très-explicitement cette doctrine de la réconciliation des hommes avec Dieu par le sang de Jésus-Christ.

Act., xiii, 38, 39. Il disait dans la Synagogue :

Vous savez, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée, et que quiconque croit en lui est justifié par lui de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la Loi de Moïse.

Act., xxvi, 15 et suiv. Paul dit que Jésus lui apparut et qu'il l'envoya vers les Gentils pour leur ouvrir les yeux, afin qu'ils se convertissent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu, et que, par la foi qu'ils auront au Christ, ils reçoivent la rémission de leurs péchés et qu'ils aient part à l'héritage des Saints.

Rom., iii, 24. *Tous ont péché et ont par conséquent besoin de la gloire de Dieu, c'est-à-dire de la grâce de la justification qui vient de Jésus-Christ. Etant justifiés gratuitement par sa grâce, par la Rédemption qui est en Jésus-Christ, que Dieu a proposé pour être la victime de propitiation, par la foi qu'on aurait en son nom, pour faire paraître la justice qu'il donne lui-même, en pardonnant les péchés passés, qu'il a soufferts avec tant de patience, pour faire, dis-je, paraître en ce temps la justice qui vient de lui ; montrant tout ensemble qu'il est Juste et qu'il justifie celui qui tend à la justice par la foi en Jésus-Christ.*

Rom., iv, 24. *Jésus-Christ Notre Seigneur, a été livré à la mort pour nos péchés, et il est ressuscité pour notre justification.*

Rom., v. S. Paul explique au long la Rédemption du monde par Jésus-Christ. — De même que le péché et la mort sont entrés dans le monde par Adam ; ainsi la grâce et la vie se sont répandues sur un grand nombre par Jésus-Christ.

Rom., viii, 1. *Il n'y a donc plus maintenant de condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, parce que la Loi de l'esprit de vie qui est en Jésus-Christ, nous a délivrés de la loi du péché et de la mort.*

Rom., xi, 25, 26. S. Paul cite une prophétie qui annonçait un Libérateur non temporel, mais spirituel, il est écrit :

Il sortira de Sion un Libérateur qui bannira l'impiété de Jacob.

Isaïe, lix, 20, annonce en effet un Rédempteur pour ceux qui abandonneront l'iniquité, et une nouvelle alliance toute spirituelle.

1. Cor., i, 30. *Jésus-Christ nous a été donné de Dieu pour être notre Sagesse, notre Justice, notre Sanctification et notre Rédemption.*

1. Cor., vi, ii. *Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ.*

1. Cor., vii, 23. *Vous avez été achetés d'un grand prix, ne vous rendez pas esclaves des hommes.*

1. Cor., xv, 3. *Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures.*

Gal. ii, 16. S. Paul enseigne que nul homme n'est justifié par les œuvres de la Loi Mosaïque, mais par la foi en Jésus-Christ.

Gal., iv, 4, 5. *Dieu, dit-il, a envoyé son fils pour racheter*

ceux qui étaient sous la Loi, et pour nous rendre ses Enfants adoptifs.

Gal., III, 13. *Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la Loi, s'étant rendu lui-même pour nous un objet de malédiction, selon qu'il est écrit :*

« Maudit est tout homme qui est pendu au bois! »

Ephes., I, 7. *En lui nous trouvons la Rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon les richesses de sa grâce. Et Eph., II, 13.*

Col., I, 14, et suiv. *En lui nous trouvons par son sang la Rédemption, c'est-à-dire la rémission de nos péchés... Il a plu au Père de tout réconcilier par lui et en lui, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix tant ce qui est en la terre que ce qui est au ciel... Jésus-Christ vous a réconciliés par la mort qu'il a soufferte dans son corps mortel pour vous rendre Saints, purs et irrépréhensibles devant lui.*

Col., II, 13, 14. *Lorsque vous étiez morts par vos péchés, Jésus-Christ vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos péchés. Il a effacé par ses décrets la cédule qui s'élevait contre nous ; il a entièrement aboli cette cédule qui nous était contraire, en l'attachant à sa croix, et il a triomphé de toutes les puissances de notre ennemi...*

1. Tite, II, 5, 6. *Il n'y a qu'un Dieu et un Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, qui s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous. Et Tite, II, 13, 14.*

Hebr., II, 14. *Jésus-Christ s'est fait homme, afin de détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le Diable, et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenait dans la servitude pendant toute leur vie... Il s'est rendu Libérateur de la race d'Abraham... Il a expié les péchés du Peuple... par des souffrances...*

Hebr., IX, 12. *Ce n'est point avec le sang des boucs et des veaux, mais avec son propre sang qu'il nous a acquis une rédemption éternelle... C'est pourquoi il est le Médiateur du Testament*

Nouveau, afin que, par la mort qu'il a soufferte pour expier les iniquités qui subsistaient sous le premier Testament, ceux qui sont appelés de Dieu, reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis. Et Hebr., I, 3; VII, 23; VIII, 8; X, 10 et suiv.; XIII, 12.

Le Précurseur de Jésus-Christ annonça aussi cette même Rédemption spirituelle du genre humain, lorsqu'il dit de Jésus .

Voici l'Agneau de Dieu ! Voici Celui qui ôte les péchés du monde ! S. Jean, I, 29.

Il est pleinement prouvé par toutes ces Ecritures que Jésus nous a rachetés de nos péchés, de la servitude du Démon et de la mort éternelle.

4° COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES DES PREMIERS PÈRES.

I. *S. Barnabé*, l'un des soixante-douze disciples de Jésus, parle ainsi de la destruction des péchés et de la mort par la Passion de Jésus, et de la justification et réparation du genre humain par les souffrances du Fils de Dieu, du Maître même de l'univers :

Épître catholique, c. v : « C'est pourquoi le Seigneur a daigné livrer son corps à l'immolation, afin que nous soyons sanctifiés par la rémission des péchés, laquelle se fait par l'aspersion de son sang. » (Cette aspersion du sang de Jésus-Christ n'est pas autre chose que l'application des mérites de la passion de Jésus-Christ ; et c'est cette ap-

plication qui opère la justification.) « Car il est écrit de lui :

« *Il a été blessé pour nos iniquités ; il a été livré aux tourments pour nos péchés. Il a été conduit à l'immolation comme une brebis, nous avons été guéris par son sang. Comme un Agneau qui se tient muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche...* Le Seigneur a voulu souffrir pour nous donner la vie, *pro animâ nostrâ*, quoiqu'il soit le Souverain Maître de l'univers, et Celui à qui il a été dit avant la création du monde : *faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.*

« Comment donc a-t-il voulu endurer ces souffrances de la part des hommes? Voici ce qui vous apprendra qu'il a eu cette volonté. Les Prophètes, qui tenaient de lui leur don de prophétie, ont prédit de lui ces choses. Or il souffrit afin de détruire la mort, *ut vacuum faceret mortem*, afin de démontrer la résurrection des morts, lorsqu'il apparaîtra ensuite vivant dans sa chair, et afin d'accomplir les promesses faites à nos Pères; quoiqu'il enseignât aux Juifs la vie future, et qu'il opérât à leurs yeux de grands prodiges et des miracles éclatants, ils ne crurent pas, ils ne l'aimèrent pas. Alors il choisit ses Apôtres, qui étaient les plus grands pécheurs, afin de montrer qu'il n'était point venu appeler les *justes*, mais les *pécheurs*. Alors il montra qu'il était le Fils de Dieu. Car s'il ne s'était pas incarné, comment les hommes auraient-ils pu soutenir son éclat? Il est donc venu dans la chair, afin que la mesure des péchés de ceux qui ont persécuté jusqu'à la mort ses prophètes, fût comblée par sa propre mort). Or Isaïe dit :

« *C'est par les plaies de son corps que nous avons été guéris.*
« Et un autre Prophète :

« *Je frapperai le Pasteur et les brebis du troupeau seront dispersées.* C'est ainsi qu'il a voulu lui-même souffrir; car

« il fallait qu'il souffrit sur le bois, selon qu'il avait été pré-
« dit de lui ; ps. XXI, 21 ; ps. CXVIII et CXX ; et Isaï, 50, 6,
« 7. » Et Ibid., c. VII. « Le Fils de Dieu a souffert pour
« nous rendre la vie par ses plaies. Le Fils de Dieu n'a pu
« souffrir que pour nous. » *Et alibi passim.*

2° S. Clément de Rome, contemporain des Apôtres, rappelle souvent la Passion de Jésus-Christ et ses heureux fruits :

« Ne détournons jamais nos regards du sang de Jésus-
« Christ. — Voyons de quel prix il est devant Dieu, ce
« sang qui fut versé pour notre salut, et qui offrit au monde
« entier sa réconciliation par la pénitence. Si nous remon-
« tons dans la suite de toutes les générations, nous ver-
« rons que Dieu, dans tous les âges, a ménagé ce moyen
« de salut à tous les hommes. (C. VII.) » S. Clément dit que
le Seigneur ne veut pas la mort de l'homme pécheur, mais son
repentir ; il cite les prophéties et les figures qui annonçaient
la rémission des péchés par le sang du Christ. Il pense que
le ruban d'écarlate de Rahab marquait que le sang de Jésus-
Christ serait un gage de rédemption pour tous ceux qui croient
en lui. (C. XII, et II, et XVI.)

3° S. Hermas, autre disciple des Apôtres :

« Le fils de Dieu s'est réduit à un état d'esclavage ; il a
« beaucoup travaillé et beaucoup souffert pour expier les
« péchés des hommes. Car aucune vigne ne saurait être
« bien cultivée sans travail et sans peine. Ayant donc ef-
« facé les péchés de son peuple, il a fait plus : il leur a
« montré le chemin de la vie, en leur donnant la loi qu'il
« avait reçue de son Père. » (*Similitude*, v, c. 6.)

4° Les Constitutions Apostoliques parlent de toutes parts dans le même sens :

« Soyez les imitateurs du Christ Notre Seigneur ; il a
« porté sur le bois de la croix les péchés de nous tous, lui
« qui était innocent et qui a été crucifié pour ceux qui mé-

« ritient le supplice, suivant ce qui est écrit du Sauveur
« dans Isaïe : *Il porte nos péchés et il est dans les douleurs à*
« *cause de nous. Et après : Il a porté les péchés de plu-*
« *sieurs, et il a été livré à cause de nos péchés.* » (L. II,
c. 25.)

Et ailleurs : « *Il a donné sa vie pour la rédemption de plu-*
« *sieurs. Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ n'a pas*
« *hésité à livrer sa vie pour ceux qu'il aimait. Que si le*
« *Maître du ciel et de la terre a tout souffert à cause de*
« *nous, la servitude, la pauvreté, les coups de fouet et la*
« *croix, comment devez-vous vous-mêmes servir vos frères*
« *qui sont dans l'indigence ?* » (L. III, 19.)

5^e S. *Ignace* (30-70-106) :

« Il a été véritablement crucifié pour nous en sa chair
« sous Ponce-Pilate et sous Hérode le Tétrarque. C'est de
« lui, véritable fruit de vie, que nous sommes sortis par sa
« Passion toute divine. Par sa résurrection, il a élevé sa
« croix comme un étendard sur tous les siècles, pour réu-
« nir tous ses Saints, tous ses fidèles, soit Gentils, soit
« Juifs, en un même corps qui est l'Eglise.

« Tout ce qu'il a souffert, il l'a enduré à cause de nous,
« pour nous procurer le salut. » *Epit. aux Smyrn.* S. Ignace
en plusieurs autres endroits, enseigne que la passion de
Jésus a effacé nos péchés, nous a procuré la vie, le gage de
la résurrection, et a désarmé le Démon et les principautés
des ténèbres.

6. S. *Polycarpe* (70-166), enseigne les mêmes choses :

« Jésus-Christ Notre Seigneur a voulu pour nos péchés
« descendre jusqu'à la mort, et Dieu l'a ressuscité, après
« qu'il eût rompu les liens de l'Enfer... Ne perdons jamais
« de vue l'objet de notre espérance, le gage de notre sanc-
« tification, Jésus-Christ qui a porté en son corps sur la
« croix la peine du péché, lui qui ne l'avait pas commis,
« lui dont la bouche ne s'ouvrit jamais au mensonge. Il a

« tout souffert pour nous, afin que nous ayons en lui la
« vie. »

7. *S. Justin* (104-150) dit « qu'au milieu de Rome, la capitale du monde, par tout l'empire les Chrétiens triomphent du Démon au nom de Jésus crucifié sous Ponce-Pilate ; qu'au nom de ce même crucifié ils guérissent des hommes dont cet ennemi s'est emparé, qu'il se plaisait à tourmenter, et que n'avait pu délivrer tout l'art des magiciens et des enchanteurs... C'est pour nous que le Verbe éternel s'est fait homme ; c'est pour guérir tous nos maux qu'il les a tous soufferts. » (II, *Apol.*, n° 6 et 13.) — Les souffrances de Jésus, nous ont délivrés, d'après *S. Justin*, non-seulement de nos péchés, mais de la puissance du Démon et de tous nos maux.

8. Comment Jésus-Christ, le second Adam, a réparé la chute du genre humain, causée par le premier Adam. — *S. André*, apôtre de Jésus, expliqua ainsi au Proconsul Egée, le mystère de notre Rédemption opérée sur la croix : « Le premier homme introduisit la mort dans le monde par l'arbre de la prévarication ; alors il a été nécessaire au genre humain, que la mort qui y était entrée, en fût exclue par l'arbre de la Passion. Et comme le premier homme qui avait apporté la mort dans le monde, avait été formé d'une terre vierge et sans tache, il a été nécessaire qu'une Vierge immaculée donnât naissance à l'homme parfait, par qui le fils de Dieu, créateur du premier homme, devait rendre la vie éternelle que les hommes avaient perdue par Adam ; il a fallu que par l'arbre de la croix, il détruisit l'arbre de la concupiscence et qu'il étendit sur la croix ses mains innocentes et sans tache pour expier la faute de celui qui étendit ses mains intempérantes sur l'arbre de vie ; il a fallu que le Fils de Dieu, pour cette agréable nourriture prise à l'arbre défendu, fût lui-même nourri de fiel, et qu'il se chargeât de notre

« mortalité, qu'il nous communiquât son immortalité. »
(*Actes du martyre de S. André, par les prêtres d'Achaïe.*)

L'histoire apostolique enseigne positivement comme les autres Livres canoniques, que *Notre Seigneur Jésus-Christ est mort pour les péchés du monde, pro peccatis sæculi.*

9. Théologie des anciens Pères sur la Rédemption. —
S. Irénée (né en 140, mort en 202), raisonne ainsi sur le même sujet :

« Le Christ s'est fait homme, tout Verbe de Dieu qu'il
« était. En effet, il a combattu, et il a vaincu ; il était
« comme un homme qui combat pour sauver sa patrie ; il a
« effacé en se soumettant à l'humiliation, la souillure de la
« révolte ; en triomphant du péché, il a enchaîné le fort ; il
« a donné la liberté aux faibles ; il a rapporté le salut à
« l'être créé à son image. Car la bonté et la miséricorde
« du Seigneur pour le genre humain, sont sans bornes. »

« Jésus-Christ, par sa toute puissance, a donc uni dans
« sa personne l'homme à Dieu, comme nous l'avons déjà
« dit. Il fallait, en effet, que l'ennemi de l'homme fût vaincu
« par l'homme, afin que la victoire fût complète : il fallait
« en outre, pour que notre salut fût assuré, que ce fût un
« Dieu qui nous le garantît. Et d'autre part, si notre hu-
« manité n'avait pas été unie à sa divinité, elle n'aurait pu
« participer à l'incorruptibilité divine. Il fallait donc un
« Médiateur entre Dieu et l'homme qui, par son alliance
« avec chacune de ces deux natures, opérât leur indisso-
« luble réconciliation, et fit que Dieu adoptât l'homme et
« que l'homme se donnât à Dieu. »

« Et comment aurions-nous pu devenir participants de
« cette adoption divine, si elle ne nous avait pas été com-
« muniquée par le Fils de Dieu même, qui en est l'auteur,
« et par l'inoculation de son Verbe, qui s'est fait chair
« pour nous. Car il est venu pour sauver tous les hommes,
« quelle que soit l'époque où ils auront vécu, les faisant

« tous également participants de l'adoption de Dieu. Ainsi,
« ceux qui prétendent que la manifestation du Christ a été
« purement idéale, qu'il ne s'est ni incarné, ni fait homme,
« ceux-là sont encore sous le joug de la damnation, se font
« les avocats du péché, et sont sous la domination de la mort
« qui a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui
« n'avaient point péché par une transgression semblable à celle
« d'Adam. L'ancienne Loi, donnée par Moïse, a porté té-
« moignage contre le péché, elle a aboli sa domination en
« découvrant qu'il n'a de puissance que pour le malheur de
« l'humanité. Cette loi n'a fait que manifester l'état funeste
« de l'homme, en proie au péché et à la mort : comme elle
« était purement spirituelle, elle a fait connaître le péché,
« mais elle ne l'a point aboli ; car le péché ne dominait pas
« l'esprit, mais bien la chair. Il fallait donc que celui
« qui devait anéantir le péché, et racheter l'homme de la
« mort, se rendit semblable à l'homme, c'est-à-dire se fit
« homme, afin d'expulser le péché du sein de l'homme et
« soustraire celui-ci à l'empire de la mort. »

« De même que la désobéissance d'un seul homme, de
« celui qui le premier avait été créé du limon de la terre,
« a été cause qu'un grand nombre d'hommes ont péché et
« ont ainsi perdu la vie éternelle, ainsi fallait-il que la jus-
« tification et le salut d'un grand nombre fût opéré par
« l'abaissement et la soumission d'un seul homme, de Celui
« qui le premier est né d'une Vierge. » (C'est une pensée
toute semblable à celle de S. André.)

« Le Verbe de Dieu a donc été fait chair suivant cette
« parole de Moïse : *Les œuvres de Dieu sont parfaites*. En
« effet, s'il ne se fût pas fait chair, et qu'il n'eût eu que les
« apparences de la chair » (c'était là l'hérésie des Valen-
tiniens et des premiers hérétiques : ils s'imaginaient qu'il
eût été indigne du Christ, fils de Dieu, de souffrir réelle-
ment ; c'est pourquoi ils voulaient que durant sa vie et sa

passion, Jésus-Christ n'eût que les apparences de l'homme et non la réalité. Il a fallu que les premiers Pères, même les Pères apostoliques, défendissent la réalité de la chair et de l'humanité de Jésus-Christ contre ces hérétiques), « l'œuvre de Dieu n'eût pas été parfaite. Mais s'il a paru dans la chair, c'est qu'il était véritablement chair. Il a régénéré en lui la première innocence du genre humain, afin de détruire le péché, de chasser la mort et de rendre la vie spirituelle à l'humanité. — C'est ce qui fait que cette œuvre de Dieu a été parfaite en tous ses points. » (*Adv. hæreses, l. III, chap. 18.*)

« Les hérétiques renoncent à recevoir du Christ, Verbe de Dieu, le bienfait de leur affranchissement selon ces paroles : *Si le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres.* Par leur obstination à ne pas reconnaître Emmanuel né de la Vierge, ils renoncent au bienfait de sa grâce, qui est la vie éternelle ; ne pouvant participer ainsi à l'incorruptibilité du Verbe, ils restent plongés dans le péché, et demeurent débiteurs de la mort (c. 18, 20). Si l'homme créé par Dieu et destiné au bonheur, déchu ensuite par le péché et pour avoir cédé à la tentation du démon, fût devenu pour toujours la proie de la mort, sans aucun espoir de salut, alors Dieu aurait été vaincu et la méchanceté du Serpent et de l'Enfer aurait obtenu le triomphe. Mais le Seigneur qui est invincible et magnanime, a montré toute sa grandeur dans la manière dont il a sauvé l'homme et effacé la souillure du péché ; c'est par le Christ, par le (second) Adam, qu'il a enchaîné l'ennemi dans ses liens, il a pillé sa maison, il a chassé la mort et ramené l'homme dans la vie éternelle. Car le premier Adam était cette maison dont l'enfer s'était emparé, qu'il tenait sous sa puissance, qu'il avait accoutumée au péché et qu'il conduisait à la mort sous le prétexte de lui donner l'immortalité. En effet, le Serpent promettait à Adam et à

« Eve qu'ils seraient comme des dieux (miracle impossible au
« Démon), et c'est avec cette promesse qu'il leur donnait la
« mort. Mais Dieu a racheté l'homme de son esclavage et
« a chargé de liens éternels celui qui avait tenu l'homme
« captif. » (C. 23, 24, 12; l. iv, c. 11, 20, 33, 34.) « Le
« Christ, en remettant les péchés en même temps qu'il opé-
« rait des guérisons miraculeuses, prouvait par là qu'il est
« le Verbe de Dieu, devenu volontairement le fils de
« l'homme, à qui le pouvoir de remettre les péchés avait
« été donné par son Père... Il s'est soumis à la souffrance,
« comme homme; et, comme Dieu, il a eu pitié de nous, et
« nous a remis la dette que nous avons contractée en offen-
« sant notre Créateur. C'est ce que David avait prophétisé
« en disant : *Heureux l'homme à qui Dieu n'a point imputé*
« *son crime, et qui ne recèle point la fraude dans son âme.* Il
« a annoncé ainsi la venue du Médiateur, de celui qui,
« comme dit S. Paul, *a effacé l'écrit d'obligation qui était con-*
« *tre nous; il l'a entièrement aboli en l'attachant à la croix.*
« Ainsi s'est réalisée cette figure que, de même que nous
« étions devenus débiteurs de Dieu par le péché, à l'occa-
« sion de l'arbre de la science du bien et du mal, ainsi
« nous avons acquis la rémission de notre dette par l'effi-
« cacité du bois de la croix... » — Nos théologiens dogma-
tiques et mystiques, après 1800 ans, ne disent rien de
plus que ce que nous entendons de la bouche de S. Irénée
et des plus anciens Pères; car tous les autres tiennent sur
ce même point le même langage. Cette doctrine était par-
faite du temps même des Apôtres, comme nous l'avons vu
dans leurs écrits. Les Pères et les Docteurs postérieurs
n'avaient plus qu'à développer et qu'à présenter sous des
formes oratoires et brillantes cette vérité généralement re-
connue. C'est ce que nous voyons dans le Docteur d'Alexan-
drie que nous citons pour exemple.

10. S. Clément d'Alex. : « Ils ont, sans y penser, rendu

« témoignage à sa divinité, en l'élevant en haut et en pla-
« çant sur sa tête au-dessus de tout nom humain, ce dia-
« dème de justice dont l'épine n'a pas cessé depuis sa mort
« et ne cessera jamais de fleurir. Cette couronne fait la
« perte des incrédules et le salut des fidèles qu'elle ras-
« semble et qu'elle entoure comme d'un rempart. Elle est la
« brillante et l'éternelle parure de tous ceux qui ont cru à la
« glorification du Sauveur ; elle punit, elle blesse, elle en-
« sanglante ceux qui l'ont niée. Elle atteste la bonté infinie
« de Jésus-Christ, qui a chargé sa tête du poids de nos
« crimes, souffrant ainsi les peines que nous devons souf-
« frir. Car lorsqu'il nous eut délivrés des peines de nos pé-
« chés par celles de sa passion ; lorsqu'il eut vaincu le dé-
« mon et anéanti sa puissance, il eut raison de s'écrier :

« *O Mort, où est ton aiguillon?...* » (*Pédagog.*, l. II, c. 8.)

11. *Tertullien* (*Adv. Marcion*, l. IV, p. 195, D), établit solidement contre les hérétiques, que Jésus-Christ, était Dieu et homme, envoyé par son Père pour sauver et juger les hommes ; et qu'il avait, par conséquent, autorité et mission pour remettre les péchés :

« Sed plus mihi Scriptura confert, ipsius scilicet Domini interpretatione. Nam cum judæi solummodo hominem ejus intuentes, necdum et Deum certi, quâ Dei quoque filium, merito retractarent, non posse hominem delicta demittere, sed Deum solum : cur non secundum intentionem ipsorum de homine eis respondit. Habere eum potestatem dimittend delicta, quando et filium hominis nominans hominem nominaret? nisi quia ideo ipsa voluit eos appellatione filii hominis ex instrumento Danielis repercutere, ut ostenderet eum et hominem qui delicta dimitteret, illum scilicet solum filium hominis apud Danielis prophetiam, consecutum judicandi potestatem, ac per eam utique et dimittendi delicta. Qui enim judicat, et absolvit. Ut scandalo ist discusso per

Scripturæ recordationem faciliùs eum agnoscerent, ipsum esse filium hominis ex ipsâ peccatorum remissione.

« Denique nusquàm adhuc professus est se filium hominis quàm in isto loco primùm, in quo primùm peccata dimisit, id est ; in quo primùm judicavit, dùm absolvit. »

Les nombreux traités des autres docteurs de l'Eglise reviennent sans cesse sur cette importante vérité, que nous avons voulu démontrer par la doctrine des plus anciens auteurs seulement, afin que l'incrédulité ne s' imagine point que les Chrétiens, dans le cours des siècles, n'auraient voulu que couvrir les souffrances du Christ, par cette raison, c'est-à-dire en alléguant la nécessité de l'expiation des péchés du genre humain. Et certes, ce n'est pas une raison vaine et illusoire, que la nécessité de cette expiation, pour laquelle nous voyons dans tous les âges et chez tous les peuples du monde, tant d'autels érigés, tant de sacerdoce institués, tant de sacrifices offerts, tant même de victimes humaines immolées. On a senti que tous les holocaustes, que même les victimes humaines n'étaient point une satisfaction trop grande pour expier les crimes des peuples, apaiser la majesté divine offensée et irritée, et se la rendre propice. Or c'est cette satisfaction générale que le Fils de Dieu, Jésus le Messie, a voulu donner à Dieu son Père, en versant son sang pour expier les péchés de tout le monde. Sans cette idée de la mort et de la vie de Jésus-Christ, on ne saurait concevoir la rédemption et le salut qu'il est venu apporter au genre humain ; il n'y aurait plus rien d'explicable dans sa mission évangélique, non plus que dans les prophéties. — Il est donc manifeste, d'après l'Ancien Testament et d'après le Nouveau, que la Rédemption de Jésus-Christ devait être, non de l'ordre matériel et temporel, mais de l'ordre spirituel et éternel ; et que les Incrédulés qui ont voulu faire entendre le contraire, se sont grossièrement trompés.

5° COLONNE.

TÉMOIGNAGE DES JUIFS INFIDÈLES.

LEUR DIFFICULTÉ PAR RAPPORT A LA RÉDEMPTION.

I. — *Les Juifs, ennemis de Jésus-Christ, rapportent que suivant la doctrine primitive des Apôtres, Jésus avait souffert et était mort pour nous racheter du péché et de l'enfer.*

Les Juifs disent que leurs ancêtres demandèrent à Jésus, lors de sa passion :

« Si vous êtes le Fils de Dieu, pourquoi ne vous délivrez-vous pas de nos mains ?

« Jésus leur répondit :

« *Mon sang doit expier les péchés des hommes ; car Isaïe l'a ainsi prédit : et ex plagâ ejus nobis sanatio, c'est-à-dire notre salut nous viendra de ses plaies.* » (Toldos, p. 17.)
« *Sanguis meus expiabit mortales.* »

On lit de même dans l'ancien Nizzachon :

« Lorsque Jésus fut livré aux Juifs par Judas, il leur dit :

« Me voici : faites-moi tout ce qu'il vous plaira : car je suis venu pour endurer des tourments et la mort, afin que le monde fût délivré de l'enfer. Mais s'il avait fait des miracles aussitôt après sa naissance, ajoutent-ils, s'il en eût fait à l'âge de deux ou trois ans, tout l'univers aurait cru en lui, et aurait ainsi évité la condamnation du jugement. Mais puisqu'il n'en a fait qu'à l'âge adulte, on doit tenir qu'il était magicien (p. 39). » C'est ainsi que raisonnent les Juifs. — Nous les réfutons sur ce point au traité des *Miracles*. (5 col., iv, etc.)

On lit dans le *Toldos Jesu*, p. 22 :

« Schimon Képha, après avoir fait plusieurs miracles
« devant le peuple, dit aux disciples de Jésus qui étaient en
« fort grand nombre :

« Il faut que vous sachiez qu'il a été suspendu comme
« ennemi des Israélites et de leur Loi, suivant cette prédic-
« tion d'Isaïe : *Mon âme hait vos néoméniés et vos jours de*
« *fêtes*. Il nous faut savoir de plus qu'il n'aime pas les Israé-
« lites, selon ce qu'à prédit Hosée : *Vous n'êtes plus mon*
« *peuple*. Or quoiqu'il soit en son pouvoir de les exterminer
« de l'univers en un clin-d'œil, il ne veut cependant pas les
« perdre entièrement, mais il désire même qu'ils sur-
« vivent pour perpétuer la mémoire de sa suspension sur
« la croix. Au reste, il n'a supporté de grands supplices et
« de grands tourments, qu'afin de vous racheter de l'enfer ;
« *Cæterum, ingentes cruciatus ac supplicia ideo pertulit ut vos*
« *ex gehennâ redimeret*.

« Et maintenant il vous exhorte et vous ordonne de ne
« faire aucun mal aux Juifs. Bien plus, si un Juif dit à un
« Nazaréen (Chrétien) : Fais mille pas avec moi, » ce der-
« nier doit l'accompagner deux mille ; si un Juif frappe sur
« la joue gauche un Nazaréen, que celui-ci présente la droite,
« afin que les Juifs jouissent des biens en ce monde, mais
« qu'ils sont punis en enfer dans l'autre vie. Pour vous, si
« vous obéissez à ses ordres, vous mériterez d'avoir une
« place avec lui dans ses demeures célestes. »

Selon le même *Toldos*, Jésus, avant de mourir, avait déjà
averti ses Disciples qu'il allait retourner vers son Père qui
est dans les cieus ; que pour eux, en récompense de leur
attachement et de leur piété envers lui, ils seraient un jour
bienheureux ; qu'ils auraient de grandes récompenses ; *car*
vous serez assis à ma droite, leur disait-il, *auprès de mon Père*
céleste, p. 15.

On voit que les Juifs perfides n'ont pas osé tout-à-fait

prêter un autre motif, assigner une autre cause aux souffrances et à la mort de Jésus, que cette rédemption spirituelle, qui avait pour fin de délivrer les hommes des supplices de l'enfer et de leur procurer la vie et la félicité éternelles du royaume céleste. Bien qu'ils aient cherché à faire paraître cette cause sous un point de vue qui prête aux interprétations malveillantes, ils n'ont cependant pas nié que ce fût là le motif et la cause de la passion de Jésus ou du moins le motif présenté par ses disciples. Toute leur ressource ici est de supposer que Simon Céphas était resté attaché au Judaïsme, et qu'il était ennemi du Christianisme ; que par conséquent ce langage qu'il tenait devant l'assemblée des premiers disciples était dissimulé et nullement sincère. Voilà comment les Juifs incrédules prétendent ici se tirer d'affaire. Mais à qui persuaderont-ils que Simon Céphas ou S. Pierre, le chef des Apôtres, cet homme si dévoué à Jésus-Christ, ait été du côté des Juifs et non du côté des Chrétiens ? Leur calomnie est trop grossièrement fautive, pour pouvoir faire la moindre impression sur un esprit même un tant soit peu sensé. Nous avons eu déjà et nous aurons encore occasion de faire sentir l'impudence de leur mensonge, et l'évidence de leur perfidie.

Le pouvoir que Jésus s'attribuait, le pouvoir de remettre les péchés, s'est tellement empreint dans la mémoire des Juifs, qu'ils protestent dans le Talmud contre cette prétention. On lit, en effet, dans la glose du Sanhédrin (fol. 38, 2) :

« Nous ne recevons pas même Jésus-Christ comme en-
« voyé. Comme il ne peut remettre vos péchés, qu'avez-
« vous à attendre de lui ? Car il n'avait pas le pouvoir de
« remettre les péchés. C'est pour cela que nous l'avons re-
« jeté. »

Ainsi la preuve des miracles les plus éclatants, présentée par Notre-Seigneur pour montrer qu'il avait le pouvoir de

remettre les péchés, et de délivrer les âmes comme les corps, a été impuissante pour vaincre l'opiniâtreté juive. Mais la vérité n'en reçoit pas moins un solide témoignage de la part de ses ennemis.

II. — *Difficulté des Juifs Incrédulés par rapport au caractère de la rédemption de Jésus.*

Ce qui forme la grande et même l'unique objection des Juifs contre Jésus, c'est qu'il ne leur a pas apporté ce que leurs esprits charnels attendaient du Messie, savoir : leur délivrance du joug des Romains et de leurs autres ennemis dont ils subissaient la domination depuis tant de siècles, et, de plus, la victoire sur les nations voisines, avec l'abondance des biens terrestres et temporels. Voilà exactement la somme des vœux que les Juifs avaient conçus du Messie. Jésus ne les ayant pas réalisés, ils ne l'ont pas reconnu pour le Messie.

Mais ce qui montre clairement que les Juifs sont dans l'erreur à cet égard, ce sont :

1° Les prophéties qui, comme nous le voyons, annonçaient une délivrance tout autre que celle que se sont figurée les Juifs. Est-il possible, par exemple, de voir dans le LIII^e chapitre des prophéties d'Isaïe, une rédemption semblable à celle que voudraient les Juifs? N'y est-il pas clairement et uniquement question que d'une délivrance spirituelle, c'est-à-dire de la rémission et de l'expiation des péchés par les souffrances du Christ, et de la justification du peuple et de tous les hommes par la satisfaction du Messie? Les autres prophéties ne témoignent-elles pas également que les hommes seront délivrés, non pas de la dure servitude des Romains, mais du joug encore plus dur du Démon, et qu'ils seront exemptés des châtimens que méritent pour leurs péchés tous les hommes, tant ceux qui étaient alors dans le monde, que ceux qui y avaient été depuis Adam, le premier

père. N'est-ce pas ainsi que l'entendaient plusieurs des anciens Juifs, comme nous l'avons vu par leurs écrits?

2° Un grand nombre des anciens Juifs, c'est-à-dire les Israélites spirituels, non les charnels, n'ont point attendu une rédemption temporelle telle que se la figurent les Juifs modernes. Nous avons apporté plusieurs de leurs témoignages qui prouvent cette assertion.

3° La conversion universelle des nations qui devait être libre et volontaire, s'oppose à l'idée d'une conquête et d'une domination universelle des Juifs par le glaive du Messie. Le Christ n'aurait pas eu une gloire bien plus distinguée que la gloire des Nabuchodonosor, des Alexandre-le-Grand et des César, qui soumirent à leur puissance une grande partie des peuples. Il eût été indigne de Dieu de tant prédire par ses Prophètes une telle domination qui afflige plus les peuples qu'elle ne les réjouit.

4° Jésus a prouvé par ses œuvres surnaturelles, qu'il était venu pour remettre les péchés et pour délivrer les hommes de la puissance du Démon.

Nous avons démontré, dans une thèse spéciale, qu'il a détruit le règne de Satan. On peut la consulter.

Tu ne comprends pas, ô Juif, la grandeur de la rédemption du monde. Cette rançon que le Fils de Dieu paie pour racheter tant de captifs du Démon, pour réparer l'offense faite à la majesté du Père Céleste, pour réconcilier tous les hommes à leur Créateur, ce qu'ils ne pouvaient faire par eux-mêmes; pour les racheter de la malédiction originelle, qui les séparait de Dieu pour jamais et qui les assujettissait à la mort éternelle; enfin pour leur rendre leurs droits au Royaume céleste; cette rançon, dis-je, que le Christ Jésus a payée par tant de douleurs, tu n'en comprends point la valeur! Si tu comprenais le mystère et les avantages de sa croix et de ses souffrances qu'il a endurées de son plein gré, personne ne l'y forçant, par amour pour toi et pour tous

les hommes, tu avouerais volontiers, que par la véritable rédemption du péché et du Démon, que par l'amitié de Dieu qu'il nous a procurée, et que par les droits qu'il nous a rendus à la vie éternelle, il a procuré à toi, à ta nation et même à tout le genre humain, un bienfait infiniment plus grand que s'il eût seulement accordé à ta nation solitaire l'avantage d'un royaume et d'une félicité temporels !

6^e COLONNE.

MONUMENTS OU TÉMOIGNAGES DES DIVERS PEUPLES SUR LA RÉDEMPTION DU SAUVEUR.

I. — *Plusieurs peuples, chez lesquels les premiers Disciples de Jésus-Christ portèrent l'Évangile et la connaissance des Prophéties, ont retenu dans leurs traditions l'idée de la délivrance du péché originel, de la servitude du Principe du mal, et l'idée de la destruction du péché et des vices, et de la réconciliation du monde avec Dieu par un Sauveur ou Médiateur céleste, qui est Jésus, le Messie.*

1^o PERSE.

Le Sauveur qu'honorent les Perses n'est qu'un emblème obscur du Fils de Dieu, comme l'atteste le savant Abulfarage. Il naît d'une vierge : une étoile annonce sa naissance ; des personnages illustres viennent l'adorer au lieu de sa naissance, etc... Ce libérateur est nommé par les Perses *Intermédiaire*, μέσσης (*Plutarq. de Iside et Osir.*) Plutarque se sert donc du même mot que S. Paul, en parlant de Jésus-Christ quand il le nomme « *Intermédiaire entre Dieu*

et les hommes. » L'idée de cet Intermédiaire se répandit et se retrouve dans tout l'Orient.

Suivant le *Zendavesta*, livre canonique des Perses, « Dschemschid, le père des peuples, vivait dans un âge d'or, dans un état d'innocence. C'est Ahriman, le principe du mal, qui a introduit dans le monde l'empire des ténèbres avec tous les hommes méchants. Or le règne de Dschemschid reviendra, dit la théologie persane, et la paix et la justice reflouriront. L'empire des ténèbres cessera. C'est le Sauveur, né d'une vierge, qui est le destructeur des ténèbres et du péché et qui propage partout la lumière. » (*Dans Schmitt, la Rédempt. annoncée par les Traditions.*)

On reconnaît aisément ici les traces de la tradition sacrée, et l'idée de la réconciliation du genre humain par cet Intermédiaire.

2° INDE.

Les Indiens admettent une Trinité divine, dont la deuxième personne appelée Wichnou ou Chrisna, Iésoudou, s'est incarnée dans un awatar ; cette divinité naquit vers le nord de l'Inde, fut adorée par des anges et par des bergers.

Les Indiens la représentent tuant l'horrible serpent Kalyva ; tantôt son ennemi semble le blesser au talon ; tantôt, au contraire, c'est Wichnou qui saisit ce serpent et lui écrase la tête avec son pied. (*Les Vedas, Ibid.*) Quiconque se souvient à l'heure de sa mort de ce divin Khrisna ; quiconque pense à lui jour et nuit, sera trois fois heureux, sera transporté au troisième ciel. (*Ibid., Bagavadam, — de Guignes, W. Jones, etc.*)

Toutes ces circonstances étant réunies, nous sommes bien fondés à croire que ces anciens peuples après leur retour à l'idolâtrie, firent un mélange confus de tous leurs souvenirs

et finirent par les attribuer tous à leur divinité favorite, même les traditions qui regardaient le Messie et Jésus-Christ.

C'est pourquoi la tradition qui concerne la ruine de l'ancien Serpent, dont la tête est brisée par le Rédempteur, se trouve mêlée avec les autres.

Les missionnaires Chrétiens, dit Schelling, pensèrent apprendre aux Indiens quelque chose d'inconnu en enseignant que Dieu, le Christ, s'est fait homme, pour racheter les hommes du péché. Ceux-ci n'en furent point étonnés; ils ne combattirent point l'incarnation de Dieu dans la personne du Christ, et trouvèrent seulement étrange que les Chrétiens ne mentionnassent qu'une fois un événement si fréquemment répété parmi eux. On a donc raison de conclure que ces idées des Indiens ne sont que la vérité chrétienne obscurcie parmi ces peuples dans le cours des siècles. — (Voy. M. Roselly de Lorgues. *Le Christ devant le siècle*, p. 354); M. Bonnetty, *Annales*, t. 7, p. 59. — M. Drach, *Harm.*, t. 2, p. 263.)

Le *Barta-Chastram*, autre poëme indien, parle ainsi de Jésus-Christ, sous une forme prophétique :

« Wichnou-Iesoudou, brahme, naîtra à Scambelam (Beth-
« léem)... Alors ce qui était impossible à tout autre qu'à
« lui, ce Wichnou-Iesoudou, conversant parmi ceux de sa
« race, purgera la terre des pécheurs, y fera régner la jus-
« tice et la vérité, offrira un sacrifice... »

Quelle concordance remarquable avec les livres évangéliques ! (M. Roselly, *ibid.*)

On voit que ce Sauveur vient ôter les péchés de dessus la terre et y amener en place le règne de la justice et de la vérité, ce qui est déjà un affranchissement. Mais nous trouvons encore une idée plus explicite de la rédemption chez les Pouranas. Ils parlent d'un Sauveur depuis longtemps attendu de tous les peuples; la terre se plaignait de ce

qu'elle allait, sous le poids des iniquités, s'enfoncer dans le *patala*. Wichnou (2^e pers. de la trinité indoue), la console, lui promet qu'elle sera affranchie de la dynastie des Daytias (démons) par le Sauveur, né dans la maison d'un berger, et élevé parmi des pasteurs. (*Observ. du capitaine Wilfort*, de la société de Calcutta.)

C'est bien là le dogme de la rédemption chrétienne qui enseigne que le Sauveur nous a rachetés du péché, de l'enfer ou de la mort éternelle, et de la tyrannie du Démon.

3^o CHINE.

Les livres chinois enseignent que le Saint des saints est un avec le Tien (Dieu) :

« Lui seul peut offrir un holocauste digne de la majesté
« du Schanzti (souverain du ciel). Les Sages de la Chine
« nomment le Saint des saints, l'homme, l'homme le plus
« grand, le plus beau des hommes, l'homme miraculeux,
« le premier-né; il renouvellera l'univers, changera les
« mœurs, expiera les péchés du monde, mourra accablé de
« douleur et d'opprobre, ouvrira la porte du ciel. » Ce Saint
est un Dieu qui s'est revêtu de l'humanité, qui est né d'une
vierge à l'occident de la Chine, etc. Les Chinois adorent
aussi une trinité divine appelée Tao, ce qui signifie trois
personnes dans une.

Ils reconnaissent aussi la réparation de la chute primitive de l'homme. Au milieu de leurs fables incohérentes, on trouve la description d'un paradis terrestre, d'un arbre d'où la vie s'est répandue. « Le désir immodéré de la science, dit
« Hoinantsée, a perdu le genre humain. »

Un de leurs proverbes dit :

« Il ne faut pas écouter la femme. »

La glose ajoute :

« Car la femme a été la source et la racine du mal. »

« Après la dégradation de l'homme, dit Lopi, les animaux, les serpents commencèrent à lui faire la guerre. « Après que l'homme eut acquis la science, toutes les créatures furent ses ennemis. En moins de trois ou de cinq heures, continue Lopi, le ciel changea, et l'homme ne fut plus le même. »

« Quand l'innocence eut été perdue, dit Hoinantsée, parut la miséricorde. »

C'est le Saint des saints qui doit réparer le genre humain ainsi tombé, est-il marqué dans le *Tchong-iong*. — (Schmitt, *ibid.*)

4^o EGYPTE.

Les livres d'Hermès, contiennent comme les Védas, le dogme de la Trinité, et d'un dieu révélé et réconciliateur, qui naît enfant, est annoncé par une étoile, prend la fuite, souffre, meurt, ressuscite, est adoré comme le fils du Père, et comme le Sauveur des hommes. (*Ibid.*)

Qui ne voit que tout ce récit n'est qu'une altération du récit de Jésus-Christ? Du reste, il a été reconnu que les livres attribués à Hermès, à Zoroastre, à Confucius, n'étaient point aussi anciens que ces personnages, et qu'ils étaient même plus ou moins postérieurs à la venue de Jésus-Christ. Néanmoins, selon d'autres, ils renferment des prophéties réelles sur Jésus-Christ, et, sauf quelques légères altérations, ils sont authentiques. Nous en parlerons ultérieurement.

Mais il n'en reste pas moins évident que la plupart des anciens peuples ont primitivement admis et cru la rédemption de Jésus-Christ, telle à peu près que nous la croyons, c'est-à-dire spirituelle.

CHAPITRE IV

L'ASCENSION DU CHRIST

1^{re} COLONNE.

ORACLES DES PROPHÈTES.

SOMMAIRE.

- I. — Entrée triomphante du Messie dans le ciel. — *David*.
- II. — Le Christ, Roi des Nations, s'élèvera dans les cieux.
- III. — Le Messie montera au ciel, emmenant à sa suite les âmes des anciens Justes, qui avaient été captives dans les Limbes.
- IV. — Même point. — *Michée*.
- V. — Le Fils de l'Homme montera sur les nues, pour aller vers le Père, qui lui donnera toute puissance.
- VI. — Même sujet. — Le Mont des Oliviers.
- VII. — Encore sur le Mont des Oliviers, d'où le Fils de Dieu doit s'élever au Ciel.
- VIII. — Allégories prophétiques sur le même sujet.

I. — *Entrée triomphante du Messie dans le Ciel.* — David
(an 1085-1014, av. J.-C.)

Ps. xxiii. — Après avoir prédit que les Justes seuls s'élèveront jusqu'à la Montagne du Seigneur, le Prophète Royal voit en esprit le Juste par excellence, montant en vainqueur au séjour de sa gloire, et il s'écrie à ce sujet :

8. *Attollite portas, Principes, vestras; et elevamini, Portæ æternales; et introibit Rex gloriæ.*

O Princes, ouvrez vos portes! ô Portes éternelles, exhausez-vous! et le Roi de gloire fera son entrée.

9. *Quel est ce Roi de gloire? C'est le Roi fort et puissant, qui a brisé les portes des Enfers; c'est le Dieu des armées, puissant dans les combats.*

10. *O Princes, ouvrez vos portes! O Portes éternelles, exhausez-vous! et le Roi de gloire fera son entrée.*

11. *Quel est ce Roi de gloire? C'est le Dieu des armées; c'est lui qui est le Roi de gloire.*

C'est une invitation faite aux Portes du Séjour éternel et aux Anges, gardiens de ces portes : le Prophète les prie de préparer une entrée, une réception solennelle au *Roi de gloire*, au Messie, accompagné d'un nombreux cortège de Justes qu'il a délivrés. L'Ascension du Christ triomphateur est clairement prédite dans ce psaume. (V. 2 col., 1.)

II. — *Le Roi des nations s'élèvera dans les Cieux.*

Le psaume XLVI, est encore un chant de triomphe en l'honneur du Messie, Roi de gloire; le Prophète y prédit que le Christ montera vers les Cieux, et qu'il réunira au Dieu d'Abraham tous les peuples et les princes des peuples :

1. *Peuples, battez tous des mains, louez le Seigneur par des cris d'allégresse;*

2. *Parce qu'il est élevé, redoutable et grand Roi sur toutes les nations*

5. *Dieu s'élève parmi les acclamations de joie; le Seigneur s'élève au son des trompettes;*

Ascendit Deus in júbilo; Dominus in voce tubæ.

6. *Célébrez par des chants notre Dieu; célébrez, célébrez notre Roi; célébrez-le par des chants.*

7. *C'est le Roi de toute la terre! c'est Jéhova! célébrez-le avec intelligence.*

8. *Le Seigneur régnera sur les nations ; le Seigneur s'assied sur le trône de sa sainteté, à la droite du Très-haut. (Ita ps. cix, 1.)*

Regnabit Deus super gentes ; Deus sedet super sedem sanctam suam.

9. *Les princes des peuples se sont unis au Dieu d'Abraham ; car les faux dieux de la terre, qui étaient devenus trop puissants et trop élevés, ont été renversés, et le Roi Messie régnera seul par toute la terre. (Arnobe, in h. ps. — Voir 2 col., II.)*

III. — *Le Messie montera au Ciel, emmenant à sa suite les âmes des anciens Justes, qui avaient été captives dans les Limbes.*

Le psaume LXVII, décrit les victoires du Messie, et, entre autres, sa glorieuse Ascension vers les Cieux :

4. *Chantez des cantiques au Seigneur, célébrez son nom sur des instruments ; préparez-lui la voie, tandis qu'il s'élève au-dessus de l'Occident ; son nom est Celui qui est : Iter facite ei qui ascendit super occasum.*

5. *Réjouissez-vous en sa présence*

6-7. *C'est lui qui a tiré avec puissance des liens, ceux qui étaient captifs, qui a délivré même les rebelles qui habitent dans les tombeaux*

Qui eduxit vincetos in fortitudine ; similiter eos qui exasperant, qui habitant in sepulcris...

19. *Le char de Dieu est une multitude d'Esprits Célestes, qui sont dans la joie : Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium.*

20. *Vous êtes monté au plus haut des Cieux ; vous avez emmené vos Captifs ;*

Vous avez reçu des dons pour les distribuer aux hommes :

Ascendisti in altum, cepisti Captivitatem, accepisti dona in hominibus.

Puis, après avoir parlé d'autres triomphes du Christ, le Prophète ajoute :

36. *Royaumes de la terre, chantez à la gloire de Dieu ! célébrez le Seigneur.*

37. *Célébrez le Seigneur, qui monte, qui est porté au-dessus des Cieux les plus élevés, à l'Orient :*

Psallite Deo, qui ascendit super cœlum Cœli, ad Orientem.

Voilà que le Seigneur donnera à sa voix, la voix de la force. Rendez gloire à Dieu au sujet d'Israël ; sa magnificence et sa puissance éclatent dans les nues :

Magnificentia ejus et virtus ejus in nubibus.

Remarquons ici, avec les Interprètes, que le Christ part à l'orient de Jérusalem, où se trouve le Mont des Oliviers ; car c'est de là que Jésus-Christ est monté au Ciel. (S. Hilaire, S. Jérôme. — Ménochius, Berthier, etc.) Le verset 4 du même psaume dit qu'il s'est porté aussi vers l'Occident, *super occasum*, pour marquer que le Christ dirige aussi sa route vers l'Occident, où il doit fonder son Eglise, après l'avoir établie d'abord en Orient. (Génébrard) — L'empreinte des pieds du Christ sur le mont des Oliviers, montre qu'il avait la face tournée vers l'Occident et le Septentrion. (Voir 2 col., III, et l'explication plus complète, à la fin de ce chapitre.

IV. — *Même point. — Le Christ emmènera avec lui le peuple des Justes délivrés de la mort et des Enfers.* (Michée, an 758 av. J.-C.)

Le prophète Michée avait en vue l'Ascension du Messie, emmenant au Ciel, à sa suite, les captifs des Limbes, lorsqu'il dit :

Il montera devant eux pour leur ouvrir le chemin, ils se précipiteront en foule, ils passeront sur la porte des prisons où ils étaient détenus, et ils sortiront par dessus ; leur Roi mar-

chera devant eux ; le Seigneur sera à leur tête. — (Voir 2, col., iv.)

V. — *Le Messie, Fils de l'Homme, montera sur les nues pour aller vers le Père, qui lui donnera toute puissance.*

Daniel, c. VIII, 13, 27, décrivant ce qui doit arriver sous la quatrième monarchie, c'est-à-dire sous l'Empire des Romains, peint ainsi la future Ascension du Christ :

13. *Je considérais ces choses dans une vision de nuit, et je vis le Fils de l'Homme qui venait avec les nuées du Ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et ils (les Anges) le présentèrent devant lui ;*

14. *Et l'Ancien des jours lui donna la puissance, l'honneur et le Royaume ; et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront : sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée ; son Royaume ne sera point détruit.*

15. *Mon esprit fut saisi d'étonnement ; moi, Daniel, je fus épouvanté de ces choses.*

16. *Je m'approchai d'un de ceux qui étaient présents, et je lui demandai la vérité de toutes ces choses, et il me l'enseigna.*

17. *Ces quatre grandes bêtes sont quatre Royaumes qui s'élèveront de la terre.*

18. *Mais les Saints du Dieu Très-Haut entreront en possession du Royaume, et ils règneront jusqu'à la fin des siècles et dans les siècles des siècles.*

Et ecce cum nubibus cœli quasi filius hominis veniebat, et usque ad Antiquum dierum pervenit, et in conspectu ejus obtulerunt eum. Et dedit ei potestatem, et honorem, et regnum....

Suscipient autem Regnum Sancti..., et obtinebunt regnum usque in sæculum, et sæculum sæculorum.

Ces dernières paroles peuvent s'entendre de tous les Justes de l'Ancienne Alliance, qui doivent entrer en pos-

session du Royaume céleste, à la suite du Sauveur, lorsqu'il sera remonté vers son Père. Le reste de la prophétie s'accorde parfaitement avec celle du psaume cix, v. 1, 2, 3 :

Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marchepied. Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre Puissance, et vous étendrez votre domination sur tous les peuples et même au milieu de vos Ennemis...

Des paroles de Jésus-Christ (*Matth.* xxviii, 18), lorsqu'il remonte au Ciel et qu'il dit que toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre ; celles de S. Paul, lorsqu'il dit que Dieu, ressuscitant Jésus d'entre les morts, le fit asseoir, à sa droite, dans le ciel, au-dessus de toutes les Principautés et Puissances, etc., (*Ephes.*, i, 20, et *Philipp.*, ii, 9), nous révèlent clairement le sens de la prophétie de Daniel. Cet oracle est très-fort pour prouver la future Ascension du Messie ; laquelle doit arriver au temps de la quatrième monarchie. (Voir 2 col., v.)

VI. — *Même sujet. — Le Mont des Oliviers.*

Le prophète Zacharie, xiv, 4, annonçant les événements qui doivent arriver au temps du Messie, ou un peu après son avènement, semble désigner son apparition sur le Mont des Oliviers, et l'abandonnement qu'il fera enfin de la ville ingrate (de Jérusalem) :

En ce jour-là, le Seigneur posera ses pieds sur la montagne des Oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem, vers l'Orient.

Puis, il mêle les prophéties qui concernent la ruine de Jérusalem, avec celles qui regardent la propagation de la Loi Nouvelle. (Huet, Calmet, 3, *exposit.*; etc. — Voir 2 col., et 6 col.)

VII. - *Même sujet. — Encore sur le Mont des Oliviers.*

Ezéchiel, xi, 23, annonçant les mêmes événements que Zacharie, dit qu'un reste de Juifs sera sauvé, mais que le grand nombre périra :

Et la Gloire du Seigneur, s'élevant sur les ailes des Chérubins, monta et sortit du milieu de la ville, et alla s'arrêter sur la montagne, qui est à l'orient de la ville, et qui s'appelle le Mont d'Olivet, comme l'enseignent les Rabbins Jonathan, David, Sélomoth.

Cette Divine *Splendeur*, qui est le *Verbe*, sort de Jérusalem, vient sur le Mont des Oliviers, afin de remonter de là dans les Cieux, marquant ainsi qu'elle abandonnera un jour la ville et le Temple où elle avait habité jusqu'alors, et que de cet endroit, Elle s'élèvera vers sa céleste Demeure.

L'histoire même des Juifs nous rapportera les prodiges qui, à l'époque de Jésus-Christ, signaleront la retraite du *Verbe*, la *Splendeur de Dieu*, émigrant du Temple et de la Ville, au sein desquels il avait habité jusqu'alors, dans le Saint des Saints, entre les Chérubins. (*Comp. 7 col., III, 6.*)

VIII. -- *Allégories prophétiques.*

Il semblerait y avoir une allusion prophétique à l'Ascension du Messie, dans ce que dit Amos, c. ix, 6 :

C'est lui qui établit son ascension vers le ciel, et qui fonde son faisceau ou sa réunion sur la terre : Qui ædificat in cælo ascensionem suam. C'est lui qui appelle les eaux de la mer et qui les répand sur la surface de la terre. (Voir 2 col., iv.) L'annonce immédiate de la restauration du Peuple de Dieu par le Messie, appuierait cette interprétation. (Voir 4, col., III.)

De même, lorsque le Psalmiste dit dans un cantique de louanges :

Vous êtes revêtu de gloire et de beauté ;

La lumière vous environne comme un vêtement... ; vous faites

des nuées votre char, vous volez sur les ailes des vents. Vous faites vos Anges aussi agiles que le vent, et vos ministres aussi brûlants que la flamme. (Ps. ciii.)

C'est là probablement aussi une allusion prophétique que l'Esprit Saint a suggérée à David, afin que cet illustre chantre d'Israël célébrât d'avance l'Ascension du Divin Messie, comme l'une des œuvres de magnificence de notre puissant Seigneur. (*Voir 2 col., x.*)

2^e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DES DOCTEURS HÉBREUX,
DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

SOMMAIRE.

- I. Interprétation du psaume 23, cité 1, col. 1.
- II. — Sur le psaume 46, cité 1 col., 2.
- III. — Sur l'oracle tiré du psaume 67, et cité 1 col., 3.
- IV. — Sur l'oracle de Michée, cité 1 col. 4. — Interprétation des Hébreux.
- V. — Sur l'oracle de Daniel, 1 col., 5.
- VI. — Le livre d'Enoch.
- VII. — Les Sibylles.
- VIII. — Tradition des peuples d'Orient.
- IX. — Sur l'oracle d'Amos, cité 1 col., 8.
- X. — Sur les paroles du psaume 103, cité 1 col., 8, 2^o.
- XI. — Tradition des Hébreux.

I. — *Interprétation du psaume xxiii (précité, 1 col., 1.)*

Le Paraphraste Chaldéen, qui vivait avant Jésus-Christ, favorise notre interprétation :

« Elevez vos têtes, Portes de la demeure de sainteté ;
« élevez-vous, portes de l'Eternité ! »

« Elevez vos têtes, portes du Paradis, portes de l'Eden !
« *Portæ Paradisi, Horti Eden !* »

« Que les degrés éternels s'ouvrent, afin que le Roi de
« gloire fasse son entrée. » (*Apud Genebrard., in hunc psal.*)
— Les Juifs entendent ce passage du second avènement
glorieux du Messie. (*Aben-Ezza, ibid.*)

Le transport de l'Arche sur la montagne de Sion, a pu
être l'occasion de cette prophétie, et la figure de son futur
accomplissement. Mais le sens littéral et principal regarde
le Messie ressuscité et remontant aux Cieux.

Tous les Pères y voient la prédiction de l'Ascension du
Christ. S. Justin, qui reproche aux Juifs de vouloir l'appli-
quer à Ezéchias, à Salomon, etc., *Dial. n. 83* ; S. Denys
l'Aréopagite, *de celesti Hierarch.* ; S. Cyrille, Didyme, Eu-
sèbe, Théodoret, S. Jérôme ; S. Bernard, *Serm., quis
ascendet in montem* ; Tirinus, Ménochius, Calmet, (*2 expos.
littéral. et principal.*) ; des Rabbins, cités dans Galatinus,
l. III, c. 9.

II. — *Sur le psaume XLVI, cité l col., II.*

Ce psaume est expliqué du Messie par les plus savants
Rabbins, disent Mariana, Tirinus, Calmet, etc.

Tous les Pères y voient l'Ascension du Christ, la chute
de l'idolâtrie, et la conversion de tous les peuples de la
terre au vrai Dieu : ces deux derniers événements ne doi-
vent en effet s'accomplir que par Jésus-Christ et par la prédi-
cation de son Eyangile. Les Interprètes ignorent quel est le
sujet qui pourrait avoir été l'occasion de ce psaume. Ils en
proposent plusieurs, mais très-différents les uns des autres ;
ce qui fait voir plus clairement que le Prophète n'avait en
vue que le sens que nous appliquons ici au Messie.
Génébr., Calmet. — S. Athanase, S. Cyrille, Théodoret.

III. — *Sur l'oracle tiré du psaume LXVII, et cité 1 col., III.*

C'est à l'occasion du transport de l'Arche que ce psaume soixante-septième a été composé. On voit ici comment le Prophète a quitté son sujet figuratif, pour s'élever prophétiquement au sujet figuré. Ce n'est plus l'Arche Sainte passant de la maison d'Obédédom à la Montagne de Sion ; c'est le Seigneur, c'est le *Libérateur des Captifs*, qui monte vers le plus haut des Cieux. Ce n'est plus Israël seul, qu'on invite à célébrer le transport de l'Arche ; ce sont les *Royaumes de la terre, Regna terræ*, qui sont invités à chanter des hymnes en l'honneur de *Jéhova qui monte vers les cieux, et dont la gloire et la puissance éclatent ainsi au milieu des nues.*

Nous donnerons ci-après l'interprétation intégrale du psaume soixante-septième, parce qu'il regarde principalement le sujet que nous traitons.

S. Justin, S. Hilaire, S. Jérôme, S. Augustin, Euthymius, Théodoret (cités dans Tirinus), y reconnaissent l'Ascension du Christ. Ce sentiment est complètement justifié par l'autorité de S. Paul, qui applique l'oracle de ce psaume au même sujet.

Le même Apôtre fait allusion au cortège qui accompagne le Christ, lorsqu'il dit, (*hebr. XII, 22*) :

Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu Vivant, de la Jérusalem céleste, d'une Troupe innombrable d'Ange, de l'Assemblée des premiers-nés, qui sont écrits dans le ciel, des Esprits des Justes qui sont dans la gloire. (Génébrard, *in ps. LXVII, v. 19.*)

IV. — *Sur l'oracle de Michée, cité 1 col., IV. — Interprétation des Hébreux.*

Dans le commentaire du Livre de la Genèse, par le R. Moïse Hadarsan, sur ces mots du quarantième chapitre du

même livre : *Dans mon sommeil, voici une vigne devant moi,* il est dit :

« C'est là ce qui est écrit, psaume LXXIX : *et perfectionnez ce plant de vigne que votre main a planté, savoir : le plant d'en bas, qui est Abraham, et le plant d'en haut, qui est le Messie, dont il est écrit dans Michée, c. II : Il montera devant eux pour leur ouvrir le chemin ; ils se précipiteront en foule, ils passeront sur la porte et sortiront sur elle. Leur Roi marchera devant eux, le Seigneur sera à leur tête. »*

Telle est la tradition juive. Elle est appuyée, quant à l'interprétation du passage de Michée, sur l'autorité de plus de dix Interprètes chrétiens, cités dans Tirinus.

La glose du R. Salomon l'explique ainsi : « *Leur Sauveur montera devant eux, leur ouvrant le chemin au milieu des épines et des ronces, et il les guidera dans la route. »*

Le R. Hadarsan, sur le 44^e chapitre de la Genèse, à ces mots : *Et accessit ad eum Judas,* dit encore :

« C'est ce qui est écrit au *Cantique des Cantiques*, c. I : *Exultabimus et lætabimur in te.* Quand cela aura-t-il lieu ? — Ce sera lorsque la Captivité remontera de la Gehenne, et que la Divinité sera à leur tête, suivant qu'il a été dit dans Michée, c. II : *Leur Roi marchera devant eux, et leur Dieu sera à leur tête. »*

Le même Rabbin, sur le 41^e chapitre de la Genèse, demande : « Que veut dire ce qui est écrit psaume CXLVI : *Deus absolvat Azurim?* — Cela veut dire : Dieu délivrera les Captifs de l'Enfer, les Captifs de la mort. » (Le R. Moyse Hadarsan.)

Dans la *Midras Rabbethi*, ou *Explication des lamentations de Jérémie*, les Juifs expliquent dans le même sens ce passage de Michée.

On peut voir encore ce qui a été dit de cet oracle au

chapitre de la *Descente du Christ aux Limbes*, (l. VIII, c. 1, 5 col., III.)

V. — *Sur l'oracle de Daniel*, 1, col. v.

Les Docteurs Hébreux ont reconnu que Daniel parle du Messie, à cet endroit, c. VIII, 13. On peut voir, à ce sujet, le dernier chapitre du Livre intitulé : *Sanhédrin* (Talmud), le *Béressith Rabba*, et la *Midras Théhillim* ; et, en outre, les rabbins Aben-Ezza, Selomoh-Jarchi, Saadias-Gaon, Abraham-Séba et Joseph-Jachaïdes. (*Apud Huet, Dém. év., prop. 7, c. 20.*)

VI. — *Le livre d'Enoch*.

Enoch, l'un des plus anciens Prophètes, entre les différentes choses qu'il a prédites du Christ, a marqué son *Ascension de la terre au ciel* :

“ Et descendet Spiritus Domini super Gentes, ut ignis
“ effusus.

“ Et ascendens ex Inferno ascendet a terra in cœlum.

“ Recordabitur quam humilis fuerit in terra, et quam
“ gloriosus in cœlo.

“ Quando autem Joseph erat in Ægypto, desiderabam
“ videre speciem ejus, et formam aspectus ejus. Et per
“ orationes Jacob patris mei vidi eum in die vigilans,
“ secundum quòd erat omnis species ejus... ” (Benjamin,
Test. XII, ex dictis Enoch. — Biblioth., Patrum, t. 1, p. 188.)

Autres paroles de Lévi, encore d'après le Livre d'Enoch :

“ Tunc suscitabit Deus Sacerdotem novum, cum omnes
“ sermones Domini revelabuntur.... Sicut Rex illuminans
“ lumen cogitationis in soli diei, magnificabitur in orbe
“ terrarum usque ad susceptionem ipsius.... ” (*Test. II, ibid.*)

Les prédictions d'Enoch, dont le livre est mentionné dans l'Épître canonique de S. Jude, se trouvent dans les *Testaments des Douze Patriarches*, livre très-ancien, qui a été cité par Origène, *hom.* 15, *in Josue*, et par Procope, *in Gen.*, c. 38. Quel qu'ait été le rédacteur de ce livre, il a pu nous transmettre fidèlement les Oracles que la Tradition attribuait anciennement au prophète Enoch.

VII. — *Les Sibylles.*

On lit dans le premier livre des Oracles Sibyllins :

*Set postquam triduo lucem repetiverit, atque
Monstrarit summum mortalibus, atque docendo
Cuncta illustrarit, cœlestia lecta subibit,
Nubibus invectus.*

Xiste de Sienne attribue ces vers à la Sibylle de Tibur.
(*Oracul. Sibyll.*, t. I, p. 192.)

D'après Virgile, la Sibylle annonçait et le monde attendait un fils des dieux, qui devait descendre du ciel, naître sur la terre pour rétablir dans le monde la paix et l'harmonie universelles, puis monter dans les Demeures célestes parmi les dieux.

On sait que le célèbre poète appliquait au fils de Pollion ces prédictions sibylliques, qui, certainement, concernaient un personnage plus noble, plus divin.

VIII. — *Traditions des peuples de l'Orient.*

Le Sauveur attendu par toute l'Asie, devait, après être sorti du tombeau des *Enfers*, remonter au ciel.

Chaque peuple adaptait cette tradition à quelques-uns de ses héros ou de ses dieux. (Voyez Schmitt, *Rédempt.*)

IX. — *Sur l'oracle d'Amos, ix, 6, cité 1 col., VII.*

Le R. Jonathan ben-Uziel a ainsi expliqué ou traduit ce passage dans son Targum chaldéen :

« Qui posuit in robusto altissimo divinitatem gloriæ suæ, et
« ecclesiam suam super terram confirmavit. Qui dixit, ut con-
« gregentur multitudines, velut aqua maris, et sparget eas
« super faciem terræ, Deus (Tetragrammator) est nomen ejus. »
Ce docteur entend et pense que le Seigneur, qui monte au ciel, établira son Eglise par toute la terre.

Plusieurs Pères ont pareillement entendu ce passage de la future Ascension du Christ. S. Justin, Tertullien, l. III, *contr. Marcion*, p. 185, et ailleurs ; — Galatinus, l. VIII, 23. — Le texte hébreu, celui des Septante, favorisent l'interprétation précédente. (Calmet.)

X. — *Sur les paroles du psaume CIII, cité l col., VIII, 2.*

Qui ponis nubem ascensum tuum ; qui ambulas super pennas ventorum....

S. Jérôme et Théodoret ont pensé que ces paroles ont été dites par allégorie, et qu'elles regardent la triomphante Ascension du Messie, les nues qui l'environneront alors, le cortège des Esprits qui doivent l'accompagner. Dans le même psaume, il est aussi parlé du *Saint-Esprit*, que le Seigneur enverra, pour renouveler la face de la terre, v. 30. Tout cela, quoique appliqué à l'ordre matériel de la création, a été dit allégoriquement de l'ordre spirituel de la future Rédemption. C'est ainsi que Dieu préparait nos pères à ces grands événements. De plus, il convenait que les prédictions des événements lointains, dont la postérité devait recueillir les avantages, ne fussent pas sans aucun fruit pour les Anciens. C'est pourquoi, la manière dont le Prophète parle de l'Ascension du Seigneur, rend ce futur événement utile et, pour ainsi dire, actuel pour les Anciens.

XI. — *Tradition des Hébreux.*

Le Rabban Haccados, dans son Livre intitulé : *Galé Razeia*, ou *Révélateur des secrets*, dit :

« Le Messie, après sa Résurrection, demeurera avec les Justes qui écouteront ses préceptes, durant l'espace de quarante jours, en figure de ces quarante jours qu'il aura passés dans le désert, pour affliger son corps, avant qu'on le mette à mort. Tout étant accompli, il montera au ciel, et il s'assiéra à la droite de Dieu, comme il est écrit, psaume cx : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite.* » (Galatinus, l. VIII, c. 23.)

3^e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

SOMMAIRE.

- I. — Jésus avait souvent prédit sa future Ascension au ciel.
- II. — Jésus est monté au ciel à la vue de ses Disciples. — Il a reçu de son Père toute puissance dans les cieus et sur la terre.
- III. — Jésus adresse ses dernières recommandations à ses Disciples. — Interrogations de ceux ci.
- IV. — Ascension de Jésus.
- V. — Les deux Auges. — Retour des Disciples à Jérusalem.
- VI. — Témoignages des autres écrivains sacrés. — S. Pierre.
- VII. — S. Paul, sur le même fait.
- VIII. — Témoignage collectif et monumental de tous les Apôtres.

I. — *Jésus avait souvent parlé de sa future ascension au ciel.*

S. Jean, III, 13. — Jésus disait à l'un des membres du Sanhédrin :

Personne n'est monté au ciel jusqu'à ce jour, sinon Celui qui est descendu du ciel, savoir, le Fils de l'Homme, qui est dans le ciel.

Lorsqu'il enseignait dans la Synagogue de Capharnaüm, Jésus disait aux Juifs :

Cela vous scandalise-t-il ? Que sera-ce donc, si vous voyez le Fils de l'Homme monter où il était auparavant ? — (Ibid., VI, 63.)

Il disait aussi en particulier à ses disciples :

Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus (savoir au temps de ma mort); et encore un peu de temps, et vous me verrez, parce que je m'en vais à mon Père; c'est-à-dire après ma Résurrection, vous me verrez retourner à mon Père. Ses Disciples se demandant les uns aux autres ce qu'il voulait dire par ces paroles, Jésus leur dit clairement :

Je suis sorti de mon Père, et je suis venu dans le monde; maintenant, je laisse le monde, et je retourne à mon Père. — (Ibid., XVI, 16, 28.)

Dans une prière que Jésus adressait à Dieu son Père, Jésus disait :

Déjà, je ne suis plus dans le monde; mais pour eux, ils sont encore dans le monde; et moi je m'en retourne à vous. — (Ibid., XVII, 11.)

Après sa Résurrection, il dit à Marie-Madeleine :

Ne me touchez pas; car je ne suis pas encore monté vers mon Père; mais allez trouver mes frères et dites-leur de ma part :

« Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu : Ascendo ad Patrem meum..... » — (Ibid., XX, 17.)

— Jésus a donc prédit son Ascension. Il savait donc qu'après sa mort, il l'accomplirait certainement. Tout le

monde, ses amis et ses ennemis, en étaient prévenus depuis le commencement de sa prédication. Or, si Jésus a toujours été assuré de sa résurrection et de son ascension, c'est qu'il était certain de l'efficacité de son pouvoir miraculeux, il faut que ce pouvoir ait été réel et ses miracles véritables. Car s'il les avait crus faux, il n'aurait pu croire qu'il ressusciterait après sa mort, et qu'il monterait au ciel, d'autant plus que son corps devait rester entre les mains de ses ennemis qui, au besoin, l'auraient représenté après sa mort, pour faire tomber la croyance de son Ascension. Cela n'eût pas manqué d'arriver ainsi. Mais il savait qu'il retirerait son corps des mains des Juifs, et qu'il l'élèverait dans le ciel à la vue de ses Disciples. Il n'y a que la réalisation de cette promesse, qui ait pu convaincre ces derniers aussi fortement qu'ils l'ont été.

II. — *Jésus est monté au ciel à la vue de ses Disciples. — Il a reçu de son Père toute puissance au ciel et sur la terre.*

Après avoir, à plusieurs et différentes fois, apparu à ses Disciples, Jésus les réunit une dernière fois sur le mont des Oliviers, à l'Orient de Jérusalem, leur donna ses commandements, ses dernières instructions, et leur fit des promesses qui sont celles d'un Dieu :

Jésus s'approchant d'eux, leur dit :

Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre : Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra..... Allez donc partout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; mais celui qui ne croira pas sera condamné. Or, voici les miracles que feront ceux qui croiront. Ils chasseront les Démons en mon nom ; ils parleront de nouvelles langues ; ils prendront les serpents avec la main, et s'ils boivent quelque breuvage capable de donner la mort, il ne leur arrivera aucun mal. Ils mettront les mains

sur les malades et ils leur rendront la santé. — (S. Marc, xvi, 15.)

Comparez ce passage évangélique où il est marqué que toute puissance a été donnée à Jésus, avec l'oracle de Daniel, où il est marqué pareillement que le Fils de l'homme sera revêtu au jour de son Ascension, d'un pouvoir universel et éternel. (1 col., v, v. 14.)

III. — *Nouvelles recommandations de Jésus. — Interrogations des Disciples.*

Il leur dit encore :

Voilà ce que je vous disais, étant encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi, dans la Loi de Moïse, dans les Prophéties et dans les Psaumes, s'accomplît.

Il ouvrit alors leurs yeux, afin qu'ils entendissent les Écritures, et leur dit : il est écrit ainsi, et il fallait que le Christ souffrit de la sorte, qu'il ressuscitât le troisième jour, et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés à toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Or, vous êtes les témoins de ces choses, et, pour que vous soyez capables de rendre un si grand témoignage, je vais vous envoyer le don que mon Père a promis. Cependant, tenez-vous dans la ville jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la vertu d'en haut.

Après cela, il les mena dehors, vers Béthanie, qui était située sur le flanc du Mont des Oliviers. — (S. Luc, xxiv, 44.)

Ce fut ainsi que Jésus se montra vivant après sa Passion. Il convainquit ses Disciples par beaucoup de preuves, qu'il était vivant, leur apparaissant pendant quarante jours et les entretenant du Royaume de Dieu. Mangeant avec eux, il leur ordonna de ne point sortir de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père, laquelle, dit-il, vous avez entendue de ma propre bouche. Car, à la vérité, Jean a donné un baptême

d'eau ; mais pour vous, vous recevrez le baptême du Saint-Esprit dans peu de jours.

Alors, ceux qui se trouvèrent présents lui demandèrent :

Seigneur, sera ce en ce temps que vous rétablirez le royaume d'Israël ?

Il leur répondit :

Ce n'est point à vous à savoir les temps et les moments dont le Père s'est réservé la disposition. Mais vous recevrez la vertu de l'Esprit-Saint qui descendra sur vous ; et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

IV. — Ascension.

Le Seigneur Jésus, après avoir ainsi parlé à ses Disciples, élevant les mains, les bénit, et en les bénissant, il se sépara d'eux et fut enlevé au ciel. (Luc, xxiv, 50.)

Ils le virent s'élever en haut et une nuée le déroba à leurs yeux. (Act., I, 9.)

Il monta dans le ciel où il est assis à la droite de Dieu. — (S. Marc, xvi, 19.)

Et Dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, et sedet a dextris Dei.

V. — Les deux Anges. — Retour des Disciples à Jérusalem.

Comme ils le regardaient monter au ciel, deux hommes vêtus de blanc se présentèrent soudain à eux et leur dirent :

Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus, qui vient de s'élever du milieu de vous dans le ciel, en reviendra de la même manière, que vous l'y avez vu monter.

Pour eux, après l'avoir adoré, ils revinrent à Jérusalem, remplis de joie. Ils partirent de la montagne dite des Oliviers,

qui est éloignée de Jérusalem de l'espace du chemin qu'on peut faire le jour du Sabbat.

Et étant revenus à Jérusalem, ils étaient sans cesse dans le Temple, louant et bénissant Dieu. Amen. — (Concordance des quatre Evangiles.)

VI. — *Témoignages des autres Ecrivains Sacrés.* — S. Pierre.

Outre le récit historique des quatre Evangélistes, nous avons encore, sur ce point, le témoignage des principaux témoins de ce grand événement.

Dix jours après, S. Pierre disait aux Juifs assemblés :

Après donc qu'il a été élevé par la puissance de Dieu, dextera igitur Dei exaltatus, il a répandu cet Esprit-Saint que vous voyez et entendez. Car David n'est point monté dans le ciel; or il dit lui-même : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite.

Les Juifs qui entendirent cela se convertirent. — (Act., II, 33.)

Dans un autre discours au peuple de Jérusalem, le même S. Pierre disait encore :

Il faut que le ciel le reçoive jusqu'au temps du rétablissement de toutes choses.... (Act., III, 21.)

Il alléguait le même fait devant les doctes membres du Sanhédrin :

Dieu, leur disait-il, l'a élevé par sa droite, après sa résurrection, comme étant le Prince et le Sauveur. — (Ibid., v, 31.)

Dans son Epître adressée à la chrétienté d'Asie, le même Apôtre s'exprime ainsi sur le même fait :

Jésus-Christ ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au ciel, profectus in cœlum, et il est à la droite de Dieu; les Anges, les Dominations et les Puissances lui étant assujettis. (1. Petr., III, 22.)

VII. — *S. Paul, sur le même fait.*

Ce zèle et savant élève du Sanhédrin s'explique de la sorte sur ce point :

Etant monté en haut, il a mené captive une multitude de captifs, et a répandu ses dons sur les hommes.

Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il était descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre ?

Celui qui est descendu est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses. (Ephès., 4, 8, 9, 10).

Ici se trouvent exprimées l'ascension de Jésus-Christ, sa descente aux Limbes, en sorte que Jésus a été vu et reconnu comme Christ Sauveur sur la terre, dans les Enfers et aux Cieux.

L'Apôtre développe davantage cette idée dans d'autres endroits, *Philipp.*, II, 9, et *Hebr.*, *passim*.

Parce qu'il s'est abaissé jusqu'à la mort de la croix, Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus, tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les Enfers ; et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu son Père, in gloria est Dei Patris.

L'apôtre nous apprend qu'avant que Jésus remontât dans les cieux, la voie du céleste séjour nous était fermée : *nunc-dum propalatum esse Sanctorum viam. (Hebr., ix, 8.)*

VIII. — *Témoignage monumental de tous les Apôtres.*

Leur témoignage collectif est renfermé dans le *Symbole* qu'ils nous ont transmis :

Ascendit ad cœlos : sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.

Il est monté dans les Cieux, et il est assis à la droite de Dieu, le Père Tout-Puissant. (Art. VI, Symb.)

Tel est le récit de ceux qui furent destinés à être partout les témoins de ce glorieux événement.

4° COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PREMIERS CHRÉTIENS.

SOMMAIRE.

- I. — Du témoignage général des premières sociétés chrétiennes.
- II. — Autres témoignages particuliers, contemporains : 1° S. Barnabé, — 2° S. Clément de Rome, — 3° S. Denis l'Aréopagite.
- III. — Jésus a emmené à sa suite tous les Justes de l'Ancien Testament. — Thaddée, — Tertullien, — S. Macaire, — S. Hilaire.
- IV. — La fête de l'Ascension de Jésus-Christ est d'institution apostolique. — S. Clément, — S. Augustin.
- V. — Jésus a reçu toute puissance et toute gloire au jour de son Ascension. — S. Polycarpe, — S. Justin, — Athénagore, — S. Irénée, — S. Clément d'Alexandrie, — Tertullien.
- VI. — Du lieu de l'Ascension. — S. Cyrille de Jérusalem.

I. — *Témoignage collectif des Juifs et des Païens convertis.*

L'adhésion sincère et ferme, que toute la société chrétienne primitive donna au récit des Évangélistes et à cet article du symbole des Apôtres : *Il est monté aux cieux*, prouve qu'elle était convaincue et persuadée de la vérité de l'Ascension de Jésus. Plus de cinq cents témoins faisaient partie de cette nombreuse Société; tous ceux qui la composaient avaient le plus grand intérêt à s'assurer de la vé-

rité des faits, avant de s'engager dans cette société exposée à tant de périls et d'injures.

Outre ce témoignage général, nous en avons d'autres particuliers.

II. — *Autres témoignages particuliers contemporains.*

1° *S. Barnabé*, l'un des soixante-douze Disciples, parle ainsi de cet événement :

« Nous passons dans la joie le huitième jour, qui fut
« celui auquel Jésus-Christ ressuscita d'entre les morts, et
« après s'être fait voir à ses Disciples, il monta aux cieux.
« *Et cum apparuisset, ascendit ad cælos.* » — (Epit., xv,
10.)

2° *S. Clément de Rome*, compagnon de *S. Paul*, dit que les Disciples reçurent des ordres de Jésus, après sa résurrection, dont la certitude les affermit et les engagea à aller par toute la terre annoncer le Royaume de Dieu. — (1 Epist., ad Cor., n° 42.)

3° *S. Denis l'Aréopagite*, dans son *Traité de la Hiérarchie céleste*, c. VII, n. 3, expose le dialogue des Esprits bienheureux, au sujet de l'Ascension de Jésus, ce Roi de gloire qui, sous la forme humaine, s'élève dans les cieux.

III. — *Jésus a emmené à sa suite tous les Justes de l'Ancien Testament.*

La plus grande partie des Pères ont dit et enseigné que tous les Saints, tant ceux qui ressuscitèrent avec Jésus, que tous les autres qui étaient dans les Limbes, sont montés au ciel avec Jésus-Christ, lors de son Ascension.

1° Voici sur ce point les paroles de *Thaddée*, l'un des soixante-douze Disciples :

Κατεκη (εξ ουρανου) μονος, ανεβη δε μετα πολλου οχλου,
« c'est-à-dire, il est descendu seul, et il est monté vers son
« Père avec un immense cortège, *cum maximo comitatu*, et

« a reçu une place d'honneur en s'asseyant à la droite de
« Dieu. » (*Apud Euseb., hist., l. 1, c. ult.*)

2. Tertullien, expliquant ces paroles d'Amos : *il établit son ascension vers le ciel*, et celles-ci d'Isaïe, 60, v. 8 : *Qui sont ceux-ci qui sont emportés en l'air comme des nuées, et qui volent comme des colombes vers leur colombier*, dit : « Le
« Christ a établi son ascension vers le ciel, non pour lui
« seul, mais aussi pour les siens qui sont avec lui. Il en
« est environné comme l'épouse est entourée de ses orne-
« ments. Ainsi le Prophète admire dans cette ascension
« les Esprits qui se dirigent vers les Célestes Royaumes ;
« c'est pourquoi il dit : *Ils volent comme des milans, ils vo-
« lent comme des nuées, et comme de jeunes colombes*, ils
« viennent vers moi avec simplicité et candeur. »

Tertullien ajoute, d'après S. Paul, qu'un jour nous serons enlevés de même dans les airs pour aller au-devant du Christ et le suivre dans le ciel. (*Voir Tert., L. III, cont. Marcion., p. 185, et ibid., l. v, p. 255.*)

3. S. Macaire, évêque de Jérusalem, dit dans les Actes du Concile de Nicée :

Μονος κατελθων, μετα πλητους ανεληλυθε ·

Il descendit seul, et il remonta avec une multitude. (*Apud Gelasium Cizicenum, l. 1, c. 23.*)

4° S. Hilaire, *in ps. II, n. 26 ; ps. CXI, VI, 3 ; S. Epiphane, hæc., LXXV, n. 7 ; Ruffin, in expositione Symboli ; Eusèbe, Dém. évang., l. IV, 12 ; X, 8, etc.*, ont tous cru et enseigné que les saints qui sont entrés dans Jérusalem et qui s'y sont fait voir, sont ensuite montés avec Jésus-Christ dans la Jérusalem céleste.

C'est aussi la doctrine de S. Ignace, *ad Magn. cantic.* ; d'Eusèbe, *dem. ev., l. X, c. 8 ; de même de S. Hilaire, in Matth.* ; — dans les temps modernes, de Pascal Radbert,

in *Matth.*; de Bède, in *Matth.*, xxvii; de Raban Maur, in *Matth.*, xxvii; — de Cornélius à Lapidé; — de Maldonat, — de Jansénius, — de Tirinus. — Le père Deligny dit que c'est le sentiment le plus commun parmi les docteurs.

IV. — *La fête de l'Ascension de Jésus-Christ est d'institution apostolique.*

S. Clément de Rome, disciple des Apôtres, rédigea en un seul corps d'ouvrage les diverses institutions, dans lesquelles on trouve l'ordre de célébrer la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le quarantième jour après sa résurrection :

« Après avoir exhorté les fidèles à célébrer et à offrir le sacrifice nouveau en mémoire de la Résurrection du Seigneur, après avoir rappelé comment Jésus convainquit l'incrédulité de Thomas, en lui montrant les traces des clous et la plaie de son côté, les *Constitutions Apostoliques* ajoutent :

« Comptez quarante jours depuis le premier dimanche, « (c'est-à-dire depuis la résurrection du Seigneur), puis le « jeudi de la semaine, ou la cinquième férie après le jour « du dimanche, célébrez la fête de l'Assomption du Sei- « gneur, ἀναλήψεως τοῦ κυρίου; car c'est le jour où ayant « accompli toute dispensation et toute constitution, il re- « monta vers Dieu, vers son Père qui l'avait envoyé; et il « est assis à la droite de la Toute-Puissance... » (*Constit. Apost.*, l. v, c. 19, et l. viii, c. 1.)

S. Augustin enseigne, conformément à ce qui précède, que la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été instituée par les Apôtres mêmes. (*Epist.* 118, n. 1.)

V. — *Jésus a reçu toute puissance et toute gloire, au jour de son Ascension.*

1. S. Polycarpe dit à ce sujet :

« Dieu a ressuscité Notre-Seigneur Jésus-Christ d'entre
« les morts, et lui a donné la gloire et une place à sa
« droite. Tout, en effet, est soumis à Jésus-Christ, au ciel
« et sur la terre ; tous les esprits lui obéissent. » — (Epist.,
n^o 2.)

2. On lit dans *S. Justin* :

« Notre Christ remonta vers les Cieux après sa résur-
« rection. Alors Dieu commanda aux Princes de la milice
« céleste, rangés par ordre, d'ouvrir les portes du ciel,
« afin que le Roi de gloire y fit son entrée, et que s'élevant
« jusqu'au trône de son père, il vint s'asseoir à sa droite,
« jusqu'à ce qu'il ait réduit ses ennemis à lui servir de
« marche-pied. Mais les Puissances du ciel ne le reconnais-
« sant pas dans l'état pauvre, humble, abject, où elles le
« voient, demandent et s'écrient : *Quel est ce Roi de gloire?*
« Alors l'Esprit-Saint leur répond au nom de Dieu le Père
« et en son propre nom :

« *Le Seigneur, le Dieu des armées, c'est lui qui est le*
« *Roi de gloire.* » (Dialog. avec Tryphon, n^{os} 36, 38.)

Cet ancien Père dit encore sur ce sujet les belles paroles
qui suivent :

« *Ouvrez donc vos portes, ô Princes ! élevez-vous, portes*
« *éternelles ; donnez entrée au Roi de gloire ! C'est une de ces*
« *prophéties que vous osez, par vos perfides insinuations,*
« *détourner de leur véritable sens. Les uns l'appliquent à*
« *Ezéchias, les autres à Salomon ; mais elle ne s'entend ni*
« *de l'un ni de l'autre ; il est facile de montrer qu'elle ne*
« *peut regarder que notre Christ. Il a paru sans éclat et*
« *sans beauté, comme le disent Isaïe, David et toutes les*
« *Écritures. Il est le Seigneur des Vertus, suivant la volonté*
« *du Père qui l'a revêtu de cette prérogative ; il est res-*
« *suscité d'entre les morts et remonté aux cieux, ainsi que*
« *l'avaient annoncé le Livre des Psaumes et les autres*
« *Écritures qui le proclamaient le Dieu des Vertus.*

“ Voulez-vous vous convaincre que ce titre lui appartient? Vous en avez un moyen facile : voyez ce qui se passe sous vos yeux. N'est-ce point par le nom de ce fils du Très-Haut, de ce premier-né de la création qui naquit d'une vierge, qui fut homme de douleur, que votre nation a cracifié et fait mourir sous Ponce-Pilate, qui est ressuscité et remonté aux Cieux. N'est-ce pas, dis-je, par la vertu de son nom, que le Démon, interpellé par nos exorcismes, s'enfuit, et par sa fuite atteste sa défaite. Interpellez le malin Esprit par quelque autre nom que vous voudrez, soit de vos rois, soit de vos Justes, soit des Prophètes ou des Patriarches, et vous verrez s'il s'avoue vaincu.

“ Toutefois, en invoquant le nom de votre Dieu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, peut-être parviendrez-vous à le soumettre. Pour vos exorcistes, quels moyens emploient-ils? Des moyens tout humains, des charmes, des amulettes, à la manière des Gentils. Mais revenons à la prophétie de David ; c'est aux Anges, aux Vertus des cieux, que s'adresse l'Esprit-Saint qui parle dans cette prophétie : il leur ordonne d'ouvrir les portes éternelles, afin de laisser entre le Seigneur même des Vertus, Jésus-Christ, ressuscité d'entre les morts par la volonté de son Père. N'est-ce pas ce que démontrent aussi clairement tout le reste des paroles mêmes du Prophète?..... Voici les paroles qui annoncent que dans le ciel résident avec le Seigneur les Anges et les Vertus :

“ *Vous qui habitez les cieux, chantez le Seigneur ; chantez-le, vous qui résidez dans les hauteurs du firmament. Louez-le, vous qui êtes ses Anges ; louez-le, vous tous qui êtes ses armées et ses Puissances.* ” (Ibid., 85.)

C'est par de tels faits que S. Justin démontre que Jésus-Christ est le Seigneur des Vertus, le maître des Anges bienheureux et des Anges déchus, et qu'il a en main tout pou-

voir au ciel et sur la terre. — (*Voir encore 1 Apol.*, 21, 51.)

3. *Athénagore* (183), s'adressant aux empereurs Antonins, s'exprime ainsi :

« De même que tout vous obéit, et respecte également
« le père et le fils, à qui le ciel a remis les rênes de l'em-
« pire ; ainsi, tout est soumis à Dieu et à son Verbe, c'est-
« à-dire son Fils inséparable. » (*Apol.*, n. 18.)

4. *S. Irénée* (an 140-202) :

« L'on n'avait jamais vu aucun mort sortir du tombeau
« après trois jours de sépulture, et ensuite monter au ciel,
« et les cieux s'ouvrir pour le recevoir. » (*L. IV*, n. 34.)

« Le ciel a reçu Jésus-Christ dans son sein lors de son
« ascension, et il viendra encore à la fin des temps, revêtu
« de cette même chair, pour faire éclater la gloire de son
« Père. » (*C. III*, 16, 4, et 19 ; et *L. IV*, n. 33.)

5. *S. Clément d'Alexandrie*, (an 184-196) :

« Notre Maître (ou notre Pédagogue) est le Verbe-Dieu,
« qui est dans le Père, qui est à la droite du Père, qui est
« Dieu avec un corps. » (*Pédaq.*, l. I, n° 2.)

Plus loin :

« Lorsque le Verbe eut établi sa Loi, et cessé de con-
« verser avec les hommes, il remonta au ciel d'où il était
« descendu, avec une mystique couronne d'épines sur la
« tête. » (*Ibid.*, l. II, n. 8.)

Ce même docteur dit que tout *genou fléchit devant Jésus-Christ au ciel et sur la terre* ; qu'il a dit aux siens : *Je ne vous laisserai point orphelins, et je ne vous abandonnerai point.* (*Strom.*, l. II, n° 20.)

Et ailleurs :

« La milice des Anges et des Dieux lui obéit respectueu-
« sement, à lui, Verbe paternel, qui n'a pris la dispensa-
« tion de toutes choses, que pour complaire à celui qui lui
« a tout subordonné. » (*Strom.*, l. VII, n° 2.)

On trouve dans Clément d'Alexandrie et dans Eusèbe un fragment du discours que Notre-Seigneur, lors de son Ascension, adressa à ses Disciples et à ses Apôtres :

Pour vous, leur dit-il, répandez-vous par tout l'univers, afin que personne ne dise : « Nous n'avons rien entendu de ces choses. »

Selon la tradition, tout ceci se passa en plein midi.

Le Docteur d'Alexandrie continue :

« Hâtons-nous, marchons à grands pas, adoptons le
« guide bienfaisant qui nous montre l'incorruptibilité au
« bout de la carrière... Le Christ pousse notre char vers
« l'immortalité, se hâtant ainsi d'accomplir ses promesses.
« Jadis, il entra triomphalement dans Jérusalem ; au-
« jourd'hui le Conquérant remonte vers les cieux. Ah !
« quel sublime spectacle pour les regards de Dieu le Père,
« que son Fils éternel, rapportant à ses pieds les trophées
« de sa victoire!... » (*Disc. aux Gentils, p. 190.*)

6. *Tertullien*, sur le miracle de l'Ascension :

« Le Christ demeura quarante jours avec ses Disciples,
« dans la Galilée, qui fait partie de la Judée, leur ensei-
« gnant ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes. Ensuite,
« les ayant chargés de prêcher son Evangile par tout l'uni-
« vers, il monta au ciel environné d'une nuée. Ce prodige
« est plus sûr que celui que Proculus attribue à votre Ro-
« mulus. »

« Pilate rendit compte de tout ce que je viens de dire, à
« l'empereur Tibère. » — (*Apolog., n. 21 ; et l. adv. Prax.*
p. 315.)

VI. — *Du lieu de l'Ascension.*

S. Cyrille, patriarche de Jérusalem (an 356), disait aux habitants de cette ville :

« Voilà le Mont des Oliviers qui, encore aujourd'hui, at-
« teste aux yeux de tous les fidèles le fait de la Résurrec-

“ tion, en leur montrant à tous la place précise d'où le
“ Sauveur s'éleva dans les cieux, et la porte par laquelle
“ il y est entré. ”

S. Cyrille paraît ici faire allusion à l'empreinte des pas que Jésus-Christ laissa imprimés dans le roc sur le Mont des Oliviers, dans le lieu d'où il s'éleva au ciel. (xiv, *catéch.*

“ C'est sur le mont des Oliviers qu'il a fait son ascension
“ au ciel, où il retourne en triomphe comme vainqueur des
“ Puissances Infernales... *Le Seigneur est monté au milieu
“ des cris d'allégresse.* ” (Ps. XLVI.)

Les Puissances célestes criaient en s'adressant les unes aux autres :

“ *Levez, Princes, vos Portes éternelles !* (Ps. XXIII)

“ N'oubliez pas ces autres, ces magnifiques paroles du
“ Prophète :

“ *Il est monté dans les cieux, traînant à sa suite un grand
“ nombre de captifs.* ” (Ibid., ps. LXVII.)

“ Jésus-Christ remonta dans les cieux à la vue de ses
“ Disciples... Ce fait paraît-il incroyable à quelqu'un ? Qu'il
“ jette les yeux sur ce qui se passe autour de lui : tandis
“ que tous les rois de la terre meurent et que leur puis-
“ sance s'éteint avec eux, Jésus crucifié, mort sur une
“ croix, est adoré dans tout l'univers.

“ Nous prêchons Jésus crucifié et les démons frémissent
“ et tremblent. Dans tous les temps on a vu des hommes
“ subir le supplice de la croix ; mais quel est celui d'entre
“ eux dont le seul nom invoqué ait mis en fuite les Dé-
“ mons ? ”

S. Cyrille, comme on le voit, démontre la réalité de la puissance de Jésus-Christ par des faits actuels qui se continuaient depuis S. Justin (200 ans auparavant), et depuis les Apôtres eux-mêmes. Il fait sentir aux Juifs la possibilité de l'Ascension du Christ par les exemples d'Elie, d'Enoch, d'Habacuc, etc. (*Catéch.*, iv, 13.)

5^e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES JUIFS, ENNEMIS DE JÉSUS. —
AUTRES MÉMOIRES.

SOMMAIRE.

- I. — Nouveaux détails historiques, contemporains, sur les circonstances de l'Ascension de Jésus-Christ, tirés de l'Évangile de Nicodème — Trois Juifs attestent devant la Synagogue qu'ils ont été témoins oculaires de l'Ascension de Jésus. — Chap. 15 : Discours de Nicodème. — Les Juifs font venir Joseph d'Arimathie, qui leur raconte comment Jésus ressuscité l'a délivré de leurs mains. — Chap. 16 : Étonnement et consternation des Juifs. — Nouvel interrogatoire des trois témoins. — Anne et Caïphe reconnaissent la possibilité et la probabilité du fait attesté. — Chap. 17 : Joseph présente aux Juifs un nouveau moyen de s'assurer pleinement de la vérité de ces faits.
- II. — Autre tradition.

I. — *Nouveaux détails historiques, contemporains, sur les circonstances de l'Ascension de Jésus. — Extrait de l'Évangile de Nicodème.*

XIV. « Or, un prêtre nommé Phinée, et Ada, précepteur, et un Lévitte nommé Aggée, ces trois hommes vinrent de Galilée à Jérusalem, et dirent aux Princes des Prêtres, ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans la Synagogue :

« Jésus, que vous avez crucifié, nous l'avons vu parler avec ses onze Disciples. Assis au milieu d'eux sur le mont d'Olivet, il leur disait :

« Allez dans le monde entier : prêchez chez toutes les na-

“ tions, les baptisant au nom du Père et du Fils, et de l'Esprit
“ Saint. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé.

“ Et, lorsqu'il eut dit ces choses à ses Disciples, nous
“ l'avons vu monter au ciel.

“ Entendant cette nouvelle, les Princes des Prêtres, les
“ Anciens et les Lévites dirent à ces trois hommes :

“ Rendez gloire au Dieu d'Israël, et affirmez devant lui,
“ si les choses que vous avez vues et entendues sont véri-
“ tables.

“ Ces hommes répondirent :

“ Vive le Seigneur de nos pères, le Dieu d'Abraham et
“ le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ! comme nous avons
“ vu Jésus parler avec ses Disciples, et comme nous l'avons
“ vu monter au ciel, ainsi disons-nous la vérité.

“ Ces trois mêmes hommes reprenant la parole, ajou-
“ tèrent à ce qu'ils venaient de dire, les paroles sui-
“ vantes :

“ Si nous ne disons pas les paroles que nous avons en-
“ tendues de la bouche de Jésus, et s'il n'est pas vrai que
“ nous l'avons vu monter au ciel, nous serons coupables
“ de péché.

“ Alors, les Princes des Prêtres se levèrent aussitôt, et
“ tenant la Loi du Seigneur, ils les adjurèrent en disant :

“ Ne publiez plus ce que vous avez dit de Jésus.

“ Et en même temps ils leur donnèrent beaucoup d'ar-
“ gent. Puis ils envoyèrent avec eux d'autres hommes,
“ afin de les conduire jusque dans leur pays, de manière
“ qu'ils ne séjournassent point dans Jérusalem.

“ Tous les Juifs s'assemblèrent donc et se livrèrent entre
“ eux à de grands gémissements en disant :

“ Quel est ce signe qui vient de paraître dans Jérusa-
“ lem ?

“ Or, Anne et Caïphe, pour les rassurer, leur dirent :

“ Devons-nous croire les soldats qui ont gardé le sé-

« pulcre de Jésus, lorsqu'ils nous disent qu'un Ange ôta la
« pierre de l'entrée du monument? Peut-être, ses Disci-
« ples leur ont-ils suggéré cela, et leur ont-ils donné de
« l'argent, pour le dire et enlever le corps de Jésus. Or,
« sachez ceci, c'est qu'il ne faut aucunement en croire des
« étrangers ; car ils ont reçu aussi de nous beaucoup d'ar-
« gent, et ce que nous leur avons appris à dire, ils l'ont
« dit à tout le monde. Ils tiennent parole ou à nous, ou
« aux disciples de Jésus.

XV. « Or, Nicodème se leva et dit : Vous avez bien dit,
« Enfants d'Israël. Vous venez d'entendre tout ce qu'ont
« rapporté les trois hommes en jurant sur la Loi de Dieu.
« Ils ont dit :

« Nous avons vu Jésus parler avec ses Disciples sur le
« Mont d'Olivet, et nous l'avons vu monter au ciel. L'Écri-
« ture nous apprend de même que le bienheureux pro-
« phète Elie fut enlevé au ciel ; les enfants des Prophètes
« demandèrent à Elisée : où est notre père Elie? Il leur
« dit : il a été enlevé au ciel. — Les fils des Prophètes lui
« dirent : Peut-être l'Esprit l'a-t-il enlevé sur les monta-
« gnes d'Israël. Mais prenons avec nous des hommes et
« parcourons les montagnes d'Israël ; peut-être, le trouve-
« rons-nous. Ils prièrent Héliée de les accompagner, et
« il marcha avec eux durant trois jours, et ils ne le
« trouvèrent pas. Maintenant, écoutez-moi, enfants d'Is-
« raël, envoyons aussi des hommes sur les montagnes
« d'Israël, pour voir si l'Esprit n'y aurait point enlevé
« Jésus ; peut-être le trouverons-nous, et alors nous ferons
« pénitence.

« Cet avis de Nicodème plut à tout le peuple ; on envoya
« des hommes qui, après avoir cherché Jésus, ne le trou-
« vèrent point.

« Etant de retour, ils dirent :

« Dans nos tournées nous n'avons point trouvé Jésus ;

« mais nous avons trouvé Joseph dans sa ville d'Arimathie.

« Ayant entendu ces choses, les Princes et tout le peuple furent remplis de joie et glorifièrent Dieu de ce qu'on avait découvert Joseph, lequel avait été enfermé dans une chambre et n'y avait plus été retrouvé. Convoquant alors une grande assemblée, les Princes dirent :

« Par quel moyen pourrons-nous amener Joseph au milieu de nous, et nous entretenir avec lui ?

— « Ils prirent une tablette et écrivirent à Joseph en ces termes :

« La paix soit avec vous et avec tous ceux qui sont dans votre maison ! Nous savons que nous avons manqué à votre égard et envers Dieu. Daignez donc venir trouver vos Pères ; car nous avons été surpris de votre délivrance. Nous reconnaissons que nous avons eu contre vous une intention injuste, que Dieu vous a pris sous sa protection, et que le Seigneur vous a préservé de notre dessein. La paix soit avec vous, ô Joseph, honoré de tout le peuple.

« Ils choisirent ensuite sept hommes, amis de Joseph, et leur dirent ; lorsque vous serez arrivés auprès de Joseph, saluez-le avec des paroles de paix et remettez-lui la lettre.

« Ces hommes étant parvenus auprès de Joseph, le saluèrent et lui présentèrent pacifiquement l'écrit de la lettre.

« L'ayant lue, Joseph dit :

« Soyez béni, ô Dieu qui m'avez protégé sous vos ailes. puis il embrassa les hommes et les reçut dans sa maison.

« Or, le lendemain, Joseph étant monté sur son âne, partit avec eux et ils arrivèrent à Jérusalem.

« Ayant appris cette nouvelle, tous les Juifs allèrent au-devant de lui en criant et disant :

« La paix accompagne votre entrée, ô Joseph, notre honorable père !

« Il leur répondit :

« La paix du Seigneur soit avec tout le peuple !

« Et tous l'embrassèrent.

« Nicodème le reçut dans sa maison en lui faisant une grande réception.

« Le lendemain, jour de préparation à la fête, Anne et Caïphe, et Nicodème dirent à Joseph :

« Rendez gloire au Dieu d'Israël, et faites-nous connaître tout ce que nous vous demanderons ; car nous avons été contristés de ce que vous avez enseveli le corps de Jésus. Après vous avoir enfermé dans la chambre, nous ne vous avons plus trouvé, nous avons été remplis d'étonnement, la crainte nous a saisis, jusqu'à ce que votre présence vint nous rassurer. En présence de Dieu, faites-nous donc connaître ce qui est arrivé.

« Alors Joseph prenant la parole, leur dit :

« Vous m'avez parfaitement enfermé la veille de Pâque, sur le soir. Lorsque j'étais en prière le jour du Sabbat, au milieu de la nuit, la maison fut suspendue aux quatre angles (ou par quatre anges), et je vis Jésus resplendissant comme l'éclat de la lumière ; saisi de crainte, je tombai à terre. Or, Jésus me prenant la main me leva de terre, je fus couvert d'une rosée. Alors, essuyant mon visage, il m'embrassa et me dit :

« Ne craignez point, Joseph ; regardez-moi et voyez que c'est moi ! Je le fixai et je dis :

« Notre maître Hélié ! *Rabboni Helias !*

« Il me dit :

« Je ne suis point Elie ; mais je suis Jésus de Nazareth, dont vous avez enseveli le corps.

« Or, je lui dis ;

« Montrez-moi le monument où je vous ai mis ?

« Alors Jésus me prenant la main, me conduisit au lieu
« où je l'avais placé, et il me montra le linceul et le suaire
« dans lequel j'avais enveloppé sa tête. — Je reconnus en
« même temps que c'était Jésus ; je l'adorai et lui dis :

« Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur !

« Au même instant, Jésus me prit la main, me conduisit
« à Arimathie, et me dit :

« La paix soit avec vous ! Jusqu'au quarantième jour, ne
« sortez point de votre maison. Pour moi, je me rends vers
« mes Disciples. »

XVI. « Quand les Princes des Prêtres et les autres prêtres
« et lévites eurent entendu tout ce récit, ils furent
« frappés d'étonnement ; et, devenus comme morts, ils tom-
« bèrent la face contre terre, et ils s'écrièrent en se disant
« les uns aux autres :

« Que signifie ce qui vient d'avoir lieu dans Jérusalem ?
« Nous connaissons le père et la mère de Jésus.

« Un lévite dit aussi :

« J'ai connu plusieurs personnes de sa parenté : ce sont
« des gens craignant Dieu, lesquels, toutes les fois qu'ils
« venaient prier Dieu dans le Temple, offraient toujours
« des victimes et des holocaustes au Dieu d'Israël. Et
« quand le grand prêtre Siméon le tint entre ses mains, il
« lui dit :

« *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en*
« *paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux*
« *ont vu le Sauveur que vous nous donnez.*
«

« Alors tous les Juifs dirent :

« Envoyons chercher ces trois hommes qui déclarent
« l'avoir vu parler à ses Disciples sur le Mont des Oli-
« viers.

« Cela étant fait, ils les interrogèrent sur ce qu'ils
« avaient vu.

« Ils répondirent unanimement :

« Vive le Seigneur Dieu d'Israël ! Nous avons vu distinctement Jésus parler avec ses Disciples sur le Mont d'Olivet, et monter au ciel.

« Alors Anne et Caïphe dirent :

« Notre Loi porte que *la parole de deux ou de trois témoins établit la vérité de tout témoignage*. Mais que disons-nous ? Le bienheureux Hénoch plut à Dieu et fut transporté au ciel par la parole de Dieu ; on n'a pas découvert la sépulture du bienheureux Moïse. Quant à Jésus, il a été livré à Pilate ; il a été flagellé, couvert de crachats, couronné d'épines, percé d'une lance, puis crucifié ; il est mort sur le bois et fut enseveli. Un sénateur honorable, Joseph, a enseveli son corps dans un sépulcre neuf, et a rendu témoignage qu'il l'a vu vivant. Ces trois hommes ont attesté aussi qu'ils l'ont vu parler avec ses Disciples, sur le mont d'Olivet et monter au ciel.

XVII. — « Or, Joseph se leva et dit à Anne et à Caïphe :

« Vous avez bien lieu, en effet, d'être surpris, puisque vous avez entendu attester qu'on a vu Jésus vivant après sa mort, monter dans le ciel. C'est là véritablement une chose fort étonnante ; car non-seulement il est ressuscité d'entre les morts, il a encore fait sortir de leurs sépulcres des morts qui ont été vus par beaucoup de personnes dans Jérusalem. »

C'est ici que Joseph d'Arimathie raconte la résurrection des deux fils du bienheureux Siméon. — Ceux-ci révèlent ensuite, à la prière d'Anne et de Caïphe, le mystère de la *Descente de Jésus-Christ dans les Limbes*. Ce récit, fait après l'Ascension, est la matière des dix chapitres suivants, que nous avons donné ci-devant, *chapitre de la Descente du Christ aux Limbes*, 7^e colonne, avec des notes et des réflexions.

II. — *Autre tradition (tirée des Livres du docteur Sepp et de M. Edouard Chassay.)*

Le jour de son Ascension, le Christ prit congé d'Enoch et d'Elie, qui restèrent après lui dans le Paradis Terrestre pour jusqu'au temps de l'Antechrist. Et il vint en un instant avec les âmes de tous les Saints et de toutes les Saintes sur la montagne de Sion, vers la troisième heure du jour (c'est-à-dire à midi), au moment même où Marie, ses Apôtres et ses amis y étaient réunis. Les soixante-douze Disciples y étaient aussi avec les autres frères.

Il alla ensuite au milieu d'eux à Béthanie. On leur avait préparé en ce lieu un grand festin, après lequel il les mena à une demi-lieue de là, sur la montagne des Oliviers, et prenant congé d'eux il leur dit adieu une dernière fois. Tous lui baisèrent les pieds. Alors les vêtements de Jésus devinrent couleur de pourpre, et il s'éleva lentement sans aucun mouvement des pieds et des mains, en penchant encore la tête pour les voir. Il était six heures du soir. Le son des trompettes célestes et le chant joyeux des Anges retentissaient autour du Fils de Dieu.

Michel planait devant eux dans les airs, portant l'étendard de la victoire. Les neuf chœurs des Esprits Bienheureux le suivaient, chantant chacun un cantique particulier. Puis venaient les Anges avec les instruments de la Passion.... Enfin le Christ dans un char de triomphe, environné d'un nuage resplendissant. Les âmes des Patriarches portant des couronnes et des palmes, et couvertes de vêtements éclatants, fermaient la marche. Quand le cortège passa devant le soleil, la lune et les planètes, leurs habitants s'inclinèrent, et les Anges qui présidaient aux mouvements des astres vinrent à sa rencontre. Les chœurs angéliques, en arrivant devant les portes du Ciel, qui étaient fermées depuis le commencement du monde ou depuis la chute des anges et des hommes, entonnèrent le chant suivant :

— *Ouvrez-vous, Portes éternelles ; voici le Roi de gloire qui entre !*

Le Chérubin qui porte le glaive de feu répondit :

— *Quel est ce Roi de gloire ?*

Le Christ ayant frappé de sa croix la porte du ciel, elle roula sur ses énormes gonds, et l'harmonie céleste des orgues, des harpes et des autres instruments de musique, célébra son entrée. Le Rédempteur se prosterna devant son Père céleste, et fut élevé sur le trône de la céleste Jérusalem, au milieu du chant des psaumes et des cantiques d'allégresse. — Alors les Puissances des cieux vinrent lui rendre hommage : les Anges d'abord, puis les Archanges, les Vertus, les Puissances, les Dominations, les Principautés, les Trônes, les Chérubins, et les Séraphins, et enfin les Patriarches. Les chœurs célestes défilèrent tous devant lui, et le Roi de gloire prit ainsi possession de son Royaume.

— « Le cinquième lieu qui a été sanctifié, disait la Sainte Vierge à sainte Brigitte de Suède, (*Révé. cel.*, t. III, p. 191), est le mont des Oliviers. C'est de là que mon fils vola comme un aigle, selon l'humanité, dans le ciel, où il était toujours selon la divinité. Il fut renouvelé et se reposa selon l'humanité ; car selon la divinité, il était toujours en repos et toujours le même.

6° COLONNE.

MONUMENT PERPÉTUEL DE L'ASCENSION.

SOMMAIRE.

I. — Monuments miraculeux de l'Ascension de Jésus-Christ. —

Impression des Vestiges de Jésus sur le Mont des Oliviers. — Témoignages des Anciens à ce sujet. — S. Athanase. — S. Jérôme. — S. Optat de Milet. — S. Paulin de Nôle. — Sainte Mélanie. — Sulpice-Sévère. — S. Cyrille. — S. Augustin, etc. — Plusieurs merveilles, qui se sont répétées durant plusieurs siècles, ont illustré l'Eglise de l'Ascension.

II. — Description du Mont des Oliviers.

I. — *Monuments miraculeux de l'Ascension de Jésus-Christ. — Impression des vestiges du Christ sur le Mont des Oliviers. — Témoignages des Anciens à ce sujet.*

Notre Sauveur, en imprimant dans le sol la marque de ses pieds sacrés, a laissé sous les yeux, non pas des Apôtres seulement, mais encore de la postérité elle-même, un monument sans contredit très-remarquable de son Ascension dans les cieux. Ainsi se trouvèrent vérifiées ces paroles du prophète Zacharie (1 col., vi) : *Les pieds du Seigneur demeureront en ce jour-là sur la montagne des Oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem, vers l'Orient.* Par la figure des pieds de Jésus-Christ, imprimée dans la roche, on reconnaît qu'il avait la face tournée vers l'Occident septentrional, « et c'est pour cela, dit S. Athanase, (*l. quæst. q. 14*), que dans la suite les fidèles ont contracté la coutume de se tourner vers l'orient pour prier. »

Quant à l'impression des vestiges du Seigneur, voici ce qui est rapporté par la tradition des Anciens.

On lit dans S. Jérôme, *de loc. hebra.* :

« On voit le Mont des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, « dont il est séparé par le torrent de Cédron ; c'est là que « l'on montre encore aujourd'hui, imprimés sur le sol, les « derniers pas du Seigneur. Et quoique cette même terre « soit chaque jour enlevée par les fidèles, néanmoins les « saints Vestiges ne laissent pas de conserver toujours leur « première forme. Enfin, lorsqu'on donnait à l'église, au « milieu de laquelle ils se trouvent, la forme d'une magnifi-

« que Rotonde, il n'y eut, comme le témoignent les Anciens,
« que le haut du dôme qu'on ne put ni voûter, ni couvrir
« d'aucune manière, parce que le corps du Seigneur était
« passé en cet endroit : or, le lieu de son passage est resté
« continuellement découvert depuis le sol jusqu'au ciel. »

S. Optat de Milet, parlant de l'église de l'Orient, semble faire allusion à ce prodige, lorsqu'il dit :

Ibi ejus Sancta sunt impressa Vestigia :

C'est là que sont imprimés ses Vestiges sacrés. (*Optat, contr. Parm., l. 6.*)

S. Paulin, évêque de Nôle, écrivant à Sévère, *épist. 2*, atteste pleinement ce fait prodigieux, dans les paroles suivantes :

« Mirum vero inter hæc, quod in basilica Ascensionis,
« locus ille tantum, de quo in nube susceptus ascendit,
« captivam in sua carne ducens captivitatem nostram, ita
« sacratus divinis vestigiis dicitur, ut nunquam tegi mar-
« more, aut paviri receperit, semper excussis, solo re-
« spuente, quæ manus adornandi studio tentavit apponere.
« Itaque in toto Basilicæ spatio solus in sui cæspitis specie
« virens permanet, et impressam divinorum pedum vene-
« rationem calcati Deo pulveris perspicua simul et attigua
« venerantibus arena conservat : ut vere dici possit :

Adoravimus ubi steterunt pedes ejus.

Telles sont les paroles de *S. Paulin*, qui tenait ces choses de *Mélanie*, dame très-illustre et très-vertueuse, laquelle avait logé chez lui, à Nôle, lorsqu'elle revenait de Jérusalem à Rome.

Sulpice Sévère, au deuxième livre de son *Histoire*, s'exprime ainsi sur ce même prodige :

« Illud mirum, quod locus ille, in quo postremum insti-
« terant divina vestigia, cum in cælum Dominus sublatus

“ est, continuari pavimento cum reliqua stratorum parte
“ non potuit : siquidem quæcumque applicabantur, insolens
“ humana suscipere terra respueret, excussis in ora oppo-
“ nentium sæpe marmoribus. Quin etiam calcati Deo pul-
“ veris adeo perenne documentum est, ut vestigia impressa
“ cernantur : et cum quotidie confluentium fides certatim
“ Domino calcata diripiat, damnum tamen arena non sen-
“ tiant : et eadem adhuc sui speciem, velut impressis si-
“ gnata vestigiis, terra custodit. ”

Le vénérable Bède (de locis sanctis, c. 7), parlant du Mont des Oliviers, environ sept cents ans après Jésus-Christ, traite ainsi ce point ?

“ In ejus summo vertice, ubi Dominus ad cœlos ascen-
“ dit, ecclesia rotunda grandis ternas per circuitum came-
“ ratas habet porticus desuper tectas. Interior namque
“ domus, propter Dominici corporis meatum, camerari et
“ tegi non potuit, altare ad Orientem habens angusto cul-
“ mine protectum, in cujus medio ultima Domini Vestigia,
“ cœlo desuper patente, ubi ascendit, visuntur : quæ cum
“ quotidie a credentibus terra tollatur, nihilominus ma-
“ nent, eandemque adhuc speciem sui, velut impressis
“ signata vestigiis, servant. ”

Et un peu après :

“ In die Ascensionis Dominicæ, per annos singulos
“ missa peracta, validi flaminis procella desursum venire
“ consuevit, et omnes qui in ecclesia fuerint, terræ pros-
“ ternere. Tota illa nocte lucernæ ardent, ut non illustrari
“ tantum, sed et ardere mons et supposita loca videan-
“ tur. ”

On peut voir aussi *S. Cyrille*, 4 col., vi; *S. Augustin*, tract. 47, in *Joann.*; et l'auteur de *Locis Actuum Apostolorum*, etc.

Il résulte de tous ces témoignages :

1^o Que les Vestiges sacrés de Jésus-Christ, imprimés

miraculeusement dans la roche du Mont des Oliviers, n'ont jamais pu être effacés ni par le campement de l'armée de Vespasien et de Titus, sur cette montagne, ni par la malice des hommes, qui essayèrent plusieurs fois de détruire tous les monuments des Saints Lieux ; ni par le concours des fidèles qui, depuis dix-neuf siècles, venaient de toutes les parties de l'univers, visiter ces Vestiges Sacrés, dont ils avaient soin d'enlever quelques parcelles, afin de les conserver comme de précieuses reliques.

2° Que les premiers Chrétiens, voulant paver la chapelle de marbre et de jaspe, ne purent jamais les faire joindre à la roche, où est le sacré Vestige, et qu'aussitôt que les pierres y étaient placées, elles s'enlevaient d'elles-mêmes.

3° Que S^{te} Hélène, faisant bâtir ce magnifique temple, ne put en faire couvrir le dôme qui répond perpendiculairement à la place d'où Jésus-Christ monta au ciel, de sorte que l'on fut contraint de le laisser découvert, comme est le Panthéon de Rome.

4° Que les Chrétiens, prenant souvent par dévotion de la poussière ou des parcelles de ces vestiges, la figure néanmoins ne se creusait point et ne souffrait aucun changement.

5° Le vénérable Bède rapporte encore une autre merveille, c'est l'illumination soudaine, prodigieuse, qui arrivait tous les ans, en ce lieu, au jour de l'Ascension.

C'est par de telles merveilles que Dieu a manifesté la sainteté de ce lieu.

II. — *Description du Mont des Oliviers.*

La montagne des Olives, à l'orient et proche de Jérusalem, n'en est séparée que par la vallée de Josaphat, et distante de cinq stades, selon Josèphe. On lui donne ordinairement six cents pas de hauteur, depuis le torrent de Cédron, qui est au fond de la vallée, jusqu'au sommet ; ce qui re-

vient à l'estimation de Josèphe, qui l'a fait, de 750 pas, comme peut-être elle était de son temps, où la vallée était beaucoup plus profonde qu'elle n'est à présent, parce qu'elle a été remplie des ruines de la ville et du temple.

Son élévation lui donne un aspect et une vue très-agréables, qui s'étend vers l'Occident sur toute la ville de Jérusalem, et vers l'Orient sur les montagnes de l'Arabie, le Jourdain et la mer Morte. Au midi, on découvre jusqu'à Hébron ; et au septentrion, bien avant dans la Samarie. Sa longueur est d'environ deux mille pas, du septentrion au midi ; et elle est divisée en trois pointes ou collines, dont celle du milieu est la plus haute ; celle qui regarde le nord, est la moyenne et s'appelle Mont de *virî Galilæi* ; celle du sud est la plus basse, et se nomme le Mont de *Scandale* ou d'*Offension*, parce qu'elle avait été autrefois profanée par les tabernacles des faux dieux.

Cette montagne est très-fertile, bien cultivée, et toute couverte de blés, ou plantée d'oliviers, dont elle porte le nom.

C'est là où Jésus-Christ allait souvent prier. On voit vers le pied de la colline du milieu, quelques restes du jardin de Gethsémani ; et vers le haut, on trouve la caverne, appelée les *Sépulcres des Prophètes*. On entre d'abord dans la roche et de là par une petite porte, on va dans ces sépulcres, qui sont creusés bien avant sous terre. Ce sont deux larges galeries taillées en rond, où il y a des niches à fleur de terre, pour mettre les corps ; à la réserve d'un cabinet un peu élevé, qu'on dit être le lieu où sont les sépulcres des prophètes Aggée et Zacharie. Sur la basse colline, ou *Mont de Scandale*, on voit les ruines du village de Siloë, et plus haut, celles du temple de Moloc. (Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.)

Châteaubriand décrit ces mêmes lieux dans son *Itinéraire* :

« On vous montre, dit-il, près de quelques vieux oliviers, la place qui fut baignée de la sueur de sang de Jésus-Christ, où lui fut présenté le calice amer des outrages et du trépas ; plus haut, le lieu d'où les fidèles croient le voir encore s'élever dans les airs, et laisser après lui une trace lumineuse et brillante. Des marques de pieds humains sont empreintes dans le rocher : le pèlerin les considère avec une pieuse confiance ; il oublie toutes ses fatigues, toutes les misères, en appuyant son front, chargé d'ennuis, sur cette terre de miracles...

« S. Augustin, ajoute-t-il, S. Jérôme, S. Paulin, Sulpice-Sévère, le vénérable Bède, la Tradition, tous les voyageurs anciens et modernes, assurent que cette trace marque un pas de Jésus-Christ. En examinant cette trace, on en a conclu que le Sauveur avait le visage tourné vers le nord, au moment de son Ascension, comme pour renier ce Midi infesté d'erreurs, pour appeler à la foi les barbares qui devaient renverser les temples des faux dieux, créer de nouvelles nations, et planter l'étendard de la Croix sur les murs de Jérusalem... »

7^e COLONNE.

LIVRES NON-CANONIQUEs. — AVEU DES HÉRÉTIQUES
EXCOMMUNIÉS ET DES JUIFS INFIDÈLES.

SOMMAIRE.

- I. — Témoignages des monuments primitifs, non-canoniques, de la Prédication de S. Pierre, — de Prochoré, — des Liturgies apostoliques, — des *Historiæ Apostolicæ*, — des ouvrages de S. Clément, de S. Lin, etc.

- II. — Les hérétiques attestent et honorent l'Ascension de Jésus-Christ, — Cérinthe, — Basilide, — Valentin. — Apelles, — Cerdon; — Les Séleuciens et les Hermiens. — Les Manichéens. — Mahomet, et les docteurs de l'Islamisme.
- III. — Ce qu'ont écrit sur le même fait, les Juifs, ennemis de Jésus-Christ. — Le *Sepher-Toldos*, — le *Vetus nizzachon*, etc. — Le Rabbin Moïse Hadarsan, sur l'Ascension du Fils de Dieu.

I. — *Témoignages des monuments primitifs, non-canoniques.*

Si nous avons à reproduire ici la foule des histoires non-canoniques, qui ont parlé du fait de l'Ascension, il n'y aurait pas de fin à nos citations et à nos preuves. Les fragments qui nous en restent, témoignent que tous les principaux faits et, en particulier, celui-ci, y étaient consignés et développés.

Ainsi, un passage du *Livre de la Prédication de S. Pierre*, cité dans S. Clément d'Alexandrie, *Strom.*, l. VI, n. 15, mentionne l'avènement de Jésus-Christ, sa croix, sa mort, tous les supplices dont les Juifs l'ont accablé, sa résurrection et son ascension au ciel, avant la fondation de la Nouvelle Jérusalem, ainsi qu'il est écrit.

Ainsi, *Prochore*, l'un de soixante-douze Disciples, commence-t-il l'*Histoire de la Vie de S. Jean*, par rappeler l'Ascension de Jésus Christ, ainsi que les dernières paroles que le Seigneur leur adressa avant de remonter au ciel :
« Or dit-il, il arriva qu'après l'Assomption de Notre-Seigneur Jésus Christ, Fils du Dieu Vivant, dans le ciel, les Disciples s'assemblèrent à Gethsémani. Pierre leur dit :
« Vous savez, mes frères, le commandement que nous a laissé Notre-Seigneur, comment il nous a ordonné d'aller dans tout l'univers prêcher l'Évangile à toute créature, et de baptiser au nom du Père, et du Fils et de l'Esprit-Saint... » (c. I.)

Ainsi, les cinq *Liturgies Apostoliques*, rappellent-elles souvent « la glorieuse Ascension du Seigneur. » (In Fabricio, p. 82, 85, etc.)

Ainsi, les *Historiæ Apostolicæ* portent-elles que « le Fils « de Dieu mourut, ressuscita le troisième jour, et monta « dans les Cieux, pour aller s'y asseoir à la droite de Dieu « Tout-Puissant, d'où il doit venir juger l'univers par le « feu. » (*L. VII, 3, et passim, l. VI, 1 et 7; l. VII, 1...*) — Les Apôtres y enseignent « comment le Seigneur s'est élevé « au ciel à la vue d'eux tous, et comment, en leur envoyant « le Saint-Esprit, il a mis dans leur intelligence la connais- « sance de toutes les langues..., etc. » (*L. X, 3.*)

On pourrait également produire les *Histoires de S. Lin*, les *Récognitions* et les divers ouvrages de S. Clément, disciple des Apôtres, etc.

Mais quittons les témoignages primitifs de l'Antiquité chrétienne, afin de nous occuper de ceux des hérésiarques excommuniés, et des Juifs Infidèles.

II. — *Les Hérétiques attestent le fait de l'Ascension de Jésus-Christ, et lui rendent hommage.*

1^o *Cérinthe*, fameux hérésiarque, contemporain de l'apôtre S. Jean, et anathématisé par lui, ne pouvant nier l'Ascension de Jésus-Christ en corps et en âme, ce qui contrariait son système philosophique, enseignait que « *Jésus* « *ayant souffert, le Christ s'était envolé au ciel,* » mettant ainsi une distinction entre Jésus et le Christ. (S. Irén., l. I, 26, S. Epiph., *hær.* 28; S. Aug., etc.)

2^o *Basilide* (an 120), hérésiarque-philosophe, ne pouvant allier à ses idées l'état d'humiliation, où Jésus-Christ avait paru sur la terre, se détermina à soutenir que, dans sa Passion, Jésus avait pris la figure de Siméon le Cyrénéen, et lui avait donné la sienne; et qu'ainsi les Juifs avaient crucifié Siméon en place de Jésus-Christ, qui les regardait

cependant, et se moquait d'eux, sans qu'on le vit. Jésus-Christ était monté ensuite aux cieux vers son Père, sans avoir été connu de personne. (*Epiph., hér. 24.*) Basilide comptait trois cent soixante-cinq cieux ; celui où le Sauveur est remonté s'appelle, suivant cet hérétique, *Caulacau*. (*S. Irén., l. 1, 24.*)

3° *Valentin*, autre philosophe hérétique (an 95-136), disait, dans ses systèmes extravagants, que *le Christ était remonté au Plérum, et ne voulant pas recommencer un nouveau voyage sur la terre, envoya le Paraclet ou Sauveur, muni de tous les pouvoirs du Père, et investi de tout pouvoir, jusque sur les Æons eux-mêmes.* (*S. Irén., l. 1, c. 4. — Pluquet, Dict. des hérésies.*)

La *Pistis Sophia*, production gnostique de Valentin, atteste hautement les mêmes faits : « Lorsque Jésus fut
« ressuscité d'entre les morts, *y est-il dit*, il passa un long
« temps avec ses Disciples, leur enseignant ses préceptes...
« Il arriva que les Disciples étant assis ensemble sur le
« Mont des Oliviers, se livrant à une grande allégresse, se
« réjouissaient et se disaient mutuellement : *Nous sommes*
« *plus heureux que tous les hommes qui sont sur la terre, parce*
« *que le Sauveur nous a révélé toutes ces choses...* Tandis
« qu'ils parlaient ainsi, Jésus était assis un peu à l'écart.
« C'était le quinzième jour de la lune du mois de tobé, qui
« était le jour où la lune était pleine, le soleil s'étant levé
« dans sa marche ordinaire, il parut ce jour-là une grande
« force de lumière, vint sur Jésus, et l'enveloppa tout
« entier.

« Jésus brillait d'un éclat incomparable, qui lançait de
« grands jets de lumière ; mais ces jets de lumière étaient
« inégaux entre eux..., et la splendeur de cette lumière
« atteignait depuis la terre jusqu'aux cieux .. Alors Jésus
« fut élevé au-dessus de la terre, et il plana, et s'envola,
« resplendissant d'une clarté immense.

« Et les Disciples le regardèrent jusqu'à ce qu'il fut
« monté au ciel, après la troisième heure. Et il arriva que
« lorsque Jésus fut monté dans le ciel, après la troisième
« heure, toutes les Puissances des cieux se troublèrent et
« s'agitèrent entre elles, et tous les Eons, et toutes les ré-
« gions et tous leurs ordres, et la terre entière fut agitée,
« ainsi que tous ses habitants... Et tous les Anges et les
« Archanges, et toutes les Puissances des Régions supé-
« rieures, chantaient des hymnes, jusqu'à la neuvième
« heure du jour suivant... Les Disciples étaient grandement
« troublés et saisis d'effroi. » (Voir Migne, *Encyclop.*, t. 23,
p. 1191-1192.)

4° *Apelles*, autre hérésiarque, disciple de Marcion, vou-
lait que *Jésus-Christ n'eût qu'un corps d'air, dont, en re-
montant au ciel, il avait rendu à chaque élément sa portion.*

5° *Cerdon* (130) et *Hermogène* (150), enseignaient que
l'âme seule de Jésus-Christ était remontée au ciel, et que
son corps avait été placé dans le soleil. (Apud Tertull., *adv.*
Prax., annot. de la Barre.)

6° Les *Séleuciens* et les *Hermiens* prétendaient aussi,
que le corps de Jésus-Christ ne monta pas plus haut que le
soleil, et qu'il y resta en dépôt. Ils se fondaient sur ce pas-
sage des psaumes : *Il a placé son tabernacle dans le soleil.*

7° Les *Manichéens*, selon S. Grégoire de Naziance,
avaient la même opinion. (Bergier, *Dict. théol.*, au mot
Ascension.)

8° *Mahomet* (622), l'homme qui, dans son système reli-
gieux, a résumé toutes les hérésies primitives du Christia-
nisme, reconnaît aussi et atteste l'Ascension de Jésus,
fils de Marie.

« La personne de Jésus, dit Mahomet, a été enlevée et plu-
« cée près de Dieu. Car Dieu est tout puissant et sage : Sed
« elevavit eum Deus ad se, et Deus est præpotens et sa-
« piens. » (*Sura iv, mulier.*, v. 157.)

Dans le même chapitre de l'Alcoran, le fameux hérésiarque parle ainsi contre les Juifs :

« *Ils ont dit : Nous avons fait mourir Jésus, fils de Marie, l'Envoyé de Dieu. — Mais ils ne l'ont point fait mourir ; car Dieu l'a élevé à lui. Tous les Juifs et les Chrétiens croiront en lui avant leur mort, et, au jour de la Résurrection, Dieu sera témoin contre eux.* »

Dans la Sura III, v. 54, Mahomet fait ainsi parler Dieu sur ce sujet :

« *O Jésus, je ferai, il est vrai, que vous mourrez ; mais je vous élèverai vers moi, et levabo te ad me, et je vous délivrerai de ceux qui sont infidèles, et je placerai ceux qui vous auront suivi au-dessus de ceux qui auront été infidèles jusqu'au jour de la Résurrection...* »

9° *Commentaires des Mahométans.*

Un docteur, nommé *Vaheb*, dit que la mère de Jésus, et une autre femme qui avait été démoniaque, mais que Jésus avait délivrée, étaient venues pleurer sur les lieux de la passion. Or, Jésus s'approchant, leur dit : Sur qui pleurez-vous ?

Or, elles répondirent : Sur vous. — Jésus leur dit : Dieu m'a enlevé vers lui dans le ciel, et il ne m'est rien arrivé que d'heureux. Les Juifs se sont mépris sur ma ressemblance.

Or, après sept jours, Dieu dit à Jésus :

Descendez vers Marie, qui est en proie au plus vif chagrin, de sorte qu'il n'y a personne qui ait jamais tant versé de larmes.

Rassemblez aussi les Apôtres, et envoyez-les prêcher par tout l'univers.

Dans la suite, Dieu l'enleva de nouveau auprès de lui. Postea elevavit eum iterum Deus ad se.

— Le docteur *Aldhacaki* et le commun des interprètes musulmans, sur ces paroles du Coran : *Ego defungi te fa-*

ciam, et elevabo te ad me, enseignent que Jésus doit un jour revenir dans le monde.

— *Hosein*, fils de *Phadel*, a dit qu'on trouvait dans l'Alcoran, que *Jésus* devait descendre du ciel et revenir dans le monde.

— *Béjénan* a dit : « *Jésus* étant sur le Mont des Oliviers, « il se leva un vent violent : Cum que ille incitato cursu « ferretur, in eo cursu elevatus fuit a Deo in cœlum ; erat « autem indutus thorace ex pilis confecto. » (Hactenus Thalebiensis. — Apud L. Marracci, *Alcor.* p. 114.)

On voit que, abstraction faite de l'opinion des premiers hérétiques, Mahomet et ses sectateurs seraient à peu près d'accord avec les Chrétiens sur les faits évangéliques. Mais il n'en serait pas de même quant à la doctrine ; car J. Charadin, *itinere in Persiam*, p. 48, rapporte (an 1711), que les Mahométans tiennent depuis, que *Jésus* donna à lire à ses Apôtres et à ses Disciples, l'*Ingil*, c'est-à-dire l'*Évangile* pur et véritable ; mais qu'il le remporta avec lui, lorsqu'il remonta au ciel, parce que les hommes prenaient mal la Sainte Doctrine qu'il contenait. (*Fabric.* t. III, p. 369.)

Voici comment ces docteurs de mensonge ont dénaturé le fait évangélique dont nous nous occupons, dans le but de pouvoir échapper aux preuves de notre foi. Le fait est bien attesté ; mais la doctrine est faussée par les circonstances que leur perversité ajoute au récit sacré :

« Au moment, disent ces Musulmans, où les Chrétiens « rassemblés contemplaient *Jésus* s'élevant dans les cieux, « trois vieillards, avec de longues barbes et un air respectable, vinrent au milieu d'eux comme des croyants zélés : « c'était Satan avec deux de ses fidèles :

« — Que pensez-vous d'Isa (*Jésus*), dirent-ils ?

« — Qu'il est fils de Marie, créé par l'Esprit de Gabriel, « qui est l'Esprit de Dieu, leur répondit-on.

« — Vous vous trompez, répartit le premier ; comment

« voulez-vous qu'un enfant naisse d'un souffle ? Il est Fils
« de Dieu ?

« — Non, dit le second, Isa lui-même est Dieu qui est
« descendu dans le sein de Marie, et s'est révélé au
« monde.

« — Oui, reprit le troisième, qui était Satan en per-
« sonne, Isa est Dieu ; mais l'Esprit qui a couvert Marie
« de son ombre, était aussi Dieu, comme celui qui est dans
« le Ciel.

« L'assemblée déclara cette opinion canonique ; tous pri-
« rent les Anges de ténèbres pour les Anges de lumière,
« et depuis ce temps ils crurent à trois dieux en un. »

Voilà de quelle étrange manière les docteurs musulmans ont défiguré le saint Evangile, et cette altération inepte et impie, ils l'ont faite à dessein d'avoir un fondement pour combattre hérétiquement la divinité de Jésus-Christ. La frénésie paraît dans cet échantillon musulman aussi sensiblement au moins que la mauvaise foi. Comment vous est-il possible, ô sectateurs de Mahomet, ô enfants des hérétiques. de croire à une doctrine de mensonge, de mettre vos espérances dans une œuvre d'erreur ?

Mais vous rendez ici hommage à la vérité du fait historique de l'Ascension de Jésus, et de l'apparition des Anges aux hommes de Galilée. C'est le seul point que nous voulions établir ici.

Quant aux hérétiques primitifs, ils ont, il est vrai, varié dans l'explication doctrinale du fait ; mais on voit qu'ils croyaient tous très-fermement le fait en lui-même, c'est-à-dire comme fait historique, et qu'ils le regardaient comme hors de toute contestation. Quel fort témoignage ! Est-il dans l'histoire universelle un fait qui ait été attesté, comme ceux de Jésus ?

III. — *Ce qu'ont dit et écrit sur le même fait les Juifs ennemis de Jésus-Christ,*

1° Dans le *Sepher Toldos*, p. 19, les Juifs font dire aux Disciples que « Jésus étant encore vivant, avait prédit qu'il monterait au ciel, et qu'il s'était appliqué cette parole du psaume :

« Quoniam accipiet me Selah ! C'est-à-dire :

« *Le Seigneur me reprendra* (en m'élevant à lui.) » Ils mettent dans la bouche de Jésus même, les paroles suivantes :

« Isaïe et David, mon aïeul, ont ainsi prophétisé à mon sujet :

« *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils : je vous ai engendré aujourd'hui*, etc., ps. II. Et ailleurs :

« *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite : Partagez mon Trône éternel !*

« Or, maintenant je monterai vers mon Père céleste, et je m'assiérai à sa droite, et vous serez les témoins oculaires de cette merveille. »

Les Juifs forgent ensuite une fable ridicule, et disent que Jésus prononça le nom *Schemhemphorus*, et monta effectivement dans les airs ; mais que Judas, par la vertu du même nom, y étant monté aussi, lutta contre Jésus sans pouvoir le faire tomber. Alors Judas, voyant ses efforts inutiles, fit de l'eau pour profaner son adversaire ; souillés l'un et l'autre par cette action, ils furent privés du pouvoir que leur donnait le nom ineffable, et tombèrent à terre. (Apud Wagensel., *Tela ignea*, t. II, *Toldos*, p. 13 ; et *Refutat*, p. 3.)

C'est par d'aussi extravagantes imaginations, que les Juifs, désespérés, combattirent l'Ascension de Jésus-Christ. Ne pouvant nier la vérité de ce fait, ils se sont efforcés d'en dénaturer la cause, le motif et les circonstances. Mais ce désespoir même et ces ridicules inventions, aussi dénuées de vraisemblance que de raisons, ne font que mieux

ressortir l'authenticité de la prédiction et la vérité du fait qui en fut l'accomplissement miraculeux.

2° Dans le même *Sepher*, les Juifs font dire à Simon-Képha : « Jésus ordonne que la fête du jour où il est monté
« au ciel et qui est le quarantième jour à compter de sa
« mort, vous tienne lieu de la fête de la Pentecôte que célébrèrent les Juifs : *ut pro festo Pentecostes, dies a lapidatione illius quadragesimus, quo ascendit in cœlum, vobis sit feriatius.* » Ils disent encore que, lorsqu'on ne retrouva plus son corps, le bruit de son Ascension se répandit dans la ville ; on disait : *Il est monté au ciel !*

3° Dans l'autre récit des Juifs, publié par Huldric, il est fait mention de ce que disaient les *Disciples de Jésus touchant la résurrection de leur Maître, son Ascension, et le feu qu'il fit descendre du ciel* : (allusion aux langues de feu du jour de la Pentecôte.)

4° L'ancien *Nizzachon*, dit qu'après la mort de Jésus un grand nombre d'hommes, crurent qu'il était monté au ciel. (ch. 54.)

C'est ainsi que parlent contre ce fait, les Juifs, ennemis acharnés de Jésus.

5° *Ascension du Fils de Dieu.*

Le R. Moïse Hadarsan, dans ses commentaires sur la Genèse, sur ses paroles, c. 44 : *est nobis Pater senex et infans senectutum*, dit :

« Il est écrit (Proverb. 30) : *Qui est monté aux cieux et en est descendu ? Qui réunit les vents dans sa main ? Qui a lié les eaux ? Quel est son nom ? Et quel est le nom de son Fils, si vous le savez ?*

Qui est monté aux cieux et en est descendu ?... Qui a lié les eaux ?... — Le Dieu saint et béni est monté aux cieux et en est descendu... , suivant qu'il est écrit psaume LVI : « retenant les eaux dans ses nuées....

« *Quel est son nom et le nom de son fils, si vous le savez ?*

« L'Écriture nous l'apprend : *Pater senex est nomen ejus, et*
« *infans senectutum et nomen filii ejus ; c'est-à-dire : Le*
« *Père Ancien est son nom ; et l'enfant de sa vieillesse est le*
« *nom de son fils.* » Telles sont les paroles du R. Hadarsan.
(Dans Galatinus, l. II, c. 5.) Cette tradition paraît faire allu-
sion au Fils de Dieu, qui est engendré éternellement du sein
du Père, de l'Ancien des jours, et qui, après être descendu
des cieux, y est remonté. Du reste, les paroles citées des
Proverbes, c. 30, sont, suivant Bossuet et les autres Inter-
prètes, une allusion prophétique au Verbe, Fils de Dieu.

6^o *Même sujet.*

Les Juifs, auteurs du Livre intitulé : l'*Echa-Rabbethi*,
enseignent que « la Divine *Schekinah* (ou Deuxième Per-
« sonne divine, dont nous avons parlé, l. I, chap. VI, 2
« col, VII et VIII), après avoir quitté le Temple de Jérusa-
« lem, alla sur le Mont des Oliviers, y demeura trois ans et
« demi, criant aux Israélites : — *Revenez à moi, mes en-*
« *fants, et je retournerai à vous !*

« Mais, voyant qu'ils ne voulaient pas se convertir,
« Elle se retira en son lieu (c'est-à-dire au ciel). »

Suivant D. Calmet et les divers écrivains qui ont examiné
ce passage de la Synagogue, cette circonstance marque la
prédication de Notre-Seigneur parmi les Juifs, laquelle a
duré trois ans et demi, et l'Ascension de Jésus arrivée sur
la montagne des Oliviers. (Cfr. 1 col., VII.)

8^e COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES JUIFS, ENNEMIS DE JÉSUS, NON CONVERTIS. AUTRES MÉMOIRES.

SOMMAIRE.

- I. — Ponce Pilate a fait mention de l'Ascension de Jésus, dans la lettre qu'il adressa à Tibère. — Sentiments de l'Empereur à cette nouvelle.
- II. — Monument d'un peuple limitrophe de la Judée.
- III. — Aveux de Porphyre et des Oracles païens, sur Jésus et sur son Ascension.
- IV. — Celse. — Son raisonnement sur ce fait.
- V. — Hiéroclès, idem.
- VI. — Traditions des anciens peuples : 1^o la Chine — 2^o l'Amérique. — 3^o l'ancienne Grèce païenne.

I. — *Pilate mentionna l'Ascension de Jésus, dans une lettre qu'il adressa à l'empereur Tibère.*

1^o Nous avons vu ci-devant, que P. Pilate avait fait faire des enquêtes concernant les faits de la Résurrection et de l'Ascension de Jésus-Christ; qu'il avait même assemblé les Princes des Prêtres, des Scribes et des Docteurs; qu'il était allé avec eux dans le Temple, pour y consulter les Livres sacrés et prophétiques, pour s'assurer avec plus d'exactitude, et de la vérité des oracles qui avaient prédit le temps et les circonstances de la venue du Messie, et de la réalité des faits de Jésus, qui se trouvaient être l'accomplissement de ces anciens oracles. Nous avons vu que le résultat des informations du Gouverneur, constatait la vérité et la divi-

nité des faits de Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Voir l. VIII, c. 2, col. 7, c. 28.)

2° On lit dans une *Histoire du Christ*, écrite en langue persane, par Jérôme Xavier, une lettre ou un fragment de lettre de P. Pilate à l'empereur Tibère, conçue en ces termes :

« *Hoc tempore in hoc territorio Vir quidam fuit quem Disci-*
« *puli ejus Deum vocabant, et miracula varia faciebat : quem*
« *multi homines viderunt, et in cœlum vivus ascendit, et Disci-*
« *puli nunc magna faciunt in nomine ejus, et testantur eum*
« *Deum esse, et Doctorem viæ salutis in veritate.* » Cette traduction latine est de Louis-de-Dieu.

« Dernièrement, dans ce pays, il y eut un homme auquel
« ses Disciples attribuaient le nom de la divinité (ou sim-
« plement : » qu'ils appelaient Dieu. ») « Il opérait des
« miracles de différentes sortes : En présence d'un grand
« nombre d'hommes, il est monté vivant dans le Ciel. Au-
« jourd'hui même, ses Disciples font de grands prodiges en
« son nom ; ils témoignent qu'il est Dieu, qu'il est le Doc-
« teur de la vérité et de la voie du salut. »

Ce fragment, recueilli par Jérôme Xavier dans les Traditions Orientales, est précédé et suivi de ces paroles de l'historien :

« C'était un usage que tout ce qui se passait dans l'étendue de l'Empire, fût écrit à César et au Sénat, afin qu'ils eussent connaissance de tout ce qui arrivait dans le monde.

« C'est pour cela que Pilate écrivit les choses (qui viennent d'être rapportées.)

« Tibère, à cette nouvelle, fut ravi d'une joie extrême, et il porta la même nouvelle au Sénat, c'est-à-dire à l'assemblée des Anciens et des Juges de la ville. Son but était de le leur faire adopter pour Dieu ; car c'était une coutume que nul ne fût honoré comme Dieu, sans l'aveu du Sénat. Le Sénat, vu que ce message ne lui avait pas été adressé avant

de l'être à César, conçut du ressentiment, et fit en sorte que la demande de César n'eût pas son effet. — Et Dieu a voulu que cela n'eût pas lieu, afin que ce ne fût point en vertu de la puissance humaine, que le culte du Christ se propageât dans le monde. »

II. — *Monument d'un peuple voisin.*

Dans la Réponse écrite de Jésus au Gouverneur d'Edesse, il est dit :

« Quant à ce que vous m'écrivez de me rendre vers
« vous, il faut que j'accomplisse ici les choses pour lesquelles
« j'ai été envoyé, et qu'après les avoir accomplies, je retourne
« vers Celui qui m'a envoyé, iisque demum absolutis, ad
« Illum qui me misit, reverti. Au reste, lorsque je serai re-
« monté vers lui, je vous enverrai quelqu'un de mes Disciples,
« qui vous guérira de votre infirmité, et vous accordera la vie,
« à vous et aux vôtres. »

Or, en effet, après l'Ascension de Jésus-Christ, Thaddée, l'un des Soixante-Douze Disciples, vint guérir le prince et tous les malades de sa ville, leur annonça l'Évangile, et leur expliqua, entre autres choses, comment, « après avoir
« délivré des Enfers les anciens Pères, après s'être ressuscité
« d'entre les morts, le Christ Jésus venait de remonter vers
« Dieu son Père, accompagné d'une immense multitude, etc. »

Cela était écrit en langue syriaque dans les Archives publiques de la ville d'Edesse. (V. Euseb., *hist.*, l. 1, c. 13.)

III. — *Témoignages de Porphyre et des Oracles païens, sur Jésus et sur son Ascension (an 270.)*

« Mais peut-être, disait Eusèbe aux païens ennemis, dans l'entraînement de l'opposition, vous n'appréciez ni la sagesse de nos paroles, ni la suite de nos raisons, ni le poids de nos preuves, et vous nous soupçonnez d'artifice. Ecoutez maintenant vos Démon, ces dieux, vains artisans d'ora-

cles, qui rendirent un si illustre témoignage à la piété, à la sagesse et même à l'Ascension dans le Ciel même, de Celui que vous accusez de magie. Quel aveu vous paraîtra plus digne de foi, que celui de notre Ennemi déclaré, qui, au troisième des Livres qu'il composa sur la *Philosophie des Sages célèbres*, s'exprime ainsi au sujet de notre Christ :

« *La grandeur des œuvres manifeste aux amis de la vérité la puissance divine qui résidait en lui (en Jésus-Christ.)* »

« Porphyre convient donc que toute puissance a été donnée par Dieu à Jésus. »

« *Oracles sur le Christ.* »

« Ce que je vais dire, continue *Eusèbe*, semblera bien étrange. » Les dieux, selon Porphyre, ont publié la profonde religion du Christ, son immortalité, et n'ont parlé de lui qu'avec respect. Ce philosophe répond ainsi à ceux qui lui demandaient si le Christ était Dieu :

« *Le Sage, leur dit-il, sait que l'âme immortelle est supérieure au corps, et l'âme de cet homme fut remplie d'une religion insigne.* »

« Ainsi, il avoue sa pitié ; il avoue que la mort n'aura pas plus d'empire sur son âme (que les Chrétiens, ajoute-t-il honorent d'un culte insensé), que sur celles des autres hommes. Voici ce que l'oracle (l'Apollon de Milet), répondit à ceux qui demandaient pourquoi il fut livré au supplice :

« *Le corps de l'homme est toujours exposé à la douleur. Mais l'âme que la religion anime, s'élève aux cieux : ες αἴθερα πᾶσα Φορεῖται.* »

« Cet écrivain ajoute à cet oracle les paroles suivantes :

« *Il fut donc Saint, et il s'éleva vers le ciel, comme les âmes saintes. — Cessez-donc de blasphémer, et ayez plutôt pitié de l'ignorance de ses adorateurs.* »

Ainsi parlait Porphyre. Tout ennemi qu'il fût de Jésus-Christ, il le reconnaissait néanmoins pour un homme sage,

saint, et reçu dans les demeures célestes. (Apud Euseb., *Dem év.*, l. III, c. 26.)

Voici cette même réponse de l'Oracle d'Apollon de Milet, rapportée en vers latins dans le *Livre septième des Institutions de Lactance*, chapitre XIII :

*Donec corporeis Animus connexibus hæret ;
Cedit mortali patiens humana dolori.
Sed cum mortali compage solutus abivit.
Corpore confecto, tum totus in æthera fertur,
Incorruptus ubi maneat, nunquamque Senescens.
Sic antiqua Dei fieri Prudentia mandat.*

(Vide Biblioth. vet.. PP. t. 1, p. 210.)

IV. — *Celse* (an 115-170.)

Ce philosophe païen comparait l'histoire de l'Assomption de Jésus-Christ à certains récits du Paganisme, lesquels il faisait profession d'approuver et de croire comme véritables. (*Orig.*)

« Personne, dit-il, ne prend pour Dieu l'hyperboréen
« Abaris, quoiqu'il eût le privilège de fendre les airs avec
« la même vitesse que sa flèche. » (*L. II, n. 9, contr. Celse.*)

Or, en envisageant le fait de l'Ascension de Jésus, comme il envisage l'un des faits qu'il croit véritables, Celse fait voir qu'il regarde le premier comme également véritable. Mais Origène lui démontre que la fable d'Abaris n'est fondée sur aucun motif de crédibilité ; que Dieu n'aurait aucune raison d'accorder ce privilège à un simple mortel ; et que personne, d'ailleurs, ne l'a attestée ; que, quant à l'Ascension de Jésus, les Apôtres l'ont attestée au prix de leur sang, et ont entrepris de grands travaux, supporté des peines sans nombre pour leur Maître ; que l'Ascension de Jésus avait une fin utile, excellente, celle de confirmer une doctrine de vérité.

Celse parle encore des diverses apparitions de Jésus, de ses facultés extraordinaires, qu'il compare à celles d'Hermetime. D'après ce philosophe, ce que disent les Chrétiens que « leur Messie a dépouillé ses qualités mortelles pour « revêtir l'immortalité, peut se dire avec beaucoup plus de « raison d'Esculape, de Bacchus et d'Hercule. » (*Ibid.*, l. III, n^{os} 7, 9, 13.)

N'est-ce pas là, de la part de Celse, reconnaître la vérité du miracle de l'Ascension, que de le comparer à d'autres faits qu'il croit ou plutôt qu'il feint de croire réels, afin de donner plus de poids à l'argument qu'il veut établir contre la divinité de Jésus ?

V. — *Hiéroclès, magistrat païen.*

On doit joindre à Celse le païen Hiéroclès. En effet, ce dernier a suivi, pour combattre aussi la divinité de Jésus, la même tactique que le premier. Il n'a point nié le fait dont il s'agit ; il l'a seulement comparé à d'autres récits, qu'il disait reconnaître pour véritables et dont on ne déduisait pas, chez les Païens, la même conséquence que chez les Chrétiens. Son argumentation équivaut de même à un aveu formel.

VI. — *Traditions des Anciens Peuples.*

1^o *La Chine.*

Le Livre *Tschong-jong* ou le *Juste-Milieu*, attribué à un disciple du célèbre Confucius, parle du *Saint des Saints* qui devait naître à l'occident de la Chine (c'est-à-dire vers la Judée.) Il le dépeint semblable à Jésus-Christ, sous plusieurs rapports très-frappants, et, entre autres, il le représente montant au ciel :

« Combien sont sublimes les voies du Saint des Saints !

« Sa vertu embrassera l'Univers entier ; il inculquera à
« tout une nouvelle vie et une nouvelle force, et il s'élèvera
« jusqu'au Tien, c'est-à-dire jusqu'au ciel. »

Vient ensuite une magnifique description de la conversion de l'Univers à ce Saint des Saints. (Schmitt, *La Rédempt. ann.* § VI.)

Quelques Disciples de Jésus, ou quelques Chrétiens des Indes, ont, sans aucun doute, porté primitivement dans l'Empire de la Chine, la nouvelle évangélique. Les savants chinois auront ensuite raconté à leur manière et altéré les faits de Jésus-Christ. — Que l'incrédule ne dise point ici que peut-être les Récits Évangéliques sont eux-mêmes copiés sur ceux des Orientaux ; car nous avons une preuve en main, pour le convaincre immédiatement du contraire. En effet, prenons le fait présent pour un exemple : Il s'agit ici d'un *Homme Divin qui monte au ciel*, après avoir publié sa doctrine céleste, et qui convertit à lui tout l'Univers. Or, à qui ce dernier fait peut-il convenir ? Est-ce à quelque *Saint des Saints*, sorti de la Chine, ou de l'Inde, ou du Thibet, ou de quelque contrée de l'Orient, autre que la Judée ? Assurément, ce fait ne convient à aucun homme sorti de l'Orient, puisqu'aucun n'a converti à lui l'Univers. Il ne peut donc convenir et se rapporter qu'à Jésus, notre Christ, qui est conséquemment l'objet unique de tous ces momuments des peuples.

2° L'Amérique.

Les Macéniques, peuple du Paraguay, aux bords du lac Zarayas, parlaient, lors de leur découverte, d'un *homme enfanté par une Vierge, lequel, après avoir opéré d'insignes prodiges, s'éleva dans les airs, aux yeux d'un grand nombre de Disciples, etc.* (Muratori, *Christianesimo felice*, t. I, c. 5.)

3° L'Ancienne Grèce païenne.

L'Esprit de ténèbres, voulant tenir les hommes dans les erreurs du Paganisme, contrefit l'histoire du Sauveur, dès les premiers temps de l'Évangile, et l'adapta à ses mystères. C'est pourquoi on retrouve dans les fêtes religieuses de la Grèce qui resta encore en partie païenne, des traces reconnaissables de l'histoire de Jésus :

« Un dieu-enfant naît, rayonnant de gloire ; l'apparition
« d'une Etoile annonce sa naissance. Ce dieu-enfant est
« poursuivi ; il fuit dans des contrées étrangères. Devenu
« homme, il est chargé de douze travaux ; il les accomplit ;
« il souffre une mort douloureuse et boit le calice de la
« colère. On désigne son tombeau, il en sort, descend dans
« le Royaume souterrain, y déploie sa puissance, et monte
« ensuite au ciel.... » (Dans Schmitt, *Rédempt.*, Grèce, § 3.)

Cette histoire, que les Grecs, c'est-à-dire la partie des peuples civilisés qui restèrent encore païens jusqu'à une certaine époque après Jésus-Christ, cette histoire, dis-je, dont les Païens attribuaient les principaux traits à un dieu-enfant, et qu'ils mettaient en rapport avec le cours du soleil, rappelle, toute défigurée qu'elle puisse être, l'Ascension et les principales circonstances de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

9^e COLONNE.

PREUVES DE RAISON.

SOMMAIRE.

- I. — L'Ascension, centre de vérité. — Considération particulière sur ce fait, par Abbadie. — Extrait de son *Traité de la Vérité de la Religion chrétienne* (section 3, ch. 4). — Les Disciples de Jésus-Christ n'ont pu être trompés. — Ils ne nous ont pas trompés par un faux rapport ; ils ne l'auraient pu, lors même qu'ils l'eussent voulu. — Cette imposture eût été inutile, pernicieuse. Elle eût été absolument impossible. De plus, elle n'eût pas été humaine.

I. — *Considérations sur l'Ascension de Jésus-Christ.*

L'Ascension de Jésus-Christ est un centre de vérité que nous devons avoir continuellement devant les yeux, pour considérer les preuves qui y sont renfermées de la vérité de la résurrection de Jésus-Christ, notre Sauveur.

Cette ascension fut précédée par diverses apparitions de Jésus-Christ, et suivie d'une effusion extraordinaire des dons miraculeux qui se rendit sensible à tous les habitants de Jérusalem. Ainsi, elle est, pour ainsi dire, environnée de lumière de tous les côtés.

Au reste, l'Ascension de Jésus-Christ, semble se prouver elle-même et par ses propres caractères. Il est inouï que plusieurs personnes conspirent à rendre un pareil témoignage à une imposture aussi signalée que le serait celle-ci, si l'Ascension de Jésus-Christ n'était pas un événement véritable. Mais considérons-en bien toutes les circonstances.

Comme la *Résurrection* de Jésus-Christ justifie les merveilles de sa mort, ainsi l'Ascension de Jésus-Christ justifie-t-elle les merveilles de sa Résurrection. Si l'on avait conçu le soupçon que les yeux des Disciples avaient été éblouis tout d'un coup, et qu'ils aient cru voir ce qu'ils ne virent point en effet, ils ont eu le temps et les moyens de revenir de cet éblouissement ; car voici le quarantième jour depuis que Jésus-Christ est ressuscité. Si c'est un fantôme qui leur est apparu, ils ont eu le temps de se reconnaître, et de remarquer que ce fantôme n'était pas leur Maître. Ils l'ont vu. Ils l'ont entendu. Ils l'ont touché. Ils ont mangé et bu avec lui. Si c'était l'obscurité de quelque nuit épaisse qui leur eût présenté quelque ressemblance de leur Maître, au lieu d'offrir à leurs regards leur Maître même, on aurait peu de peine à sortir d'erreur. Mais c'est en plein jour qu'ils ont vu la pierre du Sépulcre roulée. C'est en plein jour qu'il s'est tant de fois manifesté et qu'il les a si souvent entretenus. Et c'est en plein jour qu'il veut monter au ciel à leurs yeux.

Si c'était la violence de leurs désirs ou de leurs craintes, ou de leur affection, qui eût troublé leurs sens, on s'en étonnerait moins, quoiqu'en ce cas même, la chose parût incompréhensible ; car il est humainement impossible que les sens d'une multitude de personnes soient liés et troublés de la sorte tout à la fois ; mais ils ont eu le loisir de revenir de leur émotion ; et ils sont tranquilles et de sang-froid, lorsque Jésus les prend pour témoins de sa glorieuse Ascension. Enfin, s'il s'agissait d'une apparition muette et secrète, on pourrait douter davantage ; mais Jésus-Christ apparaît à ses Disciples pour leur parler. Il leur donne des préceptes ; car il leur défend de s'éloigner de la ville de Jérusalem jusqu'à ce qu'ils aient reçu la vertu du Saint-Esprit ; il leur fait des promesses, et même des promesses très-surprenantes, et qui sont plutôt les promesses d'un

Dieu que les promesses d'un homme. Car il leur promet qu'il demeurera avec eux jusqu'à la consommation des siècles. Il institue des sacrements ; car il leur ordonne de baptiser toutes les nations au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ce n'est pas tout. Il a des entretiens longs et suivis avec eux. Il leur parle, et ils lui répondent. Ils étaient incrédules, et il les convainc de la vérité de sa Résurrection malgré leurs doutes et leur incrédulité. Il leur fait des reproches à cet égard, ou du moins ils le disent et le rapportent ainsi. Les Evangélistes rapportent ce que Jésus-Christ dit à Thomas, ce que Thomas répond à Jésus-Christ ; et l'un et l'autre est assez surprenant pour n'être pas sitôt oublié. Thomas, frappé par la merveille de sa résurrection, lui donne le premier un nom que Jésus-Christ n'avait pas coutume de porter dans l'état de son abaissement, lui disant : *Mon Seigneur et mon Dieu !*

Les Disciples lui demandent si ce sera en ce temps-là qu'il rétablira le Royaume à Israël ; et il leur répond que ce n'est point à eux à connaître les temps et les saisons que le Maître a mis en sa propre puissance. Enfin, les Evangélistes ne nous font pas moins l'histoire de Jésus-Christ ressuscité, que celle de Jésus-Christ vivant et conversant avant sa mort parmi les Juifs ; et nous soutenons que nous n'avons pas moins de raison de croire l'une que l'autre. Car enfin, pourquoi croirions-nous qu'il y a eu un Jésus-Christ ? Nous le croirons, parce qu'il est humainement et moralement impossible, que tant de personnes nous disent l'avoir vu, l'avoir entretenu, avoir mangé et bu avec lui, lui avoir même vu souffrir la mort à Jérusalem, sans que cela soit véritable. Mais cette même raison ne doit-elle pas aussi nous persuader que Jésus-Christ a vécu et conversé pendant quarante jours avec ses Disciples, puisque tant de personnes l'ont vu, l'ont entretenu, ont mangé et bu avec lui, l'ont vu présent au milieu de leurs assemblées, l'ont touché.....

Mais, *dira quelqu'un*, pourquoi, si cela est de la sorte, y avait-il 'en ce temps-là même tant de personnes qui ne voulaient point croire l'Ascension de Jésus-Christ. — La raison n'est pas bien difficile à trouver : c'est que la vérité de l'Ascension de Jésus-Christ une fois avérée, les obligeait à souffrir la mort et à courir au martyre ; et que les hommes mondains étaient mondains en ce temps-là comme en celui-ci.

Mais enfin, il paraît très-clairement jusqu'ici, que les Disciples de Jésus-Christ n'ont pu se tromper eux-mêmes, ni souffrir aucune illusion sur la vérité du fait qu'ils attestent. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, qu'ils se trompent sur le sujet des miracles qu'ils rapportent, puisqu'ils en marquent les circonstances, qu'ils citent les noms, les lieux, les personnes, et qu'ils prétendent avoir été envoyés eux-mêmes dans les divers quartiers de la Judée de la part de leur maître pour faire ces miracles qu'ils attestent. Mais quand ils se tromperaient à l'égard des miracles de Jésus-Christ, il ne se peut qu'ils se trompent à l'égard de sa résurrection. Car ils savent ce que c'est qu'un corps mort et un homme vivant, et la différence qui est entre l'un et l'autre ; et ce sont là des choses qui ne sont point susceptibles d'illusion. Mais quand on pourrait supposer que les Disciples se seraient trompés sur le sujet de la résurrection du Seigneur Jésus, il ne se peut qu'ils l'aient été sur le sujet de cette dernière merveille. Il ne se peut, qu'après avoir vu un fantôme, ils conversent avec lui pendant quarante jours ; que ce fantôme se fasse toucher, qu'il donne des préceptes, leur fasse des promesses, et qu'ensuite il soit enlevé dans le ciel, eux le voyant, le regardant, l'adorant comme il monte au ciel, et entendant le langage des Anges qui leur promettent qu'il reviendra de la même manière qu'ils l'ont vu s'en allant au ciel.

Il ne servirait de rien ici de dire avec Spinoza, que les

Evangelistes n'ont pas exprimé toutes les circonstances des événements qu'ils rapportent, et que, s'ils l'avaient fait, nous trouverions peut-être que les circonstances qu'ils ont trouvé bon de taire, nous font comprendre que les autres n'ont rien que de naturel. Car, je vous prie, qu'y a-t-il de plus expressément énoncé et de plus répété dans l'Évangile que la Résurrection et l'Ascension de Jésus-Christ dans le ciel. Et quel moyen de s'imaginer qu'il soit naturel et selon le cours réglé des causes secondes, de voir un homme qui a été crucifié et mis dans un tombeau avec des gardes pour le garder, se relever de ce tombeau, apparaître vivant à des hommes qui le touchent et le palpent, et puis monter dans le ciel à leurs yeux ?

Cette ascension de Jésus-Christ ne laisse plus aucun lieu de douter que tout ceci ne soit purement divin et surnaturel. Sans cela, l'incrédulité aurait pu s'imaginer (comme elle conçoit des doutes à l'infini, que le corps de Jésus-Christ aurait pu être descendu de la croix avant qu'il eût achevé d'expirer ; que Joseph d'Arimatie, son disciple secret, aurait pu le panser, le faire revenir à force de remèdes, supposer un autre corps mort qu'il aurait enterré à sa place ; et qu'ensuite Jésus-Christ se serait montré en secret à ses Disciples, ne voulant plus paraître en public, de peur de retomber entre les mains des Juifs, et de souffrir une mort effective, après avoir souffert une mort imaginaire.

Cette fiction est absurde et incroyable pour plusieurs raisons. 1° Les Evangelistes rapportent que Jésus-Christ eut le côté percé par la lance d'un soldat, ce qui seul suffisait pour lui donner la mort. 2° Il n'y a aucune apparence que le Grand Conseil des Juifs qui l'avait condamné, souffrit qu'on emportât son corps jusqu'à ce qu'il eût expiré, vu surtout qu'il a la précaution de mettre des gardes à son tombeau. Et enfin il ne se peut qu'un homme qui a été pendu à

une croix pendant plusieurs heures, en puisse encore réchapper, et se montrer, sain et sauf à ses Disciples.

Mais voici qui dissipe tous ces doutes : c'est que Jésus-Christ n'est pas seulement ressuscité, mais il est monté au ciel à la vue de ses Disciples ; et c'est ici un fait sensible sur lequel ils n'ont pu souffrir d'illusion.

Ainsi, on peut dire que la vérité de la religion chrétienne roule sur cet examen important ; savoir, si les Disciples sont des Infidèles qui nous trompent et qui nous font un faux rapport ; et si nous établissons clairement que cela n'est pas, nous prouvons démonstrativement et invinciblement la vérité de notre foi.

Attachons-nous donc à l'examen de ce fait, le plus essentiel qui fût jamais, et voyons s'il est possible que nous ayons été trompés par des gens qui ne se trompaient point eux-mêmes.

Pour pouvoir supposer que les Disciples de Jésus-Christ nous ont trompés par de faux rapports, il faut nécessairement trois choses : 1° que leur imposture soit possible ; 2° qu'elle soit bonne à quelque chose ; 3° qu'elle soit humaine. Or, il est certain que celle dont il s'agirait ici n'aurait aucune de ces trois qualités. — *Elle n'est pas possible* : parce qu'elle devrait être concertée entre plusieurs personnes qui toutes savent la vérité du fait. — *Elle n'est pas utile* : l'imagination humaine ne peut trouver à quel dessein ils inventeraient une telle fausseté. — *Elle n'est point humaine*, parce que depuis la naissance du monde, on n'a jamais vu des hommes qui inventassent des mensonges pour avoir le plaisir de se faire prendre, fouetter, brûler, et pour monter sur l'échafaud.....

A l'égard du premier, je demande comment les Disciples peuvent-ils demeurer d'accord de la vérité de l'Ascension ? Par quel charme Pierre et les autres Apôtres leur auront-ils fait voir ce qu'ils ne voyaient point, et entendre

un homme qu'ils n'entendaient point réellement ? Par quel moyen secret auront-ils fait descendre les nuées ? par quel enchantement feront-ils venir deux hommes en vêtements blancs, qui leur disent : *Hommes Galiléens, que regardez-vous ? Ce Jésus que vous voyez monter, vous le verrez pareillement descendre.* Par quelle vertu secrète auront-ils gravé dans la mémoire des Disciples les paroles que Jésus-Christ leur adressa après sa résurrection, les reproches qu'il leur fait de leur incrédulité, la promesse de leur envoyer le Saint-Esprit, la défense de s'éloigner de la ville de Jérusalem, et l'ordre de baptiser toutes les nations au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, si toutes ces choses n'étaient que les jeux de leur imagination ?

Quand Pierre aurait pu former le projet d'inventer ce mensonge, aurait-il pu penser que tous les autres voudraient consentir à cette imposture, et qu'ils seraient d'humeur à la soutenir, quoiqu'il leur en coûtât par complaisance pour lui ?

Quant au deuxième point, quel esprit renversé... pourrait supposer que tant de personnes simples et modestes deviendraient tout-à-coup une société de fourbes et de scélérats, sans autre dessein que celui de se perdre (aux yeux de Dieu et aux yeux des hommes) ?

En troisième lieu, cette imposture ne serait pas humaine, Car il est impossible de trouver un homme assez ennemi de soi-même pour vouloir perdre repos, liberté, parents, amis, connaissances, pour défendre un mensonge qui ne peut avoir que des suites si tristes. La nature n'est pas insensible à la douleur. Elle souffre, elle pleure, elle gémit, elle ne s'accoutume point au mépris et à l'infamie. Rien ne l'inquiète et ne la soulève comme les mortifications et les disgrâces. Comment se voit-il ici un si grand nombre de personnes, qui subitement renoncent à ces sentiments inviolables de la nature, pour soutenir qu'ils ont vu ce qu'ils

n'ont point vu en effet? C'est une considération qui ne peut jamais être trop répétée...

10° COLONNE.

RÉCITS APOCALYPTIQUES.

Nous avons montré que les *Récits Apocalyptiques* viennent très à propos après les démonstrations scientifiques de l'Evangile. Celles-ci ne sembleraient-elles pas comme dénuées de sanction, si de temps à autre, dans le cours des siècles, nous ne voyions autour des Disciples de l'Evangile, les signes de l'intervention de la Divinité? Mais quand la science démontre, d'une part, la Révélation divine, et que le ciel, d'autre part, vient la confirmer comme de concert avec la science, on se reconnaît obligé de rendre hommage à la vérité. C'est ce qui a lieu ici. Les *Révélation célestes, particulières*, appuient le témoignage de la science, le confirment, le développent avantageusement, et l'embellissent d'une grâce spéciale.

1° *Marie d'Agréda*, dans le *Livre de la Vie Divine de la Sainte-Vierge*, p. 167-178, etc., rapporte les diverses circonstances de la *Résurrection de Jésus-Christ* et de son *Ascension*; elle les accompagne de détails, qu'il est impossible à l'homme de décrire, mais qui s'accordent avec les *Evangiles canoniques*, et qui satisfont la science comme la piété.

2° *Anne-Catherine Emmérich*, religieuse également éclairée du *Saint-Esprit*, donne sur ces deux événements des descriptions merveilleuses, concordant avec les *Evangélis-*

tes, et les développant merveilleusement¹. (Voir la *Douloureuse Passion*, pag. 442-462 ; et *Vie de Jésus-Christ*, trad. de M. de Cazalès, pag. 129-200, etc.) — Nous nous abstenons de nommer les autres.

Nous nous contentons d'indiquer ce nouvel ordre de preuves et de témoignages, qui a sa valeur propre et spéciale, comme les autres ordres d'arguments ont leur valeur particulière.

¹ *Extrait de son Livre.* — Le Seigneur gravit la montagne par le Jardin des Oliviers. La foule allait comme en procession sur les divers chemins serpentant autour de la montagne, formait le cercle autour de lui. Sur le sommet, Jésus resplendissait comme la lumière du Soleil ; il bénissait le monde, lorsqu'une lumière du ciel vint se confondre avec sa propre splendeur. Il s'y éleva comme un soleil qui entre dans un autre, et il disparut dans une nuée resplendissante. Les Apôtres et les Disciples furent complètement éblouis de ce grand éclat, puis saisis d'effroi et de stupéfaction. La Sainte-Vierge regardait tranquillement devant elle. — De cette lumière descendirent bientôt deux figures sous la forme d'hommes vêtus de longues robes blanches et ayant des bâtons à la main comme les Prophètes. Ils parlèrent aux assistants....., etc..... »

LE PSAUME 67, *EXSURGAT*

ANNONCE

L'ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST

D'UNE MANIÈRE FRAPPANTE.

On croit que ce psaume fut composé à l'occasion du transport de l'Arche de Cariathiarim à Jérusalem, ou bien de Jérusalem au Tabernacle de Sion.

L'Arche, où Dieu habitait, était la figure de l'Humanité de Jésus-Christ, où la Divinité habite corporellement, et qui, au jour de l'Ascension, fut transportée de la terre dans la Jérusalem du Ciel, au milieu de la joie des Anges.

S. Paul rapporte ce Psaume à l'Ascension de Jésus-Christ (*Ephes.*, iv, 8). Tous les Pères, grecs et latins, S. Justin, S. Clément d'Alexandrie, S. Irénée, S. Hilaire, S. Augustin, S. Jérôme, Euthymius, Théodoret, et les Interprètes chrétiens, tirent communément de là le développement de tout le Psaume. Le Prophète y a tellement en vue la promulgation de la Loi Nouvelle, la Résurrection, l'Ascension et le Triomphe futur du Messie, que la plupart du temps, il semble quitter de vue le sujet qui a été l'occasion de cet hymne prophétique, pour ne s'occuper que du sujet principal qui est Jésus-Christ. En effet, le sens littéral est indéchiffrable en plusieurs endroits; le sens prophétique et principal y est seul évident.

PSAUME 67.

In finem, psalmus
cantici ipsi Da-
vid. LXVII.

Traduction litté-
rale du psau-
me LXVII.

Interprétation du sens
prophétique, d'après
les Saints Pères et
les Commentateurs.

1. Exurgat Deus
et dissipentur ini-
mici ejus : et fu-
giant, qui oderunt
eum, a facie ejus.

1. *Que le Sei-
gneur se lève ; que
ses ennemis soient
dispersés, et que
ceux qui le haï-
sent fuient à sa
présence.*

1. « Ceci est déjà ac-
« compli, dit S. Augus-
« tin ; le Christ, qui est
« le Dieu béni dans tous
« les siècles, s'est levé
« du tombeau, et les
« Juifs, ses ennemis,
« sont dispersés par
« toutes les nations. »
(*Arnobé.*) Dans sa résur-
rection, Jésus-Christ je-
ta la terreur parmi
ceux qui le gardaient.
(*Berthier.*)

2. Sicut deficit
fumus, deficiant :
sicut fluit cera a
facie ignis, sic pe-
reant peccatores
a facie Dei.

2. *Comme la fu-
mée s'évanouit,
que les impies s'é-
vanouissent éga-
lement ; comme
la cire se fond à
la présence du
feu, que les pé-
cheurs périssent
à la présence du
Seigneur.*

2. Les Païens vont
disparaître et les Gentils
incrédules périront. —
A sa résurrection, les
soldats tombèrent com-
me frappés de mort.

3. Et justi epu-
lentur et exultent
in conspectu Dei,
et delectentur in
lætitia.

3. *Que les Jus-
tes, au contraire,
soient rassasiés et
comblés de joie en
présence du Sei-
gneur, qu'ils fus-
sent éclater des
transports d'allé-
gresse.*

3. Ses Apôtres et ses
Disciples (*Arnobé*), jus-
tifiés par la foi, partici-
pant au nouveau sacrifi-
ce, c'est-à-dire à la
chair et au sang de Jé-
sus-Christ (*Berthier*), et
le voyant ressuscité, se
réjouiront en lui, selon
cette parole de S. Paul,
*Rejouissez-vous dans le
Seigneur, je vous le dis,
réjouissez-vous* (*Philip.,
IV, 4.*)

4. Cantate Deo, psalmum dicite nomini ejus, iter facite ei qui ascendit super occasum : Dominus nomen illi.

4. *Chantez des cantiques au Seigneur, célébrez son nom sur des instruments; préparez-lui la voie, tandis qu'il s'élève au-dessus de l'Occident : son nom est le Dieu tout puissant.*

4. Tous les Chrétiens loueront le Christ qui a reçu un nom au-dessus de tout nom. Les Anges ont reçu ordre de lui préparer un chemin, lors de son Ascension au ciel (Arnobé, *Vatoble*); il est Dieu et Seigneur comme son Père. (Berthier.)

5. Exultate in conspectu ejus : turbabuntur a facie ejus, patris orphanorum, et iudicis viduarum.

5. *Tressaillez de joie en sa présence : (vos ennemis) seront remplis de trouble à la vue de ce père des orphelins et de ce défenseur des veuves.*

5. Tous se réjouiront en lui; mais les persécuteurs des Apôtres seront confondus par la puissance du Christ; ses Disciples sont au milieu des Juifs et des Païens, comme des orphelins abandonnés; mais il leur a dit en montant au ciel : *Je ne vous laisserai pas orphelins. C'est pourquoi il les protège du haut de sa demeure céleste.*

6. Deus in loco sancto suo; Deus qui inhabitare facit unius moris in Domo.

6. *Dieu est ici dans son Sanctuaire; c'est lui qui fait habiter les hommes de mêmes sentiments dans une même maison.*

6. Il leur a commandé de s'entr'aimer comme frères, afin qu'on les reconnût pour ses disciples. — L'unité de corps et l'unanimité de sentiments sont donc l'un des points essentiels de la foi chrétienne. Aussi les premiers Disciples réunis dans le même lieu, n'avaient-ils qu'un cœur et qu'une âme. (Arnobé, S. Hilaire, S. Jérôme, S. Augustin.)

7. Qui eduxit vinctos in fortitudine; similiter eos qui exasperant, qui habitant in

7. *C'est lui qui a tiré avec puissance des liens, ceux qui y étaient engagés, qui déli-*

7. Il a délivré les Gentils de l'esclavage du péché (Berth.), et suivant S. Pierre, il a tiré des Limbes les âmes

sepulcris.

vre mêmes les rebelles des cieux arides où ils étaient confinés, comme dans des tombeaux.

des anciens Justes qui avaient été incrédules à la parole de Noë. (Arnobe, Génébrard, Berthier, Tirinus, etc.)

8. Deus, cum egredereris in conspectu populi tui; cum pertransires in deserto.

8. *Seigneur, lorsque vous marchiez en présence de votre peuple, lorsque vous parcouriez le désert.*

8. Jésus-Christ, à la vue des siens, s'élève de ce monde, pour leur montrer et préparer le chemin du ciel; il marche devant eux à travers le désert du monde et de la Gentilité, comme autrefois il avait marché devant les Hébreux dans le désert, au milieu des peuples idolâtres.

Cette nouvelle Rédemption avait été figurée par celle de l'Égypte (comme il sera montré ailleurs); autrefois, cinquante jours après la Pâque, eut lieu la fête de la Pentecôte, ou de la promulgation de la Loi Moïsaïque; de même maintenant, cinquante jours après la Nouvelle Pâque, après l'immolation de Jésus-Christ, l'Agneau Immaculé, aura lieu la Pentecôte et la promulgation de la Loi Évangélique. Autrefois, le Saint-Esprit (*Esdra*, ix, 20), avait été donné aux Anciens du Peuple pour expliquer la Loi; de même maintenant, il sera donné dans toute sa plénitude aux Apôtres, afin qu'ils annoncent la Loi de Jésus-Christ.

Tout ici est semblable, analogue, parce qu'il s'agit de choses figuratives et de choses figurées. (*Génébrard, Berthier.*)

9. Terra mota est, etenim coeli distillaverunt a facie Dei Sinaï, a facie Dei Israël.

9. *La terre s'est émue, les cieux ont répandu leur influence à l'aspect du Dieu de Sinaï, à l'aspect du Dieu d'Israël.*

9. C'est pourquoi, aujourd'hui comme autrefois, les cieux feront encore pleuvoir sur la terre la rosée des grâces célestes; et non-seulement le peuple d'Israël, mais encore toute la terre sera ébranlée à la présence du

Christ, qui est aujourd'hui dans le ciel, comme il était autrefois sur le Mont Sinaï. Il y va faire éclater sa puissance par des prodiges semblables.

10. Pluviam voluntariam segregabis, Deus, ha-

10. *Vous ferez tomber une pluie abondante sur vo-*

10. L'effusion du Saint-Esprit est un don tout particulier, tout volon-

reditati tuæ, et infirmata est: tu vero perfecisti eam.

tre Héritage; cet héritage était faible, vous l'avez rétabli.

taire et purement gratuit, que le Christ destine et envoie à sa naissante église, qui est son héritage choisi parmi les peuples; car les nations (*ps.* II), sont l'héritage du Christ, (*Ménochius*). C'est par

son bon plaisir que Dieu les a engendrées par la parole de la vérité, *voluntariè genuit nos verbo veritatis*. Cet héritage est souvent dans le travail des épreuves et des tentations; mais Dieu l'affermi par sa grâce; et ainsi son Eglise passe alternativement par les biens et les maux, par l'épreuve et la consolation du Saint-Esprit.

(*Ou bien*) : L'effusion du Saint-Esprit est une pure grâce que le Christ va envoyer à ses Apôtres, qui sont son premier héritage et sa première église; ils sont destinés à convertir les nations par la parole évangélique; à la vérité, ils sont trop faibles par eux-mêmes pour une si grande œuvre; ils sont persécutés et affligés; mais la vertu efficace du Saint-Esprit les fortifiera. (*Arnobe, Gènebrard*).

11. Animalia tua habitabunt in ea; parasti in dulcedine tua pauperi, Deus.

11. Vos troupeaux habiteront dans cet héritage: Vous l'avez préparé, Seigneur, dans votre bonté en faveur des pauvres.

11. C'est dans cette Eglise qu'entreront les élus d'entre les Gentils, que l'Écriture compare à des animaux de tout genre (*Act.*, x, 12.) C'est là que Jésus-Christ leur prépare aussi ses grâces; c'est là que les pauvres, les boiteux, les affligés sont préférés dans le festin des noces à ceux qui avaient été invités; on les y traitera avec douceur et affection. Les humbles y seront avant les orgueilleux; car Dieu donne sa grâce aux humbles et résiste aux superbes. (*Gènebr., Menochius*.)

12. Dominus dabit verbum evangelizantibus, virtute multa.

12. Le Seigneur mettra sa parole dans ceux qui sont destinés à l'annoncer, et cette parole sera

12. Le Christ fera, en envoyant ainsi le Saint-Esprit à ses Apôtres, qu'ils auront une puissance et une force merveilleuse, pour annon-

pleine de force.

cer son *Evangile*. (S. Jérôme, *Génébrard*, *Tirinus*, *Ménochius*, *Berthier*.)

Ce verset semble indiquer que l'idée des versets précédents doit se restreindre à celle de la prédication des Apôtres.

Les Hébreux affirment que ceci doit s'entendre de ceux qui auront reçu le Saint-Esprit (S. Jérôme, in *Isa.*, 40, II.)

13. Rex virtutum dilecti, dilecti et speciei domus dividere spolia. (*Hebr.*) reges virtutum seu exercituum cedent (Christo) et habitatio domus dividet spolia (hostium potentissimorum).

13. *Ce sera le Seigneur, roi des armées du Bien-aimé (qui donnera cette parole), et qui accordera aussi à celles qui gardent la Maison des dépouilles à partager.*

13. Les rois, environnés de puissantes armées, se soumettront au Fils de Dieu (*Génébr.*), devant ces héraults de l'Evangile; la beauté et la gloire de la Nouvelle Eglise, seront de partager les dépouilles des nations et de ses ennemis vaincus. Ces paroles, disent S. Jérôme et Ménochius, marquent la conversion des rois des nations, plutôt que leur destruction.

14. Si dorminalis inter medios clericos, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri.

14. *S'il arrive que vous soyez placés au milieu des terres qu'environnent les autres tribus, vous brillerez encore parmi elles comme la colombe, dont les plumes exposées au soleil, paraissent mêlées d'or et d'argent.*

14. Dans l'Eglise du Christ, qui sera placée au sein des sociétés païennes toutes souillées de péchés et de crimes, les fidèles seront distingués par leur sainteté et la pureté de leurs mœurs; (*Arnobé, Génébrard, Ménoch.*) Ils seront comme des colombes qui se baignent dans de pures fontaines. Ils s'élèveront vers les cieux, comme sur les ailes brûlantes de la charité; s'ils se trouvent parmi les persécutions et les afflictions, ils en

seront délivrés avec gloire: ils traverseront les plus grands dangers avec sécurité. (*Génébr.*)

David parle ici de la colombe, pour marquer que les Apôtres et les Disciples du Christ auront toute la simplicité et toute la blancheur de la colombe, pour rappeler qu'ils seront remplis du Saint-Esprit, qui aime à prendre la forme de la colombe, parce qu'il y a en elle comme le symbole de ses dons. Or, il s'agit dans ce psaume d'une nouvelle Pentecôte, où le Saint-Esprit doit être

communiqué à ceux qui vont être chargés d'annoncer la parole évangélique. C'est pourquoi ne peut-on pas penser que le Prophète s'est plu à dépeindre l'éclat de l'or et de l'azur qui brille sur les plumes de la colombe, pour signifier la charité et le feu sacré que le Saint-Esprit allume dans les cœurs, la douceur, la pureté et les vertus diverses qu'il y fait germer? Au jour du Baptême et de la Manifestation publique de Jésus, le Saint-Esprit est apparu sous cette forme de la colombe; et à la nouvelle Pentecôte, il a pris la forme de langues de feu, pour figurer les mêmes choses.

Au reste, plusieurs Interprètes voient dans ces paroles du Prophète une image, un symbole de la sainteté des mœurs de la primitive Eglise de Jésus-Christ. (V. *Menochius.*)

15. Dum discernit cœlestis reges super eam, nive dealbabuntur in Selmon : mons Dei, mons pinguis.

15. Lorsque le Tout-Puissant dissipera les rois à cause de son peuple, alors ce peuple deviendra blanc comme la neige de Selmon : oui, la montagne de Dieu est un mont fertile.

15. Lorsque le Tout-Puissant combattra les rois élevés contre son héritage, (*Menochius*) : Lorsque le Roi Céleste aura donné en partage à chaque province des princes et des rois spirituels, ses fidèles deviendront purs et saints parmi les persécutions et parmi les œuvres de la pénitence (*Berth.*) : Lorsque Dieu aura dissipé les ennemis qui troublent l'Eglise, elle s'élèvera comme une montagne où Dieu aimera à fixer sa demeure.

16. Mons coagulatus, mons pinguis : ut quid suspicamini montes coagulatos ?

16. C'est un mont formé de plusieurs monticules, c'est un mont fertile; pourquoi penseriez-vous qu'il y a d'autres montagnes aussi belles ?

16. L'héritage ou la montagne de Dieu est une église féconde, à cause de l'abondance des dons du Saint-Esprit; c'est une église bien fondée, et formée de plusieurs peuples; c'est une église féconde. (*Menochius, Tirinus, etc.*)

17. Mons, in quo beneplacitum est Deo habitare in eo : etenim

17. C'est un mont où il plaît à Dieu de faire sa demeure : oui, le

17. Il n'y a pas d'église bien fondée, sinon cette Eglise de Dieu; c'est là l'Eglise où il a

Dominus habitabit in finem.

Seigneur y fixera son séjour à jamais.

plu au Christ d'habiter; il l'a établie et fondée lui-même; il y habitera jusqu'à la consommation des siècles.

philosophes, les Gentils? Elle est la seule véritable où il a plu à Dieu d'habiter pour jamais. (*Théodoret, Tirinus.*)

Pourquoi, ô hommes charnels, soupçonnez-vous qu'il y ait une autre église de Dieu, que celle de son Christ? Pourquoi pensez-vous qu'elle soit parmi les Juifs, les hérétiques, les

18. Currus Dei decem millibus multiplex, millia lætantium; Dominus in eis, in Sinai, in Sancto.

18. Le char de Dieu est une multitude d'Esprits célestes qui sont dans la joie : le Seigneur est là, comme sur le mont Sinai, dans son Sanctuaire.

18. Le Christ monte au ciel comme sur un char de triomphe; ce char, dit le Paraphraste chaldéen, est environné de plusieurs millions d'anges; ils sont tous dans la joie; le Rédempteur est environné de leur multitude : il est au milieu d'eux; il remonte dans le ciel, son sanctuaire. Il y va renouveler ce qu'autrefois il a fait sur le Sinai, il va donner le Saint-Esprit à ses Envoyés pour la promulgation et l'explication de sa Loi Nouvelle.

Allusion au char d'Elie, figure du Christ montant au ciel.

19. Ascendisti in altum; cepisti captivitatem, accepisti dona in hominibus.

19. Vous êtes monté au plus haut des cieux; vous vous êtes soumis ceux qui étaient captifs; vous avez reçu des dons pour les distribuer aux hommes.

19. Le Christ est monté au ciel, emmenant avec lui dans le séjour de son Père, les anciens Justes, détenus jusqu'à sa venue dans les lieux bas, appelés les Limbes. (*S. Paul, Ephes., iv, 8, et tous les Pères et les Interprètes après lui.*)

Dix jours après son Ascension, il envoie le Saint-Esprit avec ses dons à ses Douze Apôtres et à un grand nombre d'autres Disciples.

20. Etenim non credentes inhabitare Dominum Deum.

20. Vous avez même appris aux Incrédules à croire que le Seigneur Dieu habitera parmi eux ; (ou que la Divinité habite avec vous, dans votre humanité.)

20. Par cet événement si prodigieux, vous avez confondu ou plutôt vous avez converti les Juifs et les Païens incrédules, qui disaient que Dieu n'était pas avec eux, ni avec l'Eglise de Jésus-Christ. — (Génébrard, Ménochius, Tirinus.)

21. Benedictus Dominus die quotidie ; prosperum iter faciet nobis, Deus salutarium nostrorum.

21. Béni soit le Seigneur tous les jours : il dirigera nos pas et assurera notre course ; il sera le Dieu de notre salut.

21. Ils bénissent Dieu sans cesse pour un si grand bienfait ; ils publient que c'est Dieu qui dirige leur marche, qui les fait réussir en toutes choses et qui les sauve de toutes les manières. (Tirinus.)

22. Deus noster, Deus salvos faciendi, et Domini Domini exitus mortis.

22. Notre Dieu est le Dieu auteur du salut, et la délivrance de la mort est entre les mains du Seigneur Dieu.

22. C'est au Christ que le Père a donné la puissance de juger les vivants et les morts ; de sauver et de délivrer de la mort éternelle ceux qui obéissent à son Evangile. — (Euthymius, Berthier, etc.)

23. Verumtamen Deus confringet capita inimicorum suorum : verticem capilli perambulantium in delictis suis.

23. Mais le Seigneur brisera la tête de ses ennemis : il abattra le front superbe de ceux qui marchent dans la voie de leurs iniquités

23. Comme il est écrit au ps. cix, le Père brisera la tête de tous les ennemis de son Christ. Or, qui sont les ennemis de Dieu ? ce sont ceux qui s'enorgueillissent dans leurs péchés, ceux qui commettent volontairement l'iniquité, *perambulantium*. C'est aux Juifs incrédules, aux païens idolâtres, c'est à tous les impies qu'il brisera la tête, au jour du jugement dernier. (Génébrard, etc.)

24. Dixit Domi-

24. Le Seigneur

24. C'est alors qu'il

nus : ex Basan
convertam, con-
vertam in pro-
fundum maris.

*a dit : je les tire-
rai de la terre de
Basan, je les en
arracherai pour
les plonger dans
le sein de la mer.*

les tirera du monde, eux
et l'Antechrist ; il les li-
rera des nations infidèle-
les, figurées par Basan,
pays ennemi ; il les en
arrachera pour les pré-
cipiter dans le fonds des
abîmes de l'enfer, com-
me il a submergé Pha-
raon dans la mer. (S.
Hiluire, *Génébr.*)

25. Ut inlingatur
pes tuus in san-
guine : lingua ca-
num tuorum ex
inimicis ab ipso.

*25. En sorte que
vos pieds, (ô mon
peuple), seront
teints du sang de
vos ennemis, et
que la langue de
vos chiens sera
rougie de ce sang.*

25. En sorte que les
Justes laveront leurs
mains dans le sang des
impies, leurs ennemis,
ps LVII, 2, et que la
langue des démons de
l'abîme sera teinte du
sang du roi de Basan,
figure de l'Antechrist,
et du sang de tous ceux
qui les suivront, selon
qu'il est écrit : *les oi-
seaux mangeront les
chairs de tous ceux qui
auront suivi la Bête,*
c'est-à-dire l'Antechrist.
Ils seront tués par Celui
qui est appelé le Verbe.
(*Apoc*, XIX, 21)

26. Viderunt in-
gressus tuos, De-
us ; ingressus Dei
mei, regis mei, qui
est in sancto.

*26. O Dieu, vo-
tre peuple a vu
votre marche, il
a vu la marche de
mon Dieu, de mon
Roi, qui est dans
son sanctuaire.*

26. S. Paul nous ap-
prend que les Apôtres
et plus de cinq cents fi-
dèles ont vu monter
Jésus-Christ, leur Dieu
et leur Roi, vers sa cé-
leste demeure ; ils ont
vu ses succès, ses vic-
toires, ses actions divi-
nes. — (*Génébrard, Mé-
nochi.*)

27. Prævene-
runt principes
conjuncti psallen-
tibus : in medio
juven cu la rum

*27. Les princes
des tribus mar-
chaient les pre-
miers ; immédia-
tement après eux,*

27. Au temps de Moi-
se, tous les Hébreux,
hommes et femmes, cé-
lébrèrent la victoire sur
Pharaon ; c'est ainsi que

lympanistriarum.

les symphonistes, et au milieu, étaient les jeunes filles qui frappaient sur leurs tambours.

les Apôtres et les Disciples de l'un et de l'autre sexe, les Martyrs, les Vierges et les Solitaires célébreront dans l'Eglise le triomphe du Christ Rédempteur. (*Génébrard.*)

28. In Ecclesiis benedicite Deo, Domino, de fontibus Israël.

28. *Célébrez dans vos assemblées, le Seigneur Dieu, ô vous tous qui descendez d'Israël.*

28. Dans toutes les églises, on le bénira. Tous ceux qui auront été régénérés dans les fontaines sacrées du Baptême, et qui par là seront devenus Enfants du Nouvel Israël, béniront le Christ.

29. Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu.

29. *Là était le jeune Benjamin, comme dans un ravissement d'esprit, ou comme hors de lui-même.*

29. Parmi les chefs de l'Eglise, on remarque S. Paul, issu de la tribu de Benjamin, le docteur des nations; il se nomme le plus petit, le dernier des Apôtres; il a été ravi au troisième ciel. (*Ménochius et les autres interprètes*)

30. Principes Juda, duces eorum; principes Zabulon, principes Nephtali.

30. *Là, les princes de Juda, à la tête de tous: là les princes de Zabulon, les princes de Nephtali.*

30. La tribu de Juda a donné trois Apôtres, qu'on appelle les frères ou les parents de Jésus: ce sont Jacques, Simon et Jude; les autres Apôtres sont Galiléens, issus des tribus de Zabulon et de Nephtali; tels sont Pierre et André, Jacques et Jean, fils de Zébédée, Philippe, Thomas et la plupart des autres Apôtres et chefs de l'Eglise. (*Arnobé, Théodoret, Eusèbe, Génébrard, Ménoch., Tiri-nus, Bossuet, etc.*) Voir le chap. qui traite des Apôtres.)

31. Manda Deus,

31. *Seigneur,*

31. Le Prophète prie

virtuti tuæ : confirma hoc quod operatus es in nobis.

déployez votre force ; confirmez ce que vous avez opéré en nous.

le Christ de donner aux Apôtres et aux hommes apostoliques la force nécessaire pour fonder l'Eglise et pour convertir ou vaincre ses ennemis (*Génébr. , Berth.*) Cette grande œuvre de la Rédemption et de la conversion des Gentils, commencée par Jésus-Christ, doit se consommer par la venue du Saint-Esprit.

32. A templo tuo in Jérusalem, tibi offerent reges numera.

32. Depuis votre Temple de Jérusalem, les rois viendront vous offrir des présents.

32. L'Eglise qui sera à Jérusalem, commencera à louer Dieu : ensuite, parmi les différentes nations les rois se convertiront et offriront des présents au Christ Rédempteur. (*Génébrard.*)

33. In crepa ferarum arundinis ; congregatio tauro-rum in vaccis populorum : ut excludant eos qui probati sunt, argento.

33. Réprimez les bêtes féroces qui se tiennent cachées dans des joncs ; c'est comme une multitude de taureaux au milieu des génisses ; et leur dessein est de chasser ceux qui ont été éprouvés comme l'argent.

33. Dieu réprimera l'impie, que S. Jean appelle la Bête sortie de l'abîme ; il réprimera les rois et les peuples ligués contre les élus, contre ces hommes que Dieu éprouve par les persécutions, comme on éprouve l'or par le feu. Il dissipera enfin ceux qui leur feront la guerre. (*Berthier.*)

34. Dissipate gentes quæ bella volunt, venient legati ex Ægypto ; Æthiopia præveniet manus ejus Deo.

34. Dissipez les nations qui veulent la guerre ; il viendra des envoyés de l'Égypte ; l'Éthiopie s'empressera d'étendre ses mains vers le Seigneur.

34. L'Égypte s'est convertie au vrai Dieu, du temps des Apôtres. On vit fleurir sous S. Marc, la très-célèbre église d'Alexandrie, dont parle le juif Philon. (*Génébrard. Ménochius, Tirinus*). L'Éthiopie ou l'Afrique (chus) doit être la première à tendre ses mains suppliantes vers le Christ.

L'Ethiopie s'est, en effet, convertie la première à Jésus-Christ. (*Abdias, Eusèbe, S. Jérôme, Gènebrard., Ménoch, Tirinus, etc.*)

Le nom d'Ethiopiens chez les Hébreux a beaucoup d'extension, comme le nom de barbares chez les Grecs. C'est pourquoi ici le nom d'Ethiopie désigne encore très-probablement, les peuples lointains et inconnus ; et l'Egypte indique les peuples connus ; alors ces paroles annonceront que les Romains et les Barbares, c'est-à-dire les différents peuples du monde, s'empresseront de se soumettre au Christ. C'est, en effet, ce que l'événement a vérifié (V. chap. 2, l. ix), et ce que confirme le verset suivant du même Prophète ; car il s'adresse à tous les royaumes de la terre, *regna terræ*.

35. Regna terræ cantate Deo : psallite Domino.

35. *Royaumes de la terre, chantez les louanges de Dieu ; célébrez le Seigneur.*

35. Les différents royaumes du monde lui adresseront, non-seulement des chants et des hymnes ; ils chanteront aussi ces mêmes psaumes prophétiques que chante David. (*S. Hilaire, Théodoré, Tirinus.*)

36. Psallite Deo, qui ascendit super cœlum cœli, ad orientem.

36. *Louez Dieu qui est porté au-dessus des cieux les plus élevés à l'Orient.*

36. Ils les chanteront en l'honneur du Christ qui est monté au plus haut des cieux. Le mont des Oliviers, d'où Jésus s'est élevé au ciel, est situé à l'orient de Jérusalem. (*S. Hilaire, S. Jérôme, dans Tirinus, Gènebrard, Ménochius, Berthier.*)

Ici se perd le sens littéral de la prophétie ; il ne s'agit plus de l'Arche, mais du Messie seulement, auquel ces versets sont absolument et uniquement applicables.

37. Ecce dabit voci suæ vocem virtutis ; date gloriam Deo super Israël : magnificentia ejus et vir-

37. *Voilà que le Seigneur donnera à sa voix la voix de la force ; rendez hommages à Dieu pour la pro-*

37. C'est lui qui enverra le Saint-Esprit et qui donnera la force et l'efficacité à sa parole évangélique. (*S. Jérôme, S. Augustin, Théo-*

tus ejus in nubibus.

tection qu'il donne à Israël : sa magnificence et sa force éclatent dans les cieux.

doret, dans Tirinus.)

On chantera le triomphe du Christ ; car c'est lui qui a fait éclater sa magnificence aux yeux de son peuple et sa puissance au-dessus des nuées, et au jour où il montera avec gloire dans les cieux, et au dernier jour où il en descendra pour juger le monde. (*Ménochius*).

38. Mirabilis Deus in sanctis suis ; Deus Israël ipse dabit virtutem et fortitudinem plebi suæ : benedictus Deus.

38. Dieu est admirable dans ses Saints (ou dans son sanctuaire) ; le Dieu d'Israël donnera la force et le courage à son peuple : que le Seigneur soit béni !

38. C'est alors surtout qu'il paraîtra admirable dans ses Saints (ou sur le trône de sa gloire) ; c'est lui qui fera descendre sur son Eglise l'Esprit de force pour surmonter les persécutions. Sa puissance éclatera dans ses Apôtres et dans les prodiges qu'ils opéreront en son nom. Qu'il en soit béni !

Ainsi, ce psaume prophétique a pour objet principal l'Ascension de Jésus-Christ avec ses suites. S'il a été composé et chanté à l'occasion du transport de l'Arche-Sainte, c'est que ce dernier événement figurait prophétiquement le glorieux transport du Messie, de la terre au ciel.



CHAPITRE V

SÉANCE DU CHRIST A LA DROITE DE DIEU

Le Messie s'assiera à la droite de Dieu, — vivant avec lui dans tous les siècles ; — possédant la gloire et la béatitude de la Divinité ; la Puissance et le Règne universel ; exerçant pour l'Eternité le souverain Pontificat, ainsi que la souveraine Puissance judiciaire et royale.

1^{re} COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *David prédit la gloire, le Règne, et le Sacerdoce éternel du Messie, assis dans le ciel, à la droite de Dieu le Père.*

Ps. CIX, 1. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aie réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos scabellum pedum tuorum.*

3. *Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre puissance : réglez avec empire au milieu de vos ennemis : Réglez dans tous les siècles.*

4. *Au jour de votre puissance et dans la splendeur des Saints, paraîtra le Principe d'autorité qui est en vous. Vous serez le chef suprême de toutes les Principautés et de toutes les Puissances qui sont dans les cieux et sur la terre. (Genebr.)*

5. *Le Seigneur l'a juré et il ne s'en repentira point : Vous êtes Pontife éternel, selon l'ordre (et la ressemblance) de Melchisédech, afin d'intercéder continuellement dans les cieux auprès du Père, en faveur du peuple fidèle.*

6. *O Dieu, le Seigneur qui est à votre droite, Dominus à dextris tuis, écrasera (hebr.) les rois persécuteurs au jour de sa colère.*

7. *Ayant été établi Juge des vivants et des morts, il exercera son jugement sur les nations, judicabit in nationibus; il achèvera la défaite (de ses ennemis); il brisera la tête de plusieurs.*

8. *Après avoir bu les eaux de la tribulation, il sera exalté et couronné de gloire. Sa Passion et ses humiliations seront le principe de son heureuse glorification dans le ciel.*

C'est ainsi que ce psaume prophétique annonce l'élévation du Christ à la droite de Dieu, son rang suprême d'honneur, son Pontificat éternel, son Règne universel, son Pouvoir souverain. Tout ce qu'il y a de plus grand sur la terre et dans les cieux fléchira le genou devant Celui qui sera assis à la droite de Dieu.

II. — *Béatitude, gloire, délices éternelles, dont jouira le Christ ressuscité, à la droite de Dieu. (David.)*

Ps. xv, 9, 10, 11. — Il a été démontré, l. VIII, c. 2, que ce psaume prédit la Résurrection du Messie. Or, dans ce même oracle il est marqué expressément qu'après avoir ressuscité son Christ, Dieu le placera auprès de lui, lui fera goûter la joie de sa présence et les délices du ciel, à sa droite pendant l'éternité. (Génébrard, Huet, Berthier,

Tirinus, etc.). Voici comment le Christ parle par la bouche du Prophète :

Vous ne laisserez point mon âme dans l'Enfer, et vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption dans le tombeau.

Vous me découvrirez les sentiers de la vie ; vous me rassasierez de joie par la vue de votre visage, et vous me ferez goûter, à votre droite, des délices éternelles. Adimplebis me lætitia cum vultu tuo : delectationes (mihi) in dextera (tuâ) usque in finem. La sainte humanité du Christ, après sa Résurrection, sera donc placée au premier et au plus haut rang de gloire, à la droite du Père, pour y jouir de la vision béatifique, et de parfaites délices, qui dureront pendant tous les siècles.

III. — *Lorsque le Christ sera remonté, sur les nuées du Ciel, vers l'Ancien des jours, Dieu l'accueillera, et lui donnera toute puissance, et tout honneur, au ciel et sur la terre. — Il régnera dans tous les siècles, et dominera sur toutes les nations. Daniel. — (600 ans avant J.-C).*

Dan. VII, 13. — Je considérais ces choses dans une vision de nuit, dit le Prophète, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours : et on le présenta devant lui ;

Et il lui donna la puissance, l'honneur, et le Règne (ou le Royaume) ; et tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront : sa Puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, et son Règne ne sera jamais détruit. Et ecce cum nubibus cœli quasi filius hominis veniebat, et usque ad Antiquum dierum pervenit : et in conspectu ejus obtulerunt eum. Et dedit ei potestatem, et honorem et regnum ; et omnes populi, tribus et linguæ, ipsi servient : potestas ejus, potestas æterna, quæ non auferetur, et regnum ejus, quod non corrumpetur.

Cet oracle indique que le Messie partagera le trône de Dieu le Père ; que toutes choses seront soumises à sa puissance ; que son règne sera indestructible, universel et éternel ; qu'il recevra les hommages et le culte de toutes les tribus de la terre ; qu'il aura le pouvoir de juger et de gouverner le monde, sans que son règne ait jamais de fin. — Telle est l'interprétation générale. — Observons que cette universalité de culte, de règne, de pouvoir ; que ce retour sur les nuages du ciel, ne peuvent absolument s'expliquer que du Christ, et non pas d'un autre, quel qu'il puisse être.

2^e COLONNE.

INTERPRÉTATIONS ET TRADITIONS DE LA SYNAGOGUE.

I. — *Le Messie doit s'asseoir à la droite de Dieu, après son incarnation, comme il s'y asseyait auparavant.* — Les RR. Ishac Aramée, Jodda, Hanna, etc.

1. Le Rabbi Ishac Aramée, dans son commentaire sur la Genèse, c. 47, s'exprime de la sorte :

« *Vous êtes engendré du sein avant l'aurore.* Nous ne trou-
« vons pas d'homme, pas même de prophète, dont la nais-
« sance ait été prophétisée avant la naissance de son père
« et de sa mère, si ce n'est seulement le Messie notre
« Juste. C'est pour cela que l'Écriture dit : *Vous êtes engen-*
« *dré du sein avant l'aurore* : c'est-à-dire avant que le sein
« de votre mère fut créé, votre naissance a été prédite.
« Cela est conforme à cette autre parole de l'Écriture : *Son*
« *nom est l'Engendré avant le Soleil, ante solem genitus vel*

“ *filius nomen ejus*. Le sens de ces paroles est, qu'avant
“ que le soleil fût créé, le nom du Messie subsistait cons-
“ tamment, et il était assis à la droite de Dieu, *et sedebat*
“ *ad dexteram Dei*. Et c'est ce que signifient ces mots : *Sede*
“ *ad dexteram meam* : *asseyez-vous à ma droite*. Et ailleurs :
“ *Sa misericorde preparera un trône*, et il s'y asseiera dans
“ la vérité et dans la stabilité. » Telle est la tradition du
Docteur juif. (*Apud Gal.*, l. III, c. 17.)

2. Rabbi Ioda, *in midras Tillim*, a dit au nom du
R. Hanna : « Il doit arriver que Dieu fera asseoir le Messie
“ à sa droite ; selon qu'il est écrit : *Le Seigneur a dit à*
“ *mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite*. »

3. La Version chaldaïque porte : « *Le Seigneur a dit à*
“ *son Verbe : Sede a dextris meis*... Or, Abraham était
“ assis à la gauche, ayant la face pâle, et il se mit à dire :
“ Mon Seigneur, le fils de mon fils, sera assis à votre
“ droite, et moi à votre gauche. Alors le Seigneur le
“ calma en lui disant : le fils de votre fils est à ma droite,
“ et moi, à votre droite. Et dès lors Abraham sera satis-
“ fait. David a encore prédit cela au psaume XVII : *et dextera*
“ *tua suscepit me* : votre droite m'a pris à côté de vous. »

Dans le livre *Bereschit Rabba*, in Gen. c. 18., on lit :
“ Abraham était encore assis devant le Seigneur : Que veut
“ dire cette parole du Psalmiste l. 17 : *vous m'avez donné*
“ *votre protection salutaire ; et votre droite m'a reçu, m'a pris*
“ à côté de vous. Celui qui parle, c'est le Messie, dont il
“ est écrit : *Le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous*
“ *à ma droite etc.* »

5. Voici ce qu'on trouve écrit dans un autre livre (de
Hagiga, au chap. Endorsin), au sujet de ces paroles du
chap. 12 de Daniel : *des trônes furent placés* ; ici, *trônes* est
au pluriel, tandis qu'un peu après il est au singulier : *un*
trône de feu. « Ces versets, dit le Rabbin Achiba, semblent
“ se contredire ; ils ne se contredisent point ; car il y a un

« trône pour Dieu, et il y en a un autre pour David. »
Suivant la glose de R. Salomon, « ce David, c'est le Mes-
« sie. » *Dans Jérôme de Sainte-Foi, adv. Judæos, l. 1. c. 8.*

6. Dans le livre du Rabban Haccados, que les Juifs ap-
pellent communément *notre Saint Maître*, il est dit : « Or
« le Messie, après sa résurrection, conversera avec les Jus-
« tes, qui écouteront ses préceptes durant quarante jours,
« en mémoire de ces quarante jours qu'il aura passés
« dans le Désert, pour y affliger son âme. Ce temps
« étant accompli, il montera dans le ciel, et il s'assiéra à
« la droite de Dieu, selon qu'il est écrit ps. cx ; *Le Sei-
« gneur a dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite : »*
« (*In Gale razeia, apud Gal., l. VIII, c. 23*).

7. Le R. Hadarsan, dans son commentaire sur la Ge-
nèse, sur ces paroles du chap. 18 : *et le Seigneur lui apparut*
sous le chêne de Mambré, écrit ce qui suit : « Le R. Bara-
« chias, au nom du R. Lévi, a expliqué cela par ce qui est
« écrit au ps. xvii : *vous me donnerez pour bouclier votre*
« salut, et votre droite me prendra ou me recevra à côté de
« vous. En effet, un jour à venir le Dieu saint et béni fera
*« asseoir le Messie à sa droite, comme il est dit : Le Sei-
« gneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite. »*
Telle est la tradition des Hébreux. (*Ibid., l. 8, ch. 24.*)

De tous ces témoignages, il résulte une preuve évidente,
que nous devons entendre de la sorte l'oracle du psaume
cix, et qu'en conséquence le Messie doit un jour, après sa
Résurrection et son Ascension, s'asseoir à la droite de Dieu
son Père, pour y régner dans toute la suite des âges fu-
turs, comme déjà il y régnait dans les siècles antérieurs à
sa venue parmi les hommes, — selon qu'il était écrit :
Omnipotens Sermo tuus de celo à Regalibus Sedibus prosilivit :
... Da mihi sedium tuarum assistricem Sapientiam, (seu
Logos). Sap. ix, 4, xviii, 15.

On peut voir encore dans M. Drach, *harm, t. 2, p. 51,*

52, 478, 479, etc., d'autres passages analogues, tirés du Midras-Theillim, sur le ps. cix, du *Midras-Jalkut*, du R. Obadias, Seforno, du Zohar, 1^{re} partie, fol. 30, sur le même psaume cix ; du R. Saadias-Gaon, sur *Daniel*, VII, 13, etc. — Le Fils de l'homme dont parle Daniel, *ibid.* VII, 13, c'est le Roi-Messie, d'après le Talmud, traité *Sanhédrin*, fol. 98 ; d'après les Rabbins Sal. Jarki, sur *Daniel* ; Ibn-Jekai, *ibid.* ; Aben-Ezra, *ibid.* ; Jeschua, Abraham-Séba, dans son livre *Tséror-hammor*, section *Beréschit*.

Jésus, après son Ascension, s'est assis à la droite de la Majesté de Dieu, au plus haut des Cieux ; — a été élevé au-dessus de toutes les Principautés et des Dominations ; — a reçu toute puissance au Ciel et sur la Terre, et l'empire sur toute créature. — Dans cet état glorieux, il continue d'être notre Médiateur et notre Pontife suprême. — Tout jugement est remis entre ses mains, et son Règne n'aura pas de limites ni de fin.

3^e COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Jésus a prédit aux Juifs, aux Docteurs de la Synagogue et aux Juges du Sanhédrin, qu'ils le verraient un jour assis à la droite de la Majesté de Dieu.*

Matth. XXVI, 64. Lorsque le Chef du Sanhédrin, en pré-

sence de tous les Docteurs et Juges du peuple, commanda, au nom du Dieu Vivant, à Jésus de déclarer *s'il était le Christ, le Fils de Dieu*; Jésus lui répondit : *vous l'avez dit : je le suis ; mais je vous déclare que vous verrez dans la suite le Fils de l'homme, assis à la droite de la majesté de Dieu, sedentem à dextris Virtutis Dei, et venir sur les nuées du ciel.* (Et Marc, xiv, 62; et Luc, xxii, 69.) V. 1 col., I et III.

Il leur démontra que ces paroles : *le Seigneur a dit à mon Seigneur : asseyez-vous à ma droite*, ne pouvaient s'entendre que du Christ. (Matth., xxii, 41).

S. Pierre leur prouva aussi qu'elles n'avaient point été dites de David, puisque ni David, ni aucun Prophète n'est monté dans le ciel pour s'asseoir à la droite de Dieu, Act. II, 32 ; mais qu'elles devaient s'entendre de Jésus.

II. — *Jésus accomplit dans sa personne les Oracles anciens, et sa propre prédiction.*

S. Marc, xvi, 19, rapporte que *le Seigneur Jésus, après avoir parlé à ses Disciples, fut élevé dans le ciel, et qu'il est assis à la droite de Dieu.* Et dominus quidem Jesus, postquam locutus est eis, assumptus est in cœlum, et sedet à dextris Dei. S. Pierre donna pour la preuve de l'élévation de Jésus à la droite de la Puissance Divine, l'effusion même du Saint-Esprit, que toute Jérusalem voyait alors même et entendait. (Act. II, 31).

En envoyant aux Apôtres, selon sa promesse, le Saint-Esprit, l'Esprit du Père, l'Esprit de Vérité, Jésus a prouvé que, après son Ascension, il était plein de vie, qu'il régnait dans le Ciel, assis à la droite de son Père, et revêtu de la même puissance et de la même autorité que lui.

S. Etienne, durant son martyre, *vit la gloire de Dieu et Jésus qui était debout à la droite de Dieu, et il dit aux Juifs : je vois les cieux ouverts, et le Fils de l'Homme qui est debout à la droite de Dieu.* (Ibid. vii, 55.)

Ainsi ce que David, ce que Daniel avaient vu en esprit mille ans, 600 ans avant l'événement, les Apôtres l'ont vu en réalité : ils ont été témoins de la glorieuse ascension de Jésus. — Lorsqu'ils ne le virent plus des yeux du corps, la foi le représentait à leur esprit assis à la droite de son Père ; ils le regardaient comme le puissant Médiateur, par lequel ils pouvaient tout obtenir de Dieu, et accomplir toutes choses. Le premier des martyrs fut donc consolé dans ses souffrances par la présence visible de Jésus-Christ, qui, pour l'assister dans ce combat, s'était levé et tenu debout à la droite de Dieu, lui apparaissant dans la gloire céleste. Jésus a donné une infinité d'autres preuves de son élévation à la droite du Père, car tout ce que ses Disciples demandaient en son nom, il le leur obtenait du Père. C'est lui-même qui a fait par leurs mains tous les miracles, les prodiges, et tous les signes de la puissance divine. (Voir l. IV, c. 1.)

III. — *Jésus, comme homme, est assis à la droite de Dieu, au plus haut des cieux. — Il a reçu toute-puissance au ciel et sur la terre. — Tout lui est soumis. — Son Règne n'aura point de fin ; — il est universel.*

S. Paul, hebr. 1, 3, dit que *Jésus, étant la Splendeur de la gloire du Père et le Caractère de sa substance, et soutenant tout par sa parole toute puissante, après nous avoir purifiés de nos péchés, a pris séance au plus haut du ciel, à la droite de la Souveraine Majesté : Sedet ad dexteram Majestatis in excelsis.*

Philip.. II, 9. Parce qu'il s'est abaissé, Dieu l'a élevé par dessus toutes choses, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom ; afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les Enfers ; et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu son Père.

Être assis à la droite du Père, c'est avoir la puissance royale et souveraine ; c'est posséder une gloire particulière et stable, une félicité immense et éternelle, un Règne indestructible et tout-puissant. C'est précisément ce qu'enseigne le même S. Paul au sujet de Jésus et ce que Jésus avait déclaré avant lui :

Toute puissance, dit-il, m'a été donnée au ciel et sur la terre : data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ.

Ephes., I. 20. Dieu, dit S. Paul, a fait asseoir Jésus-Christ à sa droite dans le ciel, au dessus de toutes les Principautés et de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations et de tous les Titres qui peuvent être non seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir. Il a mis toutes choses sous ses pieds, et il l'a donné pour chef à toute l'Église, qui est son corps.

S. Pierre, 1 ep. III, 22, dit de même que *Jésus-Christ, par sa résurrection, ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au ciel, et est à la droite de Dieu ; les Anges, les Dominations et les Puissances lui étant assujétis.*

Jésus, à la droite de Dieu, remplit les fonctions de Pontife Éternel, et il prie pour nous. *Le Pontife que nous avons est si grand, qu'il est assis dans le ciel à la droite du trône de la Souveraine Majesté... , il se présente maintenant pour nous devant la face de Dieu, après avoir été offert une fois pour effacer les péchés.* (Hébr., VIII, 1 et IX, 24, 25, 28).

Qui accusera les élus de Dieu ? C'est Dieu qui les justifie. Qui nous condamnera ? C'est Jésus-Christ qui est mort, et qui de plus est ressuscité, qui est à la droite de Dieu, et qui intercède pour nous.

Cette gloire de Jésus est un motif qui encourage les fidèles à se détacher de la terre, et à supporter les épreuves de cette vie avec patience. Ce motif était employé par les écrivains du Nouveau Testament.

Souvenez-vous, disait S. Pierre aux premiers fidèles, de Jésus-Christ, qui étant juste à souffert pour les injustes, et qui étant mort dans sa chair, est ressuscité par l'Esprit, et qui est à la droite de Dieu son Père (1 ep. III). — Si vous êtes ressuscités avec Jésus-Christ, disait S. Paul aux Colossiens, III, 1, cherchez les choses du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de son Père. Il disait aux Hébreux, XII, 2 : jetez les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, dans la vue de la joie qui lui était préparée, a souffert la croix en méprisant la honte et l'ignominie, et maintenant est assis à la droite du trône de Dieu.... Il a fallu qu'il souffrit et qu'il entrât ainsi dans sa gloire. Assurément, cette pensée est capable de nous encourager à supporter avec joie notre épreuve.

4° COLONNE.

TÉMOIGNAGES DES PREMIERS PÈRES.

I. — *Comment les Anciens Pères envisageaient Jésus-Christ dans son état glorieux à la droite de Dieu son Père.*

1. L'admirable Clément (de Rome), disciple de S. Pierre, tient ce beau langage au sujet de Jésus-Christ glorifié :
« La Voie, par laquelle nous trouvons notre Salut, mes
« bien-aimés, c'est Jésus-Christ, le Pontife, qui présente
« nos offrandes, notre Défenseur, l'appui et le soutien de
« notre faiblesse. Par lui nous pourrions attacher nos re-
« gards au plus haut des cieux ; par lui nous contemple-
« rons la Beauté divine, souveraine, sans tache ; par lui,
« les yeux de notre cœur se sont ouverts ; et à la clarté

“ de son admirable flambeau, notre esprit sans intel-
“ ligence et plongé dans la nuit, reprend une nouvelle
“ vie. ”

“ Par lui enfin Dieu a voulu nous faire goûter le fruit
“ de la science immortelle. Il est, en effet, la Splendeur de
“ sa gloire, aussi supérieur aux Anges que le nom qu'il a
“ reçu l'emporte sur celui de ses créatures. Car il est écrit
“ au sujet des Anges : *Dieu a pris les Esprits pour ambas-*
“ *sadeurs, et les flammes pour ministres.* ”

“ Mais voici ce que le Seigneur dit de son Fils : *Vous*
“ *êtes mon Fils ; je vous ai engendré aujourd'hui ; demandez-*
“ *moi, et je vous donnerai les nations pour héritage et la terre*
“ *pour empire.* Et ailleurs, il lui parle ainsi à lui-même :

“ *Asseyez-vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos*
“ *ennemis à vous servir de marche-pied.* Et quels sont ces
“ ennemis ? Ceux dont le cœur est mauvais, ceux qui oppo-
“ sent leur volonté à la volonté divine ”. (1 *épître aux*
Corinth., n. 36.)

Dans ces paroles, S. Clément exprime la qualité de Médiateur et de Pontife Eternel, dont Jésus-Christ a été revêtu auprès de Dieu, afin d'intervenir en notre faveur. Il marque son Règne universel, sa Séance glorieuse à la droite de Dieu, son élévation au-dessus de tous les Esprits Célestes, son éclat, qui est la splendeur même de la Souveraine Majesté.

2. S. Ignace, martyr, les *Constitutions Apostoliques*, les *Historiæ Apostolicæ*, etc., affirment, ainsi que le *Symbole des Apôtres*, que Jésus étant remonté dans le ciel, s'est assis à la droite de Celui qui l'avait envoyé, a reçu de lui toute puissance royale, judiciaire, pour gouverner et juger les nations, pour dominer et régner dans tous les siècles. (Voir S. Ign., *ad Smyrn.*, 3 ; *ad Magn.*, II ; *Les Constit.*, l. v, 19 ; *les Hist. Apost.*, l. VII, 3 et 4.)

3. S. Clément, d'Alexandrie, se représente ainsi Jésus-

Christ, à la droite du Père : « Notre Pédagogue, mes
« bien-aimés, est semblable à Dieu le Père dont il est le
« Fils impeccable, irrépréhensible. Son âme n'est pas l'es-
« clave des passions. C'est un Dieu revêtu de la figure
« humaine, qui n'est taché d'aucune souillure, soumis sans
« réserve à la volonté paternelle : Verbe-Dieu qui est dans
« le Père, qui est à la droite du Père, qui est Dieu avec
« un corps. C'est une image pure et sans tache, à la res-
« semblance de laquelle doivent tendre tous nos efforts. Il
« est entièrement affranchi de toutes les passions humai-
« nes ; il est le seul qui nous juge, parce qu'il est le seul
« qui ne pèche point. » C'est ainsi que ce docteur considère
la perfection et la glorification de la sainte humanité du
Christ. (*Pedag.*, l. I, c. 1.) — Il dit ailleurs : « Dieu a tout
« donné et tout assujetti au Christ, notre Roi, afin qu'au
« nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre
« et dans les Enfers ; et que toute langue confesse que le Sei-
« gneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père. »
(*Strom.*, l. I, c. 24.) C'est pourquoi il appelle Jésus le pre-
mier Modérateur de toutes choses, le Pontife suprême, le prin-
cipe Dominateur et Unique, de qui relèvent les Puissances du
premier, du deuxième et du troisième ordre.. . (Ibid., l. VII,
c. 2).

4. Le Christ est assis sur le trône de la Divine Majesté,
continuant d'y traiter ce qui regarde le salut des fidèles.
« Après s'être ressuscité d'entre les morts, dit Théodoret,
« (*in cap*, VIII, *epist. ad Rom.*), Jésus est allé s'asseoir à côté
« de son Père ; il n'a point cessé dans cet état de s'occuper
« de nous, mais il présente ces prémices de notre humanité
« qu'il a revêtu, il les montre pures et sans tache à son
« Père, et par elles il lui demande notre salut. » S. Gré-
goire le Grand, (*l. xxii Moralium*, cap. 13), explique pareil-
lement cette manière d'intervention Divine : « Pour le Fils
« Unique », dit-il, « c'est interpeller en faveur de l'homme,

« que de se présenter homme devant son Père Eternel ;
« pour Lui, c'est avoir prié pour la nature humaine, que
« d'avoir pris cette même nature et de s'en montrer re-
« vêtu dans le rang sublime de sa Divinité. Notre Seigneur
« intercède donc pour nous, non par des prières, mais par
« la compassion qu'il nous témoigne. » — Que nous avons
un Prêtre excellent dans le Christ, qui est l'assesseur et
le collègue du Père, — qui est assis avec lui sur le trône
de la Divinité, et qui, néanmoins comme homme, lui offre
son Sacrifice ! (*S. Cyr. d'Alex.*) Ce glorieux état convient
parfaitement à notre Rédempteur, en tant qu'il est l'auteur
et le consommateur de notre Salut.

Il résulte de tout ce qui précède, que, comme Fils de
Dieu et comme Fils de l'Homme, Jésus, le Christ, notre
Seigneur, est assis à la droite du Père, c'est-à-dire, qu'il
possède la Dignité Pontificale, la gloire et la béatitude de
la Divinité, la dignité pontificale, la puissance judiciaire et
la puissance royale ; et qu'il les possède universellement,
immuablement, éternellement.

CHAPITRE VI.

LE CHRIST, JUGE SUPRÊME

De la Puissance judiciaire du Roi-Messie. — Le Messie exercera le jugement sur la Nation juive, — sur ses ennemis, — sur les Princes persécuteurs de son Eglise. — Il jugera l'Univers au dernier jour.

1^{re} COLONNE.

PROPHÉTIES.

ARGUMENT.

- I. Le Roi-Messie exercera la puissance judiciaire. — Lors de son second avènement, il jugera l'univers. — (*David.*)
- II. Le Messie sera le juge universel des nations; — il fera éclater dans ses jugements la justice et la toute-puissance. (*Isaïe, Michée.*)
- III. Il sera appelé, non-seulement le Sauveur des hommes, mais encore le juste Juge des Peuples.
- IV. — Le jour où le Messie viendra juger, soit le pays de Judée, soit le monde entier, sera un jour de colère, un jour remarquable par des signes célestes, qui répandront partout l'effroi.
- V. — D'autres preuves démontrent le même point.

- VI. — Le Christ viendra juger Jérusalem par le feu.
- VII. — Il viendra, précédé du feu, et armé d'une grande puissance, juger les Juifs et les Gentils.
- VIII. Même sujet. — Dieu a donné au Fils de l'Homme, toute la puissance judiciaire.
- IX. — Joël, c. II, fait une description effrayante de la ruine des Juifs par l'armée romaine, ainsi que du jugement dernier.
- X. — Sophonie touche le même point.
- XI. — Malachie précise les circonstances importantes de ce grand événement.

2° COLONNE.

TRADITIONS ET INTERPRÉTATIONS

DES ANCIENS DOCTEURS DE LA SYNAGOGUE ET DE L'ÉGLISE.

ARGUMENT.

- I. — Le Messie doit recevoir de Dieu la puissance de juger. — Il exercera par le feu sur les impies son jugement redoutable. — (*Les Hébreux.*)
- II. — Le Jugement général se fera par le Messie. — (*Béressith-Rabba.*)
- III. — Les Traditionnaires Hébreux enseignent que la puissance judiciaire du Messie sera toute divine.
- IV. — Le Messie doit venir à la fin du monde, pour assembler toutes les âmes et les juger. — (*Midras-Cohélet.*)
- V. — Le Christ doit venir, revêtu de la forme humaine glorifiée, pour juger le monde. — Belle explication de la qualité de *Fils de l'Homme* que possédera le souverain Juge. — (*Les anciens Docteurs de la Synagogue.*)
- VI. — *Témoignages des Païens*, — relatifs au Jugement dernier confié par Dieu au Roi-Messie.
- 1° — La Sibyle d'Erythrée a parlé de Jésus-Christ en tant que Juge universel. — Son acrostiche est cité par l'empereur, Constantin-le-Grand devant les Pères du Concile de Nicée.
- 2° — Lactance produit d'autres oracles sibyllins sur le même sujet.

VII. — Les *Prophétesses des Gentils* ont parlé des grandes circonstances du jugement dernier, — de l'Antechrist, — du Précurseur Elie, — de la Résurrection générale, — du châtement des méchants et des récompenses des Justes.

Jésus a, comme les anciens Prophètes, annoncé prophétiquement, qu'il exercerait un jugement prochain sur la Nation juive, sur Jérusalem et sur ses ennemis, et qu'il viendrait, au dernier jour, pour juger le genre humain. — Il a exercé un jugement prochain sur Jérusalem, et il a démontré par là qu'il viendra véritablement juger les vivants et les morts.

3° COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT HISTORIQUE.

ARGUMENT.

- I. Tout pouvoir de juger a été donné à Jésus, en tant qu'il est fils de l'homme. — (*Doctrine de Jésus-Christ.*)
- II. — Jésus a démontré par des faits surnaturels qu'il avait la puissance judiciaire, en tant qu'il est fils de l'homme.
- III. — Jésus doit venir exercer un jugement de justice sur la nation des Juifs, avant la fin de la génération contemporaine, — et un jugement général vers la fin du monde.
 - 1° — Il a simultanément prédit ce double événement.
 - 2° — Il en a marqué les signes précurseurs dans la même prophétie.
 - 3° — Des fléaux semblables précéderont la fin de Jérusalem et la fin du monde.
 - 4° — La catastrophe de la nation juive figurera celle de l'univers.
 - 5° — La fin du monde a ses signes particuliers.
- IV. — Jésus, en tant que fils de l'homme, viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et dans une grande majesté

pour juger le monde. — Epouvante générale. — Jugement dernier. — Joie des élus, — leur sécurité. — On doit se tenir prêt pour paraître au jugement du Fils de l'homme.

V. — Le Roi-Messie Jésus, donne la description du jugement dernier. — Il nous apprend la sentence qu'il doit prononcer sur les justes et sur les méchants.

4^e COLONNE

TRADITION DES PREMIERS AUTEURS CHRÉTIENS.
SUR L'AVÈNEMENT PROCHAIN
ET L'AVÈNEMENT LOINTAIN DE JÉSUS-CHRIST.

ARGUMENT.

I. — Les Apôtres ont enseigné aux premiers fidèles le dogme du jugement dernier que Jésus-Christ doit exercer à la fin des siècles.

— Symbole des Apôtres, — Symbole de S. Athanase. — Les *Constitutions Apostoliques*.

II. — S. Barnabé explique comment Jésus apparaîtra au jour du jugement. — On le verra avec sa robe écarlate.

S. Ignace, martyr, S. Justin, S. Hippolyte, Tertullien, S. Jean Chrysostôme, etc., nous enseignent que Jésus, en ce grand jour, viendra avec l'extérieur du fils de l'homme, avec les marques de sa passion, de son crucifiement, et les cicatrices de ses plaies.

Tout œil le verra. Les tribus juives se lamenteront à la vue de Celui qu'elles auront transpercé.

III. — L'Antechrist doit apparaître avant la ruine de Jérusalem, et avant la fin du monde.

IV. — Plusieurs faux-Messies apparurent avant la ruine du peuple Juif.

V. — Plusieurs imposteurs et plusieurs Antechrists paraîtront avant le grand avènement de Jésus-Christ. — Le monde finira par une conflagration générale. — S. Paul a parlé de ce sujet avec une sagesse toute divine, quelquefois avec une cer-

taine obscurité qui rend difficiles à entendre quelques endroits de ses lettres.

— S. Pierre, S. Jean, sur le même point.

5° COLONNE.

PREUVES HISTORIQUES DE L'EXÉCUTION DU JUGEMENT PROCHAIN.

ARGUMENT.

1. — *Premier accomplissement* des anciennes prophéties et de celles de Jésus. — Il est relatif à Jérusalem. Il a eu lieu conformément à tous les oracles précités.
 - 1^o — Suivant Josèphe et les divers auteurs anciens, une foule de magiciens, de faux christes et d'imposteurs, précédèrent la destruction de la ville et du Temple de Jérusalem
 - 2^o — Parmi eux, plusieurs étaient accompagnés des esprits des démons, et armés de la puissance même de Satan.
 - Simon-le-Magicien est l'un des premiers et des principaux Antechrists.
 - 3^o — Ses faux prodiges sont démasqués.
 - 4^o — Tous les signes prédits comme devant arriver avant la ruine de l'ancien Peuple de Dieu, se manifestent d'une manière sensible.
 - On voit des guerres, des pestes, des famines.
 - 5^o — Il paraît des phénomènes sinistres et effrayants.
 - 6^o — Des tremblements de terre se font sentir.
 - 7^o — La puissance de Jésus fait périr misérablement les faux-
Prophètes.
 - 8^o — L'Evangile était déjà disséminé dans le monde entier.
 - 9^o — Les Disciples de Jésus-Christ avaient été traduits devant tous les tribunaux.
 - 10^o — L'iniquité était à son comble.
 - 11^o — Le Temple était indignement profané. — Le premier Elie avait été martyrisé.
 - 12^o — L'armée romaine, conduite par la main divine du Christ, apparaît tout-à coup sur le mont des Oliviers, et exécute sur la coupable Jérusalem le premier jugement, prédit par Jésus et par ses Prophètes.
- Cette fin épouvantable de l'ancien Temple de Dieu est l'image et la preuve de la fin lointaine du monde entier.

6^e COLONNE.

CERTITUDE DE LA FUTURE EXÉCUTION DU JUGEMENT DERNIER.

ARGUMENT.

I. — Le *second accomplissement* des oracles des anciens Prophètes et de ceux de Jésus, est relatif, non au jugement de l'ancien Peuple de Dieu, mais au jugement et à la fin du monde entier.

L'exact accomplissement de la première partie de ces prophéties établit la preuve certaine, que la seconde partie de ces mêmes prophéties s'accomplira pareillement en son temps.

1^{re} COLONNE.

PROPHÉTIES.

I. — *Le Roi-Messie exercera la puissance judiciaire. — Il jugera l'Univers, lors de son second avènement. — David.*

Le Psaume XLIV, 7, 10, marque que le Messie régnera dans l'équité; que son sceptre est un sceptre de justice, que les peuples seront soumis à son empire, et jugés par lui selon la justice.

Le psaume LXXI, 1, 2, prie le Seigneur d'envoyer son Messie pour juger avec autorité et avec sagesse :

Seigneur donnez au Roi la puissance de juger qui vient de vous ; donnez votre Justice au Fils du Roi, afin qu'il juge

votre peuple avec équité, et qu'il juge les pauvres avec autorité. (Voir 2 col., 1). Alors les montagnes recevront la paix, et les collines seront revêtues de justice. Il fera justice aux pauvres du peuple, il sauvera les Enfants des Pauvres, et il humiliera le calomniateur.

Dieu doit donc donner à son Christ le pouvoir judiciaire et sur le peuple juif et sur le monde entier. (Génébr., Berthier.)

Le psaume XLIX, et le psaume XCVII, annoncent évidemment les deux avènements du Messie ; le premier, pour racheter le monde, et le second, à la fin des siècles, pour juger l'Univers. — (*La plupart des Interprètes.*) Le Peuple d'Israël sera jugé le premier.

(Psaume XLIX. 1, 2, 3, 4, 5, etc). *Le Seigneur a parlé, il a appelé la terre, depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant (car il ne s'agit pas d'une seule nation) ; Dieu viendra manifestement ; oui, notre Dieu viendra, et il ne gardera pas le silence. Le feu s'allumera en sa présence, et autour de lui s'allumera une grande tempête. Il appellera les cieux les plus élevés, il appellera la terre, pour juger son Peuple. Les cieux annonceront sa justice, parce que c'est Dieu lui-même qui est Juge.*

Ecoutez, mon Peuple, je vais parler. Ecoutez, Israël..... Il lui reproche en suite ses crimes, et le prévient enfin, (v. 23), que s'il continue à oublier son Dieu, il sera détruit un jour. Tel sera l'effet de son jugement.

Le psaume XCVII, dit d'abord que le *Bras de Dieu* (v. 2) viendra opérer le salut pour tous les Peuples. Il ajoute ensuite que ce même Seigneur viendra juger tout l'Univers : *Les fleuves battront des mains en signe d'applaudissement ; les montagnes, de concert, feront éclater leur joie à la présence du Seigneur, parce qu'il vient juger la terre. Il jugera la terre avec justice, et les peuples avec la plus exacte équité, judicabit orbem terrarum in justitiâ, et populos in æquitate.* Les

deux avènements du Christ sont dépeints sous de vives couleurs dans tout ce psaume.

Le psaume CIX, 7, 8, que nous avons précédemment expliqué du Messie, marque sa puissance judiciaire qu'il doit exercer sur les nations et sur le pays de Judée.

7. *Judicabit in nationibus.... Il exercera son jugement sur les nations, il consommera la défaite (de ses ennemis), Il brisera la tête d'un grand nombre qui habitent dans le pays, (ou sur la terre).*

8. *Il boira dans le chemin des eaux du torrent ; c'est pour cela qu'il sera exalté et couronné de gloire.* Ainsi, lorsqu'il viendra juger, le Christ fera de grandes ruines et dans la terre de Judée et dans l'univers entier. — (S. Cyrille).

II. — *Le Messie sera le Juge universel des Nations.* — (Isaïe, Michée.)

1. Isaïe, II, 3, 4, et Michée, IV, 1, 2, annoncent que *dans les derniers temps, les nations accourront dans l'Eglise...* ; et que *le Messie jugera la multitude des nations et qu'ils convaincra les peuples les plus forts jusqu'aux pays les plus éloignés.* Et *judicabit populos multos et corripiet gentes fortes usque in longinquum.* Le Christ possédera une haute puissance judiciaire dans l'Eglise universelle. (*Tert., S. Athan.*) ; — *Tirinus.*

2. Isaïe, XI, 1, etc., annonce encore que le Christ, descendu de Jessé, exercera un jugement de rigueur sur la terre de Judée qui se sera montrée incrédule, et sur le premier Antechrist, qui aura précédé ce jour de vengeance céleste.

Le Rejeton de Jessé ne jugera point sur ce qui paraît aux yeux, et il ne condamnera pas sur un oui-dire ; mais il jugera la cause des pauvres dans la justice, et il se déclarera le juste vengeur des humbles qu'on opprime sur la terre ; il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'Impie du souffle

de ses lèvres. Judicabit pauperes in æquitate.... percutiet terram virgâ oris sui, et spiritu labiorum suorum interficiet Impium. Cet oracle indique-t-il la terre de Judée seulement, comme devant être frappée par le Christ ; ou bien désigne-t-il aussi la terre entière, c'est-à-dire l'Univers ? D'après les principes posés, *intr., c. 1, § 6*, et d'après les Docteurs qui l'appliquent tantôt au pays de Judée (*Tirin.*) et tantôt au jour du Jugement général, *1 Thess., II, 8*, nous répondons que l'Oracle prédit un double objet ; et le jugement qui frappera la Judée, et celui qui frappera l'Univers, au dernier jour. (*Comparer 4 col., III.*)

III. — *Le Christ Sauveur est appelé aussi notre Juge.*

Isaïe, xxxiii, 22. *Le Seigneur est notre Juge, le Seigneur est notre Législateur, le Seigneur est notre Roi ; c'est lui qui nous sauvera.*

Isaïe, xlii, 1 et suiv. Dieu dit qu'il a oint du Saint-Esprit son Christ, afin qu'il rende la justice aux nations.... *Il jugera en faveur de la vérité. Judicium Gentibus proferet.... In veritate educet judicium. Il n'y aura rien de sombre dans ses regards, il ne brisera point les puissances ennemies jusqu'à ce qu'il établisse la justice sur la terre, et les nations attendront sa loi. Donec ponat in terra judicium.*

Isaïe LI, 5. *Mon Juste est proche ; le Sauveur que je dois envoyer va paraître, et mon Bras jugera les nations : Et Brachia mea populos judicabunt. Les Iles seront dans l'attente de mon secours, elles espéreront en la force de mon Bras. Et* Isaïe, xlix, 25.

Jérémie, xxiii, 5, parle de même de la puissance judiciaire que doit exercer le Christ. *Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David une race juste ; un Roi régnera, qui sera sage, qui agira selon l'équité et qui rendra la justice sur la terre, et faciet judicium et justitiam in terrâ. (Et Jérém.; xxxiii, 15.)*

- Ezéchiel, xxxvi, 17 et suiv., dit que le Seigneur, le nouveau David, le nouveau Pasteur, viendra juger les fidèles : *mais vous, mes Brebis, voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viens moi-même pour être le juge entre les brebis et les brebis, entre les béliers et les boucs ... C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur notre Dieu : Je viens moi-même juger entre les brebis grasses et les brebis maigres, parce que vous heurtez de l'épaule et que vous choquez de vos cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce que vous les ayez dispersées et chassées dehors ; et il ne sera plus exposé en proie, et je jugerai entre les brebis et les brebis. Je susciterai sur elles, pour les paître, le Pasteur Unique, David, mon serviteur.* Suivant ces divers oracles, le Christ doit juger tous les peuples, en rendant à chacun selon ses mérites, en établissant sur la terre une loi de justice, qui sera la grande règle du jugement par tout l'Univers, en justifiant lui-même, pendant le cours de ses prédications, les humbles opprimés et en condamnant les grands qui sont les oppresseurs.

IV. — *Le jour où le Messie viendra juger soit le pays de Judée, soit l'Univers, sera un jour de colère, un jour remarquable par des signes célestes, effrayants.*

Isaïe, XIII, 9, après avoir prédit, c. XII, la Rédemption, par le Messie, annonce ensuite le jour épouvantable du jugement qui renversera l'Univers entier et surtout Babylone, cette ville impie. (*Tirinus, et Apoc. xiv, 8.*)

Le jour du Seigneur viendra, le jour cruel, plein d'indignation, de colère et de fureur, pour dépeupler la terre et réduire en poudre tous ses impies habitants.

Car les étoiles du ciel ne répandront plus leur lumière ; le soleil, à son lever, se couvrira de ténèbres, et la lune n'éclairera plus.

Et je viendrai punir les crimes du monde, et l'impiété des impies ; et visitabo super Orbis mala (on voit qu'il ne s'agit

point que d'un seul pays, mais de l'univers entier) ; *et je ferai cesser l'orgueil des infidèles, et j'humilierai l'insolence des puissants et des grands.*

L'homme sera plus rare que l'or ; il sera plus précieux que l'or le plus pur.

C'est pourquoi j'ébranlerai le ciel même, et la terre sortira de sa place, à cause de l'indignation du Seigneur des armées, et du jour de sa colère et de sa fureur.

Alors Babylone surtout, sera traitée comme Sodome et Gomorrhe. — Sa prochaine ruine par Cyrus, sera une image, une preuve, un commencement de l'accomplissement futur de cet oracle.

V. — *Même sujet.*

Voici une autre prophétie, qui concerne et le jugement suprême de la Judée (*Foreiro*), et le jugement dernier de tout l'univers. (S. Ambroise, de *Eliâ et jejunio*, c. 21, S. Jérôme, Tirinus, Ménoch, les Rabbins, etc.)

Isaïe, c. xxiv tout entier. — *Le Seigneur fera un désert de la terre ; il la dépouillera, il lui fera changer de face, et il en dispersera les habitants.*

Tous les rangs, avec toute la Société, seront confondus.

Il n'y aura que renversement dans la terre ; elle sera en proie à tous les pillages ; car c'est le Seigneur qui a parlé. La terre est dans les larmes ; elle fond, elle tombe dans la défaillance ; le monde périt ; defluxit orbis ; la terre est infectée par la corruption de ses habitants, parce qu'ils ont violé les lois et l'alliance éternelle.

C'est pourquoi la malédiction dévorera la terre (de Judée)...

Cette ville de faste est détruite.... Elle ne sera plus qu'un désert ; toutes les portes en seront détruites.

Et ce qui restera d'habitants au milieu du pays, sera comme quelques olives, qui demeurent sur un arbre, après qu'on en a

cueilli les fruits, ou comme quelques raisins trouvés sur un cep après qu'on en a fait la vendange.

Et pendant qu'on entendra répéter des extrémités du monde les louanges et la gloire du Juste, c'est-à-dire du Christ, l'effroi, la fosse et le piège seront réservés aux habitants de la terre (de Judée). Celui que l'effroi aura fait fuir, tombera dans la fosse, celui qui se sera sauvé de la fosse, sera pris au piège (c'est ce qui arrivera au siège de Jérusalem), parce que les cieux s'ouvriront pour faire pleuvoir sur eux des déluges de maux, et que les fondements de la terre seront ébranlés.

La terre souffrira des élancements qui la déchireront, des renversements qui la briseront, des secousses qui l'ébranleront. Elle sera agitée et elle chancellera comme un homme ivre ; elle sera enlevée comme une tente dressée pour une nuit ; elle sera accablée par le poids de son iniquité, et elle tombera sans que jamais elle s'en relève, corruet et non adjiciet ut resurgat. (C'est ce qui arrivera pour Jérusalem).

La lune rougira et le soleil sera tout obscurci, lorsque le Seigneur des armées paraîtra dans l'éclat de son règne et de sa gloire, sur le mont Sion, en présence de ses Anciens, de ses Assesseurs, pour exercer son jugement.

Ainsi, selon la remarque des Interprètes (Tirinus), Isaïe, dans ce chapitre, comme Jésus-Christ, au ch. xxiv de S. Mathieu, a prédit à la fois les deux jugements effrayants que le Christ doit exercer : 1° sur le pays de la Judée, 2° sur le monde entier. Cet oracle continue dans le chapitre suivant à prédire cette même ruine de Jérusalem et de l'univers, ainsi que la gloire du Christ.

VI. — *Le Christ viendra juger Jérusalem par le feu.*

Isaïe, iv, 2, 3, 4, annonce que le Christ, le Germe du Seigneur sera dans la magnificence et dans la gloire, et que les Restes qui auront été sauvés dans Israël, seront comblés de joie, après que le Seigneur aura purifié les souillures des

filles de Sion, et qu'il aura lavé Jérusalem du sang qui est au milieu d'elle, par un esprit du jugement et par un esprit d'ardeur qui embrasera : in spiritu judicii et in spiritu ardoris, c'est-à-dire qu'après l'embrasement de la coupable Jérusalem, le Règne du Christ prospérera partout. Ce jugement sera une figure de celui qui doit avoir lieu à la fin du monde. (S. Cyrille. S. Jérôme, Sanchez, Foreiro, Tigrinus, etc.).

VII. — *Le Christ viendra, précédé du feu, et armé d'une grande puissance, juger les Juifs et les Gentils.*

Isaïe, LXVI, 14 et suiv., dépeint évidemment ces deux jugements dans l'oracle qui suit. Les Juifs n'ont point répondu à l'appel du Christ; Dieu les rejette, et il annonce la conflagration de leur ville, de leur pays, et ensemble celle du monde :

Le Seigneur signalera sa puissance en faveur de ses serviteurs, et il répandra sa colère sur ses ennemis ;

Car le Seigneur va paraître dans les feux, in igne veniet, et son char viendra fondre comme la tempête, pour répandre son indignation et sa fureur, et pour exercer sa vengeance au milieu des flammes, in flammâ ignis.

Car le Seigneur viendra environné de feux, exercer le jugement : in igne Dominus dijudicabit : armé de son glaive, il jugera toute chair, omnem carnem ; le nombre de ceux que le Seigneur tuera, se multipliera à l'infini.

Les idolâtres périront tous ensemble, dit le Seigneur ;

Pour moi, je viens pour recueillir leurs œuvres et leurs pensées, et pour les assembler avec tous les peuples de quelque pays et de quelque langue qu'ils puissent être ; et ils paraîtront devant moi, et ils verront ma gloire.

Le Seigneur annonce après cela la mission des Apôtres chez tous les peuples de l'Univers, et la conversion du monde. Il finit par dépeindre l'immense carnage des Juifs

infidèles de cette époque : *on sortira*, dit-il, *pour voir les cadavres de ces hommes qui se sont montrés prévaricateurs à mon égard. Leur ver ne mourra point et leur feu ne s'éteindra jamais ; et ils seront un objet d'horreur à tous les hommes qui les verront.* Le feu qui doit consumer les Juifs sera une image de celui qui doit consumer les Réprochés dans l'Enfer, après le jugement général. On voit que cet oracle qui commence par prédire la fin de Jérusalem, finit par prédire la fin du monde. Le même oracle contient donc deux événements semblables, dont l'un est la figure et la preuve de l'autre.

VIII. — *Même sujet.* — *Dieu a donné au Fils de l'Homme la toute puissance judiciaire.*

Daniel, VII, 9 et suiv, dit : *j'étais attentif à ce que je voyais, jusqu'à ce que des trônes, destinés aux assesseurs du Juge Suprême, furent placés, et que l'Ancien des jours s'assit ;.... Son trône était des flammes ardentes, et les roues de ce trône un feu brûlant. Un fleuve de feu et rapide sortait de devant sa face* (cette idée d'un feu qui précédera le Juge, nous l'avons vue répétée partout), *des milliers de millions d'Ange assistaient devant lui. Judicium sedit. Le grand Juge avec son cortège s'assit, et les Livres furent ouverts.*

Je considérais ces choses, et je vis comme le Fils de l'Homme qui venait avec les nuées du ciel, et ecce cum nubibus cœli quasi filius hominus veniebat. Il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et on le présenta devant lui. Et l'Ancien des jours lui donna toute la puissance de juger et de régner, et l'honneur, et le Règne ; et tous les peuples, toutes les tribus et toutes langues le serviront : Sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, et son Royaume ne sera jamais détruit.

Le Père ne juge donc personne ; mais il a donné au Fils tout jugement. Il est dit, v. 26, que le Juge ôtera à l'Ante-

christ sa puissance, et que dès lors les Saints régneront sur tout ce qui est sous le ciel.

Nous verrons, que, quand le Messie aura jugé Jérusalem par le feu et fait disparaître les premiers antechrists, le Règne de ses Disciples s'étendra en effet par tout l'univers. Mais ce Règne, à l'approche du Jugement dernier, sera encore plus universel, plus complet : et, après le Jugement à la fin du monde, il sera absolu, indestructible, éternel.

IX. — *Joël, c. II, fait une description effrayante de la ruine des Juifs par l'armée romaine, et du Jugement dernier. Il donne les signes précurseurs de ce double Jugement, de cette double ruine. — (Tirinus).*

1. *Faites retentir la trompette en Sion ; jetez des cris sur ma Montagne Sainte ; que tous les habitants de la terre soient dans l'épouvante ; car le jour du Seigneur va venir : il est déjà proche.*

2. *Jours de ténèbres et d'obscurité, jour de nuée et de tempête : un peuple nombreux et puissant paraîtra comme l'aurore qui se répand sur les montagnes ; il n'y en aura jamais eu, et il n'y en aura jamais de semblable dans tous les siècles.*

3. *Il est précédé d'un feu dévorant et suivi d'une flamme dévastatrice. La campagne qu'il a trouvée comme un jardin de délices n'est après lui qu'un désert affreux ; nul n'échappe à sa violence :*

4. *A les voir, on les prendrait pour des coursiers et ils s'élanceront comme une troupe de cavalerie.*

5. *Ils bondiront sur le sommet des montagnes avec un bruit semblable à celui des chariots armés, et d'un feu qui brûle de la paille sèche, et ils s'avanceront comme une puissante armée qui se prépare au combat.*

6. *Les peuples à leur approche, trembleront d'effroi : leurs visages deviendront comme des marmites.*

7. *Ils courront comme de vaillants soldats ; ils monteront sur les murs comme des hommes de guerre ; ils marcheront serrés dans leur rangs, sans que jamais ils quittent leur route. Ils ne se presseront point l'un l'autre ; chacun gardera la place qui lui a été marquée. (Il parle de la discipline admirable de l'armée romaine, que le divin Juge dirige lui-même pour en faire l'exécutrice de ses vengeances) ; ils se gliseront par les moindres ouvertures, sans avoir besoin de rien abattre. Ils entreront dans les villes (de la Judée) ; ils courront sur les remparts ; ils monteront jusqu'au haut des maisons ; ils entreront par les fenêtres comme un voleur. La terre tremblera devant eux ; les cieux seront ébranlés, le soleil et la lune seront obscurcis et les étoiles retireront leur éclat, contremuit terra, moti sunt cœli, sol et luna obtenebrati sunt. Et le Seigneur fait entendre sa voix devant la face de son armée, ante faciem exercitus sui. (On voit que c'est par l'armée romaine que le Christ exercera son jugement sur le pays des Juifs) ; car ses troupes sont innombrables, car elles sont fortes et elles exécuteront ses ordres : le jour du Seigneur est grand ; il est terrible, et qui pourra en soutenir l'éclat ? Convertissez-vous donc à moi, dit le Seigneur...., et le Seigneur pardonnera à son Peuple, et il le comblera de biens. Alors il promet le Messie, le Docteur de justice, ensuite les dons du Saint-Esprit ; mais, prévoyant qu'Israël ne se convertira pas, il poursuit la description du jugement qu'il a commencée : Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive. Et tous les Restes d'Israël qui auront servi Dieu par le Christ, seront sauvés. — Il est certain que l'armée qui viendra détruire la Judée, n'est autre que celle des Romains, puisque cela doit avoir lieu aux temps du Christ, (v. 23) et de la descente du Saint-Esprit, (v. 28.) Les signes précurseurs de cette ruine de Jérusalem, sont*

arrivés pendant les 40 ans qui l'ont précédée. (V. l. x, c. 2.) Les Interprètes appliquent cet oracle tant à la fin de Jérusalem, qu'au jugement du monde. (Voir *Tirinus*.)

X. — *Même sujet.*

Sophon., III, 8. *Attendez-moi, dit le Seigneur, pour le jour à venir de ma Résurrection ; car je dois assembler les peuples, et réunir les royaumes pour les juger, pour répandre sur eux mon indignation, pour y répandre toute ma fureur ; car toute la terre sera dévorée par le feu de ma vengeance.* Puis il annonce la conversion des Gentils. *C'est alors, dit-il, que je rendrai pures les lèvres des peuples, « ut invocent omnes in nomine Domini, et serviant ei humero uno ».* Dans Calmet, une partie des Interprètes applique cet oracle à la Résurrection du Christ, après laquelle aura lieu la conversion des peuples ; une autre partie, considérant le reste du texte, l'applique au jugement dernier, exclusivement. Mais de cette manière l'oracle reste inexplicé et inexplicable. Or, selon notre principe, cet oracle s'explique parfaitement et se trouve très-conforme aux précédents. Car il prédit la résurrection du Christ, après laquelle aura lieu d'abord le jugement et la punition de toute la terre infidèle des Juifs, et ensuite la conversion universelle des nations. La prédiction du jugement général des peuples se trouve ici, comme à l'ordinaire, mêlée à celle du jugement particulier du peuple Juif.

XI. — *Encore sur le même sujet.*

Malach., III et IV. *Les deux grands et épouvantables jours* où le Christ exercera par le feu, un jugement sur le pays des Juifs, lors de son premier avènement et un jugement général sur le monde, lors de son second avènement, sont prédits par Malachie dans une même prophétie, comme

nous l'avons démontré au chap. du *Précurseur du Messie*, 2 col, II.

Je vais vous envoyer mon Ange, (c'est-à-dire mon Précurseur), qui préparera ma voie devant ma face ; et aussitôt le Dominateur que vous cherchez et l'Ange du Testament, si désiré de vous, viendra dans son Temple. Le voici qui vient, dit le Seigneur des armées.

Qui pourra seulement penser au jour de son Avènement ? et qui pourra en soutenir la vue ? Car il sera comme le feu qui fond les métaux.....

Je viendrai à vous pour être Juge et témoin contre tous ceux qui auront fait le mal, et qui ne m'ont point servi, dit le Seigneur des armées.

Ainsi le Désiré des nations doit avoir un précurseur à son premier avènement, et venir en Juge contre les pécheurs de la Judée, *et accedam ad vos in Judicio, et ero testis velox maleficis et adulteris, etc.* Le Seigneur qui doit se faire précéder d'un précurseur, insiste sur le jugement qu'il doit exercer et sur les Juifs et sur le monde entier :

Voilà qu'un jour viendra semblable à une fournaise ardente : tous les superbes et tous ceux qui commettent l'impiété, seront alors comme de la paille ; et ce jour qui doit venir, les embrasera, dit le Seigneur des armées.....

Pour vous, qui me servez, le Soleil de justice se lèvera pour vous....., et vous trouverez le salut sous ses ailes.

Souvenez-vous de la Loi de Moïse, mon serviteur, en attendant l'Auteur du Testament Nouveau et de la Loi nouvelle.

Voilà que je vous enverrai le prophète Elie, avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur arrive, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis.

Et ce Précurseur *convertira les Israélites, de peur qu'en venant je ne frappe la terre d'anathème.*

Ces dernières paroles, dit Calmet, nous apprennent que

les menaces que nous lisons ici, regardent plutôt la ruine de Jérusalem que le Jugement dernier. Car la conversion du peuple d'Israël, *ajoute-t-il*, empêcherait elle qu'à la fin des siècles, l'univers ne fût détruit et consumé par le feu ? Quoique Malachie paraisse avoir eu plutôt en vue la ruine de la Ville et du Temple des Juifs, cependant la Synagogue et l'Eglise, la plupart des Pères et des Interprètes, s'accordent à enseigner que le prophète Elie doit venir *en personne* avant la fin du monde, pour s'opposer à l'Antechrist et pour ramener les Juifs au Messie. (V. *Calmet*). La ruine du Temple et de Jérusalem et l'avènement du premier précurseur, ne seront que la figure prophétique de ce jugement terrible qui aura lieu à la fin des siècles, et de l'arrivée du véritable Elie qui doit précéder ce grand jour. Tel est le vrai sens de cet oracle, que justifient et la tradition constante de l'Eglise et les faits déjà accomplis.

2^e COLONNE.

TRADITIONS DE LA SYNAGOGUE.

ORACLES ET TÉMOIGNAGES DES PAÏENS.

I. — *Le Messie doit recevoir de Dieu la puissance de juger.*
— *Il exercera par le feu son jugement sur les impies.* — Les Hébreux.

Jonathas-ben-Uziel, qui vivait avant Jésus-Christ, explique ainsi dans son *Targum* le premier verset du psaume LXXI, 1 col., 1 :

« Seigneur, donnez au Roi-Messie la puissance de vos jugements, et votre justice au fils du roi David. » Cet auteur a considéré évidemment le Roi dont parle David,

comme Messie, et ce même Roi comme fils de David, et comme juge souverain.

C'est ce qui paraît encore mieux dans l'explication du verset 8 du chap. III de Sophonie (V. 1 col., x) :

« Attendez mon Verbe, dit Dieu, au jour où je me manifesterai pour le jugement... Tous les impies de la terre seront consumés par le feu de ma vengeance. » Ces paroles montrent que dans la pensée du docteur hébreu le Messie doit venir juger les peuples à la fin du monde.

II. — *Le jugement général doit être fait par le Messie.*

Le vieux *Beressith-Rabba*, sur ces paroles de la Genèse, (c. 49) : *jusqu'à ce que vienne Siloh*, dit :

« Celui-ci est le Messie, et les nations se rassembleront vers lui ; car ce sera lui qui jugera le monde entier : *quia ipse erit judicans universum mundum*. Et c'est ce qui est écrit (Mich., IV), *il jugera la multitude des peuples, et il convaincra les nations les plus puissantes*. Et c'est encore ce qui est dit (Is., c. IX) :

« *Il jugera les pauvres dans la justice, et les humbles dans l'iniquité ; et il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'Impie du souffle de ses lèvres*. » Telle est l'enseignement de la Synagogue.

III. — *Combien sera grande la puissance judiciaire du Messie.*

La *Cabale* ou tradition juive enseigne que le Messie sera armé de la puissance divine ; que l'effet de ses sentences sera terrible ; que ses paroles donneront la vie ou la mort.

« Il est certain, dit-elle, que le pouvoir de ressusciter les morts a été remis entre les mains du Métatron (c'est-à-dire du Verbe Divin rendu visible) ; selon qu'il est écrit (Isaïe, XI), *il jugera les pauvres dans la justice... et il frappera la terre avec la verge de sa bouche, et il tuera l'Impie*

“ du souffle de ses lèvres. Le Prophète montre ici qu'il ne
“ doit pas faire la guerre par ses propres mains, mais par
“ la puissance divine ; et que tout ce qu'il bénira, sera
“ béni, et que tout ce qu'il maudira, sera maudit ; car Dieu
“ ne changera point, soit en augmentant, soit en diminuant
“ le salut que lui-même opèrera. Ce qui nous apprend en-
“ core qu'il ne lui sera pas nécessaire de déclarer ni de faire
“ la guerre, c'est que Dieu n'accorde point le salut par
“ l'épée ou par la lance, selon qu'il est dit, ps. CXLVII :
“ *Le Seigneur n'accordera sa faveur ni à celui qui met sa con-*
“ *fiance dans la force de son cheval, ni à celui qui est fier de*
“ *l'agilité de ses pieds ; mais il se complait dans ceux qui le*
“ *craignent et dans ceux qui espèrent en sa miséricorde. Heu-*
“ *reux ceux qui espèrent en lui ! Ces paroles, la verge de sa*
“ *bouche, indiquent le signe de la puissance divine, et l'in-*
“ *tervention du nom de Dieu. Elles marquent la sagesse,*
“ *l'intelligence et la science. Suivant la doctrine des Sages,*
“ *ces trois choses seront données au Roi-Messie. Puisse-t-*
“ *il venir bientôt... de nos jours !* ”

Telle est la tradition des Juifs. Elle enseigne entr'autres choses que le Messie doit recevoir, pour juger, une puissance très-efficace et toute divine. (*Apud Galatinum, l. XII, 3.*)

IV. — *Le Messie doit venir à la fin du monde, pour assembler et juger toutes les âmes.*

Dans le livre *Beressith-Rabba-Ketanna*, le R. Tanhum dit au nom des Maîtres :

“ Le Roi-Messie ne viendra point que ne soient créées
“ toutes les âmes, qui dans la prescience de Dieu doivent
“ être créées. Quelle est la preuve de ceci ? C'est cette pa-
“ role d'Isaïe, c. 57 : *C'est moi qui ai créé les âmes ;* ce qui
“ indique que le Messie viendra pour les âmes que Dieu a
“ créées. ”

La *Midras Cohéleth* expose les sentiments des Maîtres de la Synagogue :

« Les Maîtres ont dit : Le Roi-Messie ne viendra point
« que toutes les âmes qui sont prédestinées à l'existence
« ne soient créées. Ce qui ne saurait avoir lieu qu'à la fin
« du monde. »

Il est dit aussi dans les chapitres du grand rabbin Eléazar :

« Je le jure, dit le Seigneur, je vous ferai ressusciter au
« temps futur de la résurrection des morts : et je vous réunirai avec tout Israël dans Israël même. » Or cette résurrection et cette réunion ne doivent avoir lieu qu'au temps à venir du jugement dernier. Ainsi le Messie doit donc venir au temps du jugement dernier, vers la fin du monde.

V. — *Le Messie doit venir revêtu de la forme humaine, glorifiée, pour juger le monde.*

1° Au sujet de ces paroles prophétiques de Daniel : *Et voici comme le Fils de l'Homme qui venait avec les nuées du ciel...* (Voir 1 col., VIII), le R. Abraham Aben-Ezra loue l'explication du R. Jéhosuas qui a dit que le Fils de l'homme était le Messie, *hunc quasi filium hominis esse Messiam*. Le R. Selomoth l'a dit dans les mêmes termes. Ce qui prouve que Daniel parle ici en effet du second avènement du Messie, c'est que ce même Prophète a, comme nous l'avons vu dans ce qui précède, parlé de son premier avènement dans une forme humble, pauvre, basse.

2° Belle explication de la *qualité du Fils de l'homme* que possèdera le souverain juge. — RR.

Dans la *Midras-Tehillim*, ou *Explication des psaumes*, sur ces paroles du psaume cxviii : *Le Seigneur est mon appui ! je regarderai avec mépris mes adversaires*, on lit mot pour mot :

• Cela est semblable aux enfants des hommes, qui venant

“ au jugement devant le tribunal, redoutaient les juges (ou le juge). Alors on leur dit :

“ Ne craignez point, et que votre cœur ne se trouble pas. Car c'est ainsi qu'un jour, au jour du jugement, Israël se tiendra devant le Dieu saint et béni ; alors les Israélites seront saisis de crainte. Mais les Anges qui assisteront le juge, leur diront :

“ Ne craignez pas, n'ayez ni crainte ni frayeur. Car c'est le fils de votre cité (c'est votre Concitoyen), suivant qu'il est dit, Is., 45 : *Il bâtira ma cité et il délivrera mes captifs.* Ils leur diront encore :

“ Ne redoutez point le Juge. Est ce que vous ne le reconnaissez point, ce Juge ? C'est votre proche, c'est votre consanguin, *Kerobchem* ; selon qu'il est dit, ps. CXLIX : *L'alleluia, c'est-à-dire louez Dieu, appartient aux Enfants d'Israël, à ce peuple qui lui est proche, populo pro-pinquo suo, vel consanguineo suo.* Les Anges leur dirent encore :

“ Ne craignez point le Juge. Car il est votre frère, selon qu'il est dit, ps. CXXII : *C'est en faveur de mes frères et de mes proches que je parlerai de paix pour vous.* Mais vous ne devez avoir aucune crainte, surtout parce qu'il est votre père, comme il est dit, (Deut., c. 32) : *N'est-il pas votre Père et votre Rédempteur ?* Telle est la tradition des Hébreux. — Elle enseigne clairement que ce sera un Dieu-Homme qui fera le jugement universel, et qu'au jour où il viendra juger les hommes, le Messie apparaîtra avec la forme humaine en grande gloire et en grande majesté. (*Ibid.*, l. XII, c. 5.)

Toutes ces traditions de la Synagogue prouvent suffisamment qu'elle a cru que le jugement dernier doit se faire par le Messie, revêtu de la puissance judiciaire, souveraine et divine.

Maintenant rapportons les traditions des Païens qui nous

ferons comprendre que ces derniers n'ont point ignoré cette importante vérité.

VI. — *Témoignages des Païens relatifs au Jugement dernier, confié par Dieu au Roi-Messie.*

1° La Sibylle.

Constantin-le-Grand, dans son *Discours ad Sanctorum cœtum*, c. 18, que rapporte Eusèbe, cite un oracle prophétique de la Sibylle d'Erythrée, qui dépeint en vers acrostiches le jour suprême, où le Christ doit venir juger le monde par le feu.

L'Orateur Royal soutient l'authenticité de cette pièce ; il dit qu'elle a été lue par Virgile plusieurs années avant Jésus-Christ ; qu'elle a été inspirée à la prophétesse païenne par le Saint-Esprit lui-même ; que Cicéron lui-même connaissait cet oracle de la Sibylle ; qu'il l'a traduit, commenté en latin, et qu'il l'a inséré dans ses ouvrages. Il appelle *heureuse* cette Vierge-Prophétesse, de ce que Dieu s'est servi d'elle pour annoncer aux Gentils l'Avènement du Sauveur.

Or voici les vers de cette Sibylle :

*Judicii signum tellus sudore modescet.
E cœlo tunc Rex veniet per sæcla futurus,
Scilicet ut totum præsens dijudicet orbem.
Visurique Deum infidi sunt atque fideles,
Sublimem in carne humana, sanctaque caterva
Cinctum, completo qui tempore judicet omnes.
Horrida tunc Tellus dumis silvescet acutis.
Rejicient simulacra homines aurique metalla.
Inferni portas facto simul impete rumpent
Squallentes Manes, et pura luce fruuntur.
Tetros atque bonos vindæ tum flamma probabit
Voce latens facinus quod gessit quisque, loquetur.
Subdola que humani pendentur pectoris antra.*

*Dentum stridor erit, gemitusque et luctus ubique.
Et sol astrorumque Chorus percurrere cælum
Insimul absistent : lunæ quoque flamma peribit.
Fundo cernentur valles consurgere ab imo.
In terris nihil excelsum spectare licebit
Lataque planities montes æquabit : et æquor
Intactum rate stabit : adustaque fulmine tellus.
Una deficiet flagrans cum fontibus amnis.
Stridula de cælo fundet tuba flebile carmen,
Supremum exitium lamentans, fataque mundi.
Et subito stygium chaos apparebit hiatu :
Reges divinum stabunt cuncti ante tribunal.
Undaque sulphuræ descendet ab æthere flammæ.
Ac cuncti in terris homines mirabile signum
Tunc cernent oculis, Sanctis optabile signum.
Omnibus id Justis vitæ est melioris origo.
Rursus vesani dolor atque offensio mundi :
Collustrans undis bissero in fronte fideles.
Regnabit lecte pascentis ferrea Virga.
Unus et æternus Deus, hic Servator et idem
Xhristus, pro nobis passus, quem carmina signant.*

Les premières lettres de cet acrostiche forment, comme on le voit, les noms et les titres du Christ, de cette manière : *Jesus Christus, Dei filius, Servator, Cruz*. Le sens de la pièce roule principalement sur le jugement général, que le Christ doit exercer à la fin des siècles. Elle dépeint dans un langage élevé et sublime l'effroi du monde entier, à la vue de ce Roi-Divin, qui apparaîtra dans sa glorieuse humanité et au milieu d'un brillant et vénérable cortège, précédé de l'admirable étendard de la croix, et de ses ministres qui feront partout entendre la trompette lugubre et retentissante. Elle nous montre la consternation dans le soleil et dans les astres, qui cesseront dès lors d'accomplir leurs révolutions périodiques. La terre sera incendiée par la foudre, les montagnes renversées, les vallées élevées à leur niveau, les fleuves desséchés dans leurs sources, et embrasés avec la terre. Une pluie mêlée de feu et de souffre tombera

de l'air enflammé. La mort et l'enfer rendront leurs captifs, et tous les hommes et les rois comparaitront devant le Tribunal; les pensées, et ce qu'il y a de plus caché dans le cœur de l'homme, tout sera mis à découvert. Le sceptre de fer du Dieu qui domine au loin, du Christ-Sauveur, désigné dans ces vers, paraîtra dans toute sa puissance.

2° *Autres témoignages semblables.*

Dans Lactance (*l. VII, c. 18*), de *beatâ vitâ*, *Hystaspe*, parle aussi du jugement dernier; mais il en attribue l'exécution à Jupiter, et non au Fils de Dieu.

Cependant *Hermès*, dans son livre intitulé *λογος τελειος* n'a pas passé ce point sous silence; car après avoir énuméré tous les maux qui précèdent le jugement, il ajoute :

« Après ces choses, ô Esculape, celui qui est notre Maître, notre Père et notre Dieu, et qui est l'Exécuteur des ordres du premier et unique Dieu, purgera le monde de ses crimes et de sa malice, soit en le détruisant par un déluge d'eau, soit en le brûlant par un torrent de feu; « Πῆ μὲν ὕδατι πολλῶ καταλυσας, πῆ δὲ πυρὶ ὀξύτατω διακάυσας. »

Les autres Sibylles marquent que le jugement ne doit point se faire autrement que par le Fils de Dieu, qui sera envoyé à cet effet par le Père, Souverain du monde, qui délivrera les Justes des mains des impies et perdra les méchants avec les tyrans persécuteurs.

« Le Roi sera envoyé par Dieu vers les siens. Il purifiera la ville destinée aux Bienheureux; il perdra tous les grands rois avec les hommes puissants. »

Καὶ μὲν τις θεογεν βασιλεὺς πεμφθεὶς ἐπ' ἰδίων
Παντας οὐεῖ βασιλεῖς μεγαλοὺς καὶ φωτὰς ἀρίστους
Εἰθ' οὕτως κρινεῖται ὑπ' ἀφθίτου ἀνθρώποισι.

Une autre Sibylle s'exprime de même :

Καὶ τοτ' ἀπ' ηελίου πεμφειε θεος βασιλῆα
Ὁς πασαν γαῖαν παυσει πολέμοιο κακοῖο,

« Alors du soleil Dieu enverra le Roi, qui mettra fin sur
« toute la terre à la guerre funeste. »

Une autre Sibylle dit encore de ce même Roi :

. ἡμετέρως δουλείας
Ζυγὸν δυσβάκτακτον ἐπ' αὐγέμιν κείμενον ἀρεῖ,
Καὶ δεσμούς ἀθέους λυσεὶ δεσμούς τε βιαίους.

« Le joug intolérable de notre esclavage, ce joug qui
« pèse sur notre cou, il l'ôtera. Il nous affranchira des lois
« impies, et des chaînes pesantes qui nous accablent. »

(*Lact., ibid., c. 18.*)

Dieu, voyant les périls et les gémissements des Justes, devant les immenses forces des Tyrans, leur enverra aussitôt le Libérateur. Alors la terre étant enveloppée dans les noires ténèbres d'une nuit obscure, le ciel s'ouvrira et dans l'univers l'éclat du Dieu qui descendra sur la terre, apparaîtra comme un éclair. C'est ce qui a été ainsi exprimé par la Sibylle :

σπότη' αὐ ἔλθη
Ἠῦρ, εἰσται σκοτος ἐν τῇ μέσση νυκτὶ μελαίνῃ.

La Sibylle d'Erythrée s'exprime en grec dans Lactance, comme nous l'avons vu s'exprimer en latin dans la pièce citée par l'empereur Constantin.

On dirait que l'une de ces pièces est la traduction de l'autre. Nous donnons pour preuve les vers suivants :

Τοιφουσι δ' εἶδωλα βροτοὶ καὶ πλουτον ἀπαντα

.

Ταρτάρεον δε χαος τότε δειξει γαια χανουσα
Ἡξουσιν δ' ἐπὶ βῆμα θεου βασιλῆες απαντες.

(*Lact., ibid., c. 20.*)

Néanmoins les extraits que nous donne Lactance ne sont pas tous analogues, ni pour le sens, ni pour les termes, à celui que cite l'empereur.

La Sibylle grecque attribue au Fils de Dieu, une très-grande puissance judiciaire et royale, émanée du Père, le souverain Dieu.

« Or, lorsque ce monde aura atteint son terme fatal, et
« que le Dieu immortel sera venu pour juger les (hommes)
« mortels, la grande puissance de juger et la force domi-
« natrice du Juge se feront alors sentir aux hommes. »

Ailleurs :

« Alors la terre entr'ouverte laissera entrevoir le cahos
« des Enfers. »

« Tous les rois comparaitront au tribunal de Dieu. »

Encore ailleurs dans la même :

« J'enroulerai le ciel : j'ouvrirai les entrailles de la terre :
« et alors je ferai lever les morts de leurs sépulcres ; je dé-
« truirai le destin et l'aiguillon de la mort. Je les amène-
« rai ensuite au jugement ; je jugerai la vie des hommes
« qui auront vécu dans la piété et dans l'impiété. »

- Lactance dans le même livre produit plusieurs autres paroles des Sibylles, ayant rapport au même sujet. Que le peu que nous en avons cité suffise. — Soit que la Vierge d'Erythrée, et les autres Sibylles aient parlé du Christ devant les Païens, par l'inspiration divine, comme fit Balaam ; soit qu'elles aient dit ces choses d'après les Livres prophétiques des Hébreux. Il paraît certain, d'après tous les Pères,

qu'elles ont parlé du Jugement dernier, de sorte que l'Eglise est fondée à dire dans ses hymnes :

Teste David cum Sibylla...

(Prose des morts, 1^{er} verset.)

VII. — *Autres Oracles Sibyllins, sur le même sujet.*

Puisque l'Eglise catholique, dans sa liturgie, et que tous les anciens Pères dans leurs écrits authentiques, nous assurent que la Sibylle de la gentilité a prédit le Jugement dernier et la fin du monde, — concurremment avec les Prophètes du peuple de Dieu, — et d'une manière tout-à-fait concordante : puisque, d'un autre côté, la Tradition nous a conservé une partie des Oracles sibyllins, et particulièrement ce qui regarde les grands faits et les principaux dogmes du christianisme, il ne nous paraît pas tout-à-fait superflu de placer ici la partie de ces monuments païens, qui a trait à notre sujet.

La Prophétesse des Gentils va donc, dans la pièce suivante, traiter des signes précurseurs du dernier Avènement du Fils de l'Homme ; — de l'Impie des derniers temps, en qui Bélial ou Satan sera pour ainsi dire incarné ; — des prodiges et de la prédication du prophète Elie ; — de l'appareil formidable du jugement général ; — de la résurrection des morts, qui sera effectuée alors, d'après le commandement divin ; — de la condamnation des méchants, et particulièrement des Hébreux infidèles ; des récompenses des Justes, etc.

Après avoir parlé des Grecs, des royaumes étrangers, d'affaires politiques des différents Etats, la Sibylle en vient au Règne du Christ, puis au Jugement qu'il doit exercer à la fin des siècles :

1^o De signis adventus Christi.

*Tunc autem signum dabitur divinitus ingens ;
Namque retucebit clarissima stella, coronæ
Assimilis claræ, cælo visenda sereno.
Lucibus haud paucis : humanis nempe coronam
De cælo ostendet, qui præmia quærere certant.
Nam tunc incipiet magnum procedere sæclum
Urbi cælesti, dispensatorque vocabit
Omnibus humanis, ævi immortalitatis honores
Qui teneat, cunctus tunc immortalia propter
Præmia contendet populus, victoria quando
Accendet præclara animos ; nam rite licet
Cuilibet, argenti claram petere inde coronam.
Custus enim Christus ponet certamina justa
Ornabitque probos, æternaque præmia reddet
Testibus, ad mortis certamen euntibus usque.
Virgineis vero, qui pulchre currere pergunt,
Æternum munus dabit, et servanlibus æqui
Omnibus humanis, generique alienigenarum,
Et Sanctè vivendo Deum noscentibus unum. . .*

*.
Sed postquam toto signum hoc extarit in Orbe,
A teneri pueri vestili tempora canis,
Arctabunt homines, mutato cardine rerum,
Pestes, bella, fames, lacrymæque et luctus, abunde.
Eheu ! quot viduæ lugebunt pignora, tristi
Cum gemitu, et prolis carnes in veste cruenta
Cum membris, terræ mandabunt omni-parenti,
Pulvere sanguineo sædatæ : ô pessima sæcla !
O nimium pravi, quos ultima proferet atlas.
Dementes, qui quid muliebria semina vincat — Non norint.*

2^o De Antechristo.

*Cum quidam pro valibus insinuati
Fallaces aderunt in terris vaticinantes :
Et Belial veniet, facietque insignia nulla.
Inter mortales tunc Sancti funditus, atque
Electi, fidiqve, eversi diripientur.
Necnon Hebræi, quos sævior impetet ira.*

*Tunc cum bis senis tribubus conflatus ab ortu
Adveniet populus, populumque requiret Hebræum
Cognatæ stirpis, quem perdidit Assyriorum
Impetus, illata Gentes ita clade peribunt.*

.....
.....
*Adveniet certe (Judex) neque me sententia fallat,
Dum dormitur, erit cœli ut stellantis ab oris
Cuncta die medio cernantur sidera cunctis,
Una cum binis facibus, properantibus annis.*

*Tunc quoque cœlesti curru devectus inibit
Terras de cœlo Thesbites, signaque trina
Ostendet toti mundo vitæ pereuntis.*

*Veh ! quas illa dies deprædet ventris onustas
Pondere, quæve suos lactabunt ubere natos !
Vel qui propter aquas habitabunt, veh quibus illam
Contigerit vidisse diem ! nam totus ab ortu
Solis ad occasum, Austroque, Aquiloneque mundus
Tetræ involvetur noctis caligine cæca.*

*Tunc ardens fluvius cœlo manabit ab alto
Ignes, atque locum consumet funditus omnem,
Terramque, Oceanumque in;entem, et cærule Ponti
Stagna, lacus, fluvios, fontes, Ditemque severum,
Cælestem que polum, cœli quoque lumina in unum
Fluxa fluent, forma deleta prorsus eorum.
Astra cadent etenim de cœlo cuncta revulsa,
Humanæque animæ frendebunt dentibus omnes,
Fluminis ardentes, ignisque et sulphuris æstu
In fervente solo, cinis obteget omnia quando.
Omnia tunc mundi viduata elementa jacebunt,
Aer, terra, polus, mare, lux, noclesque, diesque.
Non jam tot volucres sulcabunt æera pennis,
Non vada squamigeri pisces per salsa natabunt,
Non ibit Ponti per fluctus navis onusta,
Non glebosa boves pandi telluris arabunt,
Non sonitum reddent percussæ flamine silvæ :
Omnia sed puram molem constabit in unam.
Tum vero æterni genii patris immortalis
Ἥραρ, Εφοριέλ, Uziel, Saniel, Azaelque,
Quæ mala quisque hominum patraverit ante, scientes,
E lettris animus tenebris caliginis omnes
Judicio sistent, ad formidabile Patris
Magni Immortalis solium, nam solus et unus
Conditor omnipotens rerum, non interit unquam,
Juraque dicturus mortalibus æqua sedebit.*

3° De ultimo Judicio.

*Et tunc infernis animas flatumque, sonumque
Cœlestis tribuet, compactaque conveniculer,
Artibus ossa suis, carnes, nervosque repostos,
Et venas, pellemque priorem, cæsariemque.
Sic conjuncta suis terrestria corpora rite
Membris, una dies reddet vitalibus auris.
Tunc ferratarum portarum Ditis avari
Claustra immania, durique infractique adamantis
Ingens ingenti Uriel convulsa ruina
Perrumpet Genius : per lugubresque figuras
Omnes judicio sistet : simulacra vetusta
Titanum in primis, monstrosorumque gigantum.
Tum quas Diluvium, tum quas maris unda profundo
Assumpsit ; nec non quos serpentesque, feræque
Faucibus hauserunt avidis, volucresque, vocabit
Ad solium cunctas : nec non quas igneus ardor
Absorpsit flammis, ad judiciale tribunal
Coget adesse Dei, collectas undique in unum.
Tum vero Sabaoth Adonæus, fulminis auctor,
Defunctos reddet vitæ, Parcasque resolvet,
Cœlesti residens solio, magnamque columnam
Figet, eo veniet in nube æternus et ipse
Christus ad Æternum, magno splendore, bonisque
Cum genis : solioque sedebit dexter in alto,
Judicet ut mores hominum, vitamque proborum,
Et sceleratorum : veniet quoque magnus amicus
Ille Dei Moses supremi, carne renata
Vestitus : veniet Abraham quoque Magnus et ipse,
Isaac, atque Jacob, Iasus, Daniel, Elias,
Ambacoum, Jonas et quos gens perdet Hebræa.*

4° De malorum damnatione et pœnis.

*Tum residens Judex solio, omnes perdet Hebræos,
Qui post Eremiam fuerint, ut præmiu digna
Accipiant, et quæ mortali quisque patrarit
In vita, solvant : igitur per flumen agentur
Ignis inextincti cuncti ; justisque salutem
Omnibus indeptis, scelerati tempus in omne
Perdentur quotquot patrarint ante nefanda.*

Qui cædes faciunt, aut quorum conscia mens est :
Mendaces, fures vafri, pestesque domorum,
Mangones, fidei frangentes connubialis,
Detractatores, petulantes, lege carentes,
Et simulachricolæ : necnon qui patre relicto
Magno, immortalis, dixere nefanda, piorum
Carnifices, fidei nullius, perniciesque
Justorum, neque non, qui commendante senecta
Et gravitate vafri fallunt, vultuque bifronte
Turpiter imponunt aliis, læduntque nocenter,
Fallaces, fama freti, verbisque sed ipsis
Pardis atque lupis multo magis exitiales.
Tum nimio tumidi fastu : tum sænore sænus
Qui cumulant, magnis pupillos afficientes
Et viduas damnis ; vel qui quæsitæ scelestæ
Dant viduis, aut dant pupillis : quique labore
De proprio cum dent, exprobant : quique parentes
In senio linquunt, neque præmia digna rependunt
Pro nutricatu, vel qui parere recusant,
Aspera vel contra dixerunt verba parentes :
Vel qui depositum sese accepisse negârunt,
Quique suis faciunt Dominis contraria servi :
Quique suum corpus conspurcavere salaces ;
Vel qui virginæam zonam solvere, latenter
Congressi : vel quæ sætus in ventre necatos
Eficiunt, et qui partum exposuere nefandi ;
Quique beneficiis usi, seu femina, seu vir :
Hos immortalis incorruptique columnæ
Ira Dei affiget, quam circuit undique flumen
Indefesso igni manans, et eos simul omnes
Æterni Patris genii numquam intereuntis,
Ignitis flagris, inflammatisque catenis,
Insuper infractis vinculis arctisque revinctos,
Duris torquebunt pænis, dein noctis in umbra,
Objicient monstris, sub tartara tetra gehennæ,
Multis horrendis, ubi nox tenebrosa perennat.
Hinc ubi jam multis cruciatibus excruciarint
Omnes, quorum mens fuerit scelerata : deinde
Succedet fluvio magno rota flammea circum.
Hinc ubi pertulerint tot jam mala, totque dolores,
Diversi flebunt, dictu mirabile, patres,
Infantes, pueri, matres, lacrymosaque matrum
Pignora sub mammis, nec erit modus ullus eorum
Ploratus, neque vox tristes distincta querelas
Diversas referet : verum sub nocte profunda.
Tartarea, nigra, laniante dolore, profundum
Clamorem tollent : atque in regione profana
Ter tantum Solvent, quantum fecere malorum,
Igni confecti multo : tum dentibus omnes
Stridentes, acri tabescent vique, sitique,

*Optandumque mori dicent, fugiet que vocantes :
Non jam mortis enim requiem, non noctis habebunt.
Nulla quidem frustra supremi numina Patris
Orabunt : sed eos tunc avertetur aperte.
Sæcula nam septem dedit, usus Virgine casta.
Ad resipiscendum, spatium mortalibus ægris.*

5° De Bonorum præmiis.

*Ast alios qui jus æquum coluere, bonumque,
Et quibus et pietas et mens fuit optima cordi,
Sublatos Genii rapidum per fluminis æstum
Ducent in lucem, et securæ numera vitæ,
Immortalis ubi magni via trita Tonantis :
Fontibus et trinis vinum, lac, mella scatebunt ;
Terraque par cunctis, non ullis invia muris,
Aut interceptis, fructus feret uberiores
Sponte sua : Victus communis, opesque beatæ.
Nam neque pauper ibi, neque dives : nemo tyrannus,
Nec servus, nec erit quisquam majorve minorve,
Non Rex, non ductor : sed agent communiter omnes.
Nec jam dicetur : venit nox, aut veniet cras,
Aut transivit heri ; nec erunt quos multa fatigat
Cura, dies : non ver, æstas, autumnus, hiemsve ;
Non nuptus, non mors, non emptio, venditiove :
Non occasus erit, non ortus : namque creabit
Ille diem longuam, quin hoc quoque conferet idem
Ille piis Deus omnipotens, æternus, ab ipsis
Oratus dabit, ex ignis fervore perenni,
Et gemitu servare homines ; hoc conferet illis.
Namque leget stabiles, æternoque eximet igni.
Perque suos aliam in vitam mandabit, eamque
Æternam nullo morituris temore, campo
Scilicet Elisio, longis ubi fluctibus olli
Sunt Acherusiadis æternæ stagna profunda.
Eheu ! me miseram ! quid me illo tempore fiet ?
Quæ demens omnes peccatis exsuperarim.
Nescia conjugii, laudandæ nescia mentis,
Quia etiam, locuples cum vir meus esset, egenos
Ædibus exclusi, fecique nefunda scienter.
Tu me, servator, tortoribus eripe diris,
Quamlibet infumem, conspurcatique pudoris.
Obsecro te porro paulisper desine carmen,
Sancte, potens rerum, magni Rex maxime regni.*

Un peu plus loin, elle ajoute, toujours dans un langage élevé et sublime, toujours en présentant des tableaux saisissants :

*Tum cum de cælo torrens fluet igneus : Eheu
Me miseram, quando veniet lux illa, diesque
Judicis æterni, magni regisque Deique,
Nunc quid vos urbès ornatis, construitisque,
Templisque, stadiisque, foris, signisque, vel auro
Si qua, vel argento sint, saxove : futura
Cum sit acerba dies, ad quam veniatis oportet.
Nam veniet, cunctos homines cum nidor olentis
Sulphuris afflabit. Verum jam singula pandam,
Quæ mala sint homines passuri, quasque per urbes.*

(*Liber II, Orac. Sibyllin., in Biblioth. vet. PP.,
p. 192-194.*)

*Liber Tertius sic incipit
de impostore Dæmone Antichristo :*

*Ex Augustinis autem volventibus annis
Adveniet Belial, qui celsa cacumina, montes,
Qui mare, qui magni lucentem lampadu solis,
Qui claram lunam, qui sistet lumine cassos,
Multaque signa quidem faciet mortalibus, at non
Vera, sed error ibi suberit, fallctque frequentes
Fidos electos : Hebræos lege carentes
Atque alios, nondum quibus est audita Dei mens.
Verum quando Dei prædicta minacia magni
Advenient terrasque petet flammata potestas
Inflata, exuret Belier, hominesque superbos
Omnes, quotquot ei fuerint per sædera juncti.*

.
.
*Omnia tunc mundo viduata elementa jacebunt :
Cum Deus æthereus cælum convolvat ad instar
Libri, labetur varius polus omnis ad imas
Terras et pelagus, rapidus fluet igneus ingens
Torrens : uretur tellus, pontusque, diesque,
Cælestisque polus, rerum natura creata
Convertetur, et in molem purgabitur unam.
Non jam læta globi jactabunt lumina..... »*

(*Ibid., p. 194.*)

Voyez ce qui regarde l'authenticité des Écrits Sibyllins à
la quatrième classe des Témoins du Christ.

3° COLONNE.

ACCOMPLISSEMENT ÉVANGÉLIQUE.

I. — *Tout pouvoir de juger a été donné à Jésus, en tant qu'il est Fils de l'Homme.* — Doctrine de Jésus-Christ.

Jean, v, 22 et suiv. — « *Neque enim Pater Judicat quemquam, sed omne judicium dedit filio... et potestatem dedit ei Judicium facere, quia filius hominis est...* : » *Le Père ne juge personne ; mais il a donné au Fils tout pouvoir de juger... Il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'Homme.*

La puissance judiciaire, sans doute, appartient originai-
rement au Père, au Fils de Dieu, et au Saint-Esprit. Mais,
parce que le Fils de Dieu est devenu aussi *Fils de l'Homme*,
et par là Chef suprême de toute la nature humaine et de
toute l'Eglise, le Père, considérant en outre, les mérites
de son incarnation et des humiliations qu'il a endurées pour
notre salut, ne s'est pas contenté de tout soumettre à ses
pieds, il lui a encore dévolu toute la puissance judiciaire
pour juger ceux qu'il avait rachetés de son sang. Celui qui
nous jugera, étant le même qui nous a rachetés à un si
grand prix, cherchera à porter une sentence de miséricorde
plutôt que de rigueur ; et ceux qui seront frappés de con-
damnation par un Juge si ami des hommes, ne trouveront
aucune excuse.

II. — *Jésus a démontré par des faits surnaturels qu'il avait la Puissance Judiciaire, en tant qu'il est Fils de l'Homme.*

Matth., ix, 2. Comme on lui présentait un paralytique couché sur un lit, Jésus voyant leur foi, dit à ce paralytique :

Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.

Aussitôt quelques-uns des Scribes dirent en eux-mêmes :

Cet homme blasphème. Qui peut absoudre les péchés, sinon Dieu seul? A Dieu seul, en effet, appartient un tel pouvoir.

Or, Jésus ayant connu leurs pensées, leur dit, pour leur montrer qu'il avait ce grand pouvoir :

Lequel est le plus aisé, ou de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez !

Or, afin que vous sachiez que le fils de l'Homme, filius hominis, a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : levez-vous ! dit-il alors au paralytique ; emportez votre lit, et vous en allez dans votre maison.

Le paralytique se leva aussitôt, et s'en alla dans sa maison.

*Et le peuple, voyant ce miracle, fut rempli de crainte, et rendit gloire à Dieu de ce qu'il avait donné une telle puissance aux hommes. Par cet effet visible de son pouvoir divin, Jésus a donc prouvé qu'il possédait tout pouvoir judiciaire pour lier ou délier les péchés. Et, s'il a pareillement absous la femme surprise en adultère (*Jean*, VIII, 3) ; s'il a donné à ses ministres mêmes, le pouvoir d'absoudre et de condamner, de lier et de délier les pécheurs ; il a prouvé par les miracles, qui sont comme le sceau de Dieu, qu'il avait non-seulement ce pouvoir, mais qu'il pouvait, de plus, le communiquer à ses Apôtres, comme il l'a fait (*Matth.*, XVIII, 18). C'est par ce pouvoir judiciaire ainsi communiqué et confié à ses Prêtres, que Jésus juge dans la justice et dans la miséricorde les pauvres et les humbles de la terre, les pécheurs repentants qui gémissaient dans les liens du péché (*comparez I col., II et III*).*

C'est même par là qu'il juge déjà les nations, les peuples et tous les hommes craignant Dieu. Il les juge d'abord mi-

séricordieusement, en leur remettant leurs péchés. C'est en cela que consiste le premier exercice du pouvoir judiciaire de Jésus. C'est dans ce sens qu'il l'a exercé durant son ministère public, lorsqu'il était sur la terre.

III. — *Jésus doit venir exercer un jugement de justice sur la nation des Juifs, avant la fin de la génération d'alors, et un jugement général, vers la fin du monde.*

1^o Jésus prédit simultanément et dans la même prophétie le jugement qu'il viendra exercer sur Jérusalem et sur l'univers ; 1^o parce que, comme il a été dit, le jugement de justice qui doit détruire la Judée, est la figure prophétique de la fin du monde ; 2^o parce que le premier accomplissement de l'oracle de Jésus, doit être une preuve convaincante de l'accomplissement futur et lointain de la seconde partie du même oracle. On ne peut trop insister sur ce grand principe, que les faits nous forcent à reconnaître, et qui aussi est généralement reconnu.

2^o Considérons donc ces deux grands événements prédits dans le même oracle.

Luc, XIII, 35. Jésus annonce aux Juifs que *le temps approche où leur Maison sera déserte*, parce que, au lieu de le recevoir lui et les Prophètes qu'il leur avait envoyés, ils les avaient tous mis à mort.

Il leur avait dit souvent aussi que le *Fils de l'Homme viendrait accompagné des saints Anges dans la gloire de son Père, pour rendre à chacun selon ses œuvres.* (Marc, VIII, 35 ; Matth., XVI, 27.) Les Disciples, un peu après avoir entendu Jésus, lui montraient les bâtiments et la richesse et la magnifique construction du Temple, dans l'intention, à ce qu'il paraît, de lui faire révoquer la sentence qu'il avait prononcée contre ce superbe édifice. Mais il leur dit de nouveau :

En vérité, il ne restera pas pierre sur pierre de tout ce que vous voyez ; toutes seront renversées.

Jésus avait mis dans sa prophétie deux objets, la ruine du Temple et la fin du monde. C'est pourquoi les Disciples lui firent alors une demande qui avait un double objet :

Maître, dites-nous quand ceci arrivera, et quel signe il y aura quand toutes ces choses seront près d'être accomplies ; quel sera le signe de votre venue et de la consommation des siècles ?

Jésus va donc leur apprendre à quelles marques on pourra connaître la proximité de ces deux grands événements. Ils seront quelquefois mêlés par des caractères qui leur sont communs, quelquefois distingués par d'autres qui leur sont propres.

Prenez garde qu'on ne vous séduise, dit-il, car plusieurs viendront sous mon nom, disant :

Je suis le Christ ! et ce temps-là est proche.

Quand vous entendrez parler de guerre et de révoltes, ne vous alarmez pas. Il faut que ces choses arrivent auparavant, mais ce ne sera pas encore sitôt la fin.

Il leur disait aussi :

Les nations s'élèveront contre les nations, et les royaumes contre les royaumes. Il y aura de tous côtés de grands tremblements de terre, des pestes et des famines, et il paraîtra au ciel des phénomènes terribles et de grands prodiges.

3° Tous ces fléaux précéderont également la fin de Jérusalem et la fin du monde.

Toutes ces choses ne seront que le commencement des douleurs ; mais avant tout cela, on se saisira de vous ; on vous persécutera, vous livrant aux Synagogues et vous emprisonnant. On vous livrera aux tribunaux, et on vous chargera de coups dans les Synagogues ; et vous paraîtrez, à cause de mon nom, devant les gouverneurs et les rois ; et cela vous arrivera afin que vous me serviez de témoins auprès d'eux. . . . Vous serez en haine à tout le monde à cause de mon nom. Alors plusieurs viendront à tomber, les hommes se livreront et se haïront les uns les autres.

Il paraîtra beaucoup de faux prophètes, qui séduiront beaucoup de monde.

Et parce que l'iniquité sera très-grande, la charité de plusieurs se refroidira.

Cet Evangile du royaume sera prêché dans tout l'univers, pour être un témoignage à toutes les nations, et c'est alors que la fin doit arriver.

Ces signes conviennent à la fin de Jérusalem, comme à la fin du monde. Avant la destruction de la ville et du Temple, l'Evangile était déjà publié dans tout le monde. Une foule de faux-prophètes avait paru. Les Apôtres avaient comparu devant les magistrats et les princes pour la cause de Jésus-Christ.

4° Autres traits qui concernent la fin de Jérusalem et celle de l'univers.

Quand vous verrez investir Jérusalem par une armée, sachez qu'elle est près de sa ruine. Quand donc vous verrez que l'abomination de la désolation dont a parlé le Prophète Daniel sera dans le lieu saint..., qu'alors ceux qui sont dans la Judée s'enfuient aux montagnes. (C'est ce que firent les Chrétiens, avant la ruine du Temple.) Que ceux qui sont dans le milieu du pays s'en éloignent (car on devait les forcer de prendre part à la guerre des Juifs); et que ceux qui sont aux environs n'y entrent point. Que celui qui sera ou sur le toit, ou dans les champs, et enfin hors de sa maison n'y retourne point pour prendre son vêtement, ou quelqu'autre chose, parce que ce sont là les jours de la vengeance, afin que tout ce qui est écrit s'accomplisse... Le pays (de la Judée) sera dans une grande oppression, et ce peuple sera l'objet d'une grande colère; ira populò hinc. On les passera au fil de l'épée, et on les mènera en esclavage parmi tous les peuples.

Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations, jusqu'à ce que le temps des nations soit venu.

Il est donc nécessaire de reconnaître ici le jugement de

vengeance et de justice, exercé sur la nation juive par Jésus-Christ, en punition de ce qu'elle l'aura mis à mort, lui et les Prophètes qu'il avait envoyés. Mais Jésus n'a pas en vue seulement le jugement de ce peuple particulier, il a en vue surtout de présenter dans la prochaine désolation de la Judée une image et une preuve de l'épouvantable catastrophe de l'univers. Nous allons trouver dans ce qui suit des signes du jugement et de la destruction du monde.

5° Signes précurseurs du Jugement dernier et de la fin du monde.

L'affliction de ce temps-là sera si grande que depuis que Dieu a créé le monde jusqu'à présent, il n'y en a point eu de pareilles, et qu'il n'y en aura jamais.

Que si le Seigneur n'avait abrégé le nombre des jours, personne n'aurait été sauvé ; mais il l'a abrégé à cause de ses Elus. Alors si quelqu'un vous dit :

Le Christ est ici ; ou bien il est là ; n'en croyez rien. Car il paraîtra de faux christes et de faux prophètes, qui feront de grands prodiges et des choses merveilleuses, dabunt signa magna et prodigia, en sorte que les Elus mêmes, si cela se pouvait, seraient induits en erreur. Prenez donc garde, vous voyez que je vous ai tout prédit. Si donc on vous dit :

Le voilà dans le désert, n'y allez point ; le voici dans l'intérieur de la maison, n'en croyez rien.

Car, comme l'éclair part de l'Orient et se fait voir jusqu'à l'Occident, de même en sera-t-il de la venue du Fils de l'Homme : sicut fulgur exit ab oriente et paret usque ad Occidentem, ita erit adventus filii hominis. Cet avènement de Jésus, visible et éclatant, n'aura lieu qu'à la fin du monde, et non à celle de Jérusalem. Cela montre qu'il ne s'agit plus en ce lieu de la ruine de cette ville.

Quant à ces prodiges trompeurs des antechrists, voyez ce qu'en disent S. Jean (*Apoc.*, XIII, 13, 14 et XVI, 14) ; et S. Paul (II, *Thess.*, II, 9). Ils enseignent que des esprits de

Démons résideront dans les faux prophètes et feront par eux de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel, à donner le mouvement à des statues de l'antechrist, à tuer tous ceux qui n'adoreront pas son image. Mais le Seigneur Jésus détruira l'Antechrist par le souffle de sa bouche, et le perdra par l'éclat de sa présence. Ces prodiges illusoires de Satan paraîtront avant les deux grands événements prédits, mais surtout avant la fin du monde.

IV. — *Jésus, en tant que Fils de l'Homme, viendra sur les nuées du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté, pour juger le monde. — Epouvante générale. — Jugement dernier.*

Mais aussitôt après ce jour de tribulation, il y aura des phénomènes prodigieux dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles, et sur la terre, les nations seront consternées par le trouble que causera le bruit de la mer et des flots, les hommes séchant de crainte dans l'attente de ce qui doit arriver à tout l'univers, universo orbi. Le soleil s'obscurira, la lune n'éclairera point, les étoiles tomberont du ciel, et les vertus célestes seront ébrunlées. Sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suam, et stellæ cadent de cœlo et virtutes cœlorum commovebuntur.

Alors le signe du Fils de l'Homme paraîtra dans le ciel.
(Comp. 2 col., vi.)

Alors toutes les nations de la terre le verront et feront éclater leur douleur, et elles verront venir le Fils de l'Homme sur les nues avec une grande puissance et une grande majesté. (C'est ici un de ces traits qui désignent clairement le jugement dernier. Cette partie de la prophétie n'aurait pas son accomplissement, si elle n'avait pour objet que la ruine de Jérusalem.) Voir Apoc., 1, 7.

Au même temps il enverra ses Anges avec la trompette, et avec une voix éclatante (Comp. 1 Cor., xv, 52; 1 Thess., 4,

16).... *Et ils rassembleront ses Elus des quatre coins de la terre, depuis un bout du ciel jusqu'à l'autre.*

S. Pierre dit qu'alors les cieux et la terre d'à-présent seront brûlés par le feu ; qu'en ce jour du jugement et de la ruine des impies, le Seigneur viendra tout-à-coup dans le bruit d'une effroyable tempête ; que les cieux et les éléments se dissoudront dans un vaste et rapide embrasement ; et que la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient... (2 Petr., III.) Jésus viendra donc juger le monde par le feu, « *per ignem,* » comme il est marqué dans les anciens Prophètes (1 col., VI, VII, VIII...), et comme Jésus lui-même le fait entendre et le démontrera hautement par l'accomplissement d'un oracle (Matth., XXII, 7), dans lequel il a prédit la conflagration suprême de Jérusalem, que, là même et ailleurs, il a donnée comme une image, une figure, une prophétie, une preuve de la destruction du monde au jour du Jugement.

2° A l'approche du jugement, les Elus seront dans la joie et dans la sécurité.

Or, quand ces choses commenceront à arriver, ouvrez les yeux et levez la tête, parce que votre délivrance approche. Il fit aussi une comparaison : Voyez le figuier lorsqu'il commence à avoir des branches tendres et que les feuilles paraissent, voyez tous les arbres, lorsqu'ils commencent à bourgeonner ; vous savez que l'été est proche. De même, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le Royaume de Dieu est proche. Je vous dis en vérité que cette génération présente ne passera point, que tout cela ne s'accomplisse. Nous verrons en effet que la génération des Juifs, contemporains de Jésus, ne s'est point passée sans avoir vu tout cet oracle accompli dans sa première partie, concernant la Judée. Cette première partie a été en petit et en particulier tout ce que la deuxième partie doit être en grand et en général. Presque tout ce qui est dit de l'une, peut se dire de l'autre. L'Oracle est admirable en ce qu'il annonce deux grands événements, tous deux mêlés et

confondus dans la même prophétie, quoique très-distincts par leurs caractères respectifs, de sorte que ce mélange intime de toutes les circonstances des deux objets prophétiques, les unes dans les autres, prouve que cette prophétie a été faite avant la ruine de Jérusalem, et que l'accomplissement si exact de cette première ruine prédite, démontre que les circonstances prédites du Jugement Dernier s'accompliront sûrement, comme celles qui ont précédé.

3° Jésus exhorte les siens à se tenir toujours prêts pour paraître au jugement du Fils de l'Homme.

Maintenant encore il s'agit évidemment du Jugement Dernier que Jésus doit exercer, à la fin des siècles sur le monde entier. Il nous exhorte à la vigilance et aux bonnes œuvres, afin qu'en ce jour nous puissions paraître avec confiance devant son tribunal.

Prenez donc garde, dit-il, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'intempérance, par les excès du vin, et par les embarras de cette vie, et que ce jour-là ne vous surprenne tout-à-coup. Car il enveloppera comme un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre. Veillez donc et priez en tout temps, afin que vous méritiez d'éviter tous ces malheurs qui doivent arriver, et de paraître avec confiance en la présence du Fils de l'Homme, et stare ante filium hominis.

Ce qui arriva au temps de Noé, arrivera aussi à la venue du Fils de l'Homme..... Le déluge survint et surprit tous les hommes qui ne s'occupaient que de soins temporels, de même en arrivera-t-il à la venue du Fils de l'Homme.

Pour les engager davantage à cette préparation, il leur proposa la parabole des bons et mauvais serviteurs, — celle des vierges sages et des vierges folles, — celle des talents.

V. — *Le Roi-Messie, Jésus, donne enfin la description du Jugement dernier. — Il nous apprend la sentence qu'il doit prononcer sur les Justes et sur les Méchants.*

Or, quand le *Fils de l'Homme* viendra dans l'éclat de sa majesté, et tous les *Anges* avec lui (1 col., VIII), alors il s'assiéra sur le trône de sa *Majesté*.

Toutes les nations se rassembleront devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs. Il placera les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche; alors le *Roi* dira à ceux qui sont à sa droite :

Venez, vous qui êtes bénis de mon *Père*, possédez le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde. . . .
. . . . En même temps, il dira à ceux qui sont à sa gauche :

Retirez-vous de moi, maudits, allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le *Diable* et pour ses *Anges*. . . .
Et ceux-ci iront tous dans les supplices éternels et les *Justes* à la vie éternelle.

C'est ainsi que *Jésus* doit, conformément aux anciens oracles, exercer la puissance judiciaire et royale, que son *Père* lui a donnée. Son jugement commencera sur *Jérusalem*, sur le peuple de Dieu, par la ruine de cette nation, et il se terminera au dernier jour, lorsqu'il viendra lui-même en personne, précédé d'une puissance si formidable, prononcer la sentence suprême sur tout le genre humain.

Nous avons rapporté la prophétie de *Jésus-Christ*, touchant ces deux événements d'après la concordance des quatre *Evangelies*.

4^e COLONNE.

TRADITIONS APOSTOLIQUES SUR L'AVÈNEMENT PROCHAIN ET LOINTAIN DE JÉSUS-CHRIST.

I. — *Les Apôtres ont enseigné aux premiers fidèles le dogme du Jugement dernier (par Jésus-Christ).*

Ce dogme est la matière du septième article du Symbole des Apôtres :

Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu le Père tout-puisant, d'où il viendra juger les vivants et les morts : inde venturus est Judicare vivos et mortuos.

Le Symbole de S. Athanase dit de même : *Il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant et delà il viendra juger les vivants et les morts. A son avènement, tous les hommes doivent ressusciter avec leurs corps, et rendront compte de leurs actions.*

Le Symbole de Nicée s'exprime ainsi : *Il viendra encore une fois sur la terre avec gloire pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura point de fin.*

Les *Constitutions des Apôtres* rappellent les circonstances qui doivent accompagner ce grand événement, (l. 5, c. 19 :)

« Il est assis à la droite de la Toute-Puissance, attendant
« que ses ennemis soient mis sous ses pieds : à la consommation des siècles, il viendra avec une grande puissance
« et une grande gloire, pour juger les vivants et les morts
« et pour rendre à chacun selon leurs œuvres. Alors ils
« verront le Fils bien-aimé de Dieu, qu'ils auront percé de
« coups. Lorsqu'ils le reconnaîtront, ils pleureront sur

« eux-mêmes, toutes les tribus chacune à part, et leurs
« femmes à part. »

C'est ainsi que la primitive Eglise a formulé sa croyance sur le jugement général.

II. — *Comment Jésus apparaîtra au jour du jugement.*

S. Barnabé exhorte les fidèles à faire attention à ce que Dieu a voulu leur apprendre par les figures de l'Ancienne Loi. « Le Fils de Dieu, qui est aussi notre Sauveur, doit
« juger les vivants et les morts : il a souffert, afin que nous
« ayons la vie, par ses plaies. Croyons que le Fils de Dieu
« n'a pu souffrir qu'à cause de nous. Mais il a été de plus
« attaché à la croix et abreuvé de vinaigre et de fiel. »
S. Barnabé dépeint ensuite la manière dont on immolait les deux bœufs pour les péchés du peuple. « L'un était sa-
« crifié sur l'autel ; quant à l'autre, on le chargeait de
« malédictions, de crachats, de plaies ; on le conduisait
« hors de la ville dans un lieu désert, après avoir couronné
« sa tête d'une laine écarlate. Ces bandelettes étaient en-
« suite attachées à un buisson ou à un arbre. » Que signi-
« fie toute cette cérémonie, ajoute ici S. Barnabé ? --
« Elle marque qu'en ce grand jour du jugement les Juifs
« verront Jésus-Christ, le corps environné d'une longue
« robe d'écarlate ; et à cette vue, ils diront : N'est-ce pas
« là Celui qu'autrefois nous avons crucifié, après l'avoir
« couvert de mépris, de plaies et d'insultes ? C'est vérita-
« blement Celui qui se disait alors le Fils de Dieu. Comme
« le Christ devait être semblable à ces deux bœufs, qu'on
« offrait au jour des expiations, c'est pourquoi il a été
« ordonné de les offrir de cette manière, afin que lorsque
« les Juifs verront alors le Christ, ils soient frappés de sa
« ressemblance avec le bœuf expiateur. Vous voyez donc
« ici la figure de la future passion de Jésus. » Cette doc-
trine du saint Apôtre est conforme à celle du prophète

Zacharie, c. XII : « *Et ils jetteront les regards sur moi qu'ils
auront percé de plaies, et ils pleureront avec gémissi-
ments.* »

S. Hippolyte interprète de même ce passage de Zacharie, en traitant de l'Antechrist et du Jugement.

« Le peuple des Hébreux, dit-il, le verra sous l'extérieur
et la forme de l'homme, tel qu'il leur apparut dans sa
chair qui est née de la Vierge Marie et tel qu'ils le crucifièrent ; il leur montrera les trous de ses mains et de
ses pieds, et son côté transpercé par la lance, et sa tête
couronnée d'épines, et sa croix digne de tous les hommes. — Le peuple des Hébreux verra clairement
alors toutes ces choses, il gémira en même temps et il
pleurera, suivant que l'exprime le prophète ; *ils jetteront
les yeux sur Celui qu'ils auront transpercé de plaies.* » Bien que S. Jean, c. XIX, 37, ait expliqué ce passage de la passion de Jésus-Christ, cela n'empêche point qu'il ne soit également applicable au second avènement du Christ, comme le même Evangéliste l'enseigne lui-même dans l'Apocalypse, c. I, v. 7 : *Le voici qui vient avec les nuées : et tout œil le verra, ainsi que ceux qui l'ont transpercé de plaies. Alors toutes les tribus de la terre se lamenteront à son sujet.*

S. Justin, martyr, dans son Dialogue avec Tryphon, est d'accord avec l'interprétation précédente : Il dit que le cérémonial usité dans l'immolation des deux bœufs était figuratif et qu'il représentait prophétiquement les deux avènements du Christ. Lorsqu'il traite du second avènement, il écrit :

Ὅτι ἐν τῷ αὐτῷ τόπῳ τῶν Ἱεροσολυμῶν ἐπιγίγνωσθήσεσθε αὐτὸν
τον ἀτιμηθέντα ὑφ' ὑμῶν.

C'est-à-dire :

Dans le lieu même de Jérusalem, vous reconnaîtrez Celui qui a été pour vous accablé d'ignominie.

Au grand jour du jugement, Jésus apparaîtra donc avec

la même humanité glorieuse qu'il avait au jour de son Ascension. (*Act.* I, 11.) Il descendra des cieux avec la même gloire, avec le même cortège, au milieu du même triomphe, conservant les cicatrices honorables de sa passion, et tout l'extérieur de Fils de l'Homme qu'il avait sur la terre. C'est la doctrine de S. Ignace, martyr, de Tertullien, de S. Chrysostôme, du vénérable Bède, etc. (*Apud Tirinum*).

Plusieurs ont pensé qu'il descendrait sur la montagne des Oliviers. C'est une opinion qui n'est point sans fondement. Car c'est de là que Jésus est monté au ciel ; c'est de là qu'à la tête de l'armée romaine et par les mains de cette armée (voyez Joël, I col., ix.). Il a exercé le premier jugement de justice sur Jérusalem et sur toute la Judée ; selon que cela est prédit dans Zacharie, xiv, 4. (Calmet) et rapporté historiquement par Josèphe, (*Antiq.*, l. vii. c. 16) ; c'est de là que Jésus fixant cette ville, en avait prédit la fin et la ruine, ainsi que le jugement dernier et la fin du monde. (*Matth.*, xxiv, 2, 3, et *Luc*, xix, 41.)

L'opinion vulgaire qui veut que, de cette montagne des Oliviers, laquelle domine la vallée de Josaphat, et occupe le centre de l'univers, Jésus doit juger le genre humain, cette opinion, dis-je, n'est donc point à dédaigner comme dépourvue de probabilité.

III. — *L'Antechrist avant la ruine de Jérusalem et avant la fin du monde.* — (2 *Thess.*, II.)

1. S. Paul enseigne que *le mystère d'iniquité, que l'œuvre de l'Antechrist qui doit précéder l'avènement de Jésus-Christ, en tant que Juge, s'opère dès son temps.* Voici ses paroles :

Nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre Seigneur Jésus-Christ, que vous ne vous laissiez pas légèrement ébranler dans votre premier sentiment et que vous ne vous troubliez pas, en croyant, sur la foi de quelque prophétie, sur

quelques discours, ou sur quelque lettre qu'on supposerait venir de nous, que le jour du Seigneur soit près d'arriver, quasi instet dies Domini. (On parlait beaucoup parmi les fidèles de ce jour où Jésus-Christ devait venir exercer un jugement).

Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit ; car ce jour ne viendra pas que l'apostasie ne soit arrivée auparavant, et qu'on n'ait vu paraître l'Homme de péché, cet Enfant de perdition, cet Ennemi de Dieu, qui s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étais au milieu de vous ?

Et vous savez ce qui empêche qu'il ne vienne maintenant, afin qu'il paraisse en son temps.

Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent ; il faut seulement que Celui qui tient maintenant tienne encore jusqu'à ce qu'il soit ôté du monde. Et nunc quid detinet scitis, ut reueletur in suo tempore. Nam mysterium jam operatur iniquitatis : tantum ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat. Et nunc revelabitur ille Iniquus..... Et bientôt se découvrira l'Impie que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche et qu'il perdra par l'éclat de sa présence.

Cet Impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs, et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces qu'ils croiront au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnés.

D'après ces paroles, les Pères ont reconnu, avec raison, la figure et le symbole prophétiques de l'Antechrist, dans

Simon-le-Magicien et dans les hérésiarques, ses sectateurs, dans Néron et dans les tyrans, comme lui, persécuteurs de l'Eglise. (*Sic SS. Hier., Ambr., Aug., Chrys., apud Tirinum, hic.*) Ces magiciens, par leurs prodiges multipliés, et ces tyrans, par leurs persécutions, ont vraiment *et dès lors*, opéré le mystère d'iniquité de l'Antechrist contre les Saints.

Ils ont prévalu jusqu'au temps de la ruine de Jérusalem, temps auquel les premiers Antechrists, tels que Simon, Apollonius de Thyane et les autres furent renversés par la prédication de l'Evangile et détruits par la force de la parole de Jésus. (*Voir I col., I, 2^o, et VIII, et V col.*) Ces perfides ennemis de Jésus-Christ étaient poussés et emportés par l'esprit de l'Antechrist, *dès le temps de S. Paul* ; mais ils ne devaient pas régner bien du temps, suivant que l'avaient prédit les anciens Prophètes et que le répète S. Paul : *seulement, dit-il, que celui qui tient maintenant tienne encore, jusqu'à ce que cet Impie soit enlevé du monde.* Simon-le-Magicien a été tué par Jésus-Christ, à la prière de S. Pierre, trois ans avant la ruine de Jérusalem. — Si donc les paroles de S. Paul ont dépeint l'Antechrist et les approches du Jugement dernier, elles désignent également et en même temps l'époque qui a précédé la catastrophe de la nation Juive.

IV. — *Même point.* (1 Jean II, 18.)

S. Jean, l'Evangeliste, confirme le même point, en assurant aux premiers fidèles, qui vivaient du temps des magiciens et des hérésiarques, que la dernière heure prédite était dès lors arrivée : *Mes petits Enfants, c'est ici la dernière heure ; et comme vous avez entendu dire que l'Antechrist vient, il y a dès maintenant plusieurs Antechrists ; ce qui nous fait connaître que nous sommes dans la dernière heure.* Filioli, novissima hora est : et, sicut audistis quia Antechristus

venit, et nunc Antechristi multi facti sunt ; inde scimus quia novissima hora est.

C'était en effet un signe avant-coureur de la fin prédite par Jésus-Christ, qui avait dit : *il paraîtra de faux Christs et de faux Prophètes qui feront de grands prodiges*. De l'apparition de tant de faux Prophètes et de faux Christs qui se montraient de son temps, S. Jean concluait donc avec raison que la dernière heure prédite était arrivée. Il avait de plus en lui-même le Saint-Esprit qui l'avertissait touchant ces signes.

Le même S. Jean, *ibid.*, iv, 1, 3, dit un peu après, *Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu.*

Car plusieurs faux Prophètes se sont élevés dans le monde...

Tout esprit qui divise Jésus-Christ, n'est point de Dieu ; et c'est là l'Antechrist dont vous avez entendu dire qu'il vient dans le monde ; et il est déjà dans le monde : Et nunc jam in mundo est. Les hérétiques ou faux prophètes, tels que Simon, Cérinthe, Ebion, Ménandre, etc., niaient les uns la divinité de Jésus ; les autres, son humanité ; d'autres enfin, sa qualité de Messie. Plusieurs de ces premiers faux Prophètes ou faux Messies, faisaient des prodiges trompeurs ou des prestiges magiques par le secours de Satan, qui était avec eux.

La dernière heure qu'annonçait S. Jean n'était donc que la dernière heure de Jérusalem, heure prédite par Jésus, et figurative de l'heure suprême de l'univers, prédite en même temps par Jésus. (3 col., III.)

V. — *Imposteurs et Antechrists avant le grand avènement de Jésus-Christ. — Embrassement et fin du monde. — S. Paul a parlé de ce sujet avec une haute sagesse, quelquefois avec une certaine obscurité qui rend difficiles à entendre quelques endroits de ses lettres. — (2. S. Pierre, III.)*

1° Comme on parlait beaucoup parmi les fidèles et qu'on s'inquiétait des derniers temps prédits, S. Pierre fut obligé, comme les autres Apôtres, de s'expliquer sur ce point. Mais il s'est principalement attaché à leur dépeindre le second et grand avènement de Jésus-Christ, la venue des faux prophètes et la conflagration générale de l'univers.

Mes bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris..., afin que vous vous souveniez des paroles des saints Prophètes, dont j'ai déjà parlé, et des préceptes de ceux que le Seigneur et Sauveur vous a donnés pour Apôtres.

Sachez, avant toutes choses, qu'aux derniers temps il viendra des imposteurs et des moqueurs qui suivront leurs propres passions, et qui diront : « Qu'est devenue la promesse de son « Avènement ? Car depuis que les Pères sont dans le « sommeil de la mort, toutes choses demeurent au même état où « elles étaient au commencement du monde. »

Mais c'est par une ignorance volontaire qu'il ne considèrent pas que les cieux furent faits d'abord par la Parole de Dieu, aussi bien que la terre qui sortit du sein de l'eau et qui subsiste au milieu de l'eau ; et que ce fût par ces choses mêmes que le monde d'alors périt submergé par le déluge des eaux.

Or les cieux et la terre d'ù présent sont gardés avec soin par la même Parole, et sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement et de la ruine des impies.

Mais il y a une chose que vous ne devez pas ignorer, mes bien-aimés ; c'est qu'aux yeux du Seigneur un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour.

Ainsi le Seigneur n'a point retardé l'accomplissement de sa promesse, comme quelques-uns se l'imaginent ; mais c'est qu'il use envers vous de patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous retournent à lui par la pénitence : ce délai n'est que pour donner aux pécheurs le temps de se repentir et de pourvoir à leur salut.

Or, comme un larron vient durant la nuit, ainsi le jour du

Seigneur viendra tout d'un coup ; et alors dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre sera brûlée avec tout ce qu'elle contient.

Puis donc que toutes ces choses doivent périr, quels devez-vous être et quelle doit être la sainteté de votre vie et la piété de vos actions ? Attendant et comme hâtant par vos désirs l'avènement du jour du Seigneur, où l'ardeur du feu dissoudra les cieux et fera fondre les éléments. Car nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dans lesquels la justice habitera.

C'est pourquoi, mes bien-aimés, vivons dans l'attente de ces choses, travaillés, afin que Dieu vous trouve purs et irrépréhensibles dans la paix. Et croyez que la longue patience dont use notre Seigneur est pour votre salut.

Et c'est aussi ce que Paul, notre très cher frère, vous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée ; comme il fait aussi en toutes ses lettres où il parle de ces mêmes choses, dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre....

Bien que S. Pierre ajourne, en quelque sorte à un délai de plus de mille ans, l'avènement du Christ, il semble néanmoins le croire assez prochain, puisqu'il recommande aux fidèles de s'y préparer. Les premiers chrétiens paraissent croire que la prédiction de Jésus tardait à s'accomplir. Elle était près de son terme, quant à son premier accomplissement, relatif à Jérusalem. Dieu avait attendu jusque-là pour donner aux Juifs le temps de se repentir. Mais les fidèles pensaient, comme il semble, que les deux objets prédits simultanément par Jésus-Christ, allaient aussi s'accomplir simultanément, de leur temps et sous peu d'années. S. Pierre touche ici le grand et lointain avènement de Jésus-Christ, bien qu'il laisse entrevoir un avènement prochain qui a été comme un peu retardé, afin de donner aux pécheurs le temps de se repentir. Rien ne prouve si

invinciblement l'authenticité de la prophétie de Jésus-Christ, tel que nous l'avons dit, *troisième col.*, que cette persuasion ferme et générale, mentionnée dans les Ecrits des Apôtres, qui en attendaient l'accomplissement peu de temps avant la ruine de la nation juive. Cette attente prouve parfaitement que l'oracle du Christ était publié et généralement connu avant la ruine de Jérusalem.

Remarquons que S. Pierre annonce que l'avènement de Jésus-Christ sera précédé de la flamme, conformément aux oracles de David, psaume xcvi. 3 : *ignis ante ipsum pracedet et inflammabit in circuitu inimicos ejus* ; d'Isaïe, 66 : *Dominus in igne veniet*, de Daniel, 7, v. 10 : *fluvius igneus rapidusque egrediebatur à facie ejus*. S. Paul a dit de même, 2 Thess. 1, 7, 8, 9, 10 : *Le Seigneur Jésus descendra du ciel, paraîtra avec les Anges qui sont les ministres de sa puissance, il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu et qui n'obéissent point à l'Évangile, qui souffriront la peine d'une éternelle damnation, étant confondus par la face du Seigneur et par la gloire de sa puissance ; lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints et pour se faire admirer dans tous ceux qui auront cru en lui*. Si les Apôtres ont enseigné que la dernière heure, que le mystère d'iniquité de l'Antechrist, que le jugement et la vengeance de Jésus-Christ, allaient déjà arriver de leur temps, ils ont enseigné aussi que ces mêmes choses arriveraient dans un temps éloigné, à la fin des siècles.

2^e Ainsi, S. Jean, après avoir dit que la dernière heure et que l'Antechrist étaient déjà arrivés, prédit, vingt-quatre ans (Tirinus) après la ruine de Jérusalem, soixante-quatre ans après la mort de Jésus-Christ, une autre dernière heure, un autre Antechrist, des tremblements de terre, l'obscurcissement du soleil et de la lune, la chute des étoiles, le bouleversement du ciel, des montagnes et des îles, l'épouvante générale des rois, des grands de la terre, des

riches, des puissants, des esclaves, *qui se cacheront dans les cavernes et dans les rochers des montagnes, et diront aux montagnes : tombez sur nous et cachez-nous de devant la face de Celui qui est assis sur le trône, et de la colère de l'Agneau ; parce que le grand jour de leur colère est arrivé ; et qui pourra subsister ?* (Apoc. vi, 12, etc.)

L'Antechrist, dont parle ici S. Jean, blasphèmera contre Dieu, persécutera les Saints, pendant trois ans et demi, prévaudra contre eux, se fera adorer en tous lieux, *opérera de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre à la vue des hommes.* Il séduira toute la terre par ses prodiges, il se fera dresser une image qu'il aura le pouvoir d'animer et de faire parler ; il tuera tous ceux qui n'adoreront pas sa statue, ou qui ne porteront pas son signe à leur front. (*Ibid.*, c. xiii.)

L'Apocalypse, xiv, dépeint l'arrivée du Fils de l'Homme, ayant sur la tête une couronne d'or et à la main une faux touchante, venant sur une nuée blanche, et s'arrêtant sur la montagne de Sion. Babylone tombe ; toute la terre est moissonnée ; le Verbe de Dieu prononce le jugement, les Saints en glorifient Dieu, xix. La Bête et le faux Prophète sont pris et jetés dans l'Enfer. De ce moment, *la Bête, (xx, 1, 2), est enchaînée et emprisonnée pour mille ans, c'est-à-dire, pour un temps indéfini, jusqu'au jour où Satan sera délié, sortira de sa prison et ira séduire les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog, et il les assemblera pour combattre les Saints ; leur nombre égalera celui du sable de la mer. Ils se répandirent sur la terre et ils environnèrent le camp des Saints et la ville bien-aimée. Mais Dieu fit descendre du ciel un feu qui les dévora ; et le Diable qui les séduisait fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où la Bête et le faux prophète (l'Antechrist) seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles.*

Alors je vis un grand trône blanc et quelqu'un qui était

assis dessus, devant la face duquel le ciel et la terre s'enfuirent; et on n'en trouva pas même la place.

Je vis ensuite les morts grands et petits, qui comparurent devant le trône; et des livres furent ouverts; après quoi on en ouvrit encore un autre, qui était le Livre de vie; et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces Livres, selon leurs œuvres.

Et la mer rendit les morts qui étaient ensevelis dans ses eaux; la mort et l'enfer rendirent aussi les morts qu'ils avaient; et chacun fut jugé selon ses œuvres.

Alors l'enfer et la mort furent jetés dans l'étang de feu; c'est la seconde mort.

Et quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le Livre de vie fut jeté dans l'étang de feu. — (Apoc., xx, 1, 2. etc.)

Il est évident, d'après l'Apocalypse, 1° que Satan a été délié dans les premiers temps de l'Eglise et qu'il a eu la faculté, par l'intermédiaire de l'Antechrist, de faire de grands prodiges, capables de séduire les peuples, (xiii, 13, 14, 15); 2° qu'il a été jugé et condamné avec les sectateurs de l'Antechrist, son premier ministre, (xiv, 9, 14); 3° qu'il a été ensuite enchaîné et emprisonné par l'Ange du Seigneur, pour mille ans, c'est-à-dire, pour un temps illimité pendant lequel les Saints du Christ doivent régner sur la terre (xx, 1, 2, 3); 4° et qu'après ces mille ans accomplis, il doit être délié pour un peu de temps, c'est-à-dire pour trois ans et demi, comme il est dit ailleurs: ce sera alors la fin du monde, le jugement universel, et l'avènement glorieux de Jésus-Christ, le souverain Juge. Il y aura alors une résurrection générale et chacun après le jugement sera récompensé selon ses œuvres.

L'Apocalypse constate donc deux avénements de l'Antechrist, et par conséquent aussi deux jugements, que Jésus doit exercer, l'un à la fin des temps apostoliques ou à la fin du premier peuple de Dieu, et l'autre à la fin du monde.

Comme dans toutes les prophéties précédentes, nous avons vu les deux futurs jugements, mêlés ensemble, nous trouvons de même dans la Révélation de S. Jean, ces deux événements confondus l'un dans l'autre.

Quant à *la grande ville*, que S. Jean appelle *Babylone*, et qui doit être le théâtre des prodiges de l'Antechrist et le siège de son règne, c'est tantôt Jérusalem (*Apoc.*, XI, v. 8, et XVIII, 24), c'est tantôt la ville de Rome (*Ibid.* XVII, Tirinus, Bellarmin.) C'est là aussi que les faux prophètes des premiers temps et que les premiers et les plus cruels persécuteurs des Chrétiens firent principalement sentir leur funeste puissance. Et c'est de là qu'un jour encore ils la feront sentir par tout le monde.

5^e COLONNE.

PREUVES HISTORIQUES DE L'EXÉCUTION DU JUGEMENT PROCHAIN.

I. — Premier accomplissement *des anciennes Prophéties et de celles de Jésus.* — *Il est relatif à Jérusalem.*

Suivant la doctrine des anciens Prophètes, et suivant ses propres oracles, Jésus doit exercer prochainement, avant la fin de la génération d'alors, sur la nation juive et sur Jérusalem, un jugement de justice qui doit être la preuve, la figure prophétique du jugement dernier et encore lointain, qu'il exercera sur l'univers entier, à la fin du monde.

Or, la fin de Jérusalem a été une réalisation fidèle et très-remarquable de tout ce qui avait été prédit à ce sujet, et dans l'oracle de Jésus et dans les anciens Prophètes. Elle

a été une image, une peinture très-remarquable de tout ce qui doit, selon les Prophètes, se passer au temps du jugement dernier et de la fin du monde. Ce grand fait historique est conséquemment une preuve divine et très-éclatante des événements futurs, qui, selon les mêmes Prophètes, doivent s'accomplir dans les derniers temps.

Nous allons rappeler sommairement les faits qui démontrent que la première partie de l'oracle s'est accomplie. Nous aurons lieu en même temps de remarquer leur conformité et analogie avec ceux des derniers temps.

Ainsi, avant la ruine de Jérusalem, *plusieurs faux prophètes et plusieurs faux christes doivent paraître, et opérer un grand nombre de prodiges*. La puissance de Satan doit paraître dans l'un d'eux principalement. Or, tout cela est arrivé avant la catastrophe des Juifs.

1° Il y eut beaucoup de faux prophètes et de faiseurs de faux prodiges. Josèphe assure qu'à aucune époque on ne vit tant d'imposteurs et de magiciens, qu'avant la destruction du Temple. Pline ajoute que jamais on n'en découvrit mieux la vanité. (Voyez l. x, c. 2.)

Dosithée, Ménandre, Theudas, l'an 44, Simon, Elymas, ou *Bar Jesu*, l'an 55, Apollonius de Thyane, le nouveau Josué, l'an 55-60, Barcocebas I^{er} et II^e, tous magiciens; Jonathas-le-Tisserand, vers l'an 70; Cérinthe, Scythien, Prodicus, Cléobule, Théodote, Ebion, Nicolaüs, Hyméocœus, Alexander, l'hygelle, Hermogène, Philète, Démas, Théobute, Diotrèphe, et leurs nombreux sectaires, dont ces hérésiarques et ces magiciens se servaient, soit pour propager leurs erreurs, soit pour opérer des prestiges; tels sont les faux prophètes qui parurent à cette époque. « Il y avait alors, dit Josèphe, un grand nombre de faux prophètes, établis par les tyrans (c'est-à-dire les chefs des factieux), qui persuadaient au peuple d'attendre sa délivrance des mains de Dieu et l'empêchaient ainsi de s'enfuir. Cette génération,

bien digne de compassion, se laissa gouverner par ces imposteurs, et n'accordait aucune attention aux signes mystérieux qui annonçaient si clairement la chute de la nationalité juive. » (Josèphe, *Guerre des Juifs*, l. I, v. 5.)

Le même historien fait également mention des prestiges qu'opérait cette foule de faux prophètes.

Parmi eux, plusieurs prenaient le nom de *Christ* ; plusieurs usurpaient même les titres et les noms de la Divinité, et se faisaient rendre les honneurs divins.

2° Plusieurs, tels que Simon-le-Magicien, Dosithée, Apollonius, (Barcocebas), étaient accompagnés *des esprits du démon*, et de la *puissance de Satan*, comme il est dit dans l'Apocalypse, xvi, 14, 15, 16 ; et c'est pourquoi ils faisaient divers prodiges, capables de séduire les hommes.

Ils furent de véritables antechrists, dignes de représenter et de figurer prophétiquement *l'Impie*, l'Antechrist des derniers temps.

Simon-le-Magicien prétendait non-seulement passer pour Christ et pour Dieu, mais il s'élevait encore au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ; il se nommait *la Grande, la Souveraine Puissance* (Act. VIII, 9, 10) : il se disait le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Il voulait être adoré sous le nom de Jupiter *Stator*, de *Puissance*, supérieure même au Dieu créateur de l'univers....

Arte magicâ pollens, atque insolentia elatus, se vult existimari esse Virtutem Supremam, ipso quoque superiorem Deo qui totum orbem produxit. (L'Antechrist s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, dit S. Paul (4 col., III.) Interdum vero se Christum significans, *Stantem appellat.* — S. Justin. S. Irénée (l. I, c. 20), et S. Augustin (l. de hæresibus), et les autres Anciens, disent qu'à Rome ses disciples lui rendaient des honneurs divins, comme à Jupiter même, et qu'on lui érigea des simulacres et des statues qu'on adorait.

Jovem se credi volebat, Minervam verò meretricem quamdam Selenem (ou Helenam) quam sibi sociam scelerum fecerat, imaginesque et suam et ejusdem meretricis Discipulis suis præbebat adorandas, quas et Romæ tanquam Deorum simulacra auctoritate publicâ constituerat. (S. Aug.)

Il avait un précurseur nommé Jean, qui baptisait en son nom, et trente disciples qui représentaient les trente jours de la lune. Il se proclamait le véritable Christ.

Clementina epitome, c. 25, 26, Recogn., l. II, c. 7, 8, 9. — Il blasphémait et faisait blasphémer contre le vrai Dieu. Il était impie, et il enseignait à commettre l'iniquité et tous les genres de crimes les plus abominables. (*Ibid.*)

Ses prodiges étaient nombreux et extraordinaires. Il disparaissait subitement devant ceux qui voulaient le saisir. S'il voulait s'enfuir, il traversait les rochers et les montagnes. Il se précipitait d'en haut, sans éprouver de mal. Il rompait ses chaînes, et enchaînait ceux qui l'avaient garotté. Les portes de la prison où il était enfermé, s'ouvraient d'elles-mêmes. Il animait des statues et les faisait parler, en sorte qu'elles semblaient être des personnages vivants. Il faisait subitement sortir de terre des arbres et des plantes nouvelles. Il se jetait dans le feu, sans brûler. Il se métamorphosait comme il le désirait, tantôt en brebis, tantôt en chèvre. Il volait dans l'air. Il faisait paraître quantité d'or. « Ma mère Rachel, disait-il lui-même, m'ayant un jour envoyer moissonner à la campagne ; je commandai à la faux que je trouvai de moissonner, et elle moissonna dix fois autant que les autres. » Il faisait que des pierres devenaient des pains. Du haut d'une montagne, il volait jusqu'à terre. Il promettait l'immortalité à ses sectateurs.

Dosithée, Ménandre et d'autres faisaient des choses de ce genre, mais non pas aussi extraordinaires. Ils cédèrent donc les premiers honneurs à Simon-le-Magicien.

Tous ces faux miracles de Simon sont mentionnés dans

les *Récognitions* de S. Clément, l. II, c. 9; dans les *Historiæ Apostolicæ*, l. I, c. 9, 10; dans le livre de Marcellus, *de actibus Petri et Pauli*; dans l'*Opus imperfectum in Matth.*, in c. VII, v. 19, attribué à S. Chrysostôme; dans S. Athanase, *in quæst. ad Anthioc.*, Rep. 124; dans Nicéphore, *hist.*, l. II, c. 27; dans le livre des *Clémentines*, hom. II, c. 31, 32; dans les historiens Cédrenus, Anastase, etc; en partie dans Tertulien, dans S. Augustin et dans plusieurs autres auteurs.

3° On donne à ces miracles des magiciens, le nom de *prestiges*, c'est-à-dire de faux prodiges, parce qu'en effet c'étaient des prodiges trompeurs. Donnons-en une preuve entremille. Marcellus rapporte le fait suivant :

« Simon parut devant Néron, et il se mit à changer subitement de figure : tout-à-coup il devenait enfant, et ensuite vieillard ; un peu après, il paraissait sous la forme d'un jeune homme. Il changeait de sexe et d'âge. Par le ministère du Démon, il passait par différentes formes. »
Quelques lignes plus loin Marcellus ajoute :

« Réussissant par ses prestiges, le perfide Simon en était venu jusqu'à dire à Néron : Commandez que je sois décapité dans un lieu obscur et que j'y sois laissé mort. Si je ne ressuscite pas le troisième jour, sachez que je suis un magicien. Mais, si je ressuscite, sachez que je suis le Fils de Dieu. Néron ayant ordonné que cela fût exécuté dans un lieu obscur, Simon fit par son art magique qu'on décapita un bœuf, qui parut être Simon pendant tout le temps qu'il devait être décapité. »

Or, observons que la plupart des fameux magiciens, dénommés plus haut, faisaient des signes de cette nature, qui paraissaient fort étonnants à beaucoup de monde. Comme Simon-le-Magicien, Appollonius de Thyane avait pris à tâche de contrefaire tous les miracles des Apôtres. — Niera-t-on maintenant qu'avant la ruine de Jérusalem, il n'ait paru

plusieurs faux christes et plusieurs faux prophètes, *faisant de grands prodiges et des choses merveilleuses*, comme cela doit arriver également à l'approche du Jugement dernier? D'ailleurs, les *Actes des Apôtres* attestent que *Simon-le Magicien séduisait beaucoup de monde par ses prestiges* (VIII, II).

Durant les dernières années qui précédèrent cette catastrophe, le Démon a été comme délié et comme remis en puissance de séduire et de tromper les hommes, de combattre le règne de Dieu et de ses Saints, et de soulever contre eux les empereurs, les rois et les princes de la terre. *De la gueule du Dragon et de la gueule de la Bête, et de la bouche du faux Prophète sortirent trois Esprits impurs. Ce sont des esprits de Démons, qui font des prodiges, facientes signa, et qui vont vers les rois de toute la terre pour les assembler au combat.* (Apoc., XVI.) Ces Esprits animaient non-seulement les magiciens impies, mais excitaient encore les gouverneurs et les peuples à se déchaîner contre le Christ et contre son Eglise.

Quant aux autres signes qui devaient précéder la fin de la nation juive, ainsi qu'ils précéderont la fin du monde, nous aurons occasion de les décrire plus loin, en traitant spécialement de *la ruine de la ville et du Temple de Jérusalem*.

4^e Nous verrons que des guerres, des pestes, et des famines, des révoltes et des séditions eurent lieu partout, mais principalement dans la Palestine. *Cùm autem audieritis praelia et seditiones, nolite terri. Oportet enim hæc primum fieri* (Luc, XXI, 9). *Surget gens contra gentem....*

5^e Il doit aussi *paraître des phénomènes terribles et de grands prodiges du côté du ciel.* (Ibid.)

Or, il y en a eu un grand nombre que rapportent les historiens Juifs et Païens, les auteurs Chrétiens et surtout les Thalmudistes. (*Voyez l. x, c. 2.*) — Quarante ans avant la fin de Jérusalem, ces signes célestes ont paru, présageant

la ruine de cette seule ville. Un jour ils annonceront la fin, non plus d'une seule nation, mais de l'univers entier.

6° *Ily eut des tremblements de terre.* — « Lorsque S. Pierre combattait Simon-le-Magicien, il se fit à Beryte un tremblement de terre, qui effraya les habitants de cette ville. Ceux-ci prièrent S. Pierre de venir à leur secours. Alors Simon-le-Magicien vint avec ses compagnons Appion, Annubion, Athénodore, pour détourner le peuple de s'attacher à l'Apôtre : « Fuyez cet homme, *s'écriaient-ils*, fuyez-le vite et avec horreur ! c'est un magicien, croyez-moi ; c'est lui qui a causé le tremblement de terre, et qui a fait naître vos maladies, afin de vous effrayer et de se faire passer à vos yeux pour un Dieu. » (*Clément, épit.*, 57.)

7° Jésus, par l'intermédiaire de ses Apôtres Pierre et Paul, par la prédication de son Evangile et par la parole puissante et efficace qu'il a mise dans la bouche de ses ministres, a arrêté les progrès de Simon-le-Magicien et l'a frappé lui-même de mort. Cet impie a été tué dans le moment même où il semblait triompher par ses prestiges.— La plupart de ceux que S. Jean appelle des *Antechrists*, périrent aussi, soit dans le même temps, soit dans l'extermination de la nation déicide. L'Esprit de la Bête, qui animait Simon-le-Magicien et Apollonius de Thyane, avec les autres faux prophètes, passa dans Barcocébas, et fit la guerre contre les Saints, c'est-à-dire contre l'Eglise de Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il fût détruit avec quatre millions de sectateurs, et qu'il en fût fait un épouvantable carnage par l'armée romaine sous la conduite de l'empereur Adrien. C'est ce qui paraît annoncé dans l'Apocalypse (*chap. xiv*, 1, 8, 9, 10, 18, 19, 20). C'est alors que la Bête, qui dans Simon, dans Barcocébas, et dans les autres antechrists de cette époque, combattait contre le Verbe de Dieu (*apoc.*, xix), fut enfin prise et jetée avec les faux prophètes *dans l'étang brûlant de feu et de soufre* (v. 20, 21). *Elle fut enchaînée par l'Ange de*

Dieu, *et emprisonnée pour mille ans*, c'est-à-dire pour un nombre indéterminé de siècles, pour tout le temps qui doit s'écouler depuis la catastrophe des Juifs jusqu'à la fin du monde.

Alors, ajoute l'Apocalypse, ce grand nombre de siècles, *étant accomplis, Satan sera délié, et il sortira de sa prison, et de nouveau il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde.* — *Il les rassemblera pour combattre les Saints* (xx, 1, 2, 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, etc.) Maintenant il ne s'agit plus d'une nation particulière, mais du jugement de l'univers entier. La Bête, avec un nouvel Antechrist, recommencera son œuvre d'iniquité, commencée autrefois avant le jugement de la nation juive. Ainsi la Bête, ou Satan, avec son faux prophète l'Antechrist, a été frappée une première fois par Jésus, pour l'être une seconde et dernière fois à la fin du monde, c'est-à-dire, à la fin du Nouveau Peuple de Dieu.

Sur cette parole de S. Jean : *Il y a déjà plusieurs antechrists* (épit., I, c. 2), le P. de Ligny fait cette remarque :

« En effet, il parut plusieurs faux Messies depuis la mort
« de Jésus-Christ jusqu'à la ruine de Jérusalem. Il en pa-
« raitra encore plus avant la fin du monde, outre celui qui
« est appelé l'Antechrist par excellence : ce caractère est
« commun aux deux événements. » (*Vie de J.-C.*, II part.,
c. 56.)

Ce même auteur, à l'exemple de tous les autres Docteurs, fait observer là même, comment tous les autres signes prophétiques s'accomplirent également, savoir :

8° Comment l'Évangile était déjà publié dans toutes les parties du monde connu, quand Jérusalem fut détruite..... ; ce trait, *dit-il*, convient donc encore aux deux événements, imparfaitement au premier, parfaitement au second ;

9° Comment les Apôtres et les prédicateurs de l'Évangile furent persécutés, traduits devant les tribunaux, et ren-

dirent des réponses, évidemment inspirées par l'Esprit de vérité :

10° Comment l'iniquité s'était multipliée, tandis que la charité s'était refroidie ; (*Voir l. x, c. 2. — 5 col., VIII, etc.*)

11° Comment une profanation impie s'était établie dans le Temple, lorsque les factieux qui s'en étaient emparés, y commettaient les crimes et les excès les plus affreux ;

12° Comment l'armée romaine, conduite par la main invisible du Fils de Dieu contre la nation, apparut tout-à-coup, *comme l'effusion de l'ardente colère de Dieu* (Josèphe), s'établit sur le mont des Oliviers, d'où Jésus-Christ doit juger le monde, et détruisit par la flamme le Temple et la ville avec ses habitants. Il a été tellement visible qu'une main divine exerçait alors un jugement de justice, un décret irrévocable de vengeance, que Titus prit le Ciel à témoin, qu'il *n'était nullement la cause de cette destruction et d'une si vaste conflagration.* --- Le R. Moÿse Maimonides a dit que *Jésus a été cause qu'Israël a péri ; que la ville et le Temple ont été détruits.* C'est donc là évidemment l'accomplissement de l'oracle de Joël (1 col., IX). Oui, cela est vrai, le Fils de Dieu a exercé un jugement sur la ville incrédule, sur cette ville coupable, comme il doit en exercer un second, aussi par le feu, sur le monde entier. Il avait fait annoncer le premier par un Elie précurseur, par S. Jean-Baptiste, figure du véritable Elie, qui doit venir en personne avertir les hommes de la prochaine arrivée du second jugement, du jour grand et épouvantable de la fin du monde. Il y a donc eu un premier Elie et un premier Antechrist avant la ruine de Jérusalem, et du premier peuple de Dieu, comme il y aura un second Elie et un second Antechrist avant la fin du monde, ou du second Peuple de Dieu.

Ainsi le premier événement a été la figure parfaite du second. Il en a été aussi la preuve, comme il sera dit plus loin. (6 col.)

Il paraît de là qu'on ne doit pas tant chercher à démêler dans l'oracle de Jésus-Christ, et dans ceux des Prophètes, ce qui concerne la fin de Jérusalem de ce qui concerne la fin du monde. Car les mêmes signes sont communs aux deux événements. Ce n'est pas sans un dessein particulier, que le plus grand des Prophètes, que l'Inspirateur même des Prophètes, Jésus, le Verbe Divin, les a ainsi confondus. Un œil clairvoyant remarque avec admiration, dans ce mélange même, l'authenticité de l'oracle et sa véracité.

C'est un point certain chez les Mahométans, que Jésus-Christ doit revenir dans le monde avant le jour du jugement ; qu'il ramènera l'âge d'or ; qu'il sera l'empereur universel des hommes. (Alcoran, — L. Marracci, *Sura III*, p. 114.)

G^e COLONNE.

CERTITUDE DE L'EXÉCUTION A VENIR DU JUGEMENT DERNIER.

I. — *Second accomplissement.*

Le second accomplissement ne doit avoir lieu qu'à la fin des siècles.

L'époque de cet accomplissement n'est point encore arrivée.

Il est certain que ce second et futur accomplissement ne manquera pas d'avoir lieu, lorsque le temps en sera arrivé.

Nous en avons une preuve très-sûre dans le premier

accomplissement, qui n'était qu'une figure, qu'une garantie du second.

Il faut juger du futur accomplissement de la seconde partie de l'oracle, par l'accomplissement passé de la première partie du même oracle.

En d'autres termes :

Il faut juger de ce qui reste à accomplir parce qui est déjà accompli.

La première partie de la prophétie a été réalisée exactement ; la seconde partie se réalisera exactement.

C'est ce que les Docteurs ont compris de tout temps.

« Moi aussi, dit S. Théophile d'Antioche, moi-même, « autrefois, je niais (*le jugement*) et la résurrection future ; « mais... je n'hésite plus à croire, depuis que j'ai eu le bon- « heur de lire les livres sacrés, écrits par les Prophètes, « qui ont prédit par l'inspiration de l'Esprit-Saint, les évé- « nements passés, tels qu'ils sont accomplis, les événements « présents tels qu'ils se passent sous nos yeux, et les évé- « nements futurs dans le même ordre qu'ils doivent se réa- « liser un jour.

« Puisque j'ai pour garantie cet ensemble de faits annon- « cés et en partie accomplis, je ne suis plus incrédule, je « crois et j'obéis à Dieu. » (*Ad Autyl., l. 1, c. 14.*)

« Le passé garantit l'avenir, dit de Ligny, et ce que l'on « a vu, répond de ce que l'on verra. »

(*Vie de J.-C., 2 part., c. 56, du Jugement dernier.*)

Puisque le premier point de la prophétie est accompli sur Jérusalem, il est certain que le second s'accomplira également sur le genre humain. La même Sagesse qui a prédit le premier, a prédit le second : la même Puissance qui a exécuté l'un, exécutera l'autre.

Nous avons donc dans le premier accomplissement la preuve du second.

Impleta cerne, implenda collige. (S. Aug.)

Le second accomplissement, qui doit avoir lieu à la fin du monde, est donc un événement absolument certain ; car il faut juger de ce qui reste à accomplir par ce qui est déjà accompli, dit S. Augustin. Ce second accomplissement, qui doit avoir lieu à la fin des siècles, est entièrement inévitable ; car d'après les Oracles, ce qui a eu lieu à l'égard du premier Peuple de Dieu, doit s'accomplir également à la fin du monde, à l'égard du second Peuple de Dieu.

Conclusion générale. — Quels événements importants remplissent ce huitième Livre ! L'humanité tout entière est intéressée à ces grandes questions : il lui importe de les considérer avec la plus sérieuse attention ; l'avenir temporel et l'avenir éternel de chaque homme, en particulier, et le sort de tous les hommes en général, s'y trouvent inévitablement engagés.

Que de preuves positives, irrécusables, viennent corroborer la foi du Chrétien ! Quels magnifiques Oracles prophétiques ! Que de monuments historiques, inattaquables, que de traditions de tout genre, viennent attester scientifiquement les faits évangéliques, qui sont l'accomplissement fidèle des Divines Prophéties ! — Le scepticisme contemporain est écrasé sous le poids de tant de démonstrations accumulées. La Vérité Évangélique sort victorieuse et éclatante de tous ces chocs, de tous ces combats à mort, que lui a livrés l'incrédulité moderne.

En effet, chacun des divers ordres de preuves est démonstratif par lui-même, par lui seul. Mais quelle multiple, quelle invincible démonstration résulte de tant de témoignages rendus à la fois par ces 6, 7, 8, 9 et même 10 ordres différents de preuves et de témoignages !

Rendons des actions de grâces à Dieu, qui a bien voulu environner sa Révélation évangélique de tant de certitude et d'évidence !

TABLE DES CHAPITRES

DU LIVRE HUITIÈME.



	Pages
AVANT-PROPOS OU IDÉE GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE PREMIER. — DESCENTE DU CHRIST AUX ENFERS..	5
<i>Prophéties.</i> — Le Messie descendra dans les Enfers, pour en retirer les âmes des Elus. — Les Patriarches et les anciens Justes seront visités par le Messie, puis ressuscités par lui et avec lui. — Ces Captifs sortiront des Limbes par le mérite du sang du Sauveur. — Délivrés de leurs chaînes et des ombres de la mort, ils devront monter au ciel à la suite du Messie Rédempteur. — Aussi, lorsqu'il viendra les tirer de leur captivité, feront-ils éclater leur joie. — Les Puissances ou les Portes de l'Enfer seront dépouillées de leur domination par le Christ. — Doctrine des anciens Hébreux sur les <i>Limbes</i> ou le <i>Purgatoire</i> des Patriarches. — Remarquable passage d'un docteur israélite sur ce point...	5
<i>Accomplissement.</i> — Jésus est descendu aux Limbes : il en a fait sortir les âmes des Justes. — Des faits éclatants ont démontré publiquement que les Patriarches et les anciens Justes ont été visités par Jésus descendu dans les Enfers. — Plusieurs sont ressuscités avec lui et par lui. — Jésus a été tout puissant dans le sein de la terre et dans les Limbes. — Il a évangélisé les morts. — Il a rompu les liens de la mort. — Il a brisé les chaînes de l'Enfer ; il l'a dépouillé des millions d'âmes que Satan tenait captives et comme en prison. — Il a détruit les droits et la puissance des Démons sur les hommes. — Récit historico-apocalyptique touchant les cir-	

	Pages.
constances de la descente de Jésus aux Enfers. — Différentes preuves, divers monuments et témoignages, concernant ce grand événement.....	27

CHAPITRE II. — DE LA RÉSURRECTION DU CHRIST..... 85

Prophéties. — La Résurrection du Messie a été prophétisée en action par le Prophète Jonas. — Le Christ rendra glorieuse sa sépulture, triomphera de la mort, et jouira des fruits de sa victoire. — Il ressuscitera de grand matin. — Avec lui ressusciteront et seront délivrés de la mort, les anciens Justes, les Prophètes, les Patriarches. — Il ne restera qu'un peu de temps dans le tombeau. — En ressuscitant, dès l'aurore, il rendra témoignage à la vérité de son Père, et réjouira ses Disciples. — Il ressuscitera contre le vœu et contre l'attente de ses ennemis. — Dieu enverra son Ange, et il retirera le Messie du sein de la mort. — La terre et les montagnes trembleront. — Il jettera la terreur parmi ses ennemis. — L'ancienne synagogue et l'antiquité païenne ont connu la future résurrection du Christ. (*Extrait des Talmuds et des Livres païens*)..... 92

Accomplissement. — Après avoir plusieurs fois prédit les circonstances de sa propre résurrection devant le peuple hébreu et devant ses Disciples, Jésus est ressuscité le troisième jour après sa mort, dès le grand matin. — Plusieurs anciens Justes ressuscitèrent ensemble avec lui. — Les Anges furent les témoins de sa Résurrection. — La terre trembla. — Les gardes furent renversés de frayeur. — Jésus apparut aux siens après sa Résurrection, en divers lieux et à différentes reprises. — Le corps de garde alla à Jérusalem faire sa déposition. — Les Juifs, ennemis de Jésus, tinrent conseil pour cacher sa Résurrection; leurs efforts furent vains. — Outre les Récits évangéliques et les témoignages des Pères primitifs, nous avons une multitude considérable d'autres attestations contemporaines, positives, irrécusables concernant le grand fait de la Résurrection de Jésus. — L'histoire, la tradition, les monuments, les aveux des Païens, des Juifs, des ennemis du Christ, les preuves de raison, les récits apocalyptiques, tout concourt à la fois pour démontrer avec une pleine évidence la vérité de cet événement..... 115

CHAPITRE III. — LA RÉDEMPTION DU CHRIST..... 202

Prophéties. — La future Rédemption du Messie sera, non

temporelle, mais spirituelle. — Le Rédempteur effacera par ses propres souffrances les péchés des hommes, et délivrera les pécheurs des liens de l'iniquité, de la mort et de l'esclavage de Satan. — L'antique Synagogue a interprété les anciens oracles dans le sens catholique; en les interprétant ainsi, avant Jésus-Christ, elles les a en même temps authentiqués, elle les a pleinement confirmés. — Les païens qui vécurent avant Jésus-Christ, et notamment le poète Eschyle, eurent aussi connaissance des traditions relatives à la future délivrance de l'humanité déchue, par un Dieu, fils d'une Vierge, etc.....

207

Accomplissement. — Jésus le Christ a racheté les hommes de la servitude du démon et de la mort éternelle, en effaçant par son immolation volontaire les péchés du monde. — Ce Libérateur spirituel des hommes, dans le miséricordieux dessein de propager parmi toutes les nations le bienfait de sa Rédemption, c'est-à-dire la rémission des péchés, a conféré à ses ministres la charge de les remettre en son nom, avec commandement d'aller exercer ce ministère au milieu des divers peuples. — Tous les premiers ministres de l'Evangile témoignent que c'est par Jésus qu'on est racheté et qu'on reçoit la rémission des péchés. — Toute la tradition patrologique, tous les monuments, même les témoignages des peuples païens, prouvent le fait de cette universelle Rédemption.....

234

CHAPITRE IV. — L'ASCENSION DU CHRIST.....

265

Prophéties. — Le Messie montera dans les cieux. — Il y fera son entrée triomphalement. — Le Christ, roi des nations, s'élèvera magnifiquement vers le séjour céleste, emmenant à sa suite les âmes des anciens Justes, qu'il aura délivrées de la captivité des Limbes. — Ce Messie, fils de l'homme, montera sur les nues, pour aller vers le Père, qui lui donnera toute puissance. — Le Mont des Oliviers sera témoin de cette gloire; c'est de cette montagne que le Fils de Dieu s'élèvera au ciel. — Explication du psaume LXVII, *Exsurget*, dont le sens prophétique est relatif à ce grand fait. — Allégories prophétiques sur le même sujet. — Traditions des Hébreux, des peuples d'Orient.....

265

Accomplissement. — Jésus avait souvent prédit sa future Ascension dans les cieux. — Il est monté au ciel à la vue de ses Disciples. — Il a reçu de son Père toute puissance sur la terre et dans les cieux. — Avant son Ascension,

Jésus avait fait ses dernières recommandations à ses Disciples. — Les deux Anges. — Retour des Disciples à Jérusalem. — Témoignages des divers écrivains sacrés. — Témoignage collectif et monumental de tous les Apôtres. — Tradition des Pères primitifs. — Divers monuments contemporains. — Témoignages des Livres non canoniques. — Aveux des hérétiques excommuniés, ceux des Juifs infidèles, ceux des auteurs profanes et des ennemis de Jésus Christ. — Récits des anciens peuples. — Preuves rationnelles. . . . 279

CHAPITRE V. — SÉANCE DU CHRIST A LA DROITE DE DIEU. . . 351

Prophéties. — Le Messie s'assiéra à la droite de Dieu ; vivant avec lui dans tous les siècles ; possédant la gloire et la béatitude de la divinité, la puissance et le Règne universel ; exerçant pour l'éternité le Souverain Pontificat, de même que la souveraine puissance Judiciaire et Royale. — Doctrine et tradition des anciens *Targums* de la Synagogue sur ce point. 351

Accomplissement. — Jésus, après son Ascension, a pris séance à la droite de la majesté de Dieu, au plus haut des cieux ; a été élevé au-dessus de toutes les Principautés et des Dominations ; a reçu de Dieu son Père toute puissance au ciel et sur la terre, et l'empire sur toute créature. — Dans cet état glorieux, il continue d'être notre Médiateur et notre Pontife Suprême. — Tout jugement a été remis entre ses mains et son Règne n'aura pas de limites ni de fin. — Témoignages et enseignement des Apôtres et des saints Pères sur ce point. 357

CHAPITRE VI. — LE CHRIST, JUGE SUPRÊME. 365

Prophéties. — De la puissance judiciaire du Roi-Messie. — Le Messie exercera le jugement sur la nation juive, sur ses ennemis, sur les princes persécuteurs de son Eglise. — Il jugera l'univers au dernier jour. — Les Traditionnaires Hébreux enseignent que la Puissance Judiciaire du Messie sera toute divine. — Les Païens et les *Prophétesses des Gentils* ont eu connaissance et ont parlé des principales circonstances du Jugement Dernier, de la Résurrection générale, du châtement des méchants et des récompenses des Justes. . . . 370

Accomplissement. — Jésus a, comme les anciens Prophètes, annoncé prophétiquement qu'il exercerait un jugement prochain sur la nation juive, sur Jérusalem et sur ses enne-

nis, et qu'il viendrait, au dernier jour, pour juger le genre humain. — Il a exercé un jugement prochain sur la nation juive et sur Jérusalem, et il a démontré par là qu'il viendra véritablement juger les vivants et les morts. — Circonstances et <i>Preuves historiques</i> de l'exécution du jugement prochain. — <i>Certitude</i> de la future exécution du jugement lointain, universel et dernier	400
--	-----

FIN DU TOME VIII ET DU LIVRE VIII.